TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 365 — 22 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 28 - LUNDI 29 MAI 1978

PRIX DE DÉTAIL : hausse supérieure à 1 % en avril

LIRE PAGE 22



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 20 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS – CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La crise Pékin-Hanoï

Où est le temps où, dans les communiqués qualifiés de « fraternels », la Chine et le Vietnam parlaient de leur amitié éternelle et se déclaraient inséparables « comme les lèvres et les dents » ? Aujourd'hui, le régime de Hanoï est comparé par Pékin à celui de Ngo Dinh Diem, insulte majeure qui consiste à mettre sur le même plan les vainqueurs de la révolution et de la lutte de libération et l'ancien mandarin catholique soutenu par les Américains.

La guerre des propagandes bat son plein, avec ses traditionnels mensonges par omission. Pékin dénonce les « brutalités » dont seraient victimes les Chinois fuyant le Vietnam, alors qu'il fait le silence sur le sort des Chinois du Cambodge, parce qu'il s'agit d'un régime ami ; nul ne sait pourtant ce qu'ils sont devenus.

Plusieurs facteurs expliquent une crise dont les implications sont énormes. L'élément le plus neuf a trait à la décision de Hanoï de mettre un peu d'ordre dans l'économie de l'ancien Sud et de mieux maîtriser les circuits commerciaux hautement spéculatifs tenus par des Chinois. Le problème est réel : il est impossible d'espérer tenir Saigon, à qui ne tient pas Cholon, la ville-sœur fondée sur le négoce et, par essence, rebelle à la planification. Les récents décrets n'ont pourtant servi que de détonateur à une crise dont l'ampleur met assurément en cause d'autres intérêts que ceux de marchands de riz et de poisson séché.

Par-delà les changements de régime, les vieux antagonismes de type culturel demeurent, et les musées de Hanoï sont pleins de souvenirs des luttes menées, des siècles avant l'arrivée des Français, contre les envahisseurs chinois. Les deux guerres d'Indochine permirent, dans une certaine mesure, de camoufler les rivalités anciennes, le conflit frontalier notamment. Il s'agit moins de la dispute pour quelques arpents de terre aux confins du Yunnan que de la querelle portant sur les îles à odeur de pétrole de la mer de Chine du Sud : dominer cette région, point de passage entre l'océan Indien et le Pacifique, confère assurément de la puissance.

La guerre khméro-vietnamienne renforce encore l'antagonisme entre Pékin et Hanoï. Elle a sa spécificité, mais prend une dimension continentale puisqu'elle est indissociable de la rivalité entre la Chine et l'U.R.S.S. Les Chinois entendent briser les tentations de Hanoï de renverser le régime de Phnom-Penh, qui est leur client. Un client dont Moscou voudrait voir précipiter la chute au profit d'une équipe proche de l'allié vietnamien, allié assurément difficile mais qui peut seul freiner les interventions chinoises dans la zone.

S'il est vrai que Pékin a déjà rappelé certains de ses techniciens du Vietnam, la dépendance de Hanoï à l'égard de l'U.R.S.S. ne pourra que croître, dans la mesure surtout où l'Occident continue de ne faire aucun geste pour aider le gouvernement de M. Pham Van Dong à se tirer du bourbier sino-soviétique. Or les affrontements actuels risquent de dégénérer, affrontements qui sont, avant tout, ceux de nations, et, à cet égard, l'attitude de la Chine de MM. Hua Kuo-feng et Teng Hsiao-ping est la même que celle de la Chine de Mao et de la « bande des quatre ». De même, le conflit khméro-vietnamien est-il la poursuite d'un très ancien antagonisme. L'histoire ne se répète pas : elle se prolonge, et son entêtement fait craquer de partout les badigeons de l'idéologie.

(Lire page 4 les articles d'Alain JACOB et de Roland-Pierre PARINGAUX.)

Les incidences du conflit du Shaba

Le ministère français de la défense a indiqué, vendredi 26 mai, que le 2e R.E.P. qui doit quitter Kolwezi, avait commencé de faire mouvement vers Lubumbashi. Des troupes marocaines auraient déjà partiellement remplacé les soldats français dans la cité minière. C'est ce qu'a affirmé vendredi soir M. Bokongo, ambassadeur du Zaïre en France, qui a ajouté que des troupes du Sénégal et de Côte-d'Ivoire étaient également attendues dans la province du Shaba.

Interrogé sur l'éventuelle création d'une force commune africaine d'intervention, le président Kountché, du Niger, a estimé que celle-ci était prématurée (voir ci-dessous). Le colonel Traoré, chef de l'Etat malien, a déclaré, pour sa part : « Les problèmes de sécurité en Afrique ne doivent et ne peuvent être traités que dans un cadre bilatéral, ou un cadre exclusivement africain. »

● *A MOSCOU, l'agence Tass a accusé, à propos de ce projet, les pays de l'OTAN de vouloir créer des « détachements punitifs ».*

● *A WASHINGTON, dans une déclaration commune publiée vendredi soir 26 mai, après leur entretien à la Maison Blanche, MM. Giscard d'Estaing et Carter ont préconisé « une action concertée avec les pays africains pour promouvoir la sécurité et le développement de l'Afrique ». Le chef de l'Etat est rentré à Paris samedi matin.*

● *A NEW-YORK, dans son intervention à l'Assemblée de l'ONU sur le désarmement, M. Gromyko (U.R.S.S.) a rejeté sans les nommer les propositions faites la veille par M. Giscard d'Estaing.*

Une action concertée est nécessaire avec les pays africains

estiment MM. Giscard d'Estaing et Carter

De notre envoyé spécial

Washington. — M. Giscard d'Estaing a quitté vendredi soir 26 mai Washington, où il s'était entretenu pendant près de trois heures avec le président Carter. Les deux chefs d'Etat ont consacré l'essentiel de leurs discussions à l'Afrique. « *Ils ont exprimé leur préoccupation commune*, affirme la déclaration publiée à l'issue de la rencontre, *à propos des récents développements en Afrique et sont convenus qu'une action concertée avec les pays africains est nécessaire pour promouvoir la sécurité et le développement de ce continent.* »

Au cours de leur dîner de travail, MM. Carter et Giscard d'Estaing ont aussi abordé les problèmes de désarmement, celui du Proche-Orient et les problèmes économiques internationaux, à la veille du sommet des nations industrialisées, qui doit se tenir à Bonn en juillet. M. Brzezinski, enfin, le conseiller de M. Carter pour les affaires de sécurité nationale, a fait un compte rendu des entretiens qu'il vient d'avoir à Pékin.

La rencontre entre les présidents des Etats-Unis et de la France a été qualifiée de « *très complète et très satisfaisante* » par le porte-parole de l'Elysée, M. Hunt. « *Elle a permis un examen sérieux et approfondi des problèmes intéressant les deux pays* », a-t-il ajouté.

Cette entrevue constitue la troisième entrevue Carter - Giscard d'Estaing. Les deux présidents s'étaient rencontrés au sommet des nations industrialisées organisé à Londres en 1977, et à Paris, lors de la visite du chef de la Maison Blanche en janvier 1978.

D'un côté comme de l'autre, on se montrait plus qu'avare de détails sur les discussions des deux présidents à propos de l'Afrique. Du côté français, on précisait cependant que M. Giscard d'Estaing s'était fait l'écho des préoccupations des dirigeants africains qui viennent de se réunir à Paris. On laissait aussi entendre que le président de la République avait évoqué la nécessité de créer une force africaine de maintien de la paix. M. Carter a-t-il donné un appui plus que moral à cette suggestion ? La question reste posée. Remarquons toutefois que l'intervention française au Zaïre n'a pas été mal accueillie à Washington, même si l'on s'interdit de pavoiser et si on continue à ne pas vouloir mettre en relief l'aide apportée par les Etats-Unis.

Le péché de néo-colonialisme est toujours à l'ordre du jour, et les profondes divisions qui agitent l'administration Carter ne sont sans doute pas pour rien dans cette gêne. Pour toute l'école « progressiste » démocrate, il ne faut pas s'inquiéter outre mesure des derniers développements en Afrique, car les Soviétiques comme les Cubains sont condamnés à s'enliser dans les marécages africains. La discussion franco-américaine sur ce sujet se poursuivra de toute façon lundi, puisque M. de Guiringaud doit rencontrer ce jour-là M. Vance, le secrétaire d'Etat, et que leur discussion portera essentiellement sur le continent noir.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 6.)

Le projet de force commune d'intervention est prématuré

nous déclare le président du Niger

M. Seyni Kountché, président de la République du Niger, qui a regagné Niamey samedi 27 mai après avoir participé à la cinquième conférence franco-africaine de Paris, s'est entretenu avec notre collaborateur Philippe Decraene.

« *Etes-vous personnellement d'accord avec le projet de constitution d'une force commune africaine d'intervention ?*

— Mon point de vue n'a pas changé depuis la quatrième conférence franco-africaine tenue l'année dernière à Dakar. J'estime ce projet prématuré, car avant de constituer une telle force, il est indispensable que chaque Etat d'Afrique réorganise et au besoin renforce son armée nationale. Cela constitue un objectif prioritaire. Il faut se trouver soi-même en état de riposter efficacement avant de solliciter un concours extérieur. J'ajoute que, pour des raisons qui tiennent à la volonté de conserver secrets certains renseignements de caractère militaire, je vois mal comment des dirigeants consentiront à placer leurs troupes sous un commandement commun...

— *Le projet de pacte de défense commune vous séduit-il davantage ?*

— Là encore, il importe de ne pas brûler les étapes... Première remarque : il existe déjà un pacte de défense commune entre les Etats membres de la C.E.A.O. Or celui-ci n'a été doté d'aucune structure formelle, si ce n'est d'un siège fixé à Abidjan et d'un secrétariat général confié à un officier sénégalais...

» Deuxième remarque : tout pacte de défense commune suppose, pour être efficace, une harmonisation diplomatique étroite entre les divers pays membres. La parole revient d'abord aux ministres des affaires étrangères avant d'échoir aux chefs d'Etat...

» Troisième remarque : il ne faut pas que sous prétexte d'alliance défensive, les Etats africains créent un climat de suspicion entre eux en paraissant mettre en cause tel ou tel de leurs voisins.

(Lire la suite page 3.)

M. d'Ornano n'a pas dissipé la méfiance des responsables des H.L.M.

Après son trente-neuvième congrès national qui s'est réuni à Strasbourg du 23 au 26 mai, le mouvement H.L.M. se prépare à dresser, d'ici la fin de 1978, un « bilan public et contradictoire de l'efficacité sociale » de la réforme du logement, dont la généralisation, au 1er juillet, pour l'accession à la propriété est maintenue, malgré le vœu des organismes d'H.L.M.

Expérimentation, taux d'intérêt des prêts ou logement locatif H.L.M., conventionnement du parc ancien, décentralisation des décisions, autant de thèmes sur lesquels les pouvoirs publics vont tenter d'atténuer la méfiance des responsables des organismes d'H.L.M. Tâche difficile tant il est vrai que les deux parties semblent poursuivre un dialogue de sourds.

Un malentendu croissant

Les applaudissements nourris et fréquents qui ont ponctué le discours de M. Denvers et le silence indifférent qui a accompagné l'intervention de M. d'Ornano donnent la mesure du dialogue de sourds qui s'est établi entre les organismes d'H.L.M. et les pouvoirs publics.

JOSÉE DOYÈRE.

(Lire la suite page 19.)

Un socialisme sans marxisme ?

par MAURICE DUVERGER

Le parti socialiste espagnol va-t-il abandonner toute référence au marxisme, comme le souhaite son leader Felipe Gonzalez ? La question concerne tous les partis qui se réclament du socialisme. En dehors des communistes, très peu se disent ouvertement marxistes : le P.S.O.E. fait figure d'exception à cet égard. Cela ne signifie pas que tous les autres soient social-démocrates. Aussi étonnant que cela paraisse, il n'y a pas de rapport direct entre l'hommage nominal qu'un parti socialiste rend au marxisme et le caractère moins réformiste et plus révolutionnaire de son orientation. On peut vouloir la collectivisation intégrale des moyens de production et refuser l'idéologie marxiste. On peut accepter celle-ci et rester par ailleurs très modéré.

Ainsi le parti socialiste français ne parle pas du marxisme dans ses documents officiels, mais affirme sa volonté « *de substituer progressivement à la propriété capitaliste une propriété sociale* », ce qui s'en rapproche. Le parti social-démocrate autrichien admet le marxisme parmi les idéologies valables, mais déclare qu'on ne peut envisager « *que la socialisation des grandes entreprises dont la position de puissance met en danger l'intérêt global économique et politique* », ce qui est très réformiste. Au contraire, le parti travailliste britannique s'approche de Marx dans la clause IV de ses statuts qui déclare que le socialisme consiste fondamentalement dans l'instauration de la propriété collective des moyens et instruments de production : mais il reste toujours allergique au marxisme.

Au fond, le débat ouvert par le parti socialiste espagnol ne porte pas sur le contenu de la doctrine, mais sur sa nature. Etre marxiste, ce n'est pas seulement croire que le développement des forces productives est, en dernière analyse, la base de toutes les transformations sociales ; que les idées, les cultures, les croyances, les mœurs, les institutions ne sont que des superstructures ; que l'appropriation privée des moyens de production engendre une lutte entre deux classes antagonistes, celle qui les détient et celle qui n'a pour vivre que sa force de travail ; que la seconde finira par l'emporter un jour et par établir, enfin, une société égalitaire où l'exploitation de l'homme par l'homme aura disparu.

Etre marxiste, c'est croire que les schémas précédents sont beaucoup plus que des théories élaborées au dix-neuvième siècle par un homme de génie, qui ont fait avancer, de façon considérable, nos connaissances dans le domaine social comme d'autres théories élaborées au même moment par d'autres hommes de génie ont fait avancer de façon considérable nos connaissances dans les domaines de la physique, de la chimie, de la biologie, etc. Être marxiste, c'est croire que le marxisme est « *la même chose que la loi de gravitation universelle* », comme le dit un autre dirigeant du parti socialiste espagnol. C'est croire que le marxisme est « *une conception scientifique du monde* », comme proclame le préambule des statuts du parti communiste français et comme pensent tous ses homologues.

Le P.C.F. précise bien que cette conception va « *s'enrichissant sans cesse des acquisitions de la science* ». Mais la formule même implique clairement que ces dernières ne font seulement qu'ajouter à un système indestructible dont les éléments fondamentaux ne peuvent pas être remis en cause ; ce qui le distingue de toutes les théories scientifiques, lesquelles ne sont jamais que des ensembles hypothétiques et provisoires, destinés à être remplacés par d'autres qui le seront eux-mêmes par d'autres, et ainsi de suite, indéfiniment. Rien ne permet de penser que les sciences sociales échappent à cette logique.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

MAI 78

« Et Cohn-Bendit, que devient-il ?

— C'est un Boche.

— Ah bon, et pourquoi ?

— Parce qu'il est né à Montauban.

— Et mai 68, que devient-il ?

— Oh, c'est devenu du passé.

— Ah bon, et pourquoi ?

— Parce que Cohn-Bendit est interdit en France.

— Ah bon, mais je croyais qu'il était né à Montauban ?

— C'est bien ça le plus grave, monsieur : ce Boche est Français.

— Ah bon. En mai 78, c'est un Boche ou un Français ?

— C'est un mauvais Français, monsieur. »

BERNARD CHAPUIS.

ANDRÉ LACAZE DÉLIVRÉ DE SES SOUVENIRS

Un tunnel pas comme les autres

De Klagenfürt en Autriche à Ljubljana en Yougoslavie, les cartes indiquent qu'il y a 83 kilomètres, comme elles indiquent la route qui les accomplit et, sur cette route, exactement à la frontière entre les deux pays, l'existence d'un tunnel, le « Loibl Tunnel ». Les cartes n'ont pas à en dire plus. Elles peuvent très bien, sans faillir à leur mission, mettre dans le même sac le tunnel de Loibl et celui du Mont-Blanc. Mais désormais, si le livre d'André Lacaze, intitulé précisément *le Tunnel*, connaît le succès qu'il devrait avoir, ses lecteurs du moins sauront à quoi s'en tenir : ce passage dans les Karawangen, d'apparence aujourd'hui si ordinaire, si banale, fut, de 1943 à 1945, un chantier nazi, une annexe de Mauthausen, un enfer et un espoir pour les trois cents déportés français et les quelques centaines d'autres, russes, polonais, luxembourgeois, dont le IIIe Reich attendait seulement, et au plus vite, la percée de ce qui devait être d'abord une voie stratégique.

En d'autres termes, Loibl fut à Mauthausen ce que Dora fut à Buchenwald. Ici, une montagne à percer pour un passage des blindés, là-bas une autre à creuser pour abriter l'usine secrète nécessaire à la fabrication des V 1 et V 2 de feu von Braun qui, en ces temps, visaient l'Angleterre et non la Lune.

C'est entendu : la déportation ras-le-bol. Ceux qui l'ont connue — race en voie d'extinction, qu'on se rassure — connaissent l'antienne. Mais André Lacaze, qui en est, est un malin. Non seulement il se paie l'audace d'écrire l'histoire du Loibl Tunnel, trente-cinq ans après l'avoir vécue, mais il le fait de telle façon que son récit pourrait bien connaître un destin de best-seller. Eh oui ! les rayés et les tondus du commando X héros de lecture pour la plage... Belle revanche contre l'oubli, les anciens !

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(Lire la suite page 18.)

idées

GÉOGRAPHIE

La France et l'Ile-de-France

par MAURICE LE LANNOU

PARIS est bien toujours le maître de la France. La très belle collection que Flammarion et Louis Papy réservent au portrait de la France moderne vient de s'enrichir de deux gros volumes — sur les seize annoncés pour l'ensemble — signés de Jacqueline Beaujeu-Garnier et consacrés à notre dévorante capitale (1). Il est vrai qu'avec 10 millions d'habitants Paris et son Ile-de-France comptent pour près du cinquième dans la population de notre République.

Mais que voilà un nom bien rafraîchissant pour une hydre ! On sait que cette « Ile-de-France » qui évoque des lumières subtiles et la douceur de vivre, remplace, depuis le 1er juillet 1976, une ci-devant « Région parisienne » qui sentait trop sa démesure et appelait le désert français. Rien de changé, pourtant, qu'une étiquette : l'Ile-de-France reste ce même bloc de 1 200 km2, peuplé à 98 % d'« urbains », administrativement constitué, par décret de 1956, en une « région-programme » qui groupait Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, et découpé, huit ans plus tard, en huit départements — dont la Ville de Paris — aux dessins farfelus.

Nul autre morceau de notre pays ne reçut tant d'habillages. Et on lui en a toujours proposé de curieux. Rappelons-nous les hésitations de la Constituante, qui tailla, en septembre 1789, un grand département ayant pour chef-lieu Paris et étendu de Rambouillet à Magny-en-Vexin, de Senlis à Fontainebleau, puis décida, dès janvier 1790, de n'en rien faire et de construire cette dense et minuscule unité départementale, la Seine, chef-lieu Paris, qu'encerclait, comme pour la contenir, un département annulaire de Seine-et-Oise, dirigé par Versailles, et que nous connaissions encore il y a moins de quinze ans.

L'affaire n'était pas sans importance politique : fallait-il isoler le noyau conquérant ou lui rattacher son aire de dépendance ? Encore eût-il fallu pouvoir définir cette aire, qu'un passé récent mesurait aux nécessités du ravitaillement, mais qu'un avenir proche promettait de faire sans limites. Problème permanent et redoutable, que celui de ce calibrage ! Il ne se pose pas seulement en termes de circonscription, mais aussi de statut. Sur ce point, Mme Beaujeu-Garnier, qui a participé à toutes les études et à bien des concertations, nous renseigne en orfèvre, avec minutie : la géographie, comme chacun sait, s'élabore aujourd'hui dans des bureaux.

Histoire et toponymes

Je m'éloignerai moi-même d'une actualité sur laquelle le lecteur sera donc largement renseigné, et qui est dans le droit fil de l'histoire, pour faire à l'auteur un procès d'historien. Comment peut-on écrire que l'Ile-de-France est *« la terre entourée de tous côtés par la France »* ? Si l'on veut évoquer le passé, il convient de le rapporter avec exactitude. Or cette France, dont le nom vient d'entrer dans notre nomenclature, ne peut rien entourer du tout, puisqu'elle est, au contraire, un canton central, restreint et fort bien délimité : bornée par la Seine et les sections basses de l'Oise et de la Marne, constituée des plainettes de Saint-Denis, de Gonesse et de Claye, elle ne représente guère, avec ses quelque 900 km2, que la quinzième partie de l'Ile-de-France, alias Région parisienne. Nous sommes bien loin de l'Hexagone !

C'est ce petit territoire qui devait prendre le curieux nom d'île, point si curieux quand on sait que les paysanneries anciennes désignent volontiers par ce vocable des étendues incomplètement circonscrites par les eaux, et qu'il vaudrait mieux dénommer presqu'îles. Il y a une infinité d'« isles » de toute grandeur parmi les toponymes des campagnes françaises, et le Moyen Age nommait ainsi le Cotentin lui-même. Ainsi le terme d'Ile-de-France finit-il — la première mention semble en être au second livre des Chroniques de Froissart — par supplanter celui de cette France tout court, si bien encadrée de rivières. Au point que, quand les Capétiens auront élargi leur domaine et reculé les bornes du royaume, leurs gouverneurs, désignant le tout du nom de la partie la plus ancienne, et bien que leur ressort ait largement débordé le cadre de la fausse île, se diront gouverneurs de l'Ile-de-France. Dans une de ses premières études, Marc Bloch avait montré tout cela. Mais les géographes ont-ils encore le temps de révérer l'histoire ?

Jacqueline Beaujeu-Garnier aura du moins magnifiquement traité de l'histoire immédiate en quoi réside tout de même l'essentiel de la géographie. Sans avoir le souffle des livres d'un Louis Chevalier, démographe puissamment triplé d'un historien et d'un poète, son ouvrage est nourri de faits qu'elle a pour beaucoup personnellement vécus : un étonnant et riche procès-verbal de ces débats toujours brûlants entre une capitale d'exception et ses propres prospectives. Et un procès-verbal illustré — ces deux volumes appartiennent à une collection intitulée « Atlas et géographie » — de cartes et de graphiques bâtis sur des informations de première main.

Il y a là, bien sûr, beaucoup de classique et de censé connu, sur des points de la géographie urbaine traditionnelle, mais on y trouvera également bien de l'inédit, voire de l'inattendu, et du passionnant : l'âge des immeubles de Paris ; les départements d'origine des Parisiens à différentes époques ; les jeunes, les adultes et les personnes âgées dans la région parisienne ; les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne et de Paris ; le plan d'occupation du sol de la capitale ; les villes nouvelles ; les lieux de villégiature estivale de mille familles parisiennes ; les lieux de retraite d'un certain nombre de Parisiens ayant quitté l'agglomération entre 1966 et 1971 ; le prix moyen de vente au mètre carré des bureaux neufs et des logements neufs ; la pollution atmosphérique à Paris et en proche banlieue ; le bruit à Paris... On compte une centaine de documents de cette sorte, qui font pendant à une somptueuse collection de photographies plus nombreuses encore.

Ces richesses hétéroclites n'empêchent pas Mme Beaujeu-Garnier de dresser un bilan et de conclure « Paris, chance ou malheur de la France... », tel est le sous-titre du second tome. Je dois dire que j'ai trouvé dans le condensé final de remarquables réflexions sur l'avenir prochain de Paris et de la France. Celle-ci, d'abord, que les problèmes de la région parisienne ne doivent pas être séparés de ceux de l'ensemble du territoire national. D'où il résulte à l'évidence que l'on ne peut plus s'en tenir au mythe de Paris et du désert français mais que, *« à l'heure où la France devient une grande puissance industrielle en révolution technologique et sociale, il serait irréaliste — et sans doute imprudent — de condamner à l'immobilisme un cinquième de la population nationale et un quart de ses forces productives »*. Plus précisément, il serait dangereux de diminuer l'industrie de Paris, comme d'entraver le développement de son tertiaire ordinaire, pour lui réserver les super-fonctions. *« Il vaudrait mieux conserver certains services subalternes, gourmands d'emplois, en région parisienne, et donner pleinement à la province quelques grandes directions de haut niveau. »*

Tout savoir sur Paris

Et l'auteur va plus loin dans son propos d'équilibrer la France par d'autres moyens que ceux d'un vain saupoudrage industriel. Halte à la *« supercolonisation de l'espace national »* par un centre de décision essentiellement parisien ! Ce moment paraît venu de mettre en relief non plus seulement ces huit métropoles d'équilibre sur quoi reposaient jusqu'ici les principes de l'aménagement de la France, mais aussi une ou deux super-métropoles, grandes capitales régionales dont l'une pourrait être Lyon, *« en attendant au moins* [cela plaît assez à l'extrême-occidental qui signe cette chronique] *une autre éclosion dans l'Ouest »*.

Il est significatif que, sur ce point d'un Paris à maintenir pour les bons rapports avec la province, Jacqueline Beaujeu-Garnier se rencontre avec un géographe clermontois, Pierre Estienne, qui vient de publier, sur la moitié septentrionale de la France, un excellent livre très informé et plein d'idées (2).

L'administration, écrit ce provincial, a trop bien œuvré sur Paris depuis vingt ans, bloquant les extensions industrielles, limitant le développement du tertiaire, laissant s'accentuer, au contraire, le rôle de capitale de la recherche et de centre financier, favorisant ainsi une *« évolution* [qui] *comporte sans doute plus de risques pour le bon équilibre entre Paris et la province que la croissance désordonnée antérieure »*.

Mme Beaujeu-Garnier ne dit pas autre chose. Je lui laisserai le dernier mot, puisqu'elle est la Parisienne, en imaginant avec elle, après une province dégagée de la *« dictature décisionnelle »*, politique et financière du gouvernement central, un Paris *« libéré de ce réseau d'intrigues et de passions dans lequel il se débat »*. Ce serait certainement là un bien utile préalable à tous les renouveaux régionaux de notre pays.

---

(1) Jacqueline Beaujeu-Garnier, *Paris et la région de l'Ile-de-France* (« Atlas et géographie de la France moderne », collection dirigée par Louis Papy), 2 vol., Flammarion, 1977, 250 F.

(2) Pierre Estienne, *la France, de l'Atlantique aux Vosges* (coll. « Géographie des Etats », dirigée par Max Derruau), Masson, 1978, tome II, 59 F.

Les nouveaux régionaux

par XAVIER HUON (*)

LA majorité conserve la majorité. Pourtant, un vif mécontentement s'est manifesté dans le pays. Tous les sondages, que personne ne contestait, donnaient une nette prépondérance à la gauche. De cœur, les Français sont à gauche, de raison, ils votent à droite. Effectivement, ils ont eu peur d'un changement radical de société.

Pourtant, ils n'apprécient plus le pouvoir que les gouvernements successifs ont accaparé. Ils se sentent étrangers à la vie de la nation, étouffés par une administration qui ne les comprend pas, écœurés des manœuvres des salons parisiens. Tout se joue, se décide, sans les Français.

Il existe un projet qui redonnerait confiance à l'ensemble de la population, qui permettrait à chacun de participer à la vie de la nation, de se sentir concerné, bref, d'être acteur, et non plus sujet ; ce projet, vous l'avez reconnu : la régionalisation, la vraie.

Les Français en ont assez d'être des assistés. Beaucoup ont perdu le dynamisme de la création, de l'effort, de l'imagination, et se sont transformés en solliciteurs.

L'énergie déployée est accaparée par le souci de quémander au gouvernement, à l'administration, aux députés, et parfois même au président. C'est une recherche systématique du trafic d'influence, de complaisance.

Combien d'élus du peuple ne doivent leur élection qu'à leur capacité de jouer de leur influence pour l'implantation d'une usine, parfois contrairement à l'avis réel des entreprises. Cette politique où chacun tire à soi la couverture, où chacun devient l'adversaire de l'autre n'est pas digne de la France. Ce climat n'est pas sain. La France est un pays majeur et sa population responsable.

Quelle tristesse d'entendre, de lire, ou de regarder nos informations : la France ne s'appelle plus la France, mais Paris et province.

Paris, qui détient le pouvoir sur tout, qui régente tout, et la province, qui devient une réserve : réserve de main-d'œuvre à faire déplacer, réserve de main-d'œuvre à bon marché, réserve touristique pour une population restreinte qui veut que rien ne bouge pour le plaisir des week-ends ou des vacances.

« Dix millions de Parisiens et quarante millions de provinciaux. »

N'est-ce pas là une profonde injustice de la répartition des richesses nationales. A quand l'aide aux pays sous-développés restés en France !

On parle beaucoup de la « qualité de la vie ». Que devient-elle lorsque pour des raisons dites « économiques » le travail de haut niveau est concentré dans une région antiqualité de la vie ? Où est la qualité de la vie si on est privé du choix de sa carrière dans sa région, si on est enchaîné à son entreprise faute d'un autre débouché dans la même région ?

La qualité de la vie n'est pas uniquement l'organisation de ses loisirs. C'est aussi le droit de vivre dans sa région, où amis, connaissances, assurent un équilibre harmonieux.

On a reconstitué une nouvelle génération de nomades qui n'a qu'une idée : repartir le plus vite chez soi. Presque tous en sont frustrés. Les encombrements du week-end montrent bien l'insatisfaction des conditions de vie, c'est un phénomène parisien mais pas régional.

Une politique d'ouverture est menée, c'est bien ; une réorganisation administrative et politique ferait que chaque Français se sente en France et non plus en province.

En Suisse, cela existe ! Trois langues officielles. Trois cultures différentes dans un pays un peu plus grand que la Bretagne. Lorsque quelque chose ne va pas dans le canton, ce n'est pas la capitale qui est en cause mais le canton lui-même. Débarrassé des décisions locales et régionales, le pouvoir politique aura enfin la possibilité de mener une politique à long terme plutôt que de jouer les pompiers à chaque conflit important. D'autres que moi ont mieux analysé cette situation. Les ouvrages abondent et deviennent vite des « best-sellers ». M. Peyrefitte en est convaincu.

Cette idée du général de Gaulle ne saurait être contestée par la majorité ni par l'opposition qui désire déposer un projet de loi. Puisque les Parisiens dépensent des fortunes en publicité pour faire prendre conscience à leur population que la région Ile-de-France existe, je pense qu'ils sont devenus de nouveaux régionaux. Cette fois-ci, c'était la « province » qui était en avance...

Il existe là un projet capital qui peut recevoir un large consentement national. Une occasion unique de rassembler les Français. Une seule condition pour la réussite de ce projet : qu'on ne le ridiculise pas.

(*) Breton de Paris.

Pour que vivent les communes

par RENÉ LENOIR (*)

LA pression fiscale locale double tous les cinq ans. En 1968, compte tenu d'un point de départ assez bas, c'était supportable. En 1978, ce ne l'est plus.

En premier lieu, l'effort de justice sociale entrepris par ailleurs se trouve en partie annihilé, car les impôts locaux ne sont pas proportionnels au revenu. Un couple de personnes âgées n'ayant que 25 000 F de ressources annuelles paie environ 500 F d'I.R.P.P., mais deux ou trois fois cette somme au titre de l'impôt foncier et de la taxe d'habitation (l'ex-mobilière). Pour un niveau de ressources de 100 000 F, ces mêmes impôts locaux représenteraient environ le dixième de l'impôt d'Etat.

En second lieu, les impôts communaux directs (les « quatre vieilles » de jadis), ne représentent que 10 à 25 % des recettes courantes (à l'exception des communes qui bénéficient de grosses patentes [taxes professionnelles] industrielles) ; à un effort fiscal important ne correspond qu'un effet dérisoire sur le volume du budget, ce qui limite considérablement les libertés locales.

Du coup, les prestations offertes aux habitants en matière d'équipements, d'environnement et de services varient beaucoup d'une commune à l'autre, ce qui est acceptable jusqu'à un certain point mais est très mal supporté quand les écarts deviennent trop grands. L'ampleur de ces écarts constitue en outre un frein important à la politique d'aménagement du territoire par étalement des activités : entreprises et particuliers refusent de s'installer là où l'eau est trop chère, les égouts absents, les routes mauvaises et les équipements socio-culturels inexistants.

Les communes n'ont pas une maîtrise de leurs dépenses beaucoup plus grande que celle de leurs recettes. Un minimum de frais de personnel d'entretien et de fonctionnement est indispensable. Certaines dépenses sont juridiquement obligatoires : c'est le cas pour les écoles ; c'est aussi le cas pour les dépenses de solidarité (aide sociale) qui en viennent à représenter 10 % du total des dépenses et croissent au même rythme que les coûts d'hébergement et de soins, c'est-à-dire de 15 à 20 % par an. En fait, la maîtrise des dépenses n'apparaît qu'à partir d'un certain degré de richesse.

⁂

Les tensions qui résultent de cet état de fait sont devenues trop grandes. Il faut y remédier. Pour importante qu'elle soit, la question du regroupement ou de l'association des communes est seconde par rapport à celle des ressources d'équipement et de fonctionnement dont elles ont besoin pour vivre. Les maires de France, consultés, l'ont rappelé avec vigueur.

En matière d'équipement, le système actuel se caractérise par une série de subventions « sectorielles » (autant de ministères subventionneurs). Il donne lieu à des critiques multiples :

— Alors qu'elles ont été créées pour aider les plus pauvres, les subventions sont indépendantes de la situation financière des collectivités ;

— La dépendance de l'emprunt par rapport à la subvention oblige la plupart des communes (toutes celles qui ne bénéficient pas d'un prêt global de la Caisse des dépôts), à négocier autant d'emprunts que de subventions ;

— La notion de « dépense subventionnable », indépendante de la dépense réelle est incompréhensible et irritante pour les élus locaux ; cette minoration hypocrite des subventions aboutit à gonfler les emprunts et donc le montant de la dette qui absorbe une part trop importante des budgets;

— La subvention sectorielle est inadaptée à certains équipements mixtes (pour jeunes et pour vieux par exemple) ;

— Le choix des travaux n'est pas toujours fonction de la priorité des besoins, mais dépend des crédits de subvention disponibles dans tel ou tel secteur.

Il faut donc changer de système et le programme de Blois propose de passer des subventions spécifiques à une subvention globale. L'économie de la réforme pourrait être la suivante :

— Les crédits destinés aux équipements communaux (éducatifs, culturels, sociaux, sportifs, de voirie, etc.) actuellement dispersés dans une dizaine de ministères, sont regroupés de façon à permettre l'octroi d'une subvention globale dont les communes bénéficiaires ont la libre disposition. Ce qui signifie qu'elles choisissent elles-mêmes les équipements qui leur semblent les plus utiles ;

— Cette subvention globale est modulée de façon à aider les communes qui font un effort, mais particulièrement les plus démunies, ce qui doit être l'objet d'une subvention. En 1968, un groupe de travail composé de représentants des ministères de l'intérieur et des finances, du Commissariat général au Plan et de la DATAR, a testé une douzaine de critères de répartition sur les trois cent soixante communes de la Loire-Atlantique et les quarante communes des Hauts-de-Seine. Deux ou trois de ces critères se sont révélés parfaitement adaptés. Schématiquement ils tiennent compte de l'importance de la population, de l'effort d'équipement mesuré sur plusieurs années, et de la richesse potentielle des communes.

A effort budgétaire identique, les ressources d'équipement des communes n'en seront pas augmentées. Mais ce mécanisme présente des avantages considérables :

— Il donne une base concrète à la liberté assez théorique des communes petites et moyennes ;

— L'allègement des circuits administratifs, techniques et financiers est maximum. Le rôle d'un ministère est de fixer des orientations, non de prendre des décisions ponctuelles intéressant trente-six mille communes ;

— Du coup, l'économie de temps est importante et la rapidité d'exécution accrue ;

— C'est le conseil municipal qui fixe l'endettement de la commune, non le taux de la subvention. La tutelle peut se limiter à la surveillance de l'endettement ;

— Une certaine programmation des travaux, génératrice d'économies, devient possible.

⁂

La plupart des équipements communaux, qu'il s'agisse de voirie, d'écoles, de crèches, de salles de sports ou de clubs de personnes âgées, sont sources de dépenses ultérieures d'entretien et de fonctionnement. Plus encore que les autres, les communes qui grandissent — souvent des communes-dortoirs — sont affrontées à une difficulté redoutable : les impôts payés par les nouveaux habitants ne permettent même pas de payer les annuités d'emprunts dues aux investissements ; a fortiori ne peuvent-ils contribuer à payer les charges ultérieures de fonctionnement. Les communes doivent donc pouvoir compter sur des ressources courantes plus abondantes. Que faire ?

En 1968, le remplacement de la taxe locale par le versement représentatif de la taxe sur les salaires (V.R.T.S.) a constitué un grand progrès. Le V.R.T.S., qui représente une part très importante des ressources ordinaires des communes, évolue en effet comme les salaires (1), et il est perçu par toutes les communes, ce qui n'était pas le cas de l'ancienne taxe locale.

Les quatre impôts locaux, en revanche, sont rigides et sources d'inégalités choquantes. Faut-il les supprimer purement et simplement et les remplacer par une ressource du type V.R.S.T. Il faut savoir qu'une majoration de deux points de la T.V.A. y suffirait. Les avantages d'une réforme de ce type ne sont pas négligeables : l'extrême simplicité du mécanisme rendrait disponibles pour d'autres tâches (la lutte contre la fraude par exemple) les milliers d'agents des impôts et du Trésor qui recensent, actualisent les bases, calculent, répartissent et perçoivent les quatre impôts directs locaux. Mais elle présente deux inconvénients :

— L'ensemble des ressources locales seraient octroyées, ce qui va à l'encontre de l'objectif d'autonomie et de responsabilité. Il faudrait alors compléter le mécanisme par la création de centimes ou de décimes additionnels à l'impôt sur le revenu, cette imposition volontaire permettant les ajustements nécessaires ;

— Les impôts fonciers constituent la seule imposition du capital de notre système fiscal. Les supprimer reviendrait à faire disparaître les bases d'une évolution ultérieure de la législation.

Aussi serait-il plus judicieux de s'en tenir à la suppression de la seule taxe d'habitation et à son remplacement par un impôt additionnel à l'impôt sur le revenu.

Demeure la possibilité d'affecter aux communes une part de la fiscalité d'Etat. Il ne s'agit pas de faire plus un total — la conjoncture ne s'y prête guère, — mais, à prélèvement fiscal égal, de faire faire plus aux communes et moins à l'Etat.

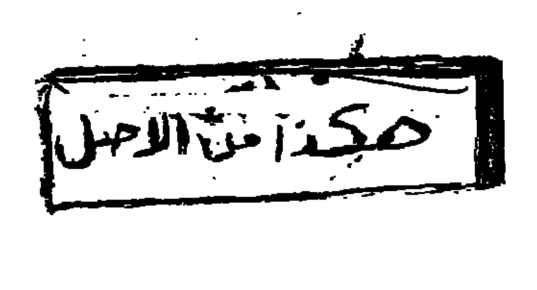
Est-ce le moment, objectera-t-on, alors que particuliers, associations et collectivités réclament chaque jour davantage à l'Etat ? N'est-ce pas le moment, au contraire, de prendre cette orientation au risque de quelques mauvaises gestions sanctionnées par des élections, et au bénéfice incommensurable d'un réapprentissage des responsabilités ? Désapprendre la mendicité aux Français, c'est leur donner les moyens d'être plus autonomes. C'est vrai des bas salaires dont le relèvement doit être préféré à la multiplication de prestations sociales ; c'est vrai des ressources des communes, ces communes « qui sont à la liberté, comme l'écrivait Tocqueville, ce que les écoles primaires sont à la science : elle la mettent à la portée du peuple, lui en donnent l'usage paisible et lui apprennent à s'en servir ».

---

(1) Du moins globalement. La répartition commune par commune obéit à des règles complexes qu'il serait trop long d'exposer ici.

★ Ancien ministre, membre du Carrefour social démocrate.





Le Monde

étranger

L'INTERVENTION AU ZAIRE ET SES RETOMBÉES

Les suites de l'intervention française au Zaïre, et notamment le projet de création d'une force interafricaine, continuent de susciter de nombreuses réactions et des commentaires.

● A LUSAKA, le président Kenneth Kaunda, chef de l'Etat zambien, a déclaré, vendredi 26 mai, que le général Mobutu devait « chercher une *solution politique* afin de résoudre le problème du Shaba » et que la Zambie était « prête à l'aider si elle est consultée ». Le président Kaunda a aussi démenti une nouvelle fois les accusations du Zaïre selon lesquelles la Zambie aurait autorisé les rebelles katangais à stationner sur son territoire avant de s'introduire au Shaba.

● A FES, le président Mobutu devait rencontrer, lundi 29 mai, le roi Hassan II. Notre correspondant au Maroc nous indique que le projet de création d'une force commune africaine d'intervention a été bien accueilli parce qu'il se situe, estime-t-on à Rabat, dans le sens des propositions marocaines.

● A BRUXELLES, où il se trouve actuellement en visite officielle, le colonel Jean-Baptiste Bagaza, chef de l'Etat du Burundi, a estimé vendredi 26 mai que « l'Afrique n'était pas encore prête à organiser une force de paix sur le continent ».

● A LONDRES, on note dans l'entourage du gouvernement que les *récents événements* ont prouvé que, pour faire face aux problèmes les plus pressants, les pays occidentaux étaient capables de coopérer étroitement.

● AUX NATIONS UNIES, le chancelier Helmut Schmidt a remercié vendredi 26 mai M. Giscard d'Estaing de l'intervention humanitaire du gouvernement français au Shaba. M. Schmidt a assuré le chef de l'Etat français de l'appui du gouvernement fédéral en la matière.

○ A JOHANNESBURG, M. Piet Botha, ministre sud-africain de la défense, a assuré vendredi 26 mai que l'Afrique du Sud n'hésiterait pas, si cela est nécessaire, à attaquer à nouveau les bases de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), en Angola. Si la France peut envoyer des troupes dans quatre pays d'Afrique pour défendre ses alliés, a-t-il ajouté en substance, l'Afrique du Sud a, dès lors, le droit d'assurer la protection de ses amis namibiens.

● A HONGKONG, on indique que l'agence Chine nouvelle met en doute, vendredi 26 mai, le droit de Cuba de se prévaloir du nom de pays non aligné en l'accusant d'essayer de diviser les non-alignés en faveur de Moscou. L'agence Chine nouvelle précise que des dizaines de milliers de soldats cubains sont intervenus à quatre reprises en Afrique lors de ces trois dernières années : au Shaba (en 1977 et 1978), en Angola et dans la corne de l'Afrique où les Cubains se sont comportés comme des « hommes de main de l'U.R.S.S. » en réprimant les mouvements de libération nationale.

Moscou accentue sa campagne contre l'intervention française

De notre correspondant

Moscou. — Tout en poursuivant sa violente polémique contre les pays occidentaux, l'Union soviétique commence à laisser percer dans des commentaires de presse sa sympathie pour les rebelles du Zaïre. Pour la première fois depuis le début de la « *deuxième guerre du Shaba* », un chroniqueur de l'agence Tass a donné, vendredi 26 mai, une appréciation de fond sur le conflit.

« Un régime impopulaire »

Affirmant que l'insurrection a « *uniquement des causes intérieures* », il écrit que « *l'absence de droit et l'arbitraire, la famine et la misère des populations locales sont autant de causes profondes de ce soulèvement contre le régime de Kinshasa, qui a pour but d'en finir avec un régime impopulaire et avec la domination des monopoles occidentaux* ». « *Le soutien populaire aux rebelles* », les « *désertions massives des soldats de Mobutu qui rallient les rebelles* », telles sont pour Moscou les raisons de « *l'insuccès des troupes gouvernementales chargées d'écraser la révolte* ».

D'autre part, l'Union soviétique continue d'exploiter l'intervention des troupes françaises et belges au Shaba pour sa propagande intérieure et surtout extérieure. Les commentateurs s'en prennent — ce qui ne saurait surprendre — à ceux qui, à Washington ou à Pékin, justifient l'intervention occidentale par la « menace soviétique ». Pour Tass, le président Carter s'est lancé dans sa conférence de presse de Chicago dans des « *digressions sans fondement* » sur l'« *ingérence soviéto-cubaine* » en Afrique. (L'agence relève cependant à l'actif du chef de l'exécutif américain qu'« *il ne se propose pas de lier la solution du problème de la limitation des armements stratégiques à d'autres questions* ».) Mais Tass « *s'étonne* » aussi que le journal yougoslave *Politika* ait reproduit un « *faux grossier* » de l'agence Chine nouvelle affirmant que « *des mercenaires soviéto-cubains ont commis des crimes et des massacres à Kolwezi et qu'ils ont mis la ville à sac* ».

Pour camoufler leur occupation, ajoute Tass, les pays de l'OTAN ont trouvé la solution de forces interafricaines. Ces « *détachements punitifs* » seront « *entièrement contrôlés* » par les impérialistes qui, selon Moscou, réaliseront ainsi leur vieux rêve : « *Des Africains étrangleront de leurs mains d'autres Africains.* »

D. V.

Le département d'État indique qu'il a des « preuves supplémentaires » du rôle joué par les Cubains

Washington (*A.F.P., U.P.I.*). — Le département d'Etat a annoncé, vendredi 26 mai, avoir reçu des « *preuves supplémentaires* » de la participation de conseillers cubains en Angola à l'entraînement des rebelles du Shaba. C'est vraisemblablement sur la base de ces nouvelles informations, collectées par la C.I.A., que le président Carter avait lancé, jeudi, une violente attaque contre l'engagement soviéto-cubain en Afrique, au cours d'une conférence de presse à Chicago (*le Monde* du 27 mai).

La commission des affaires étrangères du Sénat avait demandé vendredi, à l'unanimité, que l'administration apporte la preuve d'une éventuelle intervention cubaine dans la guerre du Shaba. Cette demande, a-t-on appris dans les milieux proches du Congrès, avait été adressée directement au secrétaire d'Etat M. Cyrus Vance qui assistait à une réunion à huis clos de la commission consacrée aux négociations soviéto-américaines sur la limitation des armements nucléaires.

A l'issue de la réunion, le sénateur démocrate George McGovern (Dakota du Sud) a révélé que le secrétaire d'Etat avait répondu aux membres de la commission qu'ils devaient s'adresser à la C.I.A. pour avoir ces preuves. Les sénateurs se sont alors mis d'accord pour convoquer M. Stansfield Turner, directeur de la C.I.A. pour avoir des explications.

M. Richard Moose, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines, a refusé jeudi de répondre aux questions d'un sous-comité de la Chambre des représentants qui voulait l'interroger sur le rôle des Etats-Unis en Angola. Plusieurs membres de ce sous-comité craignent que le président Carter n'ait l'intention d'intervenir, ouvertement ou secrètement, dans les affaires de ce pays.

D'autre part, M. John Stockwell, ancien chef de la C.I.A. en Angola et auteur d'un livre controversé sur le rôle de la centrale de renseignements américains dans ce pays, a mis en garde le sous-comité contre les dangers d'une intervention américaine quelle qu'en soit la forme. M. Stockwell a déclaré aux représentants qu'il ne croyait pas qu'une aide américaine aux mouvements de guérilla de l'UNITA ou du F.N.L.A. fût susceptible d'amener la chute du gouvernement de M. Agostinho Neto.



(*Dessin de KONK.*)

CORRESPONDANCE

Les méchants et cruels rebelles du Zaïre

Mme Françoise Lacoste, de Toulouse, nous a transmis la lettre suivante, qu'elle a adressée à France-Inter et à TF 1 :

Nous avons crié d'indignation devant la façon dont vous avez présenté les événements récents du Zaïre, dimanche et lundi. Le mot information-spectacle n'a jamais mieux convenu à cette présentation des événements. La promotion pour un journaliste est-elle encore liée au document-choc, à la grande première du sang et de l'horreur ? Dans ce cas, je comprendrais que l'appât du gain et l'ambition hiérarchique poussent les journalistes à traquer au péril de leur vie les premières images qui vont émouvoir, écœurer, apitoyer.

Vous nous avez dit combien étaient méchants et cruels les rebelles, mais nous ne savons pas qui ils sont, de quelles couches de la population ils sont issus et quelles sont leurs demandes. Vous nous avez dit et montré, avec une insistance morbide, la détresse et l'écœurement des ressortissants français ou non zaïrois, face à la violence des « rebelles », mais nous ne savons pas leurs rapports antérieurs avec le peuple zaïrois, quels postes ces Blancs occupaient et pourquoi ils étaient au Zaïre. Vous nous avez dit la mort, le sang et la désolation régnant dans *la ville minière*, mais nous n'avons pas su les morts, les souffrances et le désespoir des ouvriers zaïrois travaillant dans les mines.

Votre rôle n'est pas d'agir et de jouer uniquement sur notre émotivité et de nous faire pleurer ou vomir au rythme de vos images. Nous vous demandons de présenter de façon simultanée l'événements et autant que faire se peut la somme des situations qui ont pu provoquer l'événement. A ce moment-là, nous choisirons sur qui vomir et sur quoi pleurer.

Je suis triste et indignée de penser que des millions de gens qui n'ont pas le temps de lire les journaux ont comme unique moyen d'information votre télévision-radio-sensation, médiocre et nocive, parce qu'incomplète et abrutissante à force de spectaculaire, au détriment de l'analyse. Ou alors, messieurs, soyez logique jusqu'au bout, et que, au prochain journal, nous entendions : « Méchants Zaïrois rebelles avoir tapé sur gentils français venus aider pauvres Africains, à tirer partie de leur richesse... »

● *Le gouvernement belge* a accordé une aide d'urgence de 10 millions de francs belges (1,4 millions de francs français) à la population du Bas-Zaïre victime de la sécheresse qui a causé un grave déficit dans la récolte de manioc. Couvrant les besoins en vivres pour dix jours, elle avait été décidée avant les événements du Shaba. — (*A.F.P.*)

Les déclarations du président du Niger

(Suite de la première page.)

Le Niger, pour sa part, ne veut pas risquer d'altérer les rapports de bon voisinage qu'il entretient au nord de ses frontières avec la Libye et l'Algérie, au sud avec le Nigéria.

» Quatrième remarque : le cadre de la C.E.D.E.A.O. me semble mieux adapté à la mise au point d'un pacte de défense commune, car contrairement à celui de la C.E.A.O. il groupe un grand nombre d'Etats (quinze au lieu de cinq) et comprend indistinctement des anglophones et des francophones. Un pacte de non-agression a d'ailleurs été signé à Lagos il y a quelques semaines entre les pays membres de la C.E.D.E.A.O. Mais à l'époque cette décision est pratiquement passée inaperçue.

— Vous parliez de la Libye... Vous avez avec le gouvernement de Tripoli un contentieux territorial — comme le Tchad en a un lui-même...

— Ceci n'est pas comparable. Notre différend avec la Libye est mineur. Le règlement de l'affaire du puits de Toumo (1) est d'ailleurs en bonne voie. C'est ce qui explique que je sois allé en visite officielle en Libye en septembre 1977, puis que le colonel Khadafi soit, à son tour, venu en voyage officiel au Niger en janvier 1978...

— Approuvez-vous l'intervention française au Tchad ?

— Nul ne peut prétendre empêcher un Etat souverain d'en appeler à un autre pour l'aider — que cet Etat appartienne à un bloc ou à l'autre... Si des accords de défense ont été conclus entre deux pays indépendants, chacun des deux partenaires doit, quelles que soient les circonstances, honorer les engagements qu'il a pris. Mais nous, Nigériens, qui avons offert notre médiation entre le Tchad et la Libye, et aussi entre le Tchad et le Frolinat, nous n'apprécions guère que le gouvernement de N'Djamena et la direction du Frolinat fassent, l'un et l'autre, appel à des tiers dont l'intervention fausse le déroulement des négociations en cours...

— D'importantes minorités toubous vivant en territoire nigérien, peut-on parler de l'existence dans votre pays d'un problème toubou ?

— Absolument pas... Les Toubous du Niger sont traités comme des citoyens à part entière. Ils sont étroitement associés à la conduite des affaires publiques, comme toutes les autres ethnies du Niger. Les régions où ils vivent sont parfaitement intégrées à la vie de la nation et, notamment au processus général de développement économique... N'ayant jamais été considérés comme appartenant à une ethnie marginale, les Toubous du Niger ne posent pas de problèmes analogues à ceux qu'ils soulèvent au Tchad...

— Pensez-vous qu'un règlement rapide du problème du Sahara occidental soit possible ?

— Pour régler l'épineux problème de la succession espagnole au Sahara occidental, l'Organisation de l'unité africaine constitue le cadre le plus adéquat. C'est pourquoi nous croyons à la nécessité de réunir le « sommet » extraordinaire que l'Organisation panafricaine a prévu à cet effet. Dans ces conditions, nous déplorons vivement les reports successifs de cette rencontre, et nous estimons que le prochain « sommet » de l'O.U.A. prévu à Khartoum en juillet prochain fournit une excellente occasion pour relancer ce projet d'assises extraordinaires...

— Certaines informations font état d'une recrudescence de la sècheresse et de nouvelles menaces de famine au Niger. Qu'en est-il exactement ?

— Nous aurons cette année un déficit vivrier de 50 000 tonnes de céréales auquel s'ajoutent 50 000 tonnes de stocks régulateurs... La sincérité ne paie pas dans ce domaine puisque nous avons exposé franchement le problème à nos partenaires qui nous ont accordé... une aide réduite à 25 000 tonnes de céréales, sous prétexte que la constitution de stocks régulateurs ne présentait aucun caractère d'urgence...

— Il est vrai que vous disposez d'importantes ressources tirées de l'exploitation de l'uranium...

— La mine d'Arlit aura permis d'exporter en 1978 1 800 tonnes d'uranium-métal. Une deuxième mine, qui vient d'être ouverte, devrait, elle permettre l'exportation de 600 tonnes supplémentaires d'uranium-métal. Mais que représentent réellement ces 2 400 tonnes de minerai — seule véritable ressource économique du pays — au regard des immenses besoins du Niger ?... Il ne faudrait tout de même pas nous traiter en nantis et mesurer aussi étroitement l'aide aux populations nigériennes affamées... »

Propos recueillis par PHILIPPE DECRAENE.

(1) Certaines cartes publiées en 1976 par le gouvernement de Tripoli comportent une modification des frontières méridionales avec le Tchad, l'Algérie et le Niger (« le Monde » du 15 septembre 1976). Selon ces cartes, le puits nigérien de Toumo se trouve désormais placé en territoire libyen.

Protestation de personnalités françaises

Plusieurs personnalités et intellectuels (*) nous ont fait parvenir, au sujet de l'intervention française à Kolwezi, un texte où on lit notamment :

Nous accusons le gouvernement français d'envoyer au Zaïre ses parachutistes pour y soutenir des intérêts coloniaux et de s'immiscer dans les affaires internes du pays en apportant, sous prétexte humanitaire, un soutien décisif à la dictature corrompue et impopulaire du général Mobutu. L'année dernière déjà, les avions français avaient transporté les troupes marocaines chargées d'imposer par la force le pouvoir de Mobutu dans la province du Shaba. L'intervention de ces derniers jours marque une aggravation de la politique française, un retour au colonialisme, à la vieille politique de la canonière.

Nous accusons le gouvernement français d'avoir joué cyniquement avec la vie des Européens. Il les a placés délibérément dans une situation dangereuse en participant depuis plusieurs mois à la répression interne au Zaïre par l'encadrement des forces armées zaïroises et le service du matériel spécialisé antiguérilla. Il a aggravé cette situation par le déclenchement d'une opération militaire dont l'exemple de Stanleyville en 1964 montrait qu'elle ne pouvait contribuer à un sauvetage efficace, mais faisait courir aux Européens des risques accrus. Dès le début des événements, le F.L.N.C. avait proposé une évacuation de Kolwezi par les Européens sous l'égide de la Croix-Rouge. En préférant une intervention armée française lancée dans des conditions aventureuses à l'organisation d'une action humanitaire internationale, le gouvernement français porte une lourde responsabilité dans les massacres dont les Européens ont été victimes. Son attitude confirme l'aveu du porte-parole de la présidence : l'objectif de ce raid colonial n'était pas d'abord de permettre l'évacuation des Européens, mais de restaurer à tout prix le pouvoir chancelant de Mobutu...

(*) Ont notamment signé ce texte : Simone de Beauvoir, Hugues Bertrand, Charles Bettelheim, Paris de Bollardière, Claude Bourdet, Anne-Marie Goguel, Daniel Guérin, Pierre Halbwachs, Guy Hennebelle, Marcel Henrie, André Jacques, Alain Joxe, George Labica, Albert-Paul Lentin, Jean-Marie Levy-Leblond, Jean-Pierre Vigier, Guy Worms.

★ Les signatures sont à envoyer à M. J.-P. Vigier, 11, rue Pierre-et-Marie-Curie, Paris (5e), ou au CEDETIM, 14, rue Nanteuil, Paris 75015.

« C'est après le départ des Cubains qu'a commencé la chasse aux Européens »

affirme un rescapé de Kolwezi

De notre correspondant

Saint-Etienne. — A Saint-Just-Malmont, en Haute-Loire, le seul bar de la commune où ne soient servies que des boissons non alcoolisées, a aussi une surprenante enseigne : Le Safari. Le bourlingueur qui lui a donné ce nom, M. Pierre Vérot, vient de rentrer du Zaïre, où il a passé deux ans et demi comme chef mécanicien à l'Union minière de Belgique.

Cet homme de quarante-cinq ans est catégorique : « *Les Katangais étaient encadrés par des Cubains. Je leur ai parlé. Ils s'exprimaient dans un français châtié, avec un accent espagnol très prononcé. Ils étaient reconnaissables à leur barbe à la Fidel Castro, leurs cheveux décrêpés.* » Pour M. Vérot, aucun doute : c'étaient des militaires professionnels et intelligents. « *Ils se sont rendu maîtres de l'aérodrome et du centre ville en un quart d'heure, sans rencontrer de résistance de la part des soldats de l'armée zaïroise, qui fuyaient. Au cours de l'attaque l'ont été ceux d'entre eux qui ont été tués dans le dos.* » Depuis un an les soldats zaïrois commettaient des exactions : « *Ils rançonnaient les ouvriers de la mine, les obligeant à donner la moitié de leur paie qu'ils venaient de toucher, avant de les laisser rentrer dans les quartiers indigènes préalablement bouclés. C'est pourquoi les autochtones n'ont pas réservé un mauvais accueil aux Katangais.* »

Les Cubains sont restés les trois premiers jours. Tant qu'ils ont été là les Européens ont été en sécurité. Ils se comportaient en occupants : « *Chez les amis lorrains auprès desquels je m'étais réfugié, par deux fois, le dimanche et le lundi, un groupe d'une douzaine d'hommes est venu, dirigé par un Cubain d'une trentaine d'années n'ayant pas de galons apparents mais qu'ils appelaient « commandant ». Il était armé d'un pistolet-mitrailleur russe. Ils ont réclamé de la nourriture et proposé en échange un reçu. Ils se sont comportés correctement, bien qu'ils aient emporté quelques souvenirs (deux ou trois cendriers en malachite, des souliers — ils étaient très mal chaussés, — et leur chef a empoché les bijoux que mon hôtesse avait rangés dans une valise. Ils s'appelaient entre eux « camarade » et exigeaient qu'on emploie ce terme pour s'adresser à eux au lieu du terme « citoyen » usité au Zaïre.*

» *C'est le mardi, une fois les Cubains partis, que la chasse aux Européens et plus particulièrement aux Français a commencé. La nouvelle génération des ex-gendarmes katangais — ils étaient très jeunes, avec une moyenne d'âge de dix-huit ans — s'est alors abouchée avec les voyous du pays. Ils étaient constamment ivres les uns et les autres. Ils se livrèrent alors à un pillage systématique et aux massacres que l'on sait.* » — P. C.

Cameroun

L'aggravation de la situation au Tchad inquiète les dirigeants de Yaoundé

De notre envoyé spécial

Yaoundé. — L'évolution de la situation au Tchad est suivie avec une attention inquiète dans la capitale camerounaise. Le sentiment qui prévaut ici est que le général Malloum est dépassé par les événements. On approuve, certes, l'intervention militaire française, sans laquelle — l'avis est à peu près unanime, — le Frolinat serait déjà le maître à N'Djamena ; mais on se pose des questions sur son efficacité à terme.

On sait, à Yaoundé, que l'avance des rebelles, pour l'instant contenue, a deux causes profondes contre lesquelles les Jaguar ne pourront, à la longue, pas grand-chose : le soutien déterminé de la Libye et, surtout, le fait que le Frolinat est l'expression authentique des populations islamisées, maîtresses du pays avant l'époque coloniale.

D'autre part, on constate avec plus d'inquiétude encore, au sud, dans les régions de Moundou et de Bongor, l'entrée en dissidence des ethnies Sara, hostiles aux Saras-« Mbaye », qui monopolisent le pouvoir à N'Djamena, et, surtout, des ethnies non-Sara, qui constituent également de fortes minorités dans le pays Foulbé du nord du Cameroun. On craint une infiltration d'agents du Frolinat au sein de ces diverses populations et une extension de l'effervescence du côté camerounais.

PIERRE BIARNÈS.

ASIE

L'exode des Chinois du Vietnam provoque une vive tension entre Pékin et Hanoï

La tension a encore monté, vendredi 26 mai, entre la Chine et le Vietnam. Pékin affirme que soixante-dix mille Chinois ont *été obligés, ces dernières semaines, de quitter* le Vietnam en raison des « persécutions » dont ils sont l'objet, et a décidé d'envoyer des bateaux pour rapatrier ses ressortissants. « Nous accueillerons chaleureusement et réinstallerons de façon appropriée ceux qui retournent en Chine parce qu'ils ne peuvent plus vivre au Vietnam », précise Chine nouvelle. Les milieux est-européens de Pékin indiquent que la Chine a retiré ses techniciens participant à la réalisation de certains projets au Vietnam.

La tension sino-vietnamienne a atteint un point tel, estiment certains observateurs à Hanoï, cités par l'A.F.P., qu'elle pourrait entraîner un rappel des ambassadeurs dans les deux capitales.

Pendant la révolution culturelle, Pékin avait fait quelques difficultés pour laisser transiter sur son territoire le matériel militaire et les fournitures soviétiques destinées à Hanoï. Depuis la fin de la guerre du Vietnam, les Chinois, note-t-on à Hanoï, ne mettent plus le même empressement qu'auparavant à achever leurs projets de coopération.

Pékin envoie des bateaux pour rapatrier ses ressortissants

De notre correspondant

Pékin. — Le gouvernement a annoncé, dans la nuit du 26 au 27 mai, qu'il avait décidé d'envoyer des bateaux pour rapatrier du Vietnam les ressortissants chinois qui y sont « *persécutés* ». Aucun détail n'a été donné sur l'organisation de cette opération et l'on ignore en particulier si des consultations ont eu lieu à son sujet avec les autorités vietnamiennes. Le bruit court à Pékin que le vice-ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Pham Hien, se trouve depuis plusieurs jours dans la capitale chinoise, mais cette information n'est pas confirmée. Les porte-parole de l'ambassade du Vietnam se bornent à dénier les accusations chinoises. De même, on s'abstient, de part et d'autre, de tout commentaire sur les indications selon lesquelles les techniciens chinois travaillant à une vingtaine de projets au Vietnam auraient été rappelés par leur gouvernement.

La campagne pour dénoncer le comportement des autorités vietnamiennes prend un tour de plus en plus inquiétant. Vendredi soir, la télévision a montré des images propres à frapper les esprits : enfants aux mains brûlées, réfugiés fuyant devant les soldats vietnamiens, vieillards traversant à gué les rivières frontalières. Chine nouvelle annonce que le directeur adjoint du bureau des affaires des Chinois d'outre-mer, M. Lin Hsiu-teh, s'est rendu sur la frontière dans la province du Yunnan pour y accueillir les réfugiés. « *De nombreux réfugiés*, écrit l'agence, *ont dénoncé avec colère les autorités vietnamiennes pour leur persécution impitoyable* » des ressortissants chinois.

ALAIN JACOB.

Hanoï nie qu'il y ait des « persécutions »

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Le Vietnam a publié, jeudi 25 mai, sa réponse aux accusations de Pékin relatives aux « persécutions » dont seraient victimes les Chinois installés dans ce pays (*le Monde* du 26 mai).

Pour Hanoï, la version chinoise des faits est « *totalement contraire à la vérité* ». Selon les responsables vietnamiens, les personnes qui ont cherché refuge en Chine l'ont fait en violation de la loi, poussées par une propagande trompeuse. Tous ceux qui désirent regagner leur mère patrie peuvent et doivent en faire la demande par les voies légales.

Si certains Chinois du Vietnam ont pu franchir discrètement la frontière, on ne voit pas comment plusieurs dizaines de milliers d'autres y seraient parvenus sans un accord au moins tacite des autorités locales lorsque l'on sait les restrictions imposées à la circulation des personnes.

On mesure, d'autre part, l'ampleur du problème qui se pose aujourd'hui aux Vietnamiens : la communauté chinoise est forte de plus d'un million d'individus établis pour la plupart dans la zone sud du pays depuis plusieurs générations. Que se passera-t-il si la majorité d'entre eux choisissent le rapatriement ? « *Tant qu'à subir un régime communiste*, nous disait en mars un Chinois de Cholon, *autant que ce soit dans notre propre pays.* » On ne saurait toutefois écarter *a priori* l'hypothèse d'un arrangement qui permettrait aux deux parties de sauver la face et aux Vietnamiens de se séparer de ressortissants dont la loyauté à leur égard est peu évidente et qui, dans les circonstances actuelles, pourraient constituer une « *menace intérieure* ».

Les communautés chinoises de la région suivront avec intérêt ce test de la politique tutélaire de Pékin à l'égard des Chinois d'outre-mer. Certains observateurs ne manquent pas de souligner que l'inquiétude des autorités chinoises quant au sort de commerçants sino-vietnamiens qui spéculaient à tout va au sud du Vietnam depuis avril 1975, et qui sont aujourd'hui contraints de s'adapter au modèle socialiste, est assez paradoxale. Ils remarquent également que Pékin n'était guère monté sur ses grands chevaux pour défendre la vie et les intérêts d'une communauté chinoise au Cambodge, qui comptait plus de deux cent mille personnes au moment de la prise de Phnom-Penh. En ce qui concerne les Chinois du Laos, pays qui a établi des liens spéciaux avec Hanoï, nous avons récemment appris que certaines familles de petits commerçants, qui n'avaient pas cherché à fuir en Thaïlande depuis 1975, ont commencé à monter, depuis quelque temps, vers le nord du pays, où se trouve la frontière chinoise et les cinq provinces laotiennes dans lesquelles est concentré l'essentiel de la coopération chinoise.

R.P. PARINGAUX.

Bangladesh

La situation des réfugiés musulmans de Birmanie est jugée dramatique par la Croix-Rouge

De notre correspondante

Genève. — Le problème de la survie de plus de cent cinquante mille réfugiés birmans, rassemblés dans des camps et des abris de fortune dans un pays aussi misérable et surpeuplé que le Bangladesh, paraît, selon les dernières informations parvenues à Genève, insoluble à moins qu'une aide internationale suffisante ne parvienne à temps (*le Monde* du 18 mai). M. David Bedford, délégué de la Croix-Rouge britannique, de retour de Dacca, a souligné, mercredi 24 mai au cours d'une conférence de presse à Genève, la gravité du problème posé par la présence de plusieurs dizaines de milliers de réfugiés birmans — musulmans pour la plupart — affamés, démunis de tout et épuisés par des journées de marche, sur des terres du Bangladesh inondées par la mousson. On a pu constater que des milliers d'autres Birmans, a-t-il indiqué, continuaient à affluer quotidiennement dans des conditions aussi déplorables : 60 % de ces malheureux sont des enfants de moins de deux ans.

Cent quarante mille personnes, qui affirment avoir voulu fuir la persécution raciale et religieuse dans la province birmane de l'Arakan, sont actuellement recensées dans neuf camps mis sur pied par la Croix-Rouge internationale.

Ces réfugiés souffrent, entre autres, d'une grande pénurie d'eau, de nourriture et d'installations sanitaires. Le choléra a déjà fait son apparition ; d'autres épidémies sont à craindre. On entre dans la saison des pluies et des cyclones et les réfugiés ne sont le plus souvent protégés que par des branchages ou de vagues abris en carton.

Le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés a lancé un appel international dans l'espoir d'obtenir 1 million de dollars permettant de fournir des abris et des couvertures. De son côté, la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, qui avait également lancé un appel le 16 mai dernier, a pu recueillir de la part de onze sociétés nationales des produits alimentaires et des médicaments, mais tout cela n'est pas à la mesure des besoins réels.

ISABELLE VICHNIAC.

Seize ans de régime militaire en Birmanie

III. — Une mosaïque de rébellions

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Secoué par des dissensions internes, miné par les difficultés économiques (« le Monde » des 26 et 27 mai), le régime militaire birman a aussi été confronté à des insurrections tribales et aux maquisards du P.C. prochinois.

Rangoun. — Lors de son accession à l'indépendance, l'ancienne colonie britannique s'est donné le nom d'Union birmane, pour symboliser, à l'intérieur d'un même territoire, l'unité autour de la majorité des habitants d'origine birmane d'une multiplicité de minorités ethniques, dont les principales (Karens, Kachins, Shans, Môns, Chins, Kayah, Arakanais) se sont vu octroyer des Etats séparés (1). Que reste-t-il aujourd'hui de ce vœu pieux des pères fondateurs du pays ? Chaque ethnie ou presque a pris les armes, au sein d'armées et d'organisations souvent rivales, et dont le nationalisme s'accommode aisément du banditisme, de la contrebande, du trafic de l'opium et de l'héroïne. De plus, trois organisations politiques combattent militairement le régime du général Ne Win : les communistes du drapeau rouge (2), en voie de disparition, les anciens partisans de l'ex-premier ministre U Nu, désorganisés et qui ne se manifestent plus que par quelques coups de main isolés, et surtout les communistes pro-chinois du « *drapeau blanc* », qui ont le vent drapeau blanc, le nord-est du pays où ils immobilisent la moitié des cent vingt mille soldats birmans.

Les plaines, peuplées de Birmans, sont relativement calmes. Mais le poids d'une guerre de trente ans se fait partout sentir. Le coût, en argent comme en vies, est lourd. De plus, ces insurrections représentent un argument idéal pour maintenir un régime autoritaire. Le régime militaire, qui s'enorgueillit, non sans quelque raison, d'avoir sauvé l'unité du pays, profite de la situation pour réprimer toute velléité de contestation.

Les insurrections qui, si elles mettaient toutes leurs forces en commun, pourraient défaire le gouvernement central, mais ne parviendraient jamais à administrer le pays, disposent de ressources aisément monnayables qui leur permettent de financer leurs opérations : les régions qu'elles tiennent recèlent de nombreuses richesses minières et les grandes forêts de teck. Les Karens, ainsi que les Môns, contrôlent largement la contrebande avec la Thaïlande. Les Shans cultivent l'opium qui, raffiné, donne une héroïne qui transite par la Thaïlande, avec l'aide des autorités locales, vers les grands marchés américain et européen.

C'est pour priver les rebelles de ces ressources, pour leur couper les vivres, que l'armée lance des opérations contre les points de passage de la contrebande et les raffineries d'héroïne, installées à proximité de la frontière thaïlandaise. L'an dernier, au cours d'une de ces opérations, les Birmans ont capturé un hélicoptère et trente policiers thaïlandais. Ceux-ci ont prétendu qu'ils voulaient lutter contre le trafic de la drogue. Mais personne n'a été dupe.

Les Karens, bons chrétiens, qui aiment à chanter des hymnes protestants, excellents soldats, mènent la lutte pour une cause honorable, celle de l'indépendance, bien qu'ils représentent une entité difficilement viable, qui s'étend en longueur dans les montagnes qui séparent la Birmanie de l'ancien Siam. Ils constituent une menace militaire non négligeable, au contraire des Môns, des Chins ou des Arakanais, moins nombreux et moins bien organisés.

Le nouveau roi de la drogue

L'Etat Shan, ancienne mosaïque de féodalités, abrite diverses armées rivales, ainsi que d'anciennes unités nationalistes chinoises du Kuomintang, qui s'occupent essentiellement du lucratif trafic de la drogue. On y trouve entre autres la Shan United Army, la Shan States Army (S.S.A.), la Shan States Revolutionary Army, la Shan States Independant Army, la Shan United Revolutionary Army, la Shan States Nationalities Liberation Organisation. Certaines ne sont fortes que de quelques centaines d'hommes.

La plus redoutable est la Shan United Army, commandée par un aventurier d'origine chinoise, Chan Shi-fu, alias Khun Sa. Celui-ci est devenu le « *nouveau roi de la drogue* » après l'arrestation de Lo Hsin-han. Il a travaillé pour les Birmans, puis contre eux ; il fut l'un des principaux protagonistes de la fameuse « guerre de l'opium » qui mit aux prises, en 1969, des unités du Kuomintang et l'aviation royale laotienne. Organisateur du rapt, il y a quelques années, de médecins soviétiques, il dirige actuellement plusieurs milliers de soldats puissamment armés. Ce sont des hommes qui collectent l'opium, le convoient ou assurent la « *protection* » des convois de mules des autres trafiquants, qui raffinent la drogue pour en tirer l'héroïne. Pour cet homme, le nationalisme shan n'est qu'un paravent facile et qui ne fait guère illusion.

Divisés, menacés par la pression de l'armée birmane, les séparatistes shans doivent, depuis quelques années, faire face à un péril nouveau : la poussée des milliers de guérilleros communistes prochinois du Drapeau blanc. Sachant qu'ils n'ont pas intérêt à se mesurer en rase campagne aux unités régulières birmanes, qui leur ont infligé à plusieurs reprises de lourdes pertes, ceux-ci profitent de leur meilleure organisation et de la faiblesse des mouvements nationalistes voisins pour étendre leurs zones d'influence. Ils contrôlent déjà l'Etat Wa, ont conclu une alliance avec une des deux factions (la plus importante) de la Kachin Independance Army (K.I.A.) et de la Shan States Army. A eux trois, ces mouvements regroupent huit à dix mille hommes.

Il s'agit certes d'une alliance tactique, sans guère de fondement idéologique. Chrétiens, farouchement nationalistes, les Kachins ne sont pas tous communistes ; mais ils trouvent avantage à lutter ensemble contre un ennemi commun. Pour les Shans, qui ont du mal à contenir la poussée communiste, il s'agit avant tout d'un choix difficile entre l'annihilation et l'assimilation. Le Drapeau blanc contrôle désormais pratiquement toutes les régions situées à l'est de la rivière Salouen et pousse maintenant des pointes à l'ouest de celle-ci.

Adossé à la Chine, dont il reçoit une aide matérielle et dont il est proche idéologiquement, le P.C. du Drapeau blanc semble indestructible. Mais il ne réussit toujours pas à progresser vers l'intérieur et à sortir des régions peuplées de minorités ethniques ; il y a trois ans, il a perdu sa grande base au cœur du pays, dans la chaîne du Pégou-Yoma. Les deux principaux dirigeants du parti y ont trouvé la mort et ont dû être remplacés par un nouveau président venu de Pékin, Thakin Ba Thein Tin. L'influence urbaine de ce parti paraît négligeable et, nous a-t-on dit à Rangoun, les purges sanguinaires auxquelles il se serait livré lui auraient aliéné un large secteur de l'opinion.

Tout comme sur le plan politique la situation militaire demeure bloquée, aucun camp n'étant capable de remporter une victoire décisive. Chaque année de lutte ruine un peu plus le pays, avive encore plus les antagonismes, rend toute réconciliation plus aléatoire.

Relations difficiles avec les voisins

Forte de sa position neutraliste et non alignée, la Birmanie a tenté d'obtenir de ses voisins plus de compréhension pour l'aider à résoudre ses problèmes internes. Le général Ne Win s'est rendu à Pékin en avril et en septembre 1977. Il y a affirmé que les relations de son pays avec la Chine pourraient « *se détériorer* » si certains « *problèmes* » n'étaient pas abordés avec « *franchise* ». Il faisait ainsi allusion au soutien chinois au P.C. du Drapeau blanc. La Chine fait toujours une différence entre les relations « *d'Etat à Etat* » et de « *parti à parti* ». Depuis la révolution culturelle et les sanglants pogroms anti-chinois de Rangoun, les relations sino-birmanes n'étaient plus aussi bonnes, bien qu'elles se soient « *normalisées* » il y a quelques années.

C'est pour améliorer cette situation peu satisfaisante que M. Teng Hsiao-ping s'est rendu en personne à Rangoun en janvier 1978, lors de sa première visite à l'étranger après sa réhabilitation. On s'attendait à cette occasion à ce que la *Realpolitik* suivie par le vice-premier ministre chinois prenne le pas, comme dans bien d'autres domaines, sur l'idéologie, et que Pékin mette *une sourdine* à son aide au P.C. du Drapeau blanc ou du moins l'incite à plus de modération. La Chine est en effet satisfaite du manque de chaleur des relations de Rangoun avec le Kremlin. Les dirigeants du Drapeau blanc, à Pékin, n'avaient pas caché les préoccupations que leur causait le voyage de M. Teng (*le Monde* du 28 janvier).

Or, il semble qu'il n'en ait rien été. L'assistance militaire et matérielle, voire la fourniture de « *sanctuaires* » en territoire chinois aux maquisards du Drapeau blanc, se poursuit. D'autre part, ces derniers ont intensifié récemment leurs opérations contre l'armée gouvernementale.

Avec la Thaïlande, les choses ne sont pas simples non plus. Bangkok a toujours soutenu discrètement les mouvements dissidents opposés à Rangoun, pour peu qu'ils ne soient pas communistes ; Karens, Shans, Môns trouvent aisément asile en territoire siamois, de même que les anciens partisans de U Nu. Il s'agissait sans doute d'affaiblir un voisin qui fut longtemps un voisin puissant et qui, en 1767, prit et saccagea la capitale royale siamoise de Ayutthaya. Il s'agissait aussi de protéger des trafics (drogue et contrebande) qui continuent d'enrichir nombre de personnages officiels, civils et militaires, et d'hommes d'affaires de Bangkok.

L'influence des deux Super-Grands reste limitée. Rangoun s'efforce de tenir en lisière les Soviétiques, qui souhaiteraient jouer un rôle moins négligeable *dans le pays et qui, en Birmanie* comme dans les autres pays d'Asie du Sud-Est, ne sont guère payés de leur peine. La proximité de la Chine appelle ces pays à la prudence et aucun d'eux ne veut devenir un pion dans le conflit *sino-soviétique*.

Pour les Etats-Unis, *la situation semble inverse*. Le régime du président Ne Win souhaiterait sans doute un accroissement des échanges économiques, et surtout de l'aide américaine. Mais Washington, qui regarda avec méfiance le non-alignement birman longtemps teinté d'anti-américanisme, ne se presse guère. Les diplomates américains en poste à Rangoun affirment qu'ils se préoccupent avant tout de la lutte contre la drogue.

Les Japonais *sont* moins discrets. Ils connaissent bien les richesses potentielles d'un pays qu'ils ont occupé pendant la guerre. Le général Ne Win lui-même a été formé par les Japonais. Il existe à Tokyo un lobby birman (*le Monde* du 17 août 1977) très actif. M. Fukuda s'est rendu à Rangoun en août 1977 ; en juin, des crédits s'élevant à 26 milliards de yens avaient été accordés au gouvernement de l'Union.

Peu d'autres gouvernements s'intéressent à ce pays refermé sur lui-même, auquel on ne peut accéder que par air ou par mer, les frontières terrestres étant interdites, et dont une bonne partie échappe au contrôle du gouvernement central. L'étatisation de l'économie, de même que sa mauvaise gestion, n'attirent guère les investisseurs étrangers. Les organisations financières internationales, conscientes de l'enjeu politique que représente la Birmanie, comme de ses richesses inexploitées, souhaitent qu'elle s'intègre progressivement dans le cadre économique de l'Asie du Sud-Est non communiste, qui entretient des échanges privilégiés avec le monde occidental et avec le Japon.

Ces souhaits *sont-ils* compatibles avec les principes de non-alignement défendus par Rangoun ? Le régime aura sans doute du mal à résister aux sirènes du profit, d'autant que, plus que jamais, il a besoin de l'aide occidentale. Sans elle, il ne pourrait redresser une économie menée au bord de la banqueroute par seize années de gestion déplorable, ni contenir la pression constante des insurgés. En l'absence d'opposition tolérée, c'est le gouvernement lui-même qui commence à prendre le contre-pied de la politique qu'il a longtemps menée, toujours en prétendant rester sur la « *voie birmane vers le socialisme* ».

FIN

(1) Il y a en Birmanie deux entités administratives : les Divisions et les Etats ; ces derniers, qui disposent d'une relative autonomie, sont peuplés par les principales ethnies non birmanes. L'Etat Shan, qui regroupe une multitude d'anciennes principautés, est toujours appelé « les Etats Shans » par les mouvements séparatistes locaux.

(2) En 1948, le P.C. birman s'est scindé en deux fractions ; la plus importante, dite le Drapeau blanc, est pro-chinoise et prône la lutte armée. L'autre, le Drapeau rouge, autrefois pro-soviétique, a pratiquement disparu de la scène après l'arrestation de son chef, Thakin Soe, en 1970.

A TRAVERS LE MONDE

Colombie

● ALAIN TIPHAINE, le jeune Français enlevé le 6 avril dernier à Bogota, a été libéré le jeudi 25 mai après le paiement d'une rançon de 400.000 dollars, annonce-t-on de source sûre. Les ravisseurs ont relâché l'enfant en bonne santé près de la maison de sa famille, dans le nord de la capitale. — *(A.F.P.)*

Danemark

● L'ABAISSEMENT DE L'AGE ELECTORAL DE VINGT A DIX-HUIT ANS fera l'objet d'un référendum le 19 septembre prochain : le Parlement danois a adopté un projet de loi en ce sens par cent trente et une voix contre vingt et une. En 1969, la population avait refusé d'accorder le droit de vote à dix-huit ans, mais trois ans plus tard elle avait abaissé l'âge électoral de vingt et un à vingt ans. — *(Corresp.)*

Irlande du Nord

● DEUX MEMBRES DE L'IRA (Armée républicaine irlandaise) provisoire ont été condamnés vendredi 26 mai, à Belfast, à la prison à perpétuité pour le meurtre de sept personnes. Les « provos », âgés tous deux de vingt-deux ans, Joseph Bateson et Michael Gorman, ont été reconnus coupables des meurtres de trois soldats, de deux policiers, d'un civil et d'un bébé de quinze mois tué dans l'explosion d'une voiture piégée. Le juge a recommandé qu'ils purgent au moins une peine de trente ans. — *(A.F.P.)*

Namibie

● M. ANDREAS SHIPANGA, ancien secrétaire à l'information de l'Organisation populaire du Sud-Ouest africain (SWAPO) et dix-huit autres dissidents de l'organisation nationaliste namibienne ont été libérés et expulsés jeudi 25 mai de Tanzanie après y avoir été détenus pendant deux ans sans avoir été inculpés ou jugés. M. Shipanga et ses partisans avaient été arrêtés en Zambie en 1976 après avoir été accusés par M. Sam Nujoma, président de la SWAPO, de vouloir renverser la direction de l'organisation avec la complicité de l'Afrique du Sud. — *(Reuter.)*

Nigéria

● L'UNIVERSITE D'IBADAN a été fermée et tous les étudiants ont reçu l'ordre de quitter le campus, a annoncé Radio-Lagos, captée à Londres ce samedi 27 mai. Le 23 mai déjà, Radio-Lagos avait annoncé que, devant les menaces de violences formulées par les étudiants, les autorités avaient ordonné la fermeture de plusieurs écoles à Sokoto, dans le nord du pays. — *(Reuter.)*

Turquie

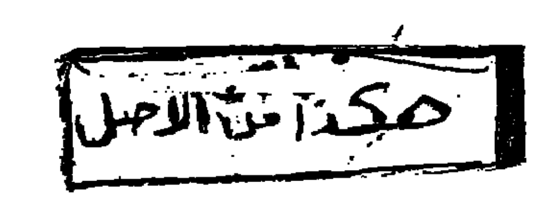
● QUATRE PERSONNES ONT ETE TUEES EN TURQUIE vendredi 26 mai, à la suite d'attentats politiques. Deux des victimes sont des ouvriers qui ont été tués par balles, l'un à Istanbul, l'autre à Izmir. Les agresseurs ont réussi à prendre la fuite. Dans l'est du pays, un policier en retraite a été assassiné par des inconnus, trois autres ont été blessés. Enfin, à Suhut, au sud-ouest d'Ankara, un jeune adhérent du Parti républicain du peuple est tombé dans un guet-apens. Ses assassins appartiendraient à un mouvement d'extrême droite. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● M. ARTUR VADER, président du présidium du soviet suprême d'Estonie, depuis 1971, est décédé subitement à l'âge de cinquante-sept ans. — *(Reuter).*

Yougoslavie

● M. TODO KURTOVITCH Bosnie-Herzégonive) a été élu vendredi 26 mai président de l'Alliance socialiste du peuple travailleur de Yougoslavie. Il était jusqu'ici secrétaire du comité exécutif de la ligue des communistes de Yougoslavie, chargé des questions idéologiques. Il succède à M. Mario Cetinitch, qui assurait l'intérim de la présidence de l'Alliance socialiste depuis le décès, l'an dernier, de M. Dusan Petrovitch. — *(A.F.P.)*





PROCHE-ORIENT

Israël

La Cour suprême ordonne la suspension des travaux de la nouvelle colonie de Neve-Tsouf

De notre correspondant

Jérusalem. — Siégeant en formation de Haute Cour de justice, la Cour suprême de l'Etat d'Israël a décidé, dans la soirée du 25 mai, de suspendre le défrichement de 9 hectares de terre réquisitionnés à proximité du village de Nebj-Salah, dans les environs de Ramallah (Cisjordanie), interrompant ainsi les travaux de la nouvelle colonie israélienne de Neve-Tsouf. Cette décision a été prise en réponse au recours formé le 19 mai par six notables et propriétaires palestiniens, au moment où le ministère israélien de la défense publiait un vaste projet de création de six centres urbains en Cisjordanie (« le Monde » daté 21-22 mai).

Pour le moment, douze familles de militants du Gouch Emounim (Bloc de la foi) se sont installées à cet endroit. La Cour a ordonné que la construction de la route d'accès soit interrompue et que les 2 kilomètres de fil de fer barbelé posés par l'armée soient retirés. La Cour a, d'autre part, accordé un délai de quarante jours au ministère de la défense et au gouverneur militaire pour justifier la réquisition de ces terres. Dans une première réponse, l'avocat du ministère de la défense a déclaré aux trois juges de la Cour que toutes les terres requises étaient considérées comme des terres domaniales, selon la loi jordanienne toujours en vigueur, car elles n'étaient plus cultivées depuis plus de dix ans et qu'elles pouvaient être ainsi mises à la disposition des autorités d'occupation, selon les conventions internationales en la matière, notamment quand il s'agissait comme ici de « *raisons de sécurité* ».

Menaces contre la liberté d'expression des enseignants

La décision de la Cour suprême, même si elle est provisoire, pourrait faire jurisprudence et suscite pour cela un vif intérêt tant en Cisjordanie qu'en Israël. C'est la première fois qu'une telle mesure positive pour les plaignants est prise par la Haute Cour. La presse fait observer que cela pourrait mettre en cause, au moins temporairement, de nombreux travaux d'implantation actuellement en cours en Cisjordanie.

Le gouvernement israélien semble d'autre part ne pouvoir éviter « *ni les pas en arrière* » ni les contradictions, pas même les divergences entre les différents ministères. Après avoir fait savoir qu'il n'avait pas l'intention de modifier le régime foncier en Cisjordanie (*le Monde* du 25 mai) le cabinet de M. Begin vient d'annoncer qu'il suspendait l'étude d'un projet de loi tendant à restreindre la liberté d'expression des enseignants.

Il s'agit d'étendre à toutes les catégories d'enseignants une loi sur l'obligation de réserve s'appliquant déjà aux hauts fonctionnaires. Le texte en préparation prévoit, selon le porte-parole du ministère de l'éducation nationale, « *d'interdire à tous les professeurs d'exprimer leurs opinions politiques tant dans les salles de classe qu'à l'extérieur* ». Un tel projet aurait notamment pour effet d'empêcher les maîtres de prendre la parole dans les réunions politiques et de signer des documents tels que « *la lettre des professeurs* » qui, reprenant le thème du mouvement pour « *la paix maintenant* » a été récemment adressée à M. Begin pour dénoncer sa politique étrangère.

Ces mesures avaient été ébauchées en janvier 1977, sous le dernier gouvernement travailliste, alors que des professeurs arabes étaient accusés de mener dans certains établissements une campagne en faveur de la cause palestinienne et de se livrer à la « *propagande anti-israélienne* ». En juillet 1977, l'étude avait été reprise et élargie par le ministère de l'éducation nationale du nouveau gouvernement de M. Begin.

La publication récente des principales modalités du projet a provoqué une vague de protestations dans les syndicats d'enseignants, au parti travailliste et dans l'opinion, notamment chez les fonctionnaires. D'autre part, au sein même du gouvernement, le vice-premier ministre, M. Yadin, a fait savoir qu'il s'opposerait à l'adoption de ce texte. De son côté, M. Abba Eban, ancien ministre des affaires étrangères travailliste, a déclaré qu'il combattrait cette extension de l'obligation de réserve pour que son pays ne soit pas « *la première démocratie à entraver ainsi ses éducateurs* ».

Le projet gouvernemental n'est cependant pas abandonné. Le 23 mai, devant la Knesset, le ministre des finances, M. Simha Ehrlich, représentant le gouvernement, a seulement déclaré que les travaux d'élaboration du nouveau texte étaient suspendus jusqu'au retour du ministre de l'éducation nationale, M. Zevouloun Hammer, actuellement en voyage à l'étranger. M. Ehrlich a précisé que personnellement il n'approuvait pas ce projet et qu'il tenterait de convaincre son collègue de reconsidérer sa position.

Cette affaire n'est pas le seul exemple d'un raidissement du gouvernement à l'égard des manifestations d'opinion contre sa politique. Deux semaines plus tôt, la presse israélienne avait abondamment commenté le fait qu'une employée du ministère des affaires étrangères avait été priée de retirer de sa voiture une affichette reproduisant le slogan « *la paix maintenant* ».

FRANCIS CORNU.

Iran

Des prisonniers politiques dénoncent la torture

Trente-deux prisonniers politiques iraniens internés à Tabriz et condamnés à des peines allant de quatre ans de prison à la réclusion perpétuelle ont adressé au président de la Commission internationale des droits de l'homme de l'ONU une lettre qui a été rendue publique au cours d'une conférence de presse tenue jeudi 25 mai à Paris au siège de la Ligue des droits de l'homme. Ces prisonniers affirment avoir été arrêtés par les agents de la SAVAK (police politique), torturés et traduits devant des tribunaux militaires.

Ils demandent la révision de leur procès devant les tribunaux civils et en présence de jurés. Ils réclament aussi l'amélioration des conditions de leur détention et déclarent qu'ils ont entamé le 24 mai une « grève des visites ».

L'un de ces prisonniers, M. Behrouz Hagni-Manie, condamné à la réclusion perpétuelle a, d'autre part, rédigé en prison et fait passer à l'extérieur un récit des tortures physiques et morales qu'il a subies depuis son arrestation il y a sept ans. Il raconte en particulier les sévices qui lui ont été infligés dans la prison de Sanandaj, où un autre accusé, atteint de maladies contagieuses mortelles, fut placé, pour y mourir, dans sa cellule. M. Behrouz Hagni-Manie fut envoyé ensuite à la prison de Bandarabbas où, affirment-il, « *des centaines de personnes ont trouvé la mort sous l'effet de la chaleur, de l'humidité et des tortures infligées par les gardiens* ».

Le détenu rapporte qu'il a tenté de s'enfuir en octobre 1975 avec plusieurs camarades, mais qu'il fut repris et de nouveau torturé. Il affirme qu'un compagnon de cellule, un étudiant à la faculté d'agriculture de Karadj, M. Behrouz Sanli, est mort sous la torture.

Oman

LE SULTANAT ET LA CHINE DÉCIDENT D'ÉTABLIR DES RELATIONS DIPLOMATIQUES

La Chine et le sultanat d'Oman ont décidé d'établir des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs, annonce un communiqué conjoint signé vendredi 26 mai à Londres. Le communiqué précise qu'Oman reconnaît le gouvernement de Pékin comme « *seul gouvernement légal représentant le peuple chinois dans son ensemble* », ce qui implique que les relations cordiales que le sultanat maintenait avec Taïwan seront rompues. De son côté, la Chine affirme « *soutenir fermement le gouvernement du sultanat d'Oman dans sa juste cause de sauvegarde de l'indépendance nationale* ».

Selon l'agence United Press, la décision d'Oman a été prise malgré une vive opposition de l'Arabie Saoudite.

[La décision de Pékin constitue un tournant dans sa politique à l'égard du sultanat d'Oman. La Chine a en effet été le premier pays à soutenir les maquisards qui opéraient dans la province omanaise du Dhofar avec l'appui du Sud-Yémen. Pékin passe en outre sous silence la présence de forces armées iraniennes dans le sultanat et la dépendance de l'armée du sultan Qabous à l'égard des experts militaires britanniques qui encadrent entièrement les SAF (Sultan Armed Forces).]

AMÉRIQUES

République Dominicaine

La victoire de M. Antonio Guzman à l'élection présidentielle est officiellement annoncée

Saint-Domingue (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*). — M. Antonio Guzman, leader du parti révolutionnaire dominicain (P.R.D.), a été proclamé vainqueur de l'élection présidentielle du 16 mai par la commission de coordination électorale. Alors que les résultats de quatre-vingt-une circonscriptions sur quatre-vingt-trois sont connus, M. Guzman l'emporte par un peu plus de cent soixante mille voix sur le président sortant, M. Joaquin Balaguer, a annoncé vendredi 26 mai la commission. Un million et demi de personnes ont pris part au vote (sur 2,2 millions d'inscrits). M. Guzman a obtenu jusqu'à présent 842 867 suffrages et M. Balaguer 682 830.

M. Guzman a déclaré vendredi qu'il avait l'intention de tout mettre en œuvre pour « *restaurer la confiance dans les institutions gouvernementales et consolider définitivement la démocratie représentative dans le pays* ». Le président élu, dans sa première allocution après l'annonce officielle de sa victoire, a affirmé que « *les forces armées ne regretteraient jamais d'avoir respecté le verdict électoral, le pouvoir civil et les dispositions constitutionnelles* ». M. Guzman a indiqué que son gouvernement se situerait politiquement au centre et que « *les bonnes relations avec les Etats-Unis seraient maintenues* ».

Le président sortant, M. Balaguer, a adressé dans la nuit de vendredi à samedi ses félicitations à son successeur, lui souhaitant « *l'aide de Dieu dans ses efforts pour la grandeur nationale et une meilleure unification de la famille dominicaine* ».

La proclamation des résultats et l'acceptation de sa défaite par M. Balaguer mettent fin aux incertitudes provoquées par l'intervention de l'armée au lendemain des élections. Elle avait occupé, le 17 mai, les locaux de la commission électorale centrale pendant plusieurs heures. Des rumeurs de putsch avaient circulé, certains militaires de haut rang n'acceptant pas la victoire de M. Guzman. La pression des Etats-Unis et de l'Organisation des Etats américains, — cette dernière avait envoyé des observateurs — a incité M. Balaguer à renoncer à toute manœuvre visant à manipuler les résultats des élections.

[L'élection de M. Antonio Guzman, un propriétaire terrien aisé, âgé de soixante-sept ans, et leader du P.R.D., jusqu'ici principal parti d'opposition, met un terme aux douze années de « règne » de M. Joaquin Balaguer, élu pour la première fois en 1966 et dont le mandat avait été renouvelé en 1970 et 1974. Exerçant déjà les plus hautes fonctions officielles, mais sans pouvoir réel, à l'époque du dictateur Trujillo, M. Balaguer avait été élu à la suite de l'intervention massive des « marines » américains en 1965.

Le nouveau président, qui a donné l'assurance à l'armée que les militaires qui ont tenté de s'opposer par la force à la proclamation des résultats ne seraient pas victimes de représailles, a affirmé que son gouvernement procéderait à un amendement de la Constitution qui empêchera les futurs présidents de remplir plus d'un mandat. Cette heureuse initiative mettrait fin au « caudillisme », qui continue à empoisonner le pays quinze ans après la mort de Trujillo.

L'action énergique de la Maison Blanche en faveur de la légalité électorale est également encourageante. La page sombre, marquée par le débarquement des « marines », semble tournée, même si l'on note qu'il s'agit encore d'une intervention, heureuse cette fois, des Etats-Unis dans la vie politique de l'île.]

MISE AU POINT

M. Jacinto Gimbernard, ambassadeur de la République dominicaine à Paris, nous fait savoir qu'il a déploré l'intervention des militaires dans le processus électoral de son pays à l'occasion d'une occupation pacifique de l'ambassade par des ressortissants dominicains (*le Monde* du 19 mai). En revanche, il lui paraît inadmissible d'affirmer que « *M. Joaquin Balaguer, actuel chef de l'Etat, soit complice de cette intervention dans le but de ne pas respecter la décision des urnes. Le président Balaguer*, dit-il, *a réitéré son respect absolu pour la volonté populaire et sa disposition à céder le pouvoir au vainqueur des élections* ».

DIPLOMATIE

LA SESSION DE L'ONU SUR LE DÉSARMEMENT

M. Gromyko propose une réduction des budgets militaires des pays « possédant un important potentiel économique »

Outre sa prise de position contre le plan français de désarmement (lire l'article de Jacques Amalric), M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, a fait, vendredi 26 mai, un certain nombre de propositions lors du débat des Nations unies.

Il a notamment déclaré : « *Si les autres Etats sont prêts à désarmer, nous ne ferons pas attendre. Nous ne cherchons pas la supériorité militaire; et il n'y a aucune tâche que nous ayons l'intention de réaliser par la voie militaire.* » Il a cité comme objectif impératif « *une cessation totale de tout accroissement quantitatif et qualitatif des armements et des armées des Etats possédant un important potentiel militaire* », avec, en priorité « *l'ouverture de négociations sur la cessation de la fabrication de tous les types d'armes nucléaires et la réduction progressive de leurs stocks jusqu'à leur destruction complète* ».

L'U.R.S.S. propose la réalisation, au cours d'une période limitée, des mesures suivantes : cessation de la fabrication de toute arme nucléaire, cessation de la fabrication et interdiction de toute autre arme de destruction massive, cessation de la mise au point de nouveaux types d'armements classiques de grande puissance, renonciation à l'accroissement des forces armées et des armements classiques des membres permanents du Conseil de sécurité et de leurs alliés.

Le ministre (qui avait déjà proposé il y a plusieurs années des réductions en pourcentage des budgets militaires), a lancé « *une nouvelle initiative pour débloquer la situation : l'U.R.S.S. propose maintenant que les Etats possédant un important potentiel économique et militaire, dont les cinq membres permanents du Conseil, s'entendent sur le volume concret de la réduction de leurs budgets militaires respectifs, exprimée en chiffres absolus, par exemple pour une période de trois ans* ». Il a proposé que, parallèlement, soit mis au point un accord sur les montants qui seraient affectés, en fonction de ces réductions, à l'augmentation de l'aide au développement. Il s'est prononcé pour l'interdiction de la production et du déploiement de la bombe à neutrons, la prévention de la prolifération des armes nucléaires et l'interdiction de placer de telles armes sur le territoire des Etats où il n'y en a pas.

L'Union soviétique, a dit M. Gromyko, n'emploiera jamais les armes nucléaires contre les Etats qui renoncent à les acquérir ou qui n'en ont pas sur leur territoire. Elle proclame que seules des circonstances exceptionnelles — une agression contre elle ou ses alliés de la part d'une autre puissance nucléaire — « *pourraient l'obliger à recourir à cet ultime moyen d'autodéfense* ».

M. Gromyko s'est montré optimiste sur l'aboutissement des négociations SALT et des négociations sur l'interdiction complète des essais nucléaires.

M. TRUDEAU : le Canada renonce aux armes nucléaires.

M. Trudeau, premier ministre canadien, a proposé de son côté une série de mesures visant à « asphyxier » la course aux armements nucléaires. Il a préconisé l'interdiction totale des essais, la cessation des vols expérimentaux de missiles stratégiques nouveaux, l'interdiction de la production de matières fissiles à des fins militaires et la limitation puis la restriction des budgets consacrés aux nouvelles armes nucléaires stratégiques. Révélant que le Canada dispose « *d'appareils porteurs d'engins nucléaires* » (1), il a ajouté qu'il était « *en train de remplacer ces appareils par des avions équipés d'armes conventionnelles* ». « *Nous avons été le premier pays au monde à renoncer à la fabrication d'armes nucléaires alors que nous en avions la capacité*, a-t-il dit, *et nous sommes maintenant le premier pays doté d'armes nucléaires à se départir lui-même de ce type d'armement.* » Enfin, M. Trudeau considère comme « *très important* » que la France participe à nouveau aux travaux sur le désarmement.

Le chancelier d'Allemagne fédérale, M. Schmidt, a déclaré que les facteurs économiques et sociaux doivent être pris en considération pour le désarmement. Soulignant l'importance de la détente en Europe, il a ajouté : « *J'estime nécessaire une offensive pour établir la confiance (...). Dans cet ordre d'idées, je me félicite des propositions du président Valéry Giscard d'Estaing.* » Il a ajouté que la non-prolifération ne devait pas faire obstacle à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et souligné les dangers du commerce des armes. — *(A.F.P.)*

(1) Il s'agit, bien entendu, d'armes nucléaires américaines placées sous commandement allié intégré.

Une action concertée est nécessaire

(Suite de la première page.)

Le second sujet, par ordre d'importance, abordé par les deux présidents a été le désarmement. M. Carter, en particulier, a interrogé M. Giscard d'Estaing sur son plan, alors que le président français s'enquérait auprès de son hôte des négociations soviéto-américaines sur la limitation des armements stratégiques (SALT). Ces négociations — mais la précision n'a pas été apportée par la partie française — progressent d'une manière satisfaisante encore que, selon M. Carter, « *il n'est pas facile de négocier avec les Soviétiques quand, dans le même temps, ils agissent sans retenue en Afrique* ».

M. Carter aurait alors expliqué à son invité les problèmes que lui pose le Congrès, toujours traumatisé par l'expérience vietnamienne et prêt, selon lui, à refuser la ratification d'un accord SALT. M. Carter aurait également confirmé à M. Giscard d'Estaing les progrès intervenus dans les négociations soviéto-américano-britanniques sur la conclusion d'un accord interdisant les explosions nucléaires souterraines.

Les Américains, cependant essayent de ne pas se montrer trop systématiquement négatifs par rapport au plan français de désarmement. C'est ainsi que, vendredi, le représentant adjoint de la délégation américaine aux Nations unies a commenté en termes relativement positifs les propositions françaises en matière de désarmement. « *Les Français sont revenus avec quelque chose de concret* », a-t-il dit. Après quoi, M. Léonard a qualifié d'« *intéressante* » la proposition de M. Giscard d'Estaing de créer une agence de contrôle par satellites. Il a cependant ajouté que la proposition française est beaucoup plus « *globale* » que celle des Etats-Unis. Il s'agit d'un euphémisme dans la mesure où les Etats-Unis sont prêts à mettre à la disposition de la communauté internationale ou d'organisations régionales des renseignements fournis par des techniques relativement « primitives » mais qu'ils n'envisagent absolument pas de mettre au service de tous leurs satellites. La réaction américaine est donc, avant tout, une preuve de politesse. Pas du tout une manifestation d'approbation.

Le « non » de Moscou au plan français

La réaction soviétique au plan français a été beaucoup moins « diplomatique » que la réaction américaine. Après les déclarations des représentants soviétiques aux Nations unies (*le Monde* du 27 mai), M. Gromyko a mis les points sur les i dans son intervention de vendredi. Il s'est notamment opposé sans aucune ambiguïté à la modification de la nature de la conférence de Genève, modification dont la France a fait une condition de sa participation aux travaux sur le désarmement.

Repoussant les idées françaises, en particulier celle concernant l'établissement d'un lien entre la conférence de Genève et les Nations unies, M. Gromyko a déclaré : « *Il faut agir avec beaucoup de prudence en ce qui concerne le mécanisme international de ces négociations (...). Il est facile de dérégler les mécanismes en place. Mais cela serait-il profitable à la cause du désarmement ? Cela ne ferait-il pas le jeu de ceux qui, en fait, n'aspirent pas au désarmement ? Nous ne croyons pas nécessaire de renoncer à des voies de négociation déjà existantes ou de procéder à leurs restructurations radicales.* »

JACQUES AMALRIC.

LES DÉPUTÉS COMMUNISTES : les propositions françaises sont « dérisoires ».

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale a publié vendredi 26 mai un communiqué dans lequel il écrivait notamment :

« *L'intervention que le président de la République a faite à la session spéciale de l'ONU a un caractère dérisoire et ne correspond pas à la gravité de la situation présente, aux exigences de la paix ni au rôle que la France peut jouer dans le monde. La session spéciale de l'ONU aurait dû être l'occasion pour la France de faire des propositions constructives pour la limitation des armements. Il n'en a rien été. Au contraire, le refus de la France de participer aux instances de négociation existantes est particulièrement négatif. L'attitude, contraire aux nécessités de la paix, du président de la République confirme que le groupe communiste a eu raison de ne pas cautionner une telle politique par la présence d'un de ses membres dans la délégation qui s'est rendue à l'ONU. Les députés communistes sont profondément préoccupés par l'extrême gravité de la situation du surarmement du monde actuel.* »

● *M. Chevènement*, député socialiste de Belfort, a déclaré vendredi 26 mai : « *Les propositions de M. Giscard d'Estaing tendent non pas tant au désarmement qu'au contrôle des armements. (...) Sans doute les propositions du président de la République concernant la création d'une agence de contrôle par satellites vont dans le bon sens, mais faute de s'inscrire dans un grand dessein de politique étrangère, fondé sur l'exigence du développement du tiers-monde, le respect de l'indépendance des peuples, le refus des blocs et des ingérences extérieures dans la vie des petites et moyennes nations, elles risquent de tourner court.* »

La puissance des armes nucléaires de tous les sous-marins français sera doublée d'ici un an

Dans un an, à la mi-1979, tous les missiles mer-sol embarqués à bord des sous-marins stratégiques français seront du type M-20, c'est-à-dire que chaque missile emportera une tête thermonucléaire de 1 mégatonne à plus de 3 000 kilomètres de distance. C'est ce que révèle l'ingénieur général Marçais, chargé de mission « atome » et conseiller pour les affaires nucléaires auprès du ministre de la défense, dans le dernier bulletin d'information et de liaison de la délégation générale à l'armement.

Actuellement, quatre sous-marins, *le Redoutable*, *le Terrible*, *le Foudroyant* et *l'Indomptable* sont en service et ont accompli plus de quarante patrouilles opérationnelles depuis janvier 1972. Trois de ces bâtiments ont reçu, chacun, seize missiles M-1 ou M-2 qui emportent des charges de 500 kilotonnes. Le quatrième est déjà équipé de seize missiles M-20, et les trois précédents le seront d'ici à la mi-1979 à l'occasion de leur carénage.

Un cinquième sous-marin, *le Tonnant*, entrera en service au début de 1980, directement avec le missile M-20.

L'ingénieur général Marçais précise encore : « *En même temps que s'achève la construction des sous-marins et de leur armement en missiles M-20, se poursuit le développement du système d'armes M-4* (il s'agit de missiles à plusieurs têtes thermonucléaires légères), *qui sera embarqué sur les sous-marins à partir du début de 1985. Comme pour le système d'armes actuel, la mise au point des installations de lancement des missiles M-4 sera faite sur le sous-marin expérimental* Gymnote, *qui subit actuellement à l'arsenal de Cherbourg une refonte au cours de laquelle seront effectuées les transformations nécessaires pour qu'il puisse lancer des missiles de développement M-4 de diamètre et de poids sensiblement supérieurs aux missiles M-20, à partir du début de 1982.*

» *De leur côté, les cinq sous-marins seront refondus de 1982 à 1989 et recevront les nouvelles installations nécessaires au lancement des missiles M-4, ainsi que les nouvelles installations de navigation et de recalage nécessaires à leur mise en œuvre. Cette refonte, qui se situera à peu près à mi-vie des sous-marins, sera également mise à profit pour moderniser de nombreuses autres installations, en particulier le système d'armes tactique (détection sous-marine, traitement des informations tactiques, armement tactique), de façon à assurer aux sous-marins les moyens de continuer à faire face avec succès à la menace adverse, compte tenu de son évolution prévisible au cours de la période 1985-2000.* »

L'auteur de l'article estime que la France a consacré, entre 1962 et 1977, environ 88 500 millions de francs (courants) à la réalisation de la force nucléaire stratégique, dans ses composantes aérienne, terrestre et navale. On peut estimer, selon l'ingénieur général Marçais, à 40 milliards de francs la part de la composante navale.

De 1964 à 1979, l'arsenal de Cherbourg aura consacré environ 46 millions d'heures de travail aux études, au développement puis à la construction des cinq sous-marins, soit, en moyenne, près de trois millions d'heures par an.

EUROPE

Italie

M. ANDREOTTI NE NOMMERA PAS DE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR DANS L'IMMÉDIAT

(De notre correspondant)

Rome. — Depuis la démission de M. Francesco Cossiga, le 10 mai, l'Italie n'a pas de ministre de l'intérieur. Et elle n'en aura sans doute pas avant la mi-juin, malgré la situation préoccupante de l'ordre public. N'ayant toujours pas trouvé un homme acceptable par tous les partis de la majorité et surtout par tous les courants de la démocratie chrétienne, le président du conseil, M. Giulio Andreotti, continue donc d'assurer l'intérim de ce ministère-clé.

Le candidat le plus probable est M. Giuseppe Zamberletti, ex-commissaire extraordinaire du gouvernement au Frioul. C'est un « andreottien » bon teint, compétent, qui subit néanmoins les conséquences d'une affaire vieille d'un an : il avait démissionné après les malversations commises par son secrétaire, lequel s'était enrichi lors de la reconstruction de la zone du tremblement de terre.

M. Amintore Fanfani a dépensé beaucoup d'énergie pour faire nommer un « fanfanien » au ministère de l'intérieur. Pour être sûr que le poste serait occupé par un homme à poigne, mais peut-être aussi en prévision des élections présidentielles de décembre auxquelles il serait candidat. Les autres courants de la démocratie chrétienne s'y sont opposés. C'est à la suite de contacts avec les autres partis de la majorité, notamment un entretien avec M. Berlinguer, que le président du conseil a choisi la méthode classique : renvoyer la décision.

L'affaire Moro était censée avoir changé les habitudes de la classe politique. Pas beaucoup, apparemment. — R.S.

ENTRETIENS P.C.I.-P.C.F. A ROME SUR LES PROBLÈMES EUROPÉENS

Rome *(A.F.P.)*. — Des délégations des partis communistes français et italien, dirigées par MM. Gustave Ansart et Giancarlo Pajetta, se sont entretenues le 25 mai à Rome, au siège du P.C.I., de problèmes européens et, en particulier, de ceux de la Communauté européenne.

Un communiqué publié à l'issue de cette rencontre indique notamment, à propos des institutions de la C.E.E., que « *l'élection du Parlement européen au suffrage universel représente une phase importante de la lutte des forces démocratiques et laborieuses pour accroître leur participation et contribuer à une profonde démocratisation des institutions européennes* ».

Outre les problèmes touchant aux institutions de la C.E.E., le communiqué précise que « *les conversations ont permis un échange de vues approfondi et positif sur les positions respectives des deux partis, ainsi qu'un échange d'opinions sur les thèmes de la politique agricole, des relations internes de la C.E.E., sur le caractère international de la crise et sur les problèmes de politique économique internationale* ».

[Cette réunion devait examiner l'opportunité d'une conférence Berlinguer-Carrillo-Marchais à la fin de juin. Le communiqué n'y fait aucune allusion. Relevons, d'autre part, que « l'Humanité » du 27 mai ne cite pas ce texte.]

Portugal

M. Soares va présenter des projets de loi destinés à « renforcer l'autorité de l'État »

De notre correspondant

Lisbonne. — « *Des partisans de l'ancien régime relèvent la tête, manifestant une agressivité croissante. Profitant d'une liberté qu'ils n'ont jamais accordée aux démocrates, certains dirigeants, responsables d'actes criminels commis dans le passé, osent déjà attaquer la démocratie, le régime constitutionnel et la révolution du 25 avril. Ils préparent petit à petit leur retour à la vie politique.* » Ce cri d'alarme a été lancé aux députés le mardi 23 mai par M. Mario Soares, qui a annoncé l'intention du gouvernement de présenter à court terme un certain nombre de projets de loi destinés à « *renforcer l'autorité de l'Etat* ».

Selon le premier ministre, « *la République ne peut plus rester indifférente devant le développement d'organisations appuyées par des journaux ouvertement fascistes ou néo-salazaristes* ». Elle doit en outre se prémunir contre « *des groupes extrémistes pseudo-révolutionnaires de droite ou de gauche* » dont les activités constituent, selon lui, « *un véritable fléau à l'échelle mondiale* » et résultent « *des intérêts expansionnistes de puissances étrangères* ».

Les députés devront se prononcer prochainement sur un projet de loi sur la presse, le texte actuel, rédigé en 1975, étant considéré comme « *irréaliste* ». Ils devront également élaborer un « *statut du réfugié* » et un texte sur le problème du « *terrorisme* ». Un nouveau service de recherches et de renseignements viendra remplir une « lacune » existant depuis « *l'indispensable démantèlement de l'ancienne police politique de la PIDE* ». Selon le premier ministre, il n'est pas question que ce service procède à des perquisitions, des arrestations ou à des interrogatoires.

« *Les magistrats doivent s'adapter à l'esprit des nouvelles institutions démocratiques* », a souligné M. Soares qui a critiqué le manque d'« *efficacité* » manifesté, selon lui, par les tribunaux en ce qui concerne d'une part certains organes d'information, « *véritables centres d'intrigues, de calomnies et de conspirations* » et d'autre part les activités des groupes séparatistes aux Açores.

Le gouvernement se prépare d'autre part à ouvrir des « écoles de police » et à réorganiser la police des douanes.

JOSÉ REBELO.

Les déplacements de personnes entre l'Autriche et la Hongrie vont être facilités

De notre correspondante

Vienne. — L'Autriche et la Hongrie sont convenues de supprimer l'obligation de visa pour leurs nationaux. Un accord a été paraphé à Budapest. Il devrait entrer en vigueur après sa signature définitive le 1er janvier 1979. La liberté de circulation entre les deux Etats sera alors quasiment totale. Les déplacements des citoyens hongrois resteront toutefois soumis comme il est de règle dans les pays communistes pour les voyages en Occident à une autorisation de leur employeur.

La conclusion heureuse de ces négociations est l'aboutissement d'efforts déployés depuis de nombreuses années par le gouvernement de Vienne. L'Autriche avait déjà obtenu la suppression réciproque des visas avec la Pologne (1), la Bulgarie et la Roumanie, elle faisait valoir à son voisin, surtout depuis la conférence d'Helsinki, que le maintien d'une mesure conduisant à freiner les échanges de personnes entre les deux pays ne correspondait pas à la qualité, par ailleurs exemplaire, de leurs relations.

La Hongrie n'était pas par principe opposée à un tel geste. Lors de sa visite à Vienne en mai 1976, M. Lazar, premier ministre, avait même laissé entendre que les obstacles à la circulation entre les deux Etats seraient levés « *dans un délai prévisible* ». Le sujet fut de nouveau abordé en décembre de la même année, lors du séjour officiel en Autriche de M. Kadar, premier secrétaire du parti socialiste ouvrier hongrois. Mais les conversations butaient sur la demande des Hongrois de voir l'industrie autrichienne participer au développement de l'infrastructure touristique de leur pays.

Le gouvernement de Budapest fait observer que la suppression des visas aurait pour conséquence de provoquer une ruée de touristes autrichiens en Hongrie, lesquels représentent le contingent le plus nombreux parmi les visiteurs occidentaux (470 000 sur 1,3 million en 1977). Déjà l'abrogation par Budapest depuis le 1er janvier de cette année du change obligatoire à l'entrée du territoire a provoqué un afflux de nouveaux visiteurs en provenance d'Autriche (+ 50 % au poste frontière principal d'Hegyeshalom en janvier). Or les capacités hôtelières du pays (à peine 30 000 lits pour un total de 12,5 millions de voyageurs l'an dernier) ne permettent pas de faire face à un « boom » touristique.

Le séjour de M. Kirschschlaeger, le président autrichien, en mai 1977, à Budapest permit de rapprocher les points de vue. Et, en mars dernier, un accord fut annoncé, garantissant l'octroi par l'Autriche à la Hongrie d'un crédit de 4,5 milliards de shillings (environ 1,5 milliard de francs) pour la construction d'hôtels et l'aménagement de centres de loisir et l'amélioration de l'infrastructure routière. L'effort d'équipement portera avant tout sur la partie occidentale de la Hongrie, la région du lac Balaton et Budapest, où plusieurs hôtels doivent être édifiés.

ANITA RIND.

(1) La Pologne a adopté une mesure analogue avec la Suède et la Finlande.

UN APPEL DE PERSONNALITÉS OUEST-ALLEMANDES ET FRANÇAISES CONTRE LA RÉPRESSION EN R.D.A.

Un certain nombre de personnalités ouest-allemandes et françaises ont publié un appel « contre *la répression en R.D.A.* » dans lequel on lit notamment : « *La répression sévit en R.D.A., ouverte ou insidieuse, frappant ouvriers et intellectuels, étudiants et apprentis. Leur seul tort : leur engagement pour les libertés démocratiques et le respect des droits de l'homme.* »

Les auteurs du manifeste citent notamment les cas du poète et chanteur contestataire Wolf Biermann, du physicien Robert Havemann, de l'économiste Rudolf Bahro et des frères Mainz (1) parmi les victimes de cette répression.

Ces exemples, ajoutent-ils, valent « *pour tant d'autres personnes que l'anonymat rend plus vulnérables à la répression des services de sécurité de la R.D.A. : étudiants radiés de l'Université pour un disque de Biermann, ouvriers mis à pied pour avoir demandé à quitter légalement leur pays, écrivains expulsés pour s'être solidarisés avec les opprimés. Et ce dans un pays qui a signé les conventions internationales sur les droits de l'homme et les accords d'Helsinki* », que les auteurs du manifeste demandent aux autorités de Berlin-Est de respecter.

Parmi les premiers signataires de cet appel figurent MM. Jean Elleinstein, Jean-Marie Domenach, André Glucksmann, ainsi que les écrivains ouest-allemands Heinrich Böll, prix Nobel, et Günter Grass.

Une manifestation contre la répression en Allemagne de l'Est doit, d'autre part, être organisée mercredi 31 mai à 20 heures, au palais de la Mutualité à Paris, avec la participation de Wolf Biermann (places à retirer à la librairie Calligrammes, 15, rue du Dragon, 75006 Paris).

★ Allemagne d'aujourd'hui (Comité Biermann - A.C.A.A.), 8, rue Faraday, 75017 Paris.

(1) Klaus Mainz a été condamné, en 1976, à quatre ans de prison pour avoir demandé l'autorisation de rejoindre son père qui vit en R.F.A. Son frère Rolf, journaliste, puis lecteur en chef d'une importante maison d'édition, a été privé de tout emploi après lui avoir apporté son soutien.

● CENT VINGT-CINQ PRISONNIERS POLITIQUES EST-ALLEMANDS ont été libérés au cours des dernières semaines contre une rançon versée par le gouvernement ouest-allemand a révélé vendredi 26 mai à Berlin-Ouest le Comité du 13 août (qui s'occupe des violations des droits de l'homme en R.D.A.). Parmi ces prisonniers, libérés avant l'expiration de leur peine et expulsés vers la R.F.A., figurent notamment des opposants qui avaient écrit au président Carter et à d'autres personnalités occidentales pour leur demander de l'aide.

Tchécoslovaquie

M. SABATA, PORTE-PAROLE DE LA CHARTE 77 SERAIT ASSIGNÉ A RÉSIDENCE A SON DOMICILE

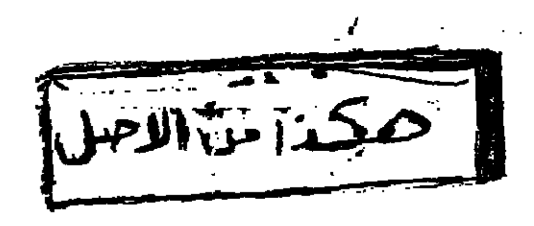
M. Jaroslav Sabata, porte-parole de la Charte 77, dont nous évoquions la disparition étrange (première édition du *Monde* du 27 mai), serait, selon l'Agence France-Presse, en fait pratiquement assigné à résidence à son domicile à Brno, en Moravie du Sud.

On apprend aussi que quatre signataires de la Charte 77 ont récemment été brutalisés par des « inconnus » alors qu'ils tentaient de rendre visite à M. Hejdanek, autre porte-parole résidant à Prague : un critique musical, M. Ivan Medek ; deux ouvriers, MM. Jaroslav Matras et Jiri Karlik, et le critique littéraire Bohumil Dolezal.

Les correspondants occidentaux à Prague ont reçu un nouveau texte de la Charte 77, signés des trois porte-parole (Mme Marta Kubisova et MM. Sabata et Hejdanek), critiquant le régime pénitentiaire.

Dans un document de douze mille mots, adressé à l'Assemblée fédérale tchécoslovaque, ils estiment que de vingt à trente mille personnes passent chaque année par les prisons en détention préventive. De plus, toute peine de prison signifie automatiquement le régime de travaux forcés. Tout signe d'insubordination entraîne le transfert du « coupable » sur un centre pénitentiaire plus sévère, et souvent de nouvelles poursuites judiciaires.

Les prisons ne se sont guère améliorées durant les cinquante dernières années, et le régime est même devenu plus brutal, affirment-ils. Les prisonniers politiques sont soumis à l'isolement. Le régime carcéral comprend également des cours obligatoires consacrés aux « *avantages du socialisme réel* » et à la « *mythologie historico-politique* ».



La controverse au sein du P.C.F.

M. SALINI : une infime minorité tente de faire plier la majorité.

M. Jean Rony ayant regretté, dans *le Monde* du 27 mai, que l'on transforme en bataille, avec *« vainqueurs et vaincus »*, un débat qui, écrivait-il, *« ne visait qu'à une meilleure prise en charge par les communistes de la politique du parti »*, M. Laurent Salini lui répond, dans *l'Humanité* du 27 mai :

« Le seul vainqueur possible est le parti communiste. Je n'appelle pas « vaincus » les communistes qui se trouveraient minoritaires, s'ils continuent à militer pour le parti. La vie peut les faire revenir sur les opinions qu'ils défendent. Elle peut aussi montrer — pourquoi pas ? — qu'ils ont eu raison. Nous n'avons personne à « vaincre », personne à exclure ou même à sanctionner. Mais c'est un devoir de repousser, politiquement, sans faiblesse ni concession, une tentative concertée d'imposer au parti une politique différente de celle qu'il approuve et pratique. »

Selon M. Salini *« Une minorité infime, refusant la fraternelle diccussion entre communistes, a essayé de faire plier la majorité. »*

M. GARAUDY RÉPOND AU BUREAU DU P.C.F.

M. Roger Garaudy, ancien membre du bureau politique du P.C.F., répond dans le quotidien *Rouge* du 27 mai à la direction du P.C.F. Celle-ci conteste la version qu'il avait donnée des débats qui se sont déroulés au sein du bureau politique du P.C.F. en mai 1968 *(le Monde* du 27 mai).

M. Garaudy écrit : *« Puisqu'on conteste la partie immergée de l'iceberg, évoquons seulement la partie visible et contrôlable.*

» Le 19 mai 1968, Georges Séguy déclarait au comité confédéral national de la C.G.T. : « Nous » devons prendre nos responsabi- » lités à la tête de la lutte. Il nous » faut montrer le chemin... étendre » la grève par en bas..., faire élire » des comités de grève sous » contrôle direct des travailleurs ». (Cité par Laurent Salini, l'un des principaux rédacteurs de l'Humanité, *dans son livre :* le Mai des prolétaires, p. 29.) *Cette position de Séguy était, à mon sens irréprochable.*

» Aussitôt après commencent les entretiens de Grenelle. Les directions syndicales y plaident le dossier habituel, alors que l'accent est mis, à la base, sur la « participation » (extension des pouvoirs des comités d'entreprise, gestion plus autonome de la Sécurité sociale, planification démocratique). Le 26 mai, à minuit, Georges Séguy déclare à la presse : « Pas » la moindre chance d'accord avant » mardi » (c'est-à-dire le 28 mai). Or, quatre heures après cette déclaration, l'accord était signé. Est-on à ce point amnésique parmi les membres d'alors et d'aujourd'hui du bureau politique pour avoir oublié qu'un membre du bureau politique qui était en même temps secrétaire général d'une grande fédération de la C.G.T. (ce qui légitimait ses entrées à Grenelle), faisait la navette entre la rue de Grenelle et le Comité central ? La directive d'en finir le plus tôt possible a ainsi été suivie... »

CORRESPONDANCE

Petite annonce

M. Christian Riochet, militant communiste de Paris, nous a adressé la lettre suivante :

Je n'ai pas signé le texte des cent, parce qu'il me paraissait faire d'une question formelle — l'élection au congrès — un événement fondamental. Je n'ai pas envie de violer les statuts de mon parti.

Je n'ai pas signé le texte des trois cents, parce qu'il se place résolument dans la ligne du XXII[e] congrès. Et je suis — je l'ai toujours été — contre le XXII[e] congrès.

Je ne signerai pas le texte des treize intellectuels, paru dans *le Monde* daté du 25 mai, parce qu'il revendique un socialisme aux couleurs de la France. Je suis contre l'eurocommunisme. Et je ne veux pas m'enfermer dans le « ghetto » intellectuel. Je serais heureux — en conséquence — si vous pouviez passer dans le journal *le Monde* la petite annonce suivante :

« Communiste sincère recherche texte à signer. Stop. Contre le XXII[e] congrès. Stop. Contre l'eurocommunisme. Stop. Pour l'U.R.S.S. Stop. Contre Elleinstein. Stop. Pas tout à fait pour Althusser. Stop. Désireux de rester membre du P.C.F. Stop. Forte récompense. Stop. (Conscience de classe épanouie.) Stop. »

● *L'Organisation communiste internationaliste (trotskiste)* nous a précisé que, ayant décliné l'invitation que lui a adressée le journal *Rouge*, elle ne participerait pas au rassemblement, organisé samedi 27 et dimanche 28 mai, à la porte de Pantin, à Paris, par la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste).

Un socialisme sans marxisme ?

(Suite de la première page.)

Considérer le marxisme comme une science est une attitude non scientifique, qui relève du mythe ou de l'idéologie. Cette attitude revêt une importance fondamentale. Elle constitue l'un des fondements du monolithisme des partis communistes, l'autre étant formé par leur structure. Il est étrange que la seconde seule ait été dénoncée et analysée par les intellectuels du P.C.F., alors que la première n'a pas été vraiment remise en cause. Les deux sont pratiquement inséparables. Le centralisme démocratique, le cloisonnement par la prédominance des liaisons verticales, l'absence de débats intérieurs sont largement la conséquence de la nature particulière qu'on prête à la doctrine. Quand une idéologie est érigée en science, c'est-à-dire en vérité, alors que sa nature n'en permet pas la vérification expérimentale qui fonde la science, elle prend nécessairement le caractère d'un corps de principes religieux dont l'organisation devient à la fois le gardien vigilant et l'interprète infaillible.

On pourrait montrer que le raisonnement marxiste suit une démarche du type dogmatique. Il établit le bien-fondé des propositions par un jeu de références et de citations empruntées aux pères de l'Eglise (Marx, Engels, Lénine), comme le faisait la scholastique médiévale. On introduit quelques progrès par l'appel à de nouveaux théologiens, progressivement élevés sur les autels (Gramsci). Les sectes dissidentes ont leurs propres auteurs sacrés (Trotski, Mao). Il est frappant que les progrès d'un système dit scientifique ne viennent point de nouvelles données de l'expérience, mais d'une nouvelle lecture de textes théoriques : comme celle qu'Althusser a proposée pour Marx, par exemple.

Maintenir ou rejeter la référence au marxisme dans un parti qui se réclame du socialisme, cela signifie aujourd'hui rester dans l'âge théologique ou accéder à l'âge positif suivant le langage d'Auguste Comte. Le parti socialiste espagnol paraît déjà bien éloigné du premier et plus proche du second. Qu'il mette les mots en accord avec les faits, rien de plus naturel. Encore conviendrait-il de ne pas exagérer dans l'autre sens. Le marxisme n'est pas une science, c'est-à-dire un ensemble de propositions vraies. Mais il n'est pas non plus une anti-science, c'est-à-dire un ensemble de propositions fausses. Les partis socialistes ne devraient pas le rejeter en tant que méthode de recherches, mais l'admettre au même titre que d'autres, en confrontant ses résultats à l'expérience.

En vérité, ils le font à peu près tous, qu'ils le disent ou non. Aussi les débats du P.S.O.E. ont-ils une importance symbolique plutôt que réelle. La question de la référence au marxisme, et du renoncement à le considérer comme une science, c'est aux partis communistes qu'elle se pose. Elle commande toute leur évolution dans les démocraties pluralistes : c'est-à-dire le développement d'un eurocommunisme authentique. Le problème n'est pas de mettre en cause tel ou tel dogme particulier, comme la dictature du prolétariat. Le problème est de renoncer à considérer une idéologie comme la vérité, ce qui conduit inévitablement l'organisation qui s'en réclame à l'intolérance, au monolithisme et à la dictature. On n'a pas l'impression que les intéressés soient prêts à cette révision fondamentale.

MAURICE DUVERGER.

AU CONSEIL D'ÉTAT

Les élections municipales d'Aix-en-Provence Briançon, Flers et du Creusot sont annulées

Le Conseil d'Etat a annulé, vendredi 26 mai, les élections municipales qui ont eu lieu les 13 et 20 mars 1977, à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), Briançon (Hautes-Alpes) et Flers (Orne). Il a également confirmé la décision du tribunal administratif de Dijon, annulant les élections municipales du Creusot (Saône-et-Loire). En revanche, le Conseil d'Etat a rejeté la demande en annulation formulée contre le scrutin de Metz (Moselle).

● **AIX-EN-PROVENCE.**

La liste que conduisait le maire sortant, M. Félix Ciccolini, P.S., sénateur, et qui était composée de 18 P.S., 18 sans étiq. et 5 M.R.G., l'avait emporté au second tour avec 19 791 voix contre 19 063 à la liste de la majorité, dont le chef de file était M. Alain Joissains, rad., sur 59 017 inscrits et 38 854 suffrages exprimés. Au premier tour, la liste de M. Ciccolini avait obtenu 13 842 suffrages, celle de M. Joissains 13 548, la liste menée par M. Sevin, composée de représentants du GAM, de communistes et d'anciens membres du P.S., 9 442, et la liste de défense des rapatriés de M. Kalifa, 2 177, sur 59 016 inscrits et 30 009 suffrages exprimés.

Le Conseil d'Etat a jugé que les résultats du scrutin avaient pu être influencés par la publication, le jour même du second tour, dans *le Provençal*, d'un appel en faveur de la liste de M. Ciccolini, émanant de celle de M. Sevin, alors que M. Sevin et ses colistiers avaient précédemment indiqué qu'ils se retiraient sans donner de consignes de vote. Dans sa requête, M. Joissains estimait notamment avoir été victime de ce faux désistement.

● **BRIANÇON.**

Le Conseil d'Etat a retenu comme motif d'annulation le caractère abusif de la propagande diffamante qui avait visé, pendant la campagne électorale, M. Robert de Caumont. Au premier tour, la liste de la majorité, conduite par le maire sortant, M. Paul Dijoud, P.R., secrétaire d'Etat alors chargé des travailleurs immigrés, était arrivée en tête avec 1 625 voix en moyenne, devançant une liste P.S.-GAM emmenée par M. de Caumont qui avait recueilli 1 011 voix en moyenne, et une liste P.C. que conduisait M. Chapuis et qui avait obtenu 818 voix en moyenne sur 4 896 inscrits et 3 550 suffrages exprimés. Les résultats du second tour avaient été les suivants : inscrits, 4 896 ; suffrages exprimés, 3 925 ; liste de la majorité, 2 054 voix en moyenne, 20 élus ; liste d'union de la gauche comprenant P.C., P.S. et GAM, 1 794 voix en moyenne, 2 élus.

● **FLERS.**

L'élection de douze des vingt-sept conseillers municipaux de Flers a été annulée en raison des divergences d'interprétation de certains bulletins de vote classés nuls. Parmi ses douze conseillers (dont onze étaient candidats sur la liste de la majorité et un sur celle d'union de la gauche) figure le maire actuel, M. Emile Halbout, ancien député réformateur. Au premier tour, la liste de la majorité, conduite par M. Van der Gucht, maire sortant, mod. maj., avait enlevé seize sièges avec 3 959 voix en moyenne contre 2 à celle d'union de la gauche, emmenée par M. Barratte, P.S., qui avait recueilli 3 625 suffrages en moyenne sur 7 857 suffrages exprimés et 11 136 inscrits. Au second tour la liste d'union de la gauche avait gagné neuf sièges avec 4 386 voix contre 3 400 en moyenne à celle de M. Van der Gucht, lequel n'avait pas été élu.

Deux conseillers municipaux (l'un de la majorité, l'autre élu sur la liste d'union de la gauche) s'étant démis de leur mandat, ce sont quatorze sièges qui sont à pourvoir.

● **LE CREUSOT.**

Le tribunal administratif de Dijon avait annulé, le 13 juin 1977 *(le Monde* du 15 juin), l'élection municipale, à la suite d'une protestation de M. Henri Lacagne, alors député R.P.R., en raison de la situation d'inégibilité dans laquelle se trouvait l'un des membres de la liste d'union de la gauche. Au premier tour, cette dernière conduite par M. Dufour, P.S. et composée de 16 P.S. et 15 P.C., l'avait emporté avec 8 016 voix contre 4 210 à celle du maire sortant, M. Lacagne et 3 378 à celle de M. Combier, rad., adjoint sortant et qui se réclamait également de la majorité. Il y avait eu 15 604 suffrages exprimés sur 20 085 inscrits.

L'U.D.F. va installer des conseils départementaux

Le bureau exécutif de l'U.D.F., réuni vendredi 26 mai, s'est félicité de la ratification des statuts de l'Union pour la démocratie française par l'ensemble des partis constituants. Il a constaté *« avec satisfaction que l'U.D.F. peut se mettre en place dans tous les départements »*.

De son côté, M. Raymond Barre, recevant vendredi à l'hôtel Matignon M. Bertrand Motte, président du C.N.I.P., s'est prononcé pour une *« conception fédérale du rôle de l'U.D.F. »* ; le premier ministre, selon les propos rapportés par M. Motte, a souhaité que les formations politiques *« gardent leur originalité et leur doctrine pourvu que l'ensemble converge sur la discipline de la majorité »*. Toutefois, M. Barre n'a pas invité le C.N.I.P. à adhérer à l'U.D.F., car *« ayant en charge la majorité »*, il ne peut faire *« un geste préférentiel »*. (Le C.N.I.P. se déterminera sur cette question lors de son conseil national, prévu pour le vendredi 16 juin, à Lyon, et auquel assistera le premier ministre.)

Les conceptions « confédérales » du premier ministre sont en tout cas de nature à apaiser les inquiétudes de certains cadres des partis membres de l'U.D.F. face à un éventuel processus d'intégration de leur mouvement au sein de l'U.D.F.

Cette crainte est notamment apparue à l'occasion des travaux du comité directeur du parti radical, consacrés vendredi à la ratification des statuts de l'U.D.F. La direction de cette formation a fait valoir que la fusion du parti valoisien avec les autres composantes de l'U.D.F. est exclue.

Pour l'heure, l'U.D.F. entre dans une nouvelle phase de son développement. M. Jean Lecanuet, président du conseil de l'U.D.F., a demandé, à l'issue de la réunion du bureau exécutif, *« à tous les responsables, à tous les militants, et à tous les adhérents »* des formations qui composent l'U.D.F. *« de se rencontrer au niveau départemental et d'installer des conseils départementaux en métropole et outre-mer »*. Les statuts de l'U.D.F. prévoient la constitution, dans chaque département, d'un conseil, formé d'un représentant au moins de chacune des formations siégeant au conseil national, d'élus locaux, de parlementaires, et qui élit son bureau. Le président et le délégué général désignent un délégué départemental sur proposition ou avis du conseil départemental et du conseil national.

La première convention nationale de l'U.D.F. a été fixée au 8 juillet prochain.

LES DÉPENSES DE POLICE DE LA CAPITALE

L'État reste sur ses positions

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a évoqué vendredi 26 mai, à Aurillac (Cantal), le conflit qui oppose le gouvernement et le conseil de Paris pour le financement des dépenses de police *(le Monde* du 27 mai).

Après avoir indiqué que, face au refus de l'assemblée municipale d'inscrire au budget de la ville la totalité de la contribution demandée par l'Etat, le gouvernement va utiliser la procédure d'inscription d'office, M. Bonnet a précisé :

« Depuis trente-cinq ans, un texte prévoit la prise en charge par les collectivités locales de 25 % des frais de fonctionnement de la police d'Etat. Mais, seul Paris, en raison d'une bizarrerie administrative, devait assumer ces frais... Le refus du Conseil de Paris n'est pas de nature politique. Il s'agit d'une affaire purement administrative où il importe de faire respecter la loi, le Conseil de Paris ayant pris une décision unilatérale et sans précédent. Il est exact qu'en cette matière il n'y a pas d'équivalence dans les autres villes françaises, mais Paris, dans d'autres domaines, est considérablement avantagé par rapport aux autres villes. Celles-ci doivent notamment assumer l'entretien de leurs sapeurs-pompiers avec leurs propres ressources, alors que l'Etat consent une subvention annuelle pour l'ensemble du territoire de 17 millions de francs, et qu'il assume 90 millions au titre des seules interventions des sapeurs-pompiers de Paris. Pour les transports, l'Etat a couvert le déficit de la R.A.T.P., soit, pour l'année budgétaire 1978, 1 milliard 494 millions de francs — soit, pour chaque habitant du Cantal, vingt-cinq « tickets-carnets » à 1,10 F ou, à partir de la chaîne augmentation du 1[er] juillet, vingt-deux « tickets » par Cantalien. »

M. Bonnet a également souligné, que, compte tenu de la *« complexité »* du dossier, il est *« impossible »* que la commission Etat-ville chargée d'étudier une nouvelle répartition des charges financières puisse déposer ses conclusions *« avant la fin de l'année budgétaire »*.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Plaidoyer pour l'artisanat

Vendredi 26 mai à l'Assemblée nationale, une question orale de M. Bouvard (U.D.F., Morbihan) a donné l'occasion aux députés de débattre de la situation de l'artisanat.

Pour M. BOUVARD, le maintien d'un artisanat actif et dynamique apparaît indispensable à l'équilibre économique et social du pays. Le nombre des entreprises artisanales (huit cent mille actuellement) a continué d'augmenter au cours de ces deux dernières années, observe le député, qui constate cependant que ce dynamisme apparent ne doit pas masquer certains motifs d'inquiétude. Les inscriptions au registre des métiers atteignent, en effet, le chiffre de quarante à cinquante mille par an, mais un nombre à peu près équivalent d'entreprises disparaissent.

M. BARROT, ministre du commerce et de l'artisanat, observe qu'aujourd'hui le mouvement s'est inversé et que l'artisanat a trouvé une nouvelle vitalité : *« Près de trente mille créations d'entreprises en 1976 et 1977 ; plus de cent mille apprentis engagés en 1977. »*

En matière de financement, il annonce une enquête auprès des préfets pour juger de l'efficacité des incitations, notamment de la prime d'installation. Il pourrait en résulter une révision de ces modalités d'attribution. Le principe, estime le ministre, est de développer largement le crédit à l'artisanat, qui pourra bénéficier prochainement des prêts bonifiés du Crédit agricole.

Après avoir déclaré qu'un appareil d'entraînement et d'assistance technique devait être créé sur tout le territoire, dans le cadre des chambres de métiers, M. Barrot aborde la politique sociale et précise à ce sujet : *« L'artisan doit être considéré à égalité avec les autres Français sur le plan social et fiscal. D'ores et déjà nous pouvons parler d'une réelle harmonisation. J'ai l'intention de faciliter encore les adhésions aux centres de gestion agréés... »*

Pour M. ROCARD (P.S., Yvelines), premier orateur à intervenir dans la discussion, *« il faut replacer les problèmes de l'artisanat dans l'ensemble de ceux des entreprises de petite dimension »*. Or, constate-t-il, cinquante quatre mille P.M.E. ont disparu de 1974 à 1977, ce qui représente un million de chômeurs.

M. THOMAS (U.D.F., Paris) appelle l'attention sur les difficultés que les professions artisanales et les métiers d'art rencontrent à Paris et plus généralement en milieu urbain.

M. QUILÈS (P.S., Paris) réclame trois réformes : institution du salaire fiscal, élargissement des ressources des régimes, fiscalisation partielle de ces ressources.

Pour M. MADELIN (U.D.F., Ille-et-Vilaine) le bilan des actions menées en faveur des artisans est *« impressionnant »*. Mais le député estime que ceux-ci se sentent *« moitié bouc émissaire, moitié vache à lait »*.

M. BARDOL (P.C., Pas-de-Calais) réclame un relèvement substantiel des crédits affectés aux primes d'apprentissage, ainsi que l'augmentation des primes d'installation en milieu urbain.

Pour le ministre, qui reprend la parole, et évoque les différentes interventions, on ne peut parler d'un statut social dévalorisé. M. Barrot reconnaît la nécessité d'élaborer un statut de la femme d'artisan et se déclare favorable à la création d'une prime pour frais de formation. *« Dans la conjoncture économique actuelle*, conclut-il, *le monde des métiers peut apporter une contribution efficace à la solution du problème de l'emploi. »* — P. Fr.

La recette du grog

Soixante-seize députés de la majorité ont signé une proposition de loi tendant à rétablir une franchise fiscale, dans la limite de 1 000 degrés d'alcool pur, pour les exploitants agricoles qui distillent ou font distiller, pour leurs besoins ou ceux de leur exploitation, une partie de leur production viticole, *cidricole, fruitière.*

Cette proposition de loi s'ajoute à deux autres, émanant, l'une, de députés R.P.R., l'autre, du groupe communiste *(le Monde* du 25 et du 26 mai), et qui tendent elles aussi à rétablir le privilège des bouilleurs de cru, en voie d'extinction depuis les ordonnances prises par M. Michel Debré en 1960.

Le fond du débat étant laissé à l'appréciation du gouvernement, qui décidera ou non d'inscrire ces propositions de loi à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée, nous nous bornerons à extraire de l'exposé des motifs de la dernière d'entre elles le passage suivant :

« Il convient d'abord d'observer que les dix litres d'alcool pur dont pouvaient bénéficier en franchise de droits les bouilleurs de cru n'étaient pas uniquement consommés comme « alcool de bouche ». Au contraire, dans de nombreuses exploitations, la majeure partie de cet alcool était utilisée à titre thérapeutique, que ce soit sous forme d'addition à des boissons chaudes susceptibles de provoquer une réaction énergique de l'organisme par temps de grand froid ou en période d'épidémies grippales, pour la désinfection de petites blessures résultant d'accidents divers ou la friction de certaines parties du corps humain, ainsi que pour la lutte contre diverses affections qui frappent le bétail et qui ne nécessitent pas absolument l'intervention du vétérinaire. »

On aura reconnu au passage, parmi d'autres arguments traditionnels des partisans du « privilège », la recette du grog. On aura appris, par la même occasion, qu'ajoutée à « *des boissons chaudes susceptibles de provoquer, etc.* », la « goutte » cesse d'être un « *alcool de bouche* ».

PATRICK JARREAU.

Le Monde

société

Deux propositions de loi sur les agences matrimoniales

Une course de sénateurs

Une course de vitesse s'est engagée entre deux sénateurs, MM. Henri Caillavet (Gauche démocratique, Lot-et-Garonne) et Francis Palmero (Union centriste, Alpes-Maritimes). Son but : apparaître comme le premier défenseur des victimes de certaines agences matrimoniales.

Au départ, les concurrents sont à égalité : ils ont tous deux été alertés, expliquent-ils, par un article répertoriant les différentes escroqueries possibles dans ce domaine (*le Monde* du 16 avril).

M. Palmero prend alors connaissance des projets de réglementation élaborés par certains syndicats professionnels. M. Caillavet préfère interroger le gouvernement. M. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, lui répond le 12 mais qu'il est « *difficile de traduire en termes légaux ou réglementaires des préoccupations qui sont essentiellement d'ordre moral* ». M. Caillavet semble se satisfaire de la réponse.

Mais, dans la matinée du mardi 23 mai, au cours d'une émission d'Anne Gaillard sur France-Inter, M. Palmero marque un point : il élabore, en direct, une proposition de loi avec la participation de plusieurs professionnels d'agences matrimoniales, de quelques-unes de leurs victimes, et des représentants des services juridiques de l'Institut national de la consommation (I.N.C.) et de l'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.). Cette proposition prévoit diverses mesures concernant l'accès à la profession et son exercice pour éviter les annonces-appâts et le démarchage à domicile, instaurer des tarifs et des contrats plus clairs, ainsi qu'un délai de réflexion et un remboursement partiel en cas de non-conclusion d'un mariage (en République fédérale d'Allemagne il est interdit d'encaisser de l'argent avant le mariage).

M. Caillavet ne pouvait se laisser distancer ainsi. Dans l'après-midi de ce même mardi, il dépose sur le bureau du Sénat une proposition de loi à article unique prévoyant des sanctions contre « *toute personne qui, sous le prétexte de présentation de candidats au mariage, aura abusé de la faiblesse ou de l'ignorance d'une personne pour lui faire souscrire des engagements au comptant ou à crédit, lorsque la contrepartie en est imaginaire ou fallacieuse* ». Cela ne correspond guère, de l'avis des services juridiques de l'U.F.C. et de l'I.N.C., aux demandes des consommateurs. Mais peu importe : M. Caillavet a gagné la course et, pour faire bonne mesure, deux interventions sont prévues à Radio-Monte-Carlo et à Radio-Télé-Luxembourg. Et lorsque M. Palmero déposera sa proposition la semaine prochaine, il fera figure de suiveur.

Si le Parlement mettait autant de hâte à transformer de telles propositions en lois, la défense des consommateurs avancerait en France à pas de géant...

MICHEL SIDHOM.

ÉDUCATION

La suppression des IPES met en cause la formation des maîtres

estiment cinq syndicats

La suppression pour cette année du concours de recrutement des Instituts préparatoires à l'enseignement secondaire (IPES), qui vient d'être confirmée par le ministre de l'éducation, a été dénoncée, jeudi 25 mai au cours d'une conférence de presse, comme « *une décision inadmissible qui met en cause la formation et le recrutement des maîtres* ». Cinq syndicats étaient représentés à cette conférence de presse : le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup), le Syndicat national des professeurs d'école normale (S.N.P.E.N.), le Syndicat national de l'éducation physique de l'enseignement public (SNEP) et l'Union nationale des étudiants de France (UNEF, ex-Renouveau).

En baisse régulière depuis plusieurs années

Créés en 1956, les IPES permettaient à des étudiants en fin de première année d'université d'obtenir le statut d'élève professeur salarié pendant leur préparation au CAPES (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré) et, pour un quart d'entre eux, pendant leur préparation à l'agrégation.

En échange d'un engagement à servir l'État pendant au moins dix ans, les « ipésiens » recevaient un traitement mensuel qui est actuellement d'environ 2 800 F. Le nombre de places offertes au concours des IPES, qui n'assuraient plus depuis longtemps de formation pédagogique complémentaire, avait baissé régulièrement au cours des dernières années. En 1977, il n'était plus que de mille sept cents contre trois mille huit cents en 1974.

Au ministère de l'éducation, on explique la supression, vraisemblablement définitive, des IPES par la baisse du recrutement au CAPES et à l'agrégation consécutive à la titularisation des maîtres auxiliaires en regard du nombre de candidats. Il n'est plus nécessaire, y affirme-t-on, d'attirer des candidatures supplémentaires par des pré-salaires. Les contrats des « ipésiens » actuellement en cours d'études seront cependant maintenus.

Les syndicats précités estiment au contraire que « *l'amélioration des conditions d'enseignement* » nécessite « *des enseignants plus nombreux et mieux formés* » et que les IPES permettaient « *de réduire les effets des inégalités sociales sur le recrutement des maîtres* ».

LE TRANSFERT DE L'UNIVERSITÉ DE VINCENNES

L'État squatter ?

Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, serait-elle revenue à de meilleurs sentiments à l'égard de l'université de Vincennes (Paris-VIII)? « Je ne veux pas mettre fin à l'expérience de l'université de Vincennes », *a-t-elle déclaré à l'Assemblée nationale (nos dernières éditions du 27 mai). Un an exactement auparavant, le ministre avait violemment répondu à un sénateur communiste :* « Vincennes, c'est l'Italie », *en accusant le parti de son interlocuteur d'avoir créé un* « ghetto » *et une* « ville interdite où se tient ouvertement le marché des stupéfiants de la région parisienne » (le Monde *du 28 mai 1977).*

Le 31 octobre prochain expirera la convention décennale signée entre la Ville de Paris et l'Etat pour régulariser la décision d'installer cette université dans le bois de Vincennes, décision prise en hâte, en juillet 1968, contre l'avis de diverses personnalités, dont le général de Gaulle. On ne sait toujours pas, à l'heure actuelle, où pourra se réinstaller cette université. Début 1977, le gouvernement avait proposé un transfert à Marne-la-Vallée, mais le président de Paris-VIII, M. Pierre Merlin, l'avait alors qualifié de « démantèlement ». M. Merlin souhaite conserver le large accès aux non-bacheliers (qui représentent 37 % des trente et un mille étudiants), aux travailleurs (66 %) et aux étrangers (40 %), et la palette des innovations pédagogiques et des enseignements (littéraire et artistique notamment), qui firent l'originalité de Vincennes.

Le 25 juillet 1977, il a suggéré à Mme Saunier-Seïté deux emplacements possibles : à Bercy, sur un terrain de la Ville de Paris, ou à La Villette, sur un terrain de l'Etat. M. Maurice Doublet, qui, voici dix ans, alors qu'il était préfet de Paris, s'engageait solennellement, au nom de l'Etat, à restituer, en 1978, les 3 hectares et demi concernés du bois de Vincennes, affirme aujourd'hui, en tant que directeur du cabinet du maire de Paris, que « la Ville ne manifeste pas la moindre mauvaise volonté en demandant à l'Etat le respect de cet engagement ».

Il juge la proposition de M. Merlin « contraire à tous les plans d'urbanisme qui insistent sur la nécessité de transférer une partie des étudiants hors de Paris ». *M. Merlin estime, au contraire, qu'il y aurait largement place à Bercy pour son établissement, même si le Palais des sports projeté y était construit. Quant au projet d'utilisation du terrain de La Villette, on déclare, à la préfecture de région, que Mme Saunier-Seïté n'en a demandé l'étude que depuis moins de quarante-huit heures.*

Mais, quelle que soit la solution retenue, il faudra compter environ deux années de travaux. Que se passera-t-il à la prochaine rentrée ?

La fermeté de M. Jacques Chirac, maire de Paris, qui fait plaisir à certains détracteurs de Vincennes, peut le faire apparaître comme un défenseur des espaces verts. Acceptera-t-il de sacrifier ce rôle pour transiger avec l'Etat un maintien de Paris-VIII à Vincennes pendant la durée des travaux en échange, par exemple, d'une répartition, plus avantageuse pour la Ville, des charges de police qui donnent actuellement lieu à discussions ?

La convention précitée prévoit, dans son article 12, en cas de difficultés d'application et d'impossibilité d'accord amiable, le recours au tribunal administratif de Paris. L'Etat profitera-t-il de la lenteur d'une éventuelle procédure qu'il pourrait allonger par un recours en Conseil d'Etat, pour « squatteriser » Vincennes pendant trois à quatre années environ ? — M. S.

JUSTICE

Devant la cour d'appel de Rennes

UNE OPÉRATION IMMOBILIÈRE CONTESTÉE A LA BAULE

(De notre correspondant.)

Rennes. — Cinq semaines après que la première chambre civile de la cour d'appel de Rennes eut ordonné la démolition de la tour « Cikhara » de La Baule, dans un arrêt du 19 avril (*le Monde* du 21 avril), une autre opération immobilière, concernant six immeubles collectifs construits par un promoteur dans le lotissement de La Baule-Les Pins, a fait l'objet d'un arrêt de la quatrième chambre civile de la même cour d'appel qui a considéré que la résidence le Parc des églantiers avait été réalisée en infraction à la réglementation du lotissement.

Le promoteur, M. Frédéric Sachs, avait, en effet, réuni treize lots pour réaliser cette opération, alors que le cahier des charges du lotissement, approuvé le 7 octobre 1926, prévoyait, dans son article 5, que « *tout terrain vendu devra immédiatement être entouré d'une clôture* ».

La cour réforme ainsi un jugement du tribunal de grande instance de Saint-Nazaire du 4 octobre 1976, qui déboutait neuf propriétaires et l'association pour la protection et l'embellissement du site de La Baule-Escoublac de leur demande en démolition de quatre des six immeubles et les condamnait à verser 350 000 F de dommages et intérêts au promoteur.

La cour d'appel, en application de l'article L 480-13 du code de l'urbanisme (1) a décidé de surseoir à statuer sur les infractions au règlement d'urbanisme reprochées par les plaignants au permis de construire délivré le 24 décembre 1971 à M. Sachs, jusqu'à ce que la juridiction administrative se soit prononcée sur la légalité du permis.

La décision de sursis à statuer vise également une demande de dommages et intérêts présentée par les dix appelants qui ont abandonné en appel leur demande en démolition, un recours en garantie formé par le promoteur à l'encontre d'un architecte et d'un notaire, ainsi que sa demande reconventionnelle de 1 million de francs de dommages-intérêts pour procédure abusive.

Enfin, une expertise a été ordonnée avant dire droit sur la demande reconventionnelle en démolition visant les propriétés des trois appelants auxquels le promoteur reproche d'avoir également violé le cahier des charges et le plan parcellaire du lotissement du 7 octobre 1926. — Y. E.

(1) Selon l'article L 493 du code de l'urbanisme : « *Lorsqu'une construction a été édifiée conformément à un permis de construire le propriétaire ne peut être condamné par un tribunal de l'ordre judiciaire, du fait de la méconnaissance des règles d'urbanisme ou des servitudes d'utilité publique, que si, préalablement, le permis de construire a été annulé pour excès de pouvoir ou son illégalité a été constatée par la juridiction administrative.* »

FAITS ET JUGEMENTS

Attente pour un retard.

Les dix-huit passagers d'un vol régulier d'Air Inter qui poursuivent la compagnie aérienne à la suite d'un retard dont ils contestent le bien-fondé devront attendre le 30 juin pour que l'affaire soit jugée. Elle a été renvoyée une seconde fois vendredi 26 mai par le tribunal de commerce de Corbeil (Essonne), à la demande des parties.

Le 16 février, le vol de 12 h. 45 en partance de Roissy vers Lyon fut retardé jusqu'à 16 heures. Air Inter expliquait avoir attendu la correspondance, prévue pour 13 h. 15, avec un vol charter d'Air France, en provenance de Hongkong, lequel avait été perturbé par une alerte à la bombe.

Mécontents d'avoir manqué leurs rendez-vous, ces passagers avaient assigné la compagnie Air Inter pour non-respect de contrat et publicité mensongère. — *(Corresp.)*

● *Citation à l'ordre de la nation.* — Par décret publié au *Journal officiel* du 27 mai, M. Raymond Thibert, brigadier-chef à la compagnie républicaine de sécurité n° 40, mort des suites des blessures reçues lors de l'attentat de l'aéroport d'Orly, le 20 mai dernier (*le Monde* du 27 mai), est cité à l'ordre de la nation. Il est, d'autre part, nommé officier de paix à l'ordre de la police nationale à titre posthume.

● *Hold-up au casino de Deauville.* — Surpris par la police à la sortie du casino de Deauville où ils venaient de s'emparer sous la menace de revolvers de 70 000 francs au cours de la nuit du 26 au 27 mai, deux malfaiteurs ont ouvert le feu, blessant sérieusement une jeune fille et plus légèrement un touriste anglais.

Ce hold-up est le troisième perpétré en moins de deux ans à Deauville. Le 13 septembre 1976, le butin emporté avait été de 3 millions de francs. Les voleurs courent toujours. En revanche, l'« original » qui avait dérobé 370 000 francs dans la nuit du 27 au 28 avril de cette année les avait peu après restitués. Au casino voisin de Trouville, trois hommes s'étaient, au cours de la nuit du 5 au 6 mai, emparés de 325 000 francs.

● *Après l'attaque des locaux de « Jeune Afrique »,* vendredi 26 mai, par une vingtaine de jeunes gens (*le Monde* du 27 mai), l'U.N.S.J. (Union nationale des syndicats de journalistes) se déclare « *scandalisée* » et appelle « *tous les journalistes à réagir face à cette évolution qui permet à ces commandos armés d'attaquer et de blesser gravement des confrères au travail* ».

● *Attentats en Corse.* — Deux pylônes de la ligne haute tension Carbo-Sarde, reliant l'Italie à la Sardaigne via la côte orientale de la Corse ont été dynamités, dans la nuit du mardi 23 au mercredi 24 mai, sur le territoire Flumorbo. Un attentat à l'explosif a, d'autre part, été commis, mercredi après-midi 24 mai, boulevard Paoli, à Bastia, contre l'agence locale du quotidien *Nice Matin*. La charge explosive, évaluée à environ 200 grammes, a soufflé la porte d'entrée des bureaux.

M. Alain Peyrefitte participera au congrès de l'Union syndicale des magistrats.

M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, participera au prochain congrès de l'Union syndicale des magistrats (U.S.M.), qui doit avoir lieu à Strasbourg du 15 au 17 juin. Il l'a fait savoir vendredi 26 mai à une délégation de l'U.S.M. conduite par son président, M. André Braunschweig, et venue lui faire part, selon les termes du communiqué du ministère de la justice, « *de ses préoccupations sur les problèmes relatifs à l'organisation judiciaire et de ses inquiétudes concernant le budget du ministère de la justice* ».

Une ressortissante allemande refoulée à Orly.

Une ressortissante allemande, Mme Marion Folkerts, a été refoulée, vendredi 26 mai, d'Orly vers Francfort. La police avait trouvé sur elle à son arrivée, vingt-quatre heures plus tôt, de faux papiers. Elle est l'épouse de M. Uwe Folkerts, incarcéré en République fédérale d'Allemagne où il est soupçonné d'avoir appartenu à une organisation terroriste, et la belle-sœur de M. Knut Folkerts, arrêté en 1977 à Utrecht alors que les ravisseurs de M. Hanns-Martin Schleyer étaient recherchés.

● *M. Cohn-Bendit ne viendra pas à Besançon.* — Le ministre de l'intérieur n'a pas autorisé M. Daniel Cohn-Bendit à rentrer en France pour participer le 3 juin à Besançon à un débat sur mai 68 (*le Monde* du 26 mai). L'autorisation sollicitée par M. Robert Schwint, maire de Besançon, sénateur du Doubs (P.S.), a été refusée « *du fait de l'existence d'instance en cours devant différentes juridictions saisies de cette affaire* ».

● *Après le décès d'un nouveau-né à l'hôpital de Montargis (Loiret),* un agent hospitalier, M. Camille Esprit, âgé de trente-neuf ans, a été inculpé et écroué à la maison d'arrêt de la ville. Le 21 mai dernier, l'enfant avait été découvert à terre dans une salle du service de pédiatrie, le corps ensanglanté. Conduit au service de réanimation de l'hôpital, puis à Paris, le nouveau-né était décédé (*le Monde* du 25 mai).

● *Casinos niçois : un nouveau « baron » arrêté.* — Un chauffeur de taxi, M. Maurice Denisot, soupçonné d'avoir participé comme « baron » aux détournements commis dans deux casinos de Nice, a été inculpé et placé sous mandat de dépôt vendredi 26 mai. Il est la vingt-neuvième personne mise en cause depuis la découverte de ces activités frauduleuses. — *(Corresp.)*

Duel princier.

M. Michel de Bourbon-Parme a intenté un procès en dommages et intérêts et introduit une action en référé pour demander la saisie d'un ouvrage intitulé *Trafiquant sur commande*, publié par la librairie Plon, et dont l'auteur portait un nom qui le fit sursauter : « *Prince Michel de Bourbon* ». L'auteur, qui s'appelle Michel Ipanema de Morreira, ne prétend pas moins avoir des droits sur le titre qu'il s'est arrogé.

A l'audience du tribunal des référés, jeudi 25 mai, les avocats des deux parties sont parvenus à un accord. Mme Simone Rozès, président du tribunal civil de Paris, a pris acte.

Dans les tirages futurs, le livre en cause devra porter pour seul nom d'auteur « *Michel Ipanema de Morreira* ». Dans les exemplaires imprimés à ce jour, devra être inséré un encart avec le texte suivant : « *S.A.R. Michel de Bourbon-Parme indique qu'il n'a rien de commun avec l'auteur de cet ouvrage. Il dénie au comte Ipanema de Morreira le titre de prince de Bourbon que celui-ci revendique. Une instance judiciaire est actuellement en cours.* »

● *Interflora condamné pour pratiques anti-concurrentielles.* — La quatrième chambre de la cour d'appel de Paris vient de rendre un arrêt ordonnant à la société Interflora de renoncer à sa position de monopole. Après plaidoirie de Me Goguel, pour cette firme, et de Me Thréard, pour la société concurrente Téléfleurs, qui avait engagé l'instance, la cour a confirmé en effet un jugement du tribunal de commerce du 29 novembre 1976 condamnant Interflora à faire disparaître, de son règlement intérieur, une clause qui interdit à ses adhérents fleuristes d'exécuter des commandes passées par une entreprise concurrente.

La cour a estimé, comme le tribunal, que cette clause était contraire aux dispositions légales en matière de prix et que son existence permettait de considérer Interflora comme un concurrent déloyal à l'égard de toutes les entreprises désireuses de se livrer à une activité semblable à la sienne et, en l'espèce de la société Téléfleurs. La cour a renvoyé les deux parties au tribunal de commerce afin qu'un expert puisse évaluer le préjudice dont la société Téléfleurs peut demander réparation.

RELIGION

● *La Communion de Boquen* a réuni récemment son assemblée générale annuelle avec cent cinquante participants, à Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord), où elle vient d'acquérir une maison. L'assemblée a pris possession de cette nouvelle demeure avec la participation des habitants de la commune, et examiné les possibilités d'aménagement. Les travaux seront pris en charge par les membres de la Communion qui, dès cet été, organiseront des chantiers. La souscription qui a permis l'acquisition de la maison reste ouverte pour financer les travaux.

Guerre des nerfs au lycée agricole de Laval

« Plouc » et rebelle

De notre envoyé spécial

Laval. — « Une trentaine de beaux artichauts bretons de plein rapport impitoyablement arrachés, ainsi que deux cent cinquante poireaux, quatre-vingts porte-greffes de pommier East-Malling VII écussonnés par des élèves... » *Un véritable désastre. Il n'en revient pas. M. Jean Guellec, professeur d'anglais au lycée agricole de Laval (Mayenne), remue ciel et terre pour obtenir réparation de ce qui, à ses yeux, est un* « acte ignoble de vandalisme ».

A cinquante-huit ans, M. Jean Guellec « dérange », car il n'a jamais suivi les sentiers battus. Venu d'une ferme du Finistère qu'il a dû abandonner à son frère, il s'est d'abord fait embaucher comme instituteur à Sillé-le-Guillaume (Sarthe), alors qu'il ne possède pour tout diplôme que le brevet élémentaire et qu'il a, en revanche, un métier confirmé, celui de pépiniériste horticulteur, avec une spécialité : la fraise.

Auditeur assidu de la radio anglaise, M. Jean Guellec se perfectionne « sur le tas » dans la langue de Shakespeare et devient professeur d'anglais dans une école privée de Laval. En 1963, il passe un brevet de traducteur commercial et enseigne pendant dix ans dans une école privée d'Evron (Mayenne). Marié, sans enfant, M. Jean Guellec trouve dans l'enseignement l'occasion de partager avec des jeunes sa passion d'apprendre et... de planter. Justement, le lycée agricole de Laval, nouvellement construit, l'embauche comme professeur d'anglais. A quarante-six ans, M. Jean Guellec découvre l'enseignement public et les servitudes de l'auxiliariat — car il est toujours maître auxiliaire.

Mais il n'a cure de son statut. Ce qui l'intéresse, ce sont les élèves... et l'horticulture. Il obtient du lycée un terrain vague de 1 500 m2 pour faire ses plantations, et, le mercredi après-midi, il initie des élèves aux arcanes de la greffe, de la bouture et de l'écussonnage.

Foin des subventions

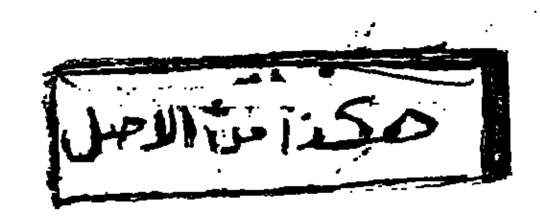
Les « techniciens » — ingénieurs agronomes et professeurs spécialisés — apprécient peu cette concurrence sauvage d'un « plouc » sans qualification. Dès lors, les médisances courent. N'a-t-il pas fait plusieurs séjours en maison de santé ? N'a-t-il pas, pendant dix-huit ans, enseigné « chez les curés » ? Le voilà maintenant qui vend des artichauts et des fraises produits sur un terrain qui ne lui appartient pas. Il s'absente fréquemment et se permet des colères qui effrayent ses élèves.

Tout cela est vrai. M. Jean Guellec a le tort de ne pas entrer réellement dans le système qui l'a accueilli. Payé pour enseigner l'anglais, il fait de l'horticulture dans le lycée, et à ses frais, puisqu'il a refusé de passer par l'Association sportive et culturelle de l'établissement, seule habilitée à verser des subventions. Foin des subventions : M. Jean Guellec, qui possède un terrain de 8 000 mètres carrés à Saint-Jean-sur-Mayenne (cinq cents poiriers, cinq cents pommiers et d'innombrables fraisiers), n'entretient le « jardin d'expériences » du lycée que pour son plaisir et l'instruction de ses élèves.

Le nouveau directeur, M. François Roche, ne l'entend pas de cette oreille. Bien qu'il ne puisse pas lui reprocher grand-chose sur le plan professionnel, il ne peut plus supporter un professeur qui traite de « voleur » le surveillant général (« Je l'ai surpris en train de prélever mes boutures de fraises », *dit M. Guellec) et qui n'accepte pas la loi commune : faire ce pour quoi on est payé et rien de plus. Il lui a enjoint d'évacuer toutes ses plantations du terrain et, comme l'autre ne s'y résignait pas, il a fait venir un tracteur pour l'arrachage.*

Pour M. Guellec, pépiniériste aux mains calleuses, c'est un coup de poignard. Ulcéré, il n'assure plus ses cours et tente d'ameuter l'opinion pour sa défense. Mais, maître auxiliaire, marqué par l'enseignement catholique dans un établissement laïc, nerveusement fragile, il décourage toutes les bonnes volontés. Aurait-il eu le tort de pratiquer l'agriculture dans un lycée agricole ?

ROGER CANS.





Le Monde aujourd'hui

REGARD

Mai à Tanger

Le vent d'est traverse la ville. Un peu d'écume sur le détroit. En face, les côtes de l'Andalousie sortent lentement de l'hiver. On repeint les hôtels. Sur la grande place, des hommes et des femmes, descendus de la montagne, prennent le soleil. Un soleil encore froid. Moha le fou raconte l'histoire d'Hercule qui aurait l'intention de revenir achever ses travaux. Les gens passent. Un homme tend la main, regarde le ciel et laisse échapper un vœu, une injure.

Sur le boulevard Pasteur on continue de célébrer la paresse. Le petit « mur des flemmards » est devenu une terrasse qui regarde le port.

On écoute la rumeur

Dans les cafés, on prend le temps et on écoute la rumeur. Des touristes passent en tenue d'été. Un enfant vend des cartes postales. Au cinéma on joue Pieds nus sur un pont d'or. *Un super-mélo égyptien en couleurs « naturelles ». Une autre salle donne* les Tentations de Marianne, *un film interdit aux moins de dix-huit* ans.

La Librairie des colonnes *est triste. Ses deux directrices, Yvonne et Isabelle Gérofi, ont été remerciées après plus de vingt-cinq ans d'incitation à la lecture de qualité. Abdallah, un vendeur de journaux, me dit :* « Moro, c'est fini ! »

Sur les murs quelques affiches pâles. Vestige de la campagne électorale de l'année dernière. Une affiche annonce au théâtre, les Dames du jeudi. *Le ciel est couvert ce matin. Jean Genet est de passage dans la ville qu'il nomma « Tanger la Trahison ». Il me dit :* « Mais pourquoi il fait el froid ? » *A midi il fera beau. On parlera de l'écriture, de la mort et du jeu.*

TAHAR BEN JELLOUN.

ITINÉRAIRE

QUAND VOUS REVIENDREZ A ROME

LE pape Grégoire XVI avait coutume de saluer d'un *adieu* les voyageurs de passage, mais d'un *au revoir* ceux qui avaient séjourné un peu à Rome. Si vous êtes de ceux-ci, vous reviendrez donc dans la ville y chercher, au-delà des émotions esthétiques, cette confirmation que donne un pèlerinage aux sources mêmes de notre civilisation.

Et lorsque vous re-viendrez, laissez aux nouveaux venus les visites « quartier par quartier ». Abandonnez aux voyageurs pressés ces « promenades » où ils mélangent la Rome antique et la baroque, où se mêle la Contre-Réforme à la Rome médiévale, sous prétexte d'économiser les pas. Au contraire, composez des *itinéraires privilégiés*, que vous ne pouvez accomplir qu'à Rome, car Rome seule est assez riche pour vous offrir ces raffinements. Suivez le conseil de Malherbe : *Tout le plaisir des jours est en leur matinée,* et partez avant les touristes, à l'heure où la lumière atteint sa perfection, l'air est encore léger. Suivez à ses œuvres Borromini, l'architecte le plus audacieux de la période baroque. Alors que son heureux rival Bernin, prolongeant l'esprit de la Renaissance, était à la fois dramaturge, architecte, metteur en scène et sculpteur, Francesco Borromini, lui, est essentiellement, mais au suprême degré, un *architecte.*

Au carrefour des Quatre-Fontaines — mais c'est en italien qu'il faut le dire — se dresse San Carlino alle Quattro Fontane. Borromini est là, tout entier. C'est sa première œuvre d'architecte (l'église) et sa dernière (la façade). D'humble ornemaniste et de tailleur de marbre, il s'affirme, et du même élan atteint le premier rang et s'impose par ce chef-d'œuvre construit sur un terrain si exigu que l'édifice entier tiendrait entre les piliers de chœur de Saint-Pierre-de-Rome. Inspirée par le baroque de la Piazza d'Oro de la Villa Hadrien, cette petite église de couvent, taillée comme un diamant, comporte également un cloître d'une élégance raffinée. C'est une perfection, mais également une révolution. Les contemporains ne s'y trompent point. De toute la chrétienté, Allemands, Français, Flamands, Espagnols accourent à Rome pour contempler ce coup d'éclat, dérober les plans du monument et s'en inspirer.

L'architecture borrominienne — expression de la *Roma triumphans* du dix-septième siècle — va conquérir la ville et exalter la chrétienté restaurée, exprimer par la pierre l'allégresse que d'autres traduisent *in hymnis et canticis.* A l'angle des rues Due-Macelli et Capo-le-Case, levez la tête et découvrez le plus invraisemblable campanile trop ignoré par les guides : celui de Sant'Andrea delle Fratte, où le génie acrobatique de Borromini superpose dans un mouvement étourdissant tous ses motifs sans rien sacrifier à la légèreté et à l'élégance.

RENÉ SERVOISE.

(Suite page 10.)

KARATÉ

Bruce Lee, c'est fini !

ILS *braillent, ils trépignent, « loulous » du samedi soir et autres paumés, belles dames et messieurs chics, vedettes et minettes, tous mélangés, tous serrés autour du ring au centre du* Pavillon de Paris. L'antichambre désaffectée de l'abattoir abandonné. Arène macabre des *spectacles nocturnes.*

Méchante ambiance des soirées de *pugilat* : trop d'ombres cache-misère, *trop de lumières* pacotilles. Crasse et sueur, couleurs et relents, éclats et poussières en trame de violence. « *Vous allez vous régaler* », aboie l'anonceur, *comme on* vend cornets de frites, hot-dogs *ou bien* barbe à papa. Mauvaise fête, *foire dérisoire où,* faute de femme à barbe, d'homme-serpent, de veau à deux têtes, on propose en guise de monstres *des hommes, plaies et* bosses, *arcades* gonflées, *yeux* pochés, regards battus et corps roués.

Mais non, braves gens, pas d'esbroufe, pas de cirque. Du sport. Enfin, puisqu'on vous *le* dit ! Même qu'une fédération nationale va voir le jour, « *merci M. Bonnet, merci M. Soisson* ». Même que « ça » s'appelle « *full contact* ». Vous savez bien : le karaté, où les combattants ne font pas semblant, où l'on frappe vraiment. « *Pas bidon.* »

Remarquez que « ça » n'a plus guère de rapport avec la technique de base des moines japonais popularisés par les films de Bruce Lee ou bien les feuilletons télévisés. Fini le ballet *presque* classique, finie la geste *martiale, fini* l'esprit zen. Il n'en reste que les accoutrements bariolés : culottes, ceintures, *kimonos* étoilés, rayés, pailletés. Tout dans la savate, tout dans la frappe. Et cogne, et tape. Des pieds, des poings. Fort. Plus *fort encore. Il faut* faire mal. Il faut qu'il crève, l'autre, l'ennemi, en face, *encore* debout avec son vilain rictus de rage, ses yeux hagards. « *Allez, vas-y !* »

Avant Queensberry, la boxe devait *bien* ressembler à « ça ». *Un* déluge de coups, un orage cruel pour « descendre » l'adversaire. A tout prix. Mais *attention, il faut être franc : il y a des règles. Non ! Il y a une* règle, au moins : on peut donner des coups de pieds n'importe *où, n'importe* comment — il faut même frapper ainsi au moins huit *fois par* round, — sauf entre la cheville et... la cuisse. Et l'arbitre y veille consciencieusement. Allez savoir pourquoi.

ALAIN GIRAUDO.

(Suite page 15.)

AUTHENTICITÉ

La « nana cool » et la vie au grand air

JE suis une « nana cool qui aimerait partager vie authentique avec fous de nature, de soleil et d'air pur ». Passe une annonce, m'avait dit un copain. J'ai eu quelques réponses mais rien de terrible : un mec paumé qui sort de taule, une mineure en fugue, un krishna qui veut faire un truc mystique. Mais moi, c'est pas mon trip. Je commençais à flipper dur parce que la ville, ras le bol. Et puis on m'a parlé d'une copine qui vient de tout larguer — son mec, son boulot, sa piaule — pour aller faire la bergère dans un grand mas en Provence. Ça, ça doit être vraiment planant.

J'ai pris un pied pas possible rien qu'à faire la route. C'est vraiment extra ce coin, super sauvage avec des falaises complètement démentes. Josée habite une chouette petite baraque avec cheminée et tout et tout. Quand je suis arrivée, c'était le calme plat. Elle était affalée sur la table et roupillait le nez carrément plongé dans son assiette. Ça me faisait mal de la réveiller et j'ai commencé à débarrasser la table pour être sympa. Mais tout de suite elle a levé le nez et elle a demandé l'heure. Elle m'a dit qu'on ferait la vaisselle après parce qu'elle était déjà en retard et on a filé à la bergerie.

Au moins cent brebis là-dedans, un truc dingue. Deux fois par jour, il faut piquer celles qui sont malades et il y a l'air d'en avoir pas mal Josée a vraiment le coup pour les attraper, les coincer vite fait bien fait entre ses cuisses et leur enfoncer dans la gueule avec une énorme seringue un espèce de liquide tout blanc, comme du lait. Et la bête qui se laisse pas faire, c'est normal, qui donne des coups de tête, des coups de pied... C'est vraiment dur. Pas étonnant que Josée ait des bleus partout Mais elle, ça l'impressionne pas trop parce qu'avant elle était infirmière psychiatrique.

A un moment, le paysan est entré, un grand mec bourru, assez sympa mais l'air un peu phallo. Il a montré une brebis en disant que celle-là, il fallait pas la piquer. Josée était pas d'accord ; il a eu l'air vachement vexé et il est parti en disant : « Vous allez pas m'apprendre mon métier quand même. » *D'après Josée, il faut pas faire attention, il est complètement parano.*

Après les soins, je l'ai aidée à verser dans les mangeoires les sacs de grain pour la bouffe : quatre sacs de 50 kilos par mangeoire et il y a huit mangeoires. Alors, faites le compte ! On était complètement vidées. Pour l'instant, c'est son copain qui s'occupe de ça, mais il va partir parce qu'il reprend le boulot et Josée se coltinera toute seule ses trente-deux sacs de 50 kilos tous les jours ; ça la fait un peu flipper. Elle trouve que c'est pas évident pour une bonne femme, comme de conduire le tracteur ; les mecs se démerdent mieux pour ces choses-là.

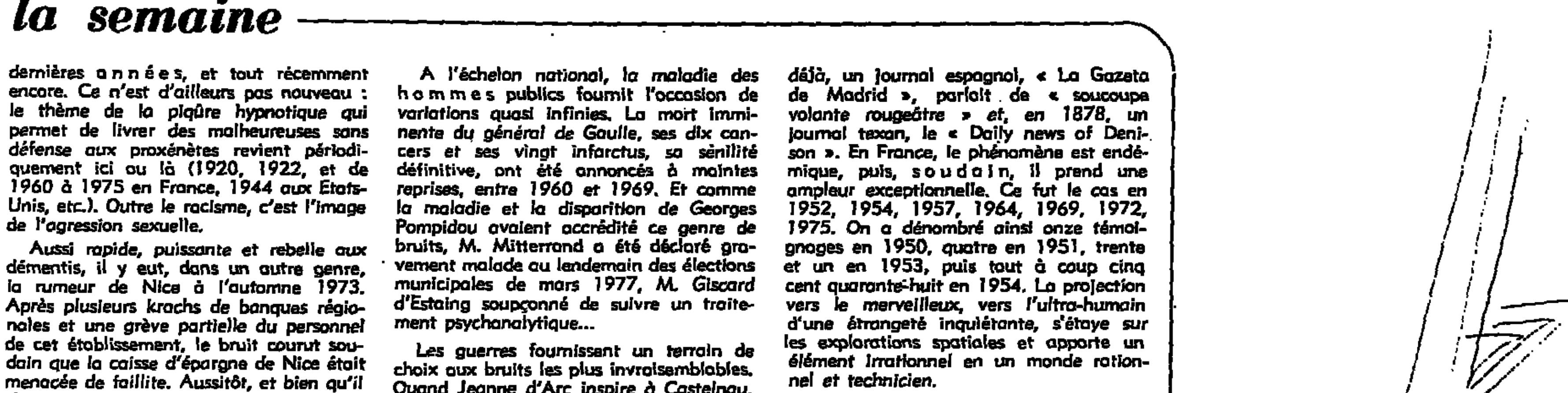
Moi si je vivais à la campagne, je ferais plein de balades, je tricoterais, je me coudrais des fringues, j'aurais le temps de lire... « Tu parles, *rigole Josée,* j'ai même pas encore fait le tour de la propriété et j'ai pas ouvert un bouquin. Le soir à 9 heures je suis tellement crevée que je tombe n'importe où, là où je me trouve. On *comprend* pourquoi les paysans sont comme ça. »

Crevée peut-être mais en tout cas elle a l'air en super forme et ça elle peut pas le nier. D'accord depuis deux jours les brebis ont attrapé la diarrhée et elles lui ont filée ; mais ça passera. C'est très fréquent il paraît ce genre de truc et je trouve ça plutôt sympa ; ça prouve à quel point on peut être proche des bêtes quand on veut.

D'après Josée, le plus dur c'est le matin à 7 heures moins le quart quand le réveil sonne ; elle dit qu'elle donnerait tout pour rester cinq minutes de plus au lit. Après la bouffe de midi, il lui arrive souvent de piquer un petit roupillon sur la table, mais ça l'arrange pas parce qu'après il faut qu'elle fonce comme une folle pour faire la vaisselle avant d'aller s'occuper des bêtes. Il faut dire qu'ils sont tout de même trois à bouffer tous les jours : elle, son copain et un mec qui travaille à la ferme. C'est chouette parce que c'est un peu la communauté, mais c'est toujours la même qui se tape la cuisine et elle envie les mecs parce que eux, quand le boulot est fini, ils ont le temps de jouer avec les petits agneaux.

Mais on parle, on parle, et le boulot ne se fait pas. Finalement, la vie au grand air, comme dit Josée, « c'est très reposant. Tu es tellement crevée, tu ne penses plus à rien ». *Et ça, ça doit être vraiment bien.*

ANNE GALLOIS.



Au fil de la semaine

Elle court elle court...

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

AUX premiers jours d'avril 1977, le bruit se répand comme une traînée *de poudre dans les basses Vosges* qu'une bête *mystérieuse rôde dans la campagne,* attaque et décime les troupeaux, s'approchant parfois des fermes et des villages. *Des chasseurs qui assurent l'avoir aperçue* décrivent une sorte de loup monstrueux, à moins qu'il ne s'agisse d'un chien devenu sauvage. L'animal est énorme — *il doit bien peser, estiment-ils,* 60 à 80 kilos, — avec des yeux de braise, un museau pointu, la queue basse. Jour après jour, la liste de ses méfaits trace son itinéraire, de Rambervillers à Châtel-sur-Moselle, et le bilan s'alourdit : *sept moutons égorgés,* trente-quatre brebis tuées ou blessées, des bœufs attaqués, une biche, des chevreuils *saignés,* soixante moutons encore, *et une génisse de 120 kilos...*

Très vite, presse locale (« l'Est républicain » à partir du 7 avril) et presse nationale (« la Croix » du 12 avril, « le Nouvel Observateur » du 1er mai) font écho à *la rumeur. Pendant l'été, la bête disparaît pour reparaître à l'automne,* et elle a alors les honneurs de la télévision *(Antenne 2, le 29 octobre).* Ainsi, « le loup des Vosges » de 1977 est-il venu grossir le troupeau de ces animaux fabuleux disparus sans laisser de traces, sauf dans l'imaginaire collectif, que furent la bête du Gévaudan, les loups du Périgord ou de la Marne, le monstre du loch Ness et le yéti du Tibet ; et aussi, en 1970 déjà, un précédent « loup des Vosges », non moins redoutable et insaisissable.

UNE autre affaire, plus connue *encore : la « rumeur d'Orléans », à laquelle Edgar Morin a consacré* sous ce titre, en 1970, un ouvrage *qui* fait autorité. Des commerçants de cette ville, pour la plupart israélites et marchands de vêtements, *étaient accusés par* la rumeur publique de droguer et de faire disparaître de jeunes clientes, livrées ainsi à la « traite des blanches ». Le caractère raciste de la rumeur, ses origines, les voies de sa diffusion, les mythes et métaphores *qu'elle exprimait,* sa résistance aux démentis, ses conséquences, enfin, ont été largement élucidés par l'enquête de Morin et de son équipe. Pourtant, des « rumeurs d'Orléans », on en a signalé bien d'autres, dans d'autres villes, ces dernières années, et tout récemment encore. Ce n'est d'ailleurs pas nouveau : le thème de la piqûre hypnotique qui permet de livrer des malheureuses sans *défense* aux proxénètes revient périodiquement ici ou là (1920, 1922, et de 1960 à 1975 en France, 1944 aux États-Unis, etc.). Outre le racisme, c'est l'image de l'agression sexuelle.

Aussi *rapide, puissante* et rebelle aux démentis, il y eut, dans un autre genre, la rumeur de Nice à l'automne 1973. Après *plusieurs* krachs de banques régionales et une *grève partielle* du personnel de cet établissement, le bruit courut soudain que la caisse d'épargne de Nice était menacée de faillite. Aussitôt, et bien qu'il s'agisse d'une *institution ancienne* et nationale, les épargnants se ruent aux guichets et retirent en quelques jours 50 *millions de francs de dépôts.* Par métastase, *comme dit Morin, la panique* s'étend aux succursales de Villefranche, de Menton, de Beausoleil. Il faut plusieurs *semaines pour retourner la situation,* et, si les fonds n'avaient pas été immédiatement disponibles, les employés auraient été lynchés.

Ailleurs, *ce sera la panique* et la ruée sur le sucre ou le café, la découverte d'os de rats dans les plats du restaurant chinois, de boîtes de nourriture pour chiens et chats dans les poubelles du restaurant arabe. Dans maintes villes, on attribue à des « bandes de jeunes casseurs » à cheveux longs et se déplaçant à moto tous les incidents, cambriolages et agressions. Ou bien on dénonce à mots couverts telle classe de lycée, tel foyer de jeunes travailleurs, comme des centres de drogués. Des commerçants sont désignés sous le manteau comme de « gros bonnets » de divers trafics.

Des notables sont *accusés* des pires turpitudes, ballets roses ou messes noires. *Des élus sont soupçonnés de toucher ou de distribuer des pots-de-vin, notamment* aux promoteurs immobiliers dont l'activité est « a priori » suspecte. On chuchota *que tel homme politique important a* « donné un banquet pour fêter son deuxième, son troisième milliard », fruit de ses rapines. Certes, tout *cela* peut exister et se produit parfois, et la rumeur *s'en trouve alors confirmée et amplifiée,* de même qu'elle se nourrit et s'enfle des démentis qu'on lui oppose.

A l'échelon *national, la maladie* des hommes publics fournit l'occasion de *variations quasi infinies.* La mort imminente du *général de Gaulle,* ses dix cancers et ses vingt infarctus, sa sénilité définitive, ont été annoncés à maintes reprises, entre *1960* et *1969.* Et comme la maladie et la disparition de Georges Pompidou avaient accrédité ce genre de bruits, M. Mitterrand a été déclaré gravement *malade* au lendemain des élections municipales de mars 1977, M. Giscard d'Estaing soupçonné de suivre un traitement *psychanalytique...*

Les guerres fournissent un terrain de choix aux bruits les plus invraisemblables. Quand Jeanne d'Arc inspire à Castelnau, qui la souffle à Joffre, la stratégie victorieuse de la Marne, Pierre le Grand apparaît *en Roumanie,* saint Antoine de Padoue harangue les troupes italiennes, et une foule de saints et de saintes prédisent *dans chaque pays* la victoire. Celle-ci *tarde-t-elle : alors on parle de la mort subite et cachée des chefs du camp adverse,* le Kronprinz, Guillaume II, Hitler ou Staline. *Pour réchauffer l'ardeur,* chaque nation décrit complaisamment les atrocités, toujours les mêmes, commises *par l'ennemi : enfants aux mains coupées, prêtres pendus aux cordes des clochers,* objets explosifs et aliments empoisonnés distribués par l'envahisseur... La défaite *est partout expliquée par* les espions — *souvent déguisés en prêtres* ou en religieuses — et par la trahison des généraux.

En 1938, une histoire strictement identique *circulait ainsi en Allemagne nazie* et en Grande-Bretagne : *invité à assister* à des manœuvres, un attaché militaire étranger heurte par accident avec sa voiture un tank *qui s'effondre* car il était fait de bois, de carton et de toiles peintes. Et, dans toutes les armées du monde, l'intendance est soupçonnée d'ajouter du bromure dans le vin, la bière, le thé ou le café des soldats, au grand dam de leurs fonctions génésiques, pour calmer les ardeurs de la troupe.

L'un des sommets de la *rumeur,* c'est l'affaire des soucoupes volantes, aujourd'hui baptisées OVNI, et des petits hommes verts *qu'elles transportent.* Les témoignages affluent par vagues successives depuis plus d'un siècle. En 1873, déjà, un journal espagnol, « La Gazeta de Madrid », parlait de « soucoupe volante rougeâtre » *et, en 1878,* un journal texan, le « Daily news of Denison ». En France, le phénomène est endémique, puis, soudain, il prend une ampleur *exceptionnelle.* Ce fut le cas en 1952, 1954, 1957, 1964, 1969, 1972, 1975. On a dénombré ainsi onze témoignages en 1950, quatre en 1951, trente et un en 1953, puis tout à coup cinq cent quarante-huit en 1954. La projection vers le *merveilleux,* vers *l'ultra-humain* d'une étrangeté inquiétante, s'étaye sur les explorations spatiales et apporte un *élément irrationnel en un monde rationnel et technicien.*

OUI, *« elle court, elle court la rumeur ». Et la presse, toujours,* s'en fait l'écho, l'amplifie par tous les médias, *l'authentifie même quand elle la dément, assure son crédit et annonce* son inévitable retour après une *éclipse* plus ou moins longue.

C'est à l'étude de cette rumeur, du rôle de la presse dans sa création et sa diffusion, qu'est consacré un ouvrage d'où sont tirées toutes les anecdotes, les données et les réflexions qu'on vient de lire. Sous le titre « Elle court, elle court la rumeur (1) », son auteur, Jules Gritti, sociologue et journaliste, professeur à l'université de Louvain, à l'Institut national de l'audiovisuel et à l'École supérieure de journalistes de Lille, expose les résultats de l'enquête à laquelle il a procédé dans six villes françaises et, à propos d'une douzaine d'événements ou de bruits, par l'analyse systématique d'un certain nombre d'organes de la « presse à rumeurs ». Enquête et ouvrage éclairants pour mieux comprendre l'importance de la communication, lieu privilégié de toute explication de la société, de sa reproduction et de son changement.

« La rumeur, *conclut Jules Gritti,* est comme la mode : elles offrent l'une et l'autre le spectacle de créations et d'innovations à l'infini, *mais en réalité elles* brodent indéfiniment à partir de quelques règles élémentaires et répètent périodiquement les mêmes procédés. »

(1) Editions Stanké, 228 p., 48 F.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

The Washington Post

Un champion sanctionné

Le *WASHINGTON POST* relate l'histoire suivante : « *Un juriste, Charles Evans, a été arrêté au cimetière d'Arlington pour excès de vitesse. Il aurait circulé à 30 miles (58,27 km) à l'heure dans une zone où la vitesse est limitée à 20 miles (32,18 km). A bicyclette. L'amende de dix dollars qui lui fut infligée est la première de cette sorte dans la région de Washington.*

« Je n'ai pas de compteur de vitesse sur ma bicyclette et » je n'ai aucune idée de la vitesse à laquelle je circulais, bien » que ce fût en descente », *a dit M. Evans qui se sert d'un deux roues pour aller au travail. Ils sont une cinquantaine de cyclistes à utiliser la route qui coupe le cimetière et qui permet d'éviter les artères à gros trafic. Mais, selon une loi de l'Etat de Virginie, les règlements concernant la circulation automobile dans les cimetières, concernent aussi les cyclistes et le transport sur animaux.* « On aurait mieux fait de lui décerner une » récompense quelconque pour sa bonne forme physique plutôt » que de lui infliger une amende », *a déclaré un fonctionnaire des parcs nationaux* ».

Kuwait Times

The Leading Independent Daily In Arabian Gulf

Quatre heures tous les quinze jours...

Le quotidien koweïtien de langue anglaise, *KUWAIT TIMES*, relate que « *deux pièces ont été réservées à la prison centrale de Djeddah aux relations maritales dans le cadre de la politique du gouvernement qui souhaite faire bénéficier les prisonniers de « soins sociaux ».*

» *Selon la presse locale, le directeur de la prison a affirmé que l'Arabie Saoudite était le seul pays parmi les Etats arabes et islamiques à faire le nécessaire pour faciliter la vie maritale des prisonniers.* « Ces mesures, » *a-t-il ajouté*, éviteront aux femmes de dévier de la » voie du mariage. »

« Les deux pièces seront utilisées par rotation, *a-t-il* » *dit.* La femme d'un prisonnier pourra lui rendre visite » tous les quinze jours. Mais seulement pendant le jour » et ce durant quatre heures. La femme devra présenter » des documents prouvant qu'elle est bien l'épouse du » prisonnier. Les prisonniers qui ont plus d'une femme » auront le privilège de les recevoir toutes chaque quin» zaine. Ces mesures ne concernent pas les maris dont » les femmes sont prisonnières. »



Une gardienne de phare de soixante-dix-sept ans

Parmi les petits métiers menacés par le progrès technique figure celui — fort peu répandu dans l'Allemagne industrielle de l'après-guerre — de gardien de phare. Le cas est encore plus rare lorsque le titulaire de cette fonction est une femme. Il est vrai que, si l'on en croit *DIE WELT*, Mme Martha Peters vient justement d'être mise à la retraite et ne sera pas remplacée.

« *La vieille dame de soixante-dix-sept ans*, écrit le quotidien du groupe Springer, *a été victime de la rationalisation (...). Durant plus de vingt ans, elle a aidé les navires qui doublaient la presqu'île d'Eiderstadt à trouver leur chemin. Chaque jour, elle se rendait au phare munie d'un balai, d'un seau, d'une pelle et d'autres ustensiles de ménage. Quand, en hiver, l'eau de pluie gelait dans la citerne, elle en apportait dans des seaux. Et quand la tempête balayait la digue, et que Martha Peters « marchait à reculons », deux hommes devaient l'aider à se rendre à son poste. Comme on l'imagine, il n'était pas question de vacances. Martha Peters n'a pratiquement jamais quitté le village depuis 1921 (...). Après la mort de son mari, durant la seconde guerre mondiale, elle se chargea seule de hisser les ballons et les signaux indiquant la direction du vent* ».

Pour exercer cette fonction, Mme Peters touchait, indique *DIE WELT*, la rémunération princière de 22 deutschemarks (soit un peu moins de 500 francs) par trimestre... « *Les autorités lui ont décerné une médaille et un diplôme attestant de ses bons et loyaux services*, ajoute *DIE WELT*. *Mais elle aurait préféré continuer à travailler.* »

POLITYKA

La passion des radios-pirates...

Les radios-pirates doivent être fort nombreuses en Yougoslavie. Selon le quotiden belgradois *POLITYKA*, « *la police de Serbie a réduit au silence huit cent quarante-trois radios pirates. L'opération, qui a duré près d'un mois, a permis de saisir ces émetteurs clandestins. Leurs propriétaires, des jeunes pour la plupart, dont de nombreux récidivistes, se sont vu infliger de fortes amendes. Tous animaient des programmes de variétés qu'ils diffusaient sur des longueurs d'ondes précises. La plupart des postes étaient de construction artisanale, mais certains animateurs possédaient des installations de vrais professionnels. Rien qu'en Serbie, au cours des cinq dernières années, plus de sept cents émetteurs clandestins avaient déjà été réduits au silence. En décembre dernier, quelque deux cent vingt radios-pirates avaient été découvertes au cœur de la Serbie* ».



Géants de tous les pays...

LE SOIR de Bruxelles rend compte des activités d'une association qui vise des objectifs pratiques : « *Plus de cinq cents géants, membres du Club européen des personnes de grande taille, se sont réunis à Zurich, à l'occasion de leur huitième congrès annuel. Regroupant des membres de Suisse, d'Allemagne de l'Ouest, d'Autriche, du Danemark et de Suède, le Club tente d'encourager la fabrication de vêtements de grande taille, et d'en réduire les prix.*

» *Les critères d'admission au Club sont les suivants : pour une femme, il faut mesurer au minimum 1,80 m, et pour un homme, 1,90 m. Le géant du Club est Jack Werner, de Francfort, qui mesure 2,13 m...* »

Lettre de Kastoria

Entre les fresques et la fourrure



POUR les Grecs, c'est le bout *du monde*. Même si Kastoria n'est située qu'à 200 kilomètres de Salonique, capitale de la Grèce du nord, il faut quatre heures et demie pour s'y rendre en « Pullman » — *c'est ainsi que* les Grecs appellent leurs autocars de grandes lignes, quand bien *même le confort y* est aussi sommaire que la suspension...

Mais surtout, Kastoria se trouve reléguée aux confins de la Grèce, de la Yougoslavie et de l'Albanie, c'est-à-dire dans un cul-de-sac géopolitique de première grandeur, à 1 000 *lieues des voies normalement* empruntées par les *grandes migrations* européennes. Rien d'étonnant, *dans ces conditions*, à ce que la ville ait pu, *mieux que d'autres en* Macédoine, conserver un peu de son passé byzantin et turc.

Les guides touristiques précisent que Kastoria abrite soixante-douze églises *et chapelles*, dont certaines remontent au onzième siècle. Il est difficile d'en vérifier le nombre, car les églises byzantines, à Kastoria *comme dans toutes* les villes grecques, ne sont pas de taille à rivaliser avec le béton des promoteurs immobiliers — qui ont fait plus de dégâts en dix ans que les Turcs en quatre siècles d'occupation. Minuscules, souvent blotties entre des immeubles modernes de plusieurs étages, ces églises — que *nous hésiterions* à appeler chapelles tant leur *capacité* d'accueil est réduite — recèlent parfois des *trésors de l'art* byzantin : icônes, porte-cierges de cuivre, iconostases ciselées dans le pin, fresques...

Aghios-Nicolaos (Saint-Nicolas), Petrou-Kai-Pavlou (Saint-Pierre et Saint-Paul), Panaghia-Koubelidiki (Notre-Dame Koubélidique), autant *d'églises confidentielles* que le temps et les Turcs ont à peu près épargnées. Les plus anciennes, comme Aghios-Stephanos (Saint-Etienne) et Aghii-Anargyri (Saints-Anargyres) conservent des fresques — intérieures et extérieures — qui doivent leur *fraîcheur* au climat relativement sec de ce pays de montagne.

LES touristes habitués au faste et à la majesté du gothique — ou même du roman — se laissent vite prendre aux charmes de ces sanctuaires *proches de la* cabane de berger ou du refuge de montagne. Un toit de lauze, un clocheton de brique évoquant curieusement une cheminée d'usine tronquée — mais délicatement ourlé de tuiles, — une nef spartiate où *règnent la chaux et la* planche de pin, tout concourt à faire de ces chapelles un lieu de recueillement et de dépouillement. Aux amateurs de signes, on explique que les motifs en forme d'astérisques que dessinent sur les *murs extérieurs* les morceaux de tuile inclus dans le mortier ont un sens : l'astérisque *signifierait* « *Notre Seigneur Jésus-Christ* », par simple *superposition* de « K » *(Kyrios)*, « I » *(Iesous)* et « X » *(Christos)*.

Si Kastoria fut un haut lieu de la spiritualité byzantine, elle n'en *tomba* pas moins aux mains des *Turcs*, qui, bien avant les touristes d'aujourd'hui, appréciaient à la fois son site et son climat. Perchée sur un promontoire qui avance dans un lac (800 mètres d'altitude), la ville *dispose de deux rivages*, où viennent s'amarrer les barques à fond plat des pêcheurs et que visitent parfois des couples de pélicans nichant dans les roseaux alentour. Les représentants de la Sublime Porte avaient choisi de s'établir sur *le rivage sud*, le *plus* ensoleillé et le plus abrité du vent boréal. C'est là que subsistent encore trois ou quatre belles bâtisses du dix-huitième siècle, les *archontika* ou maisons des archontes, autrement dit les résidences des chefs.

Carrées et massives, ces maisons offrent l'illustration de la légèreté grâce à une succession de balcons, de vérandas et d'avancées de toit soutenues par d'élégants arceaux de bois. Malheureusement, plusieurs *archontika* n'ont plus que leurs murs ou sont interdites d'accès pour cause de restauration. Une seule, occupée par des particuliers, est actuellement visible dans son état ancien — encore que le propriétaire n'ait pas hésité à installer un horrible tuyau de poêle qui noircit toute une façade...

Un écriteau affirme que l'édifice date de... 1550, mais c'est vraisemblablement pour *faire excuser* le délabrement des lieux. Ceux-ci ont dû être charmants, si l'on en juge par les boiseries et peintures *qui* subsistent. L'un de ces panneaux peints avoue un âge : 1766. C'était l'époque où l'archonte distrayait ses amis par *quelque soirée musicale*, aux sons du bouzouki, nonchalamment couché sur les coussins de la banquette, les yeux *perdus dans la contemplation* des scènes galantes peintes au plafond. Les femmes de la maison, qui n'étaient pas admises dans les appartements, n'avaient le droit d'observer la scène qu'à travers un judas...

MAIS Kastoria, aujourd'hui, c'est l'empire de la fourrure. *Comme* son nom l'indique, la ville a été *rebaptisée par* des éleveurs de castors venus s'établir au bord du lac vers le début du *siècle dernier*. *L'industrie des peaux* de castor s'est beaucoup développée en quelques décennies, et la ville doit sa prospérité actuelle à la confection des *bodies*, une sorte de patchwork fait de petits *morceaux de fourrure* cousus ensemble.

Par beau temps, toutes les rues de la ville se parent de ces *manteaux* d'Arlequin soigneusement *cloués sur des planches pour être séchés au soleil. Vison, karakul,* renard, ou simplement mouton et *même* lapin, toutes les chutes des *fourreurs du monde entier* aboutissent à Kastoria. Les artisans du lieu se sont fait la réputation d'être les meilleures « *cousettes* » de la fourrure — *et surtout les moins chères*. De Paris, de Londres, de Munich et d'ailleurs, débarquent les noms prestigieux de la fourrure internationale. On commande les *bodies* au mètre, comme des coupons de tissu, et ceux-ci sont ensuite transformés en manteaux ou en écharpes dans les ateliers des *grandes capitales*.

Bien sûr, avec le tourisme, une *industrie locale* s'est greffée sur la fabrication des *bodies* : porte-clés ou étuis à cigarettes en peau de phoque, chapkas de renard ou de lapin, et surtout coussins et couvertures en damier, dont les automobilistes grecs aiment à garnir leur voiture. Kastoria approvisionne ainsi toute la Grèce en colifichets-souvenirs et en couvertures ou tapis en patchwork.

Les touristes qui veulent échapper aux odeurs de *souvlakia* (brochettes) et de queues de vison, ont toujours la ressource d'aller faire une promenade sur le lac. Cependant, la plus belle excursion exige encore deux heures de route, ou plutôt de piste de montagne. C'est le prix à payer pour se rendre aux lacs Prespa, qui marquent la frontière gréco-albano-yougoslave.

LE petit Prespa, qui s'étend presque tout entier en territoire grec, recèle trois réserves d'oiseaux dans ses zones *marécageuses*. On peut y observer d'innombrables aigrettes, spatules, hérons, grèbes et foulques, et même quelques pélicans, très dignes dans leur *blancheur immaculée*.

Les deux lacs sont séparés par une sorte de digue qui fend le *marais envahi de roseaux*. La route qui emprunte la digue s'achève sur une plage où, en saison, un *restaurant* loue quelques pédalos. Au-delà s'étend une presqu'île en principe interdite aux civils. Un poste militaire, disposant de quelques Jeep et barques à moteur, monte *la garde* près d'une buvette où un *écriteau annonce des psaria tis horas* (poissons à la minute). De fait, plusieurs filets soigneusement roulés et quelques casiers trahissent la présence de pêcheurs en activité. Même en eau douce, il faut bien que les Grecs pêchent...

Depuis la chute des colonels, en 1974, des civils sont *parfois admis à franchir* le dernier poste militaire. On peut ainsi se rendre, par une piste *serpentant au milieu* de vénérables cyprès, jusqu'au dernier village grec, Psaradès c'est-à-dire « les pêcheurs ». *Dans ce village oublié de la civilisation, où* les maisons macédoniennes ont toutes conservé leur aspect ancien, quelques dizaines de pêcheurs continuent à exploiter les eaux cristallines du lac. Ils acceptent même d'emmener en bateau le promeneur curieux jusqu'à l'extrême limite du territoire grec, marqué par une chapelle rupestre (Aghios Petros) dissimulée dans une anfractuosité de la *falaise*. Au-delà c'est l'Albanie et, de l'autre côté, culminant à plus de 2 600 mètres, se dresse la montagne yougoslave, dont les crêtes neigeuses se mirent dans les eaux impassibles du grand Prespa. Au milieu du lac, une bouée *marque* l'intersection des trois frontières. Les pélicans l'ignorent superbement.

ROGER CANS.

SUISSE

Le recul de la langue française

AVEC l'allemand, le français et l'italien comme langues officielles et le romanche comme *quatrième* langue nationale, la Suisse se veut un exemple d'équilibre réussi entre divers groupes linguistiques (1). Mais, comme en a témoigné l'affaire jurassienne, cette cohabitation ne va pas *toujours* sans *heurts* et les minorités doivent parfois donner de la voix pour défendre leurs droits. Ainsi, au cours d'une session extraordinaire du Parlement le mois dernier, M. Jean-Pascal Delamuraz, maire radical de Lausanne, a tenu à attirer l'attention du gouvernement sur le rôle croissant joué par l'allemand dans l'administration fédérale au détriment du français.

Intervenant au nom d'une trentaine de ses collègues des cantons latins, M. Delamuraz a invité le Conseil fédéral à agir *sans tarder* « *pour maintenir à long terme leur juste place aux cultures, aux langues et à l'esprit latins dans les services de l'Etat fédéral* ».

Selon le maire de Lausanne, la prépondérance de l'allemand, déjà sensible au Parlement, est encore plus évidente dans les commissions. La traduction simultanée n'étant pas toujours assurée et les documents distribués aux députés n'étant parfois même pas traduits en français, l'allemand est en passe de devenir la seule langue officielle de travail. Les députés francophones ont aussi quelque raison de se plaindre de la traduction des textes, souvent approximative, en ce qu'on appelle souvent ici le « *français fédéral* ».

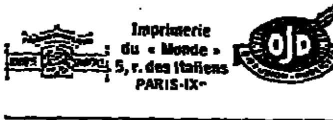
M. Delamuraz s'est également inquiété de la *sous-représentation des francophones* dans l'administration fédérale. Alors que les cantons romands représentent 21 % de la population suisse, 12,5 % des hauts fonctionnaires seulement sont d'expression française. Si deux des sept conseillers fédéraux sont romands, tous les secrétaires généraux des départements (ministères) sont suisses alémaniques. Le personnel des secrétariats de langue française se révèle aussi insuffisant et les *francophones* en sont réduits aussi souvent à travailler en allemand. Dans ces conditions, il est aisé de *comprendre* le peu d'empressement que manifestent d'éventuels candidats romands pour aller s'installer à *Berne*. La situation est encore plus préoccupante pour les Suisses de langue italienne, qui *ne* représentent que 4 % de l'ensemble de la population helvétique. Pour se faire entendre au Parlement à Berne, les députés du Tessin n'ont d'autres ressources que de choisir entre l'allemand et le français, même si théoriquement ils peuvent utiliser l'italien.

Enfin, le maire de Lausanne a estimé qu'il était *dans* l'intérêt du pays de permettre à chaque Suisse de *continuer* à s'exprimer dans sa langue maternelle. Apparemment conscient de ce malaise *latent*, *M.* Georges-André Chevallaz, chef du département fédéral des finances, a donné l'assurance au *Parlement* que *le* gouvernement fédéral présenterait prochainement un rapport pour répondre à ces critiques.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

(1) Encore en usage *dans* les Grisons, le romanche *n'est* plus guère parlé que *par* 1 % *de* la population helvétique.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Quand vous reviendrez à Rome

(Suite de la page 9.)

Arrêtez-vous un peu au Collège de la propagation de la *foi*, à l'Oratoire des philippins destiné aux concerts spirituels, au palais Spada, l'actuel Conseil d'Etat. *Ici, devant la « perspective accélérée » de la galerie*, calculez la mesure de l'artifice en prenant celle de la statue et des colonnes. Vous serez confondu et émerveillé. Comme vous l'êtes devant la chapelle mortuaire des Spada à San Girolamo — à deux pas de là — en contemplant la nappe de communion tendue par deux anges agenouillés. Faites comme saint Thomas. Touchez-la. Eh ! oui, cette écharpe orientale est de jaspe.

Ainsi, poursuivant votre itinéraire, pressentant que l'emblématique cache un symbolisme admirant les tiares au Latran, les étoiles dans la coupole de Sant'Ivo et la spirale de la lanterne de la Sapienza (image de la recherche de la connaisance), la palme de l'oratoire de saint Philippe Néri, la ruche aux alvéoles de la coupole de San Carlino, le dessin de l'abeille des Barberini à San Ivo della Sapienza, vous vous enchanterez de l'art d'un architecte, précieux sans doute, mais original, volontaire et fécond. Plus hardi et inventif que le cavalier Bernin (son aîné d'un an et à jamais son rival), l'humble tailleur de pierres, Borromini le magicien, va plus avant que tous ses contemporains. C'est l'allégresse de Mozart à côté de la grandeur de Beethoven.

Un autre jour, composez à Rome un autre itinéraire privilégié et choisissez un autre intercesseur, le Bernin, ou Bramante, ou le Caravage, ou « Raphaël architecte ». Tant de raisons pour revenir à Rome ! Tant de chefs-d'œuvre qui parlent à l'âme. La ronde des séraphins qui volent dans la coupole de Sant'Ivo, ces angelots présentant les dédicaces à la Propagande, les chérubins soutenant les architraves de Saint-Jean-de-Latran et ces archanges tutélaires qui ont replié leurs ailes en haut du campanile rose de Sant'Andrea delle Fratte, les anges de Borromini, tour à tour gais, indifférents, boudeurs ou souriants vous attendent à Rome.

RENÉ SERVOISE.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

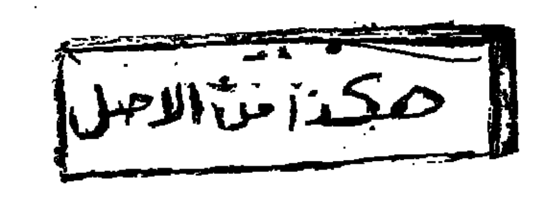
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



BLUWAL MONTE WEDEKIND

LULU L'INNOCENTE

DEUX drames de Wedekind, l'un en quatre actes, l'autre, la suite du premier, en cinq actes : Lulu. *Un texte magnifique traduit par Marcel Bluwal. Le réalisateur de* Dom Juan *propose, en trois fois deux heures, l'intégralité des deux pièces. Hélas ! pour cause de football, et, dit-on, par souci d'harmonisation, les deux premières de ces émissions ne seront pas programmées à 20 h. 30. Cette dramatique « commandée » du temps de (l'ancien) O.R.T.F., la voilà achevée grâce à M. Marcel Jullian. Il faut se féliciter. Oui, la télévision a sur le théâtre et le cinéma l'avantage de permettre de restituer dans sa longueur d'origine une œuvre jusque-là seulement vue à travers ceux qui s'en sont inspirés. Avec Danièle Lebrun — Lulu — Marcel Bluwal nous a encore fabriqué quelque chose de vraiment bien.*

« Sa plus grande œuvre fut sa personnalité. » *Ainsi Bertolt Brecht concluait-il le premier article qu'il publia : un cours portrait de Frank Wedekind, l'évocation très simple et touchante d'une rencontre. Brecht était encore étudiant, il déclarait déjà son admiration. Il dirait plus tard :* « Il fut notre père à tous. » *Frank Wedekind est mort en mars 1918, à cinquante-quatre ans. Il avait tout fait — même des études de droit. Il a été journaliste, chansonnier, directeur d'un cabaret littéraire. Il a travaillé dans un cirque parce qu'il aimait les clowns, leur liberté. Frank Wedekind reste de nos jours comme l'auteur de théâtre qui annonça l'expressionnisme. Il reste celui qui, fasciné par le souvenir d'une pantomime de Champsaur vue à Paris vers 1893, écrivit des années durant l'histoire de Lulu, de son pouvoir. Selon lui,* « le pouvoir érotique d'une singulière créature terrestre douée de beauté animale, mais privée de tout sens moral et faisant le mal inconsciemment ». *Mythe du cinéma muet qui l'a vite volée, l'histoire a été transposée aussi pour l'Opéra. Alban Berg composa avec* Lulu *(1937), une des plus belles œuvres lyriques modernes.*

« L'opéra de Berg ne représente qu'un sixième à peine du texte, *dit Marcel Bluwal.* Et si plusieurs fois au théâtre on a mis en scène *Lulu*, on a toujours conçu des spectacles d'une durée normale, alors que les deux pièces mises bout à bout, en un même récit, prennent au minimum six heures de temps. Toutes les versions de *Lulu* ont été tronquées. Comme si on ne donnait que trois actes sur cinq de *Dom Juan*. Pabst, à l'origine, devait faire deux films, il n'en a tourné qu'un seul. Une fable magnifique à travers des images muettes. Mais il a modifié le sens, l'équilibre de l'œuvre. Il n'a retenu que le personnage de Lulu. Ceux qui l'entourent sont estompés ou supprimés. D'ailleurs les gens ne se souviennent que de Louise Brooks. La pièce originale reste inconnue, on en a toujours parlé à travers des miroirs réfléchissants.

» J'ai choisi de restituer le texte de Wedekind dans son entier. Car si on l'abrège, on fait de Lulu une vamp cinématographique, une « active » : celle qui séduit et qui tue. La putain qui met les jeunes gens de la bourgeoisie en danger, image sécrétée par les mères de ces gens bien. Ce peut être Marguerite Gauthier ou *la Dame aux camélias*. Lulu n'est pas cela, elle représente la sexualité ; sans qu'il soit question de dire si elle est bonne ou mauvaise. Elle est neutre. Non. Elle est, c'est tout. Parfaitement innocente. Et ceux qui se trouvent sur son passage sont intéressants.

» Il faut éviter de chercher une explication mécaniste à son comportement. Comme Dom Juan, et c'est le miracle et la difficulté du rôle, elle est un personnage ultra-symbolique et ultra-incarné. Elle est tout et l'inverse. Elle s'appelle tour à tour, successivement baptisée par ceux qui veulent la prendre, Lulu ou Mignon, celle qui vient de nulle part, Eva, celle qui n'a ni père ni mère, Mélusine ou Nelly. Nelly, c'est-à-dire l'Hélène de Troie du *Faust* vu par Goethe. *« Je l'aurais peinte, même si elle avait été aussi ridée que notre mère la Terre »,* dit d'elle Schwartz. Pour Alwa, qui la voie à son père, presque incestueusement, *« elle vient de tout en haut »*. Oui, elle est un mélange de tout, de grandeur et de vulgarité. A cause de cela, la traduction établie par Pierre-Jean Jouve ne me paraissait pas convenir. Avec son rythme, ses respirations, le texte devient trop poétique, et fait songer à Claudel. J'ai essayé d'être plus fidèle, plus proche. Afin de montrer que ceux que Lulu fascine existent vraiment.

» Ils sont joués par des acteurs que j'aime beaucoup. Il y a bien longtemps que Michel Piccoli a accepté de prendre le rôle de Schön. Ainsi, je connaissais ma distribution avant de commencer. Danièle Lebrun a beaucoup hésité. Comme moi, elle s'attend à la réaction horrifiée des amoureux de Louise Brooks. J'ai choisi en choisissant Danièle Lebrun, la démonstration. Le spectateur ne sera pas subjugué par l'actrice. Il ne sera pas, comme ses victimes, « à genoux », il gardera une distance, la possibilité de la critique. Car, à un seul moment excepté, Danièle Lebrun s'est retenue de laisser la bride à sa féminité, même lorsqu'elle joue, à la fin, la prostituée, elle ne l'est pas. Comme tous les autres, je l'ai contrainte à un style de jeu antipsychologique mais antisensuel aussi. Si elle montre son genou, elle n'est pas une poupée de l'amour. Comme lorsqu'on regarde de vieilles photos érotiques, il faut qu'on se demande comment des hommes ont pu mourir pour elle. L'érotisme est un fait de société : il a ses usages qui tombent en désuétude. Aainsi Danièle Lebrun a-t-elle été habillée, coiffée et exactement maquillée comme si elle était de 1908. On lui a donné la forme même de l'érotisme de l'époque. Et l'inadéquation de cette sexualité à la nôtre crée un malaise.

» J'ai voulu transcrire un mauvais rêve, aller contre la version traditionnelle, expressionniste. »

» Wedekind était d'avant l'expressionnisme : il suffit de lire les pages et les pages qu'il a écrites en indications de décor à ses pièces pour savoir qu'il tenait du naturalisme d'Antoine. J'ai respecté l'esprit de ces descriptions minutieuses, afin qu'on perçoive quel délire le texte parlé représente par rapport au décor. Le faux gothique, les couleurs baveuses 1900, les glaces ou les plantes vertes, le nouveau style genre hôtel monégasque, ont été recréés en studio par Jacques Lys ; ils traduisent, avec les costumes l'oppression sexuelle qui marquait ce temps. Le temps de Freud d'ailleurs, celui de la morale.

» Dans la première pièce de Wedekind deux jeunes gens qui découvrent leur sexualité sont là à redouter le regard de leurs parents. Leur terreur de la porte qui risque de s'ouvrir se retrouve dans *Lulu*, comme un schéma. Goll fracture la serrure pour surprendre l'adultère. Tout au long de la pièce, des gens sont derrière les portes, prêts à frapper, à sonner. Les entrées sont verrouillées. J'y ai insisté. Alors qu'au théâtre le quatrième mur est abattu, la télévision permet de donner cette impression de huis clos. Les images vénéneuses évoquent ce qui se passe à l'extérieur. Elles ont été montées d'une façon très froide. Cette froideur, cette lenteur, sont celles de mon regard. J'ai beaucoup utilisé le plan large : il me paraît plus juste que le gros plan ou que le panoramique systématique du cinéma des années 30. Souvent on a filmé au ras du sol. C'est cela Lulu : par terre, la transgression sexuelle transformée en crime, cause de sang. On n'en finit pas. Cauchemar sept fois répété. »

Propos recueillis par
MATHILDE LA BARDONNIE.

★ A2, les jeudis 1er juin (21 h. 45), 8 juin (21 h. 30) et 15 juin (20 h. 45).

RADIO-TELEVISION

LES RADIOS LIBRES EN QUESTION

Ondes italiennes, du commercial au politique

Deux mille radios, six cents télévisions, voilà le bilan, deux ans après la libéralisation des ondes italiennes par un jugement de la Cour constitutionnelle qui abolissait le monopole de la RAI nationale.

Des ondes de modulation de fréquence de plus en plus brouillées, une indigestion de vieux films médiocres et vaguement pornos, une épidémie de « téléphonite » et de « débatite », tels sont, de prime abord, les premiers résultats d'une multiplication sauvage d'émetteurs, en attendant une réglementation promise depuis des mois, et bientôt des années.

Après les radios, ce fut, ces derniers mois, l'explosion des télévisions. En dépit du coût nettement plus élevé des installations. Rien qu'à Rome, elles sont une cinquantaine, les unes plus médiocres que les autres. Et toutes, dit-on, déficitaires.

Les télévisions romaines sont, paraît-il, les championnes de la nullité. « *A Rome, il s'agit de pure spéculation,* explique Eugenio Porta, président de l'ANTI, association des radios et TV commerciales. *On a mis en place des studios sans avoir aucune idée de ce qu'on allait y faire, du moment que ça rapportait.* » Mais, apparemment, cela ne rapporte même pas. Milan, la ville la plus riche du pays, a au moins l'espoir de faire des gros sous. Une firme de produits laitiers, après avoir fait des essais publicitaires sur une télévision privée pendant quatre mois, a vu ses ventes augmenter de 20 %. Elle a décidé de mettre sur pied sa propre chaîne de télévision : selon ses calculs, une année suffira à amortir les investissements nécessaires.

Les antennes du P.C.I.

La concurrence est dure pour les chaînes nationales, moins celle des télévisions, si ce n'est dans quelques localités, que celle des radios, désormais entrées dans les mœurs. La RAI se garde de divulguer les chiffres de ses sondages. Il semble, en effet, qu'elle ait perdu 50 % de ses auditeurs. En un an, le nombre des radios a doublé. Les commerciales, surtout, se multiplient. Les politiques, nettement moins nombreuses, ont plutôt tendance à se concentrer.

« Cette concentration, explique Renzo Rossellini, responsable de Radio Citta Futura, *a été facilitée par l'entrée du parti communiste dans la majorité, provoquant une plus grande unité dans la nouvelle gauche. Mais cette concentration ne peut aller au-delà d'un certain point.* »

Rares sont, pour d'évidentes raisons de coûts, les télévisions politiques. L'une d'elles, Video Uno, à Rome, a été rachetée, en janvier dernier, par la maison d'édition Il Rinnovamento, proche du parti communiste. Selon Radio Citta Futura, cette télévision devait être rachetée par elle. A la dernière minute, le parti communiste aurait pratiquement obligé le propriétaire à la lui revendre en lui offrant le double du prix.

L'apparition de radios ou de télévisions liées au parti communiste est un phénomène assez récent. Ainsi, à ses débuts, Radio Blu, qui se contentait d'émettre des programmes musicaux, d'ailleurs excellents, refusait d'admettre un quelconque lien politique. Les communistes et les socialistes ont mis un certain temps à comprendre l'importance du phénomène des radios libres. Ils misaient avant tout sur la RAI, qui venait d'être réformée, divisée en deux chaînes — dont une laïque, — et mise sous le contrôle d'une commission parlementaire. Malgré leurs moyens limités, les radios politiques survivent grâce à l'aide financière des auditeurs et au travail bénévole des militants : étudiants, chômeurs ou jeunes ayant un autre emploi (parfois de journaliste) ailleurs. Bien qu'on ne possède pas de chiffres, la FRED estime que leur écoute a sensiblement augmenté.

Renzo Rossellini admet qu'il y a eu des éléments de dégénérescence très importants et que le contenu des émissions est souvent mauvais, mais il refuse de s'arrêter à cette analyse superficielle. C'est vrai qu'on abuse du téléphone. C'est vrai que les radios ont créé un nouveau langage plein de lieux communs et de *cioe* (« c'est-à-dire » en italien), qu'on appelle les *sinistrese* (de *sinistra*, gauche), mais, souligne-t-il, « *Il y a une chose beaucoup plus importante, c'est qu'on a donné la parole à tous ceux qui ne l'avaient jamais eue auparavant; on a permis aux ménagères isolées de s'exprimer et de se regrouper, aux vieux d'introduire, à nouveau, leur sagesse dans une société qui les avait complètement oubliés. Les radios ont permis de libérer des énergies. Tout cela a eu aussi, c'est inévitable, des effets pervers* ».

Nous attaquons la violence

« *Il se passe parfois des choses étranges au micro des radios libres,* raconte-t-il. *Citta Futura a sa schizophrène : une femme qui téléphone chaque jour, dit quelques mots apparemment insensés, mais qui troublent tous le monde.* » Parfois, certaines émissions provoquent de véritables chocs, très salutaires. Il y a quelques semaines, toujours au micro de Citta Futura, un débat-parodie entre un soi-disant prêtre de gauche, un étudiant catholique et un syndicaliste communiste a duré jusqu'à 4 heures du matin. Les auditeurs ont marché à fond. « *L'affrontement de deux cultures,* dit Rossellini, *la catholique et l'« alternative », caricaturées à l'extrême, a permis d'aller plus loin en quelques heures que si on en avait discuté pendant des mois.* »

« *On tente actuellement,* explique-t-il encore, *de se débarrasser des radios politiques en les criminalisant, en essayant de faire croire qu'elles soutiennent les terroristes, ce qui est complètement faux. Nous attaquons, au contraire, la violence,* dit-il. *Nous pensons que les Brigades rouges sont des révolutionnaires autoritaristes, staliniens : nous voulons les isoler.* »

Interrogé sur le rôle de Radio-Alice, l'année dernière à Bologne, ou sur celui d'Onda Rossa, porte-parole des autonomes romains (qui n'ont pas toujours refusé la violence), Rossellini répond : « *Même l'opinion la plus délirante est une opinion, et doit donc pouvoir s'exprimer. Mais de là à croire que cette expression fera naître quelque chose qui n'existe pas déjà...* »

Quoi qu'il en soit, si le décret-loi, qui devrait être prochainement examiné par le gouvernement et, ensuite, par le Parlement, est adopté sans modifications, bon nombre de radios et de télévisions devront disparaître. A Rome, il ne devrait plus rester que seize radios et quelques télévisions.

Selon le président de l'ANTI (Association des radios et télévisions commerciales), M. Eugenio Porta, la limitation des fréquences est purement artificielle et ne répond pas, comme on veut le faire croire, à des exigences techniques. « *Il suffirait,* dit-il, *d'adapter les récepteurs et de faire respecter certaines normes techniques pour les équipements afin d'éviter la véritable pollution des ondes qui sévit actuellement.* »

Les solutions techniques ne sont pas difficiles à trouver. « *Si on a tant laissé traîner les choses,* explique M. Porta, *c'est parce qu'on espérait que les radios et télévisions libres, étouffées par une trop grande prolifération, mourraient de leur belle mort. Il n'en est rien. Il serait absurde, désormais, d'imaginer leur interdiction. On ne peut plus revenir en arrière. Les radios et télévisions libres font partie désormais, et c'est tant mieux, de la réalité italienne.* »

VANJA LUKSIC.

ÉCRANS DE L'ÉTRANGER

FEMMES ALGÉRIENNES



S'IL est en Algérie un sujet délicat, complexe, passionnel, c'est bien celui de la femme. Mais les femmes se défendent, surtout les jeunes. Sans faire de bruit. Avec ténacité. Ainsi, en 1976, l'avant-projet de la charte nationale, qui fixait les orientations idéologiques, politiques, économiques et culturelles du pays, ne consacrait à la femme que quelques lignes d'une grande banalité ; l'UNFAM (Union nationale des femmes algériennes) a obtenu une révision du texte qui, pour être limitée, n'en marquait pas moins un net progrès, plus conforme à l'idéal socialiste proclamé par le document qui a été adopté par référendum.

Au début de l'année, une quinzaine de films réalisés par des femmes — de Marta Mezsaros à Marguerite Duras — ont été projetés pour la première fois à Alger. La portée de l'événement semblait très limitée, et les films, étrangers à la réalité algérienne. Pourtant, près de dix mille personnes, pour le seul Grand Alger, se sont succédé aux séances organisées au centre culturel français, au cinéma le Volontaire et dans les cités universitaires, la rumeur ayant porté le message de bouche à oreille, sans bruit, sans éclat, sans publicité. La manifestation, prévue pour une semaine, a duré un mois et donné lieu à de multiples débats.

Un jeune cinéaste algérois, Sid Ali Mazif, s'est également intéressé au sujet. Il a tourné Leila et les autres. *Sorti il y a environ un mois, ce film tient toujours l'affiche.*

Enfin, la Nouba des femmes du mont Chenova, *premier film d'Assia Djebar, qui sera diffusé mardi 30 mai à 20 h. 30 à la télévision algérienne et suivi d'un débat, a fait l'objet de nombreux articles alors qu'il était encore en cours de tournage, notamment par l'agence* Algérie presse service, *dans le supplément culturel d'*El Moudjahid *et dans* la République d'Oran. *Cet intérêt traduit une certaine volonté politique puisque à la même époque une autre jeune femme, Dalila Kadri, s'est vu confier le tournage de documentaires, en particulier sur le volontariat des étudiantes en milieu rural. Mais cela ne va pas toujours sans difficulté, car l'opposition des traditionalistes reste forte.*

PAUL BALTA.

L'espace du dedans

Elle est assise à la table d'un café, émue. Un an de travail pour écrire les dialogues, le scénario, le poème du final, pour mener l'enquête dans son village, pour tourner, pour mettre au point une bande son en deux versions : en arabe et en français. « *Je suis un écrivain de langue française,* dit Assia Djebar, *et j'ai eu l'impression d'être enfermée dans cette langue. Pour trouver un autre public, des cinéastes et des auteurs se sont comme moi rapprochés de la télévision. Mon film est une recherche, un documentaire sur ma région natale, le Dahra, et une étude sur l'espace.* » Lila, une jeune femme de trente ans, revient au Chenoua, son village, après quinze années d'absence. Sa famille a été décimée pendant la guerre. Elle a elle-même fait des jours de prison. Mariée, mère d'une petite fille, elle est venue à la rencontre de son histoire : revoir les femmes de son enfance, écouter une parole ignorée. Le mari de Lila, immobilisé dans une chaise roulante à la suite d'un accident de cheval, reste dans la maison. La vie du couple est également immobilisée.

Dans ce film composé comme une symphonie, trois mouvements se répondent ou alternent. Le premier, sous forme de fiction, symbolise la vie blessée d'une génération de femmes jeunes ; il exprime leur révolte et leur combat. Ensuite, le reportage proprement dit : six femmes racontent à Lila les horreurs de la guerre, enfouies dans leur mémoire. Enfin une partie historique relate les histoires du passé (la révolte de 1871) et les légendes transmises depuis toujours par les femmes. Il faut aussi savoir pour comprendre le film que le mot « nouba » désigne à la fois une symphonie d'origine andalouse et l'histoire quotidienne des femmes. « *Ce qui caractérise une société arabe traditionnelle,* dit Assia Djebar, *c'est l'espace du dehors, le monde de l'homme, et l'espace du dedans, celui de la femme. L'espace du dedans a été pour l'Algérie celui du refuge. Les femmes y nourrissaient les mémoires en transmettant les traditions par voix orale. Mais depuis 1962, c'est dans le monde du dehors qu'existent les contradictions, et le progrès. Quand on voit les portes se fermer dans mon film, je veux dire que les femmes devraient être dehors. Les femmes que j'ai pu filmer sont toutes d'un âge avancé. Les autres, c'était impossible.* » Pour cette raison, elle a fait appel à la fiction et elle a façonné le personnage de Lila. « *Les femmes, dans les campagnes, on les cache,* ajoute-t-elle. *Et quand elles sortent, voilées, elles avancent comme des fantômes. La caméra, pour moi, c'était comme une revanche. C'était ce regard qu'on avait voilé pendant des siècles. En Algérie, une femme non voilée n'est pas forcément libérée. Une femme libérée, c'est une femme libre de circuler.* »

Lila porte donc le message. Elle qui cherche, dehors, et à l'abri des regards, sa place dans sa propre vie et dans un pays en mouvement. C'est au détour des chemins que Lila s'arrête pour frapper aux portes des maisons. Elle a allumé le « *vif du passé* » pour mieux comprendre l'histoire des femmes et la sienne. Elle écoute : « *Ils sont venus à six heures du matin,* raconte une paysanne. *Ils ont pris mon mari, ma fille et moi, en dernier. J'ai frappé le lieutenant à cause de ma fille. Ils l'ont torturé à l'électricité, ils l'ont torturée à l'électricité, ils emmenée pour me mettre à l'intérieur des cuves, mais ils m'ont vue à bout.* » Comme un chant qui n'en finit pas, Lila emporte les secrets et les tourments. Le soir, avant de se coucher, elle noue un foulard rouge tout autour de sa tête. « *Nouer le foulard,* dit la réalisatrice, *c'est nouer la peine. On le serre très fort pour que la tête fasse moins mal.* » Les nuits de Lila sont pourtant pleines de cauchemars.

Les femmes aussi ont combattu. Elles ont cuit le pain, elles ont abrité les maquisards, et elles ont fait le guet. Elles ont tu leur douleur ; la guerre appartenait à leur silence. Leur mémoire est déchirée. En communiquant ce « langage de l'ombre », Assia Djebar fait entrer les femmes dans l'histoire.

MARIE-FRANÇOISE LÉVY.

★ *Les Enfants du Nouveau Monde*, 448 p., 17,70 F et *les Alouettes naïves*, 320 p., 14,60 F. Editions Bourgeois, coll. « 10-18 ».



RADIO-TELEVISION

Le chancelier Schmidt invite les Allemands à fermer leur poste un jour par semaine

Le chancelier Helmut Schmidt vient d'inviter ses compatriotes, dans une interview publiée par le « Bild Zeitung », à fermer leur poste de télévision un jour par semaine. « Nous ne nous parlons pas suffisamment entre époux, entre parents et enfants et même entre amis, nous parlons de moins en moins et cela m'inquiète », a déclaré le chancelier, qui a également reproché à la télévision de donner parfois, à côté de « suggestions positives », une « fausse image de notre société et du monde ».

LE chancelier Schmdit a été pris plus au sérieux qu'il ne l'attendait peut-être lui-même en proposant aux citoyens de la République fédérale d'observer chaque semaine « une journée sans télévision ». Tout d'abord, cette suggestion, formulée à la veille de la Coupe du monde de football, a paru tellement incompréhensible que bien des gens ont cru à un canular. Après quelques jours de réflexion, il semble toutefois que le courant se soit renversé. Aujourd'hui, le premier sondage d'opinion sur ce sujet aboutit en tout cas à des résultats surprenants : 75 % des citoyens approuvent l'initiative du chancelier, alors que 15 % seulement d'entre eux déclarent leur hostilité catégorique.

Dans un pays où règne la « civilisation des étranges lucarnes », la grande majorité des citoyens sont donc prêtés, apparemment, à donner raison au chancelier lorsque celui-ci déplore que les familles et les amis, hypnotisés par le petit écran, « ne se parlent plus ». Cela n'empêche d'ailleurs qu'il soit un peu inattendu d'entendre proclamer que *« nous sommes devenus muets »* par un homme politique sans cesse en train de discourir, de donner des interviews et d'encombrer les écrans de la télévision qu'il dénonce !

Les arguments de M. Schmidt ne sont évidemment pas nouveaux. Pour lui, la télévision serait coupable, entre autres choses, d'offrir une image trop artificielle de la société et de faire une part bien trop large à la violence. Plus intéressant mais aussi plus suspect de la part du chancelier est le raisonnement selon lequel les feuilletons policiers encourageraient le public à croire que tous les problèmes criminels pourraient être résolus en l'espace de trois quarts d'heure. Ne serait-ce pas là une façon d'excuser les échecs enregistrés par la police et les autorités dans leur combat contre le terrorisme ?

M. Schmidt avait pris soin de ne pas se prononcer pour une pause hebdomadaire dans les programmes de la télévision. Une telle menace a néanmoins été perçue dans ses propos. L'intendant — *c'est-à-dire* le directeur — de la deuxième chaîne de télévision ouest-allemande a renforcé des soupçons de ce genre lorsqu'il a lui-même commenté, jeudi soir, la proposition du chancelier. Il a, en tout cas, donné l'impression qu'il ne serait pas personnellement opposé à la « fermeture » de la télévision un jour par semaine s'il était possible de mener à bien un tel projet sans se heurter à des résistances insurmontables.

Avant même cette intervention, nul autre que le président de la Fédération des syndicats, M. Vetter, n'avait cru nécessaire de remettre le chef du gouvernement « à sa place ». En termes plutôt méprisants, il a parlé des ministres qui, étant occupés pendant quinze heures par jour, n'avaient pas le temps de regarder les programmes de télévision. De façon encore plus inattendue, M. Vetter a souligné que les travailleurs disposaient, eux, de plus amples loisirs et qu'ils n'entendaient donc pas être privés d'une de leurs distractions les plus appréciées.

Quant à l'armée des fanatiques de la télévision, plus puissante sans doute que les sondages un peu superficiels ne le suggèrent, elle incline provisoirement à proposer comme mot de la fin, pour cette querelle, qu'on lui garantisse chaque semaine *« une journée de télévision sans politiciens »*.

JEAN WETZ.

QUELQUES JOURNÉES DANS LA VIE DE DEUX RÉDACTIONS TF1 ET A2

IV. - Quel type de journal ?

Nous terminons la publication de l'enquête menée par Ana Baron et Isabelle Veyrat-Masson auprès des rédactions de TF 1 et Antenne 2 pour un séminaire de doctorat de sciences politiques dirigé par MM. Alfred Grosser et Roland Cayrol (le Monde daté 7-8, 14-15 et 21-22 mai).

L'étude de la fabrication de l'information, les conceptions des professionnels de la télévision, les mécanismes de choix et de rejet des sujets nous ont conduits à un certain nombre de constatations qu'il serait intéressant de vérifier, et de questions auxquelles il faudrait répondre. L'analyse et la comparaison de ce qui est en dernier ressort livré au public permet une certaine expérimentation. Il n'est pas question ici de faire une analyse de contenu mais en comparant les conducteurs minutés (des sommaires du journal) avec deux journaux de la presse écrite aux conceptions opposées, *France-Soir* et *le Monde*, de distinguer les thèmes abordés et la part relative qui leur est accordée, de façon à répondre ainsi à la question : le J.T., quel type de journal ?

Notre premier travail a consisté à étudier les choix concernant les nouvelles de politique intérieure pendant le mois qui a précédé les élections de mars 1978. Nous n'avons fait les rapprochements qu'entre les premières pages de *France-Soir* et du *Monde* (articles et titres) et les reportages filmés des journaux télévisés.

TF1 a plus d'informations communes avec *France-Soir* qu'avec *le Monde*. Le contraire est vrai pour Antenne 2. Mais, dans les deux cas, ces nouvelles sont peu nombreuses. TF 1, par exemple, n'utilise que douze fois les mêmes informations que *France-Soir* sur les soixante-quinze titres de politique intérieure donnés pendant un mois par ce journal.

Si on ne retrouve qu'une dizaine de nouvelles semblables entre *France-Soir* et les journaux télévisés cela peut s'expliquer par deux conceptions distinctes mais aussi par le caractère spécifique de ce que peut et veut couvrir la télévision. Certaines informations sont considérées comme plus « visualisables » que d'autres ; les meetings, les portraits sont préférés à l'analyse du SMIC ou des programmes politiques. Mais le fait que M. Giscard d'Estaing soit montré régulièrement à la télévision avec les artisans, les pompiers, les footballeurs, au salon X ou à l'école Y tient-il au caractère visuel de l'événement ? Même dans *France-Soir*, l'activité du président de la République n'est pas relatée à ce point ! Sur TF 1 et dans une moindre mesure sur A 2 les membres du gouvernement et le président de la République sont sur-représentés : sur TF 1, la majorité est apparue trente-trois fois pendant un mois au Journal de 20 heures, alors qu'on ne voyait les représentants de la gauche que seize fois, ce qui leur donnait vingt minutes contre cinquante-trois minutes aux adversaires du programme commun.

La différence entre France-Soir et le Monde apparaît clairement. la politique intérieure (économie et social compris) occupe 45 % du *Monde* et 25 % de *France-Soir*. L'actualité extérieure représente 53 % du premier et seulement 10 % du second. La place du journal télévisé dans cette comparaison est particulièrement nette : 50 % sur A 2 et 45 % sur TF 1 pour la politique intérieure ; 30 % à la politique extérieure pour A 2, plus proche du *Monde* que TF 1, qui ne lui octroie que 20 %. Ces données confirment le caractère plus « intellectuel » d'A 2, plus tourné vers l'extérieur que TF 1, que l'importance du taux d'écoute (elle doit garder la première place !) conduit à donner plus de poids aux informations générales, aux sports et aux spectacles.

Pourtant les sociétés de télévision, malgré la concurrence, n'ont pas cédé aux facilités imposées par les règles du commerce et se tiennent loin d'une télévision-du-fait-divers-à-sensation. Evidemment, il s'agissait d'un mois particulier : une période électorale riche, de surcroît, en événements internationaux (attentat palestinien, enlèvement d'Aldo Moro, guerre du Liban, etc. La prépondérance du système politique que remarque le sociologue italien Franco Rositi dans les informations télévisées en Allemagne, en Italie, en Grande-Bretagne et en France est confirmée. En particulier sous son aspect officiel.

Les journaux télévisés cèdent aux faits divers leur « *ouverture* ». Celle-ci doit accrocher le téléspectateur, comme le lecteur. En même temps, elle doit donner le ton de ce qui va suivre, elle est donc choisie avec une particulière attention. TF 1 comme A 2 se retrouvent avec *France-Soir* dans le choix d'un gros titre ; comme ce journal, les deux sociétés donnent la priorité à « ce dont on parle » aux dépens d'autres informations peut-être plus importantes par les conséquences qu'elles entraînent. Le problème s'est posé un jour à Antenne 2 de savoir si l'on allait « *ouvrir* » sur la mort de Claude François, sur un attentat palestinien en Israël qui avait fait un grand nombre de morts ou sur le premier tour des élections qui avait lieu le lendemain. Les deux télévisions choisirent la mort de la célèbre vedette, comme l'aurait fait *France-Soir*.

Les informations télévisées, qui ne sont pas soumises aux pressions commerciales ni au pouvoir de l'argent, pourraient, dans les limites trop étroites que leur impose le pouvoir politique, remplir tant bien que mal leur mission de service public. La contradiction vient du fait qu'elles doivent garder en même temps un œil sur le taux d'écoute, qui détermine, pour les publicitaires conscients de l'importance de ce « prime time » (moment d'écoute maximale), les sommes représentant près de 50 % des recettes des sociétés. La loi du 7 août 1974 a mis le comble à cette équivoque sans résoudre les problèmes nombreux qui se posent à la télévision en tant que médium spécifique et relativement jeune.

En effet, nous avons pu constater à quel point cet instrument est mal connu. Le journaliste de télévision est interchangeable avec celui de la presse écrite et de la radio. Bien plus, les responsables se sont tous fait connaître par leur voix ou par leur plume. Il n'existe aucune formation technique du journaliste de télévision, et le cameraman n'est, lui, paradoxalement, pas reconnu à part entière par ses collègues. Les idées toutes faites foisonnent : telle chose n'est pas illustrable, on ne peut pas montrer ça à la télévision, tel procédé technique n'est pas possible, les gens ne comprendront pas, etc. L'imagination visuelle n'est pas au pouvoir.

Le plus frappant à l'observation bien que de l'avis des journalistes les choses aient changé, c'est la chappe de plomb constituée par le contrôle du pouvoir politique, contrôle ressenti par les journalistes comme un frein constant à l'exercice de leur profession.

Dire que cela est inévitable n'apporte rien et surtout serait faux. Mais pour ne pas conclure sur une vision trop pessimiste, acceptons ce qu'écrit Franco Rositi : le Journal télévisé français est *« le plus spectaculaire, le plus gai et le plus désinvolte »*. Rappelons le sourire de Patrick Poivre d'Arvor et les confidences tendres de Roger Gicquel.

ANA BARON
et ISABELLE VEYRAT-MASSON.

Écouter-voir

• DRAMATIQUE : LES SANGLIERS. — Dimanche 28 mai, TF 1, 18 h. 25.

Venu du reportage à la fiction, Maurice Failevic, dont on a vu il y a deux mois *1788*, chronique de la vie villageoise à la veille de la Révolution, avait décrit, il y a deux ans, dans *les Sangliers*, la société paysanne d'aujourd'hui. Un « western » réussi, mais aussi une fable transparente. *« A la télévision*, disait Maurice Failevic, *on n'a qu'une chance : le moment où le film passe à l'écran. »* Voici sa deuxième chance.

• ENQUÊTE : HISTOIRE DE MAI. — Dimanche 28 mai, FR 3, 21 h. 30.

Suite et fin de cette série qui devait comporter au départ six épisodes. La direction de FR 3 ayant décidé de s'arrêter au quatrième, une polémique interne s'est développée *(le Monde* daté 7-8 mai), et l'on a parlé alors de la diffusion éventuelle d'une cinquième émission en forme de débat. De la « disparition » du général de Gaulle à la reprise du travail dans les usines. Victoire ou défaite des ouvriers ?

La cinquième émission sera peut-être diffusée.

• DOCUMENT : UN SAMEDI A LA GOUTTE-D'OR. — Lundi 29 mai, A 2, 21 h. 35.

Boulevard Barbès, rue de la Goutte-d'Or, rue de Charbonnière... Foule d'hommes qui forment des petits attroupements devant la porte des hôtels, devant les cageots empilés où l'on joue aux dés. Couleur verte des feuilles de menthe, musique des cafés où l'on boit le thé, où l'on écrit à la famille, où quelqu'un se raconte. Yves Laumet a promené sa caméra dans le quartier de la Goutte-d'Or, quartier-ghetto des immigrés venus des différents pays du Maghreb. L'impressionnisme laisse deviner certains des problèmes graves (le racisme surtout), mais pas davantage.

• DOCUMENTAIRE : RIMBAUD, LE VOLEUR DE FEU. — Mardi 30 mai, TF 1, 21 h. 5.

« Donc le poète est vraiment voleur de feu », écrit Rimbaud dans sa lettre à Paul Delmeny de 1871, cette lettre qui affirme : *« Le poète se fait voyant par un long, immense et raisonné dérèglement de tous les sens. »* Charles Brabant est parti sur les traces de Rimbaud, a tenté de restituer son itinéraire, de Charleville au Harar, d'éclairer son œuvre par sa vie.

• DRAMATIQUE : L'ÉQUIPAGE. — Mercredi 31 mai, TF 1, 20 h. 30.

Ah ! Dieu que la guerre est jolie ! Les avions semblent tout droit sortis du musée — ce qui est d'ailleurs le cas — et les officiers des gravures de mode. Des amitiés naissent, des passions s'éteignent, la mort survient, discrète. Il flotte sur ces jeux graves comme un air d'élégance surannée, reflet du charme triste de Patrick Modiano, adaptateur et dialoguiste du roman de Joseph Kessel.

• FEUILLETON : ERIKA WERNER. — Vendredi 2 juin, A 2, 20 h. 40.

Tiré d'un roman de Heinz Konsalik, ce feuilleton en six épisodes présente tous les aspects du mélodrame le plus conventionnel, du sacrifice héroïque d'une jeune femme (Leslie Caron), qui se laisse accuser d'un crime qu'elle n'a pas commis, aux brillants succès d'un chirurgien ambitieux (Paul Barge), qui collectionne titres et maîtresses.

• TELE-FILM : LE SACRIFICE, d'Alexandre Tarta. — Mardi 30 mai, TF 1, 20 h. 30.

Il était une fois un port avec un tripot et un café. Un homme, O'Brien, y vivait avec son perroquet, qu'il chérisssait comme un enfant. Arrive une belle étrangère, Daisy Bell, chanteuse de surcroît, qui prend la place du perroquet : Daisy : « Je me sens tellement seule. » O'Brien : « Je suis là maintenant. » Daisy : « Tu me défendras longtemps? » O'Brien : « Toujours. Je n'ai jamais eu une maison comme ça, tu es une vraie petite fée. » Daisy : « Ah ! je suis heureuse... » Le dialogue se poursuit pendant trois quarts d'heure et la fin, très morale et qui se veut splendide, ne rachète rien. D'après un texte de Romi, prix Goncourt de la nouvelle 1976.

• DRAMATIQUE : LA SAISON DES VOLEURS. — Samedi 3 juin, A 2, 21 h. 30.

Dans la série « Histoire des voyous », une gentille pochade signée Michel Wyn. Bien dirigée et bien jouée. Dans le ton, le style du Pigalle de notre enfance. Bords de Seine, randonnées à bicyclette, vols minables, désarmants de maladresse appliquée. Trois mauvais garçons, dont l'un sort de taule, se font piquer en piquant de la camelote invendable.

Les films de la semaine

• PLUS FORT QUE LA LOI, de William D. Russell. — Dimanche 28 mai, TF 1, 20 h. 30.

Les retombées de la guerre de Sécession dans un western sans qualités particulières. Hollywood respectait encore les mythologies. Mais Claire Trévor prouve qu'elle ne fut pas seulement l'actrice d'un seul rôle (la prostituée de *la Chevauchée fantastique*, de Ford) et on aimera, sans doute, revoir Robert Ryan.

• L'ENJEU, de Frank Capra. — *Dimanche 28 mai*, FR 3, 22 h. 30.

Un Capra 1948 envers lequel la critique française s'est montrée trop sévère jadis. C'est une sorte de suite à *Monsieur Smith au Sénat*, une comédie dénonçant, avec virulence les mœurs politiques américaines de l'immédiat après-guerre. Les convictions personnelles de Spencer Tracy et Katharine Hepburn, couple d'acteurs splendides, correspondent à leurs personnages attachés à la démocratie. Adolphe Menjou, le politicien sans scrupules, se situait, lui, effectivement de l'autre côté de la barrière.

• LA MAISON DES DAMNÉS, de John Hough. — Lundi 29 mai, TF 1, 20 h. 30.

Histoire d'une maison hantée ou plutôt possédée par l'être mauvais qui l'occupa autrefois et y mena de démoniaques bacchanales. Le roman de Richard Matheson fait plonger dans une horreur que John Hough, à trop abuser d'effets fantastiques, communique rarement. C'est loin de valoir *la Maison du diable*, de Robert Wise, qui traitait un thème semblable.

• LES CENT FUSILS, de Tom Gries. — *Lundi 20 mai*, FR 3, *20 h. 30*.

Film d'aventures au Mexique en temps de révolution et de coups de main militaires. Les personnages ont une certaine originalité. C'est un policier noir américain qui découvre la bonne cause des Indiens Yaquis, soulevés contre le gouvernement mexicain. A part cela, une sorte de western traditionnel, rondement mené, dans lequel Raquel Welch, symbole érotique, prend une douche en plein air, afin de détourner l'attention des soldats gouvernementaux au moment de l'attaque d'un train.

• LE PASSAGER, de Geoffrey Reeve. — *Mardi 30 mai*, FR 3, 20 h. 30.

Difficile de se retrouver dans l'histoire — tirée d'un roman d'Alistair Mac Lean — tant la mise en scène tape-à-l'œil complique le récit. Charlotte Rampling ne fait que promener ses yeux bleus et ses cheveux blonds dans l'aventure. Mais cette « série noire » accomplit un magnifique circuit touristique : Baux-de-Provence, Arles, Camargue, étang de Vaccarès.

• LA GUERRE EST FINIE, d'Alain Resnais. — *Mercredi 31 mai*, FR 3, 20 h. 30.

Les conflits politiques et sentimentaux affleurant à la conscience d'un militant révolutionnaire, communiste espagnol en exil et en action, vingt-cinq ans après la fin de la guerre civile. Un temps mort entre deux points chauds ; toute une vie intérieure. Le scénario de Semprun a permis à Resnais de resserrer son habituelle réflexion sur l'homme et le temps, de poser des questions sur le rêve romantique et la révolution. Dans le rôle de Diego, Yves Montand est magnifique, parce que concerné. Sélectionné pour le Festival de Cannes 1966, ce film fut retiré de la compétition internationale à la suite d'une démarche du gouvernement de l'Espagne franquiste. Et c'est hors Festival qu'il récolta de nombreux prix.

• LE MORS AUX DENTS, de Burt Kennedy. — Jeudi 1er juin, A 2, 15 h.

Obligés pour gagner leur vie de retourner chaque année travailler chez leur ancien patron, deux cow-boys rêvent de s'évader. Ils songent à se marier et à acheter un bar à Tahiti. Les voilà, nantis par hasard d'un cheval et flanqués de deux danseuses simples d'esprit, partis pour l'aventure. Rodéos spectaculaires : un vrai western où Glen Ford et Henry Fonda redoublent d'humour. Beaux paysages. Peu d'intrigue. A l'Ouest rien de nouveau.

• LES POUPÉES, de Dino Risi, Franco Rossi, Luigi Comencini et Mauro Bolognini. — Jeudi 1er juin, FR 3, 20 h. 30.

Quatre sketches sur les femmes et l'érotisme. Débuts de la libération sexuelle, en 1964, dans le cinéma italien. Situations scabreuses et « commerciales ». Film taxé de vulgarité par la critique française qui ne s'intéressait pas, alors, à la « comédie italienne ». On s'amusera aujourd'hui à retrouver le style caustique de Dino Risi, dirigeant l'extraordinaire Nino Manfredi (plutôt que la fade Virna Lisi) dans *le Coup de téléphone*, l'humour caricatural de Comencini s'exerçant dans *le Traité de génétique*. Pas de surprise chez Bolognini, mais le sketch de Franco Rossi ressemble, bizarrement, à du Risi ou du Scola.

• VIVA L'ITALIA, de Roberto Rossellini. — *Dimanche 4 juin*, TF 1, 18 h. 37.

Comment, à la suite de l'expédition de Garibaldi en 1860, le royaume des Deux-Siciles fut arraché aux Bourbons et rattaché à la monarchie constitutionnelle de Piémont-Sardaigne. Ce n'est pas l'épopée du Risorgimento, mais une chronique historique s'attachant à l'authenticité, à la vérité des hommes, des caractères et des mœurs. Une œuvre d'explication et d'analyse qui annonce magistralement *la Prise du pouvoir par Louis XIV* et tous les films d'histoire tournés ensuite par Rossellini pour la télévision.

• LE MAITRE DES ILES, de Tom Gries. — Dimanche 4 juin, TF 1, 20 h. 30.

Intrigue de roman-fleuve anglo-saxon. Trente ans de la vie d'un aventurier, pionnier de la colonisation américaine à Hawaï, à la fin du dix-neuvième siècle. Tom Gries a mollement conduit un récit dont les péripéties romanesques — et il y en a ! — sont toutes traitées de la même manière appliquée. Même Charlton Heston déçoit.

• THE PENALTY (SATAN), de Wallace Worsley. — *Dimanche 4 juin*, FR 3, 22 h. 30.

Un festival Lon Chaney à ne pas manquer. Les films, tel celui-ci tourné en 1920, sont très rares et l'acteur était génial dans ses rôles de monstre exacerbé s'enfonçant dans le crime à la mesure de l'amour fou qu'il éprouvait pour des femmes trop belles. Mutilé des jambes dans *The penalty* — les infirmités font partie de sa mythologie, Lon Chaney pose pour la statue de Satan après la chute et rumine de sombres projets au sein des bas-fonds de San Francisco. Un délire.

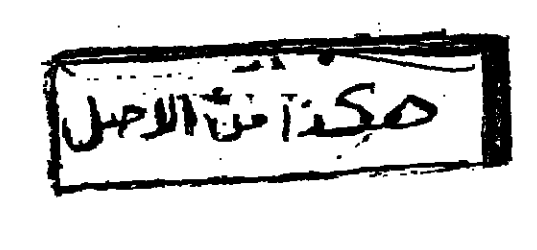
• MON ÉPOUSE FAVORITE, de Garson Kanin. — Lundi 5 juin, TF 1, 20 h. 30.

Bien que Garson Kanin, homme de théâtre et scénariste passé à la mise en scène de films, n'ait pas manqué d'idées, on attribue plutôt la réussite de cette comédie américaine, dans l'étude loufoque des rapports conjugaux, à Leo McCarey, qui en fut le producteur. Il est vrai que Cary Grant et Irène Dunne reforment avec brio le couple vedette de *Cette sacrée vérité*. De toute façon, c'est très drôle.

• VERDICT, d'André Cayatte. — Lundi 5 juin, FR 3, 20 h. 30.

Pamphlet outrageusement mélodramatique contre l'institution judiciaire française. Cayatte démontre qu'un président de cour d'assises peut user et abuser de son pouvoir, manipuler le jury. Il s'en prend aussi à l'article 353 du code pénal. De cette grosse artillerie, on retiendra surtout les canonniers Jean Gabin et Sophia Loren s'affrontant vigoureusement et donnant une certaine épaisseur psychologique à des personnages que le scénario avait faits bien invraisemblables.





RADIO-TELEVISION

Samedi 27 mai

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro Un (Thierry Le Luron) ; 21 h. 32, Série : Serpico (Meurtre en sous-sol) ; 22 h. 20, Télé Foot 1 : finale du concours « Coupe du monde ».

CHAINE II : A 2

11 h. 45, La télévision des téléspectateurs en Super 8 ; 12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Top club ; 14 h. 35, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., Chronique du temps de l'ombre : 1940-1944, ce jour-là, j'en témoigne ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club.

20 h. 25, Les Cinq Dernières Minutes : Les Loges du crime.

22 h. 5, Magazine de l'image : Voir ; 23 h., Drôle de baraque.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Prix Louis-Philippe Kammans 1978 : la Maison de marbre, de J. Trébouta, d'après A. et J.-C. Sordeli. Avec D. Carrel, G. Casadesus, J.-Cl. Dauphin.

La solitude d'une caissière dans une grande surface. Quand une vieille dame cherche à voler une petite fille.

FRANCE-CULTURE

20 h. « la Chouette aveugle », de S. Hedayat, avec S. Merlin, C. Viret, D. Emilfork ; 21 h. 55, Ad lib ; 23 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, Orchestre philharmonique de Berlin, dir. M. Rostropovitch, avec G. Vichnievskaia : « Francesca da Rimini, fantaisie symphonique, opus 32 » (Tchaïkowski) ; « Eugène Onéguine », scène de la lettre de Tatiana (Tchaïkowski), « Symphonie n° 8, opus 65 » (Chostakovitch) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit au Théâtre de la Ville... Ensemble Ars Nova, dir. M. Constant : Stravinski, Penderecki, Xenakis, M. Solal.

Dimanche 28 mai

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., (en Eurovision, le pèlerinage militaire à Lourdes) ; 11 h. 30, La présence protestante.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux.

14 h. 12, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 25, Sports première ; 17 h. 55, Les animaux du monde ; 18 h. 25, Dramatique (Redif.) : Les sangliers, de M. Failevic.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

20 h. 30, FILM : PLUS FORT QUE LA LOI, de W.D. Russell (1951), avec R. Ryan, C. Trevor, J. Buetel, R. Preston, W. Brennan, B. Cabot.

Après la guerre de Sécession, un officier nordiste prend le parti d'anciens guérilleros de Quantrell contre un homme d'affaires véreux, tenant une ville sous sa coupe.

21 h. 50, Concert : Symphonie n° 1, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan.

Premier d'une série de quatre concerts en hommage à H. von Karajan.

CHAINE II : A 2

11 h. 5, Concert : Les quatre derniers lieder de R. Strauss, par l'Orchestre de Strasbourg, dir. A. Lombard, cantatrice M. Caballe.

12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue jeans ; 13 h. 25, Grand album ; 14 h. 15, Pom, pom, pom... pom (reprises à 15 h., 16 h., 17 h. 20, 18 h.) ; 14 h. 25, Dessins animés ; 14 h. 35, Série : Super Jaimie ; 15 h. 25, La lorgnette ; 16 h. 15, Muppet show ; 16 h. 45, L'Ecole des fans ; 17 h. 25, Monsieur cinéma ; 18 h. 5, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, Un homme, un jour : la mort de Mussolini, le 28 avril 1945.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'I.C.E.I. destinée aux immigrés : Images de Tunisie ; 10 h. 30, Mosaïque (avec un reportage sur les saisonniers et la communauté italienne dans la région de Toulouse).

16 h. 35, Festival cinématographique international de Cannes (reprise de l'émission du 26 mai) ; 17 h. 30, Espace musical, de J.-M. Damian ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air : Que reste-t-il de l' « Amoco-Cadiz » ? ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Deux enfants en Afrique.

20 h., Histoires de France, d'A. Conte et J.-L. Dejean : Dunkerque 40, réal. B. Claes.

4 juin 1940, les Allemands entrent à Dunkerque. Le déroulement des événements grâce à des bandes d'archives et le témoignage de témoins de l'époque.

20 h. 30, Cinéma du soleil : Jean Giono, de J. Ordines ; 21 h. 30, Histoire de mai, d'A. Frossard et P.-A. Boutang (quatrième partie).

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle Franck Capra) : L'ENJEU, de F. Capra (1948), avec S. Tracy, K. Hepburn, V. Johnson, A. Lansbury, A. Menjou, L. Stone (v.o. sous-titrée. N.).

Un industriel idéaliste, candidat à la présidence des Etats-Unis, s'aperçoit qu'il est manœuvré par un politicien et dénonce les dessous de la campagne électorale.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Fernando Arrabal (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme ; 8 h. 30, Service protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, L'Union rationaliste ; 10 h., Messe à Villeneuve-sur-Yonne, avec Mgr Ernoult ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Disques rares de Serge Rachmaninov ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « On ne badine pas avec l'amour » et « la Nuit d'octobre », d'A. de Musset, réal. G. Gravier ; 16 h. 5, L'orchestre de jeunes, un phénomène social ; 17 h. 30, Rencontre avec Salah Stetié, avec P. de Mandiargues et M. Deguy ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Dialogue mère-enfant », par V. Berthommier et C. Questerbert ; 23 h., Black and Blue.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique : Respighi, J. Bayer, Chabrier ; 8 h., Cantate pour le deuxième dimanche après la Pentecôte ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Concert du dimanche au Théâtre d'Orsay... le Trio Fontanarosa : Mozart, Brahms ; 12 h., Des notes sur la guitare... les femmes guitaristes au vingtième siècle : J.-B. Besard, Santorsola, Dowland, Pulci ; 12 h. 40, Opéra bouffon ;

13 h. 40, Jour J de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « le Carnaval des animaux » (Camille Saint-Saëns) ; 17 h., Le concert égoïste de Michel Portal : N. Rota, Schumann, Schubert, Beethoven, Mozart, Berio, Portal, Stockhausen ; 19 h., Musiques chorales : Chorale Heinrich Schütz, direction R. Norrington ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Echanges internationaux... soirée Jean Sibelius par l'Orchestre symphonique de la radio finlandaise, dir. O. Kamy : « la Dryade, opus 45 n° 1 », « Symphonie n° 4 en la mineur opus 63 », « Pan et Echo, n° 33 », « Symphonie n° 5 en mi bémol majeur opus 82 » ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Musique de chambre ; 0 h. 5, Contes de Suède et de Finlande ; 1 h., Mourir de plaisir... par avarice.

Lundi 29 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 33, Midi première ; 14 h. 5, Emission pédagogique ; 14 h. 25, Sports : Internationaux de tennis ; 18 h. 45, Un, rue Sésame ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 43, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Série : Au-delà du naturel. — FILM : LA MAISON DES DAMNES, de J. Hough (1972), avec P. Franklin, R. McDowall, G. Hunnicutt, C. Revill, M. Gough.

Quatre personnes s'installent dans une maison hantée pour l'exorciser, et affrontent d'inquiétants phénomènes surnaturels.

23 h., Sport : Tennis.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Série : Malaventure (Le plat qui se mange froid) ; 14 h. 3, Aujourd'hui Madame ; 15 h., Feuilleton : La planète des singes ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine (M. Audiard) ; 17 h. 55, Fenêtre sur... mourir au Japon ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 35, Document de création : Un samedi à la Goutte-d'Or, d'Y. Laumet.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 25, Chronique du Festival de Cannes.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emission régionale ; 19 h. 40, Tribune libre : Pierre Moustiers (le rythme et la mélodie) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LES CENT FUSILS, de T. Gries (1968), avec J. Brown, R. Welch, B. Reynolds, F. Lamas, D. O'Herlihy. (Rediffusion.)

Mexique 1913. Un policier noir américain, chargé d'arrêter un métis pour cambriolage d'une banque, s'engage peu à peu dans la cause des Indiens Yaquis rebelles.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jacques Henric (et à 14 h., 9 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... l'île et l'imaginaire ; à 8 h. 30, Ecrire, c'est tracer des signes ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, « la Sorcellerie dans le Bocage », de J. Favret-Saada ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Atelier de recherches instrumentales ; 14 h. 5, Un livre, des voix « Capricio », de J.-A. Léger ; 14 h. 47, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : François Chatelet ; 17 h. 30, L'orchestre de jeunes, un phénomène social ; 18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos », de W. Gombrowicz (rediffusion) ; 19 h. 25, Présence des arts : à la recherche de François Béraud ;

20 h., La porte, d'E. Schaer, avec B. Cremer et A. Cellier ; 20 h. 47, Disque ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Les amours de Krishna ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : les carnets intimes de Ludwig Van Beethoven ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : E. Coates, S. Romberg, P. Bonneau, R. Rodgers ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : G. Auric, A. Kremski ; 15 h. 32, Portrait d'un musicien français : Raymond Depraz ; 17 h., Postlude : Honegger, Debussy ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, Cycle d'orgue, en direct du grand auditorium... récital Jean-Louis Gil : Max Reger, Busoni, Schoenberg ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Clivages.

Mardi 30 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 14 h. 5, Emission du Centre national de documentation pédagogique ; 14 h. 25, Sport : Internationaux de tennis ; 18 h. 45, Un, rue Sésame ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Dramatique : le Sacrifice, d'après une nouvelle de Romi. Mise en scène d'A Tarta. Avec G. Fontanel, M. Barrier, A. Pousse.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 5, Documentaire : Rimbaud, le voleur de feu, de Charles Brabant, avec L. Ferré, J.-P. Pauty.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

23 h. 15, Sport : Internationaux de tennis.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes (premier épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Document : Cartes postales d'un voyage : Kung-Fu (reprise de l'émission du 21 mai) ; 16 h., Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... le monde de la danse ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club.

20 h. 25, Spécial Argentine ; 20 h. 45, Gala de clôture du Festival de Cannes.

22 h. 5, The Russian Dance Festival.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Combat pour l'homme ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LE PASSAGER, de G. Reeve (1973), avec C. Rampling, D. Birney, M. Lonsdale, M. Bozzufi, M. Eggerickx, F. Brion, M. de Plata.

Micmac aux Baux-de-Provence, à Arles et en Camargue, autour d'un savant amené clandestinement de Hongrie dans une roulotte de gitans.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie, avec Jacques Henric (à 14 h., 20 h., et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : l'île et l'imaginaire ; à 8 h. 32, Ecrire c'est tracer des signes ; 8 h. 50, Le grenier à paroles ; 9 h. 7, La matinée des autres : le tango ; 10 h. 45, Etranger, mon ami ; 11 h. 2, L'orchestre de jeunes et la région : Purcell, Britten, Werner, Fauré ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Le Soleil oblique », de G. Bonheur ; 14 h. 45, Après-midi de France-Culture... Géométrie variable : La radio de divertissement ; 16 h., Match : « Les idéologies favorisent-elles les illusions ? », avec J.-C Guillebaud et G. Comte ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 45, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Werner, Sibelius, Haydn ; 18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos », de W. Gombrowicz (rediffusion) ; 19 h. 25, Sciences ;

20 h., Dialogues : « Que reste-t-il du mois de Mai ? », avec G. Lapassade et G. Matzneff ; 21 h. 15, Musique de notre temps ; 22 h. 30, Nuit magnétique, « Nuit Night Notte Nacht » ; à 23 h. 15, Entretiens avec M. Demuzeau ;

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... Les carnets intimes de Beethoven ; 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 . 40, Jazz classique : « Clarinet marmelade. »

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : Strauss, S. Fain, Engelberger, J. Lanner ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : F.-J. Haydn, Mozart, J.-S. Bach ; 15 h. 32, Musiques d'autrefois : Gesualdo, Sweelinck, Haendel ; 17 h., Postlude : Mozart, Vivaldi, J.-S. Bach ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., Mémoire musicale ; 20 h. 30, Cycle baroque et classique en direct du grand auditorium... Le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine, avec C. Ivaldi et G. Pludermacher, pianos : « Ouverture dans le style italien » et « Concerto n° 10 pour deux pianos en mi bémol majeur » (Mozart) ; « Symphonie n° 88 en sol majeur » (Haydn) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Le délire des doigts... « Les phénomènes du piano » : D. Levant, E. d'Albert, M. Ponti ; 23 h., Jour J de la musique ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons... Le pianiste américain Alan Mendel : Ch. Ives, L.-M. Gottshalk ; 0 h. 5, Contes de Suède et de Finlande ; 1 h., Mourir de plaisir... par paresse.

Mercredi 31 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, A la bonne heure ; 18 h. 35, Un, rue Sésame ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte ; 19 h. 55, Tirage du loto.

20 h. 30, Dramatique : L'Equipage, de J. Kessel, adaptation : P. Modiano, musique : V. Cosma, mise en scène : A. Michel, avec : F. Duval, B. Giraudeau, B. Waver, P. Lesieur.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 10, Les riches heures de la Coupe du monde de football : le football total : 1970-1974 (dernière émission).

23 h., Sport : Internationaux de tennis.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes (deuxième épisode) ; 14 h., Aujourd'hui Madame ; 15 h. 5, Série : L'Homme qui valait 3 milliards ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 17 h. 55, Accords parfaits ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club.

20 h. 25, Spécial Argentine ; 20 h. 40, Série : Septième avenue (sixième et dernier épisode) ; 21 h. 35, Magazine : Question de temps : Quelle France ? (l'Hérault).

C'était une région florissante. Le vin faisait sa richesse. Aujourd'hui, le marché est fragile et la situation s'aggrave : le tourisme n'a pas rétabli l'équilibre économique du département.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Centre national des indépendants (C.N.I.) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA GUERRE EST FINIE, d'A. Resnais (1966), avec Y. Montand, D. Rozan, J.-F. Rémi, M. Mergey, A. Ferjac, I. Thulin, G. Bujold (N.).

Un communiste espagnol exilé à Paris et militant clandestinement depuis vingt-cinq ans remet sa vie et son activité en question au retour d'une mission en Espagne.

22 h. 15, Ciné-regards : Objectif cinéma (en direct de Cannes, le jeune cinéma français).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie, avec Jacques Henric (à 14 h., 15 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : l'île et l'imaginaire ; 8 h. 32, Ecrire c'est tracer des signes ; 9 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Sciences et techniques ; 11 h. 2, L'orchestre de jeunes : Wercken, Schubert, Debussy ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Théâtre musical ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Le coq de Bruyère », de Michel Tournier ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... mercredi jeunesse : la montagne corse ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute : être dissident en U.R.S.S. ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, L'orchestre de jeunes : Bach, Kanturer ; 18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos », de W. Gombrowicz (rediffusion) ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes... de l'hédonisme à l'objectivité, par D. Matoré : Wagner, Mahler, Berg, Schoenberg, Webern ; 22 h. 30, Nuit magnétique : Nuit Night Notte Nacht ; à 23 h., Entretiens avec M. Demuzeau.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... Les carnets intimes de Beethoven ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique : « Clarinet marmelade » ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère... Ketelbey, Luigini, Chabrier ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Paganini, Brahms, Rossini ; 15 h. 32, Le concert du mercredi : Schubert, Ravel, Villa-Lobos ; 17 h., Postlude : Schubert ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ;

20 h., Mémoire musicale ; 20 h. 30, Echanges internationaux... Orchestre symphonique de Londres, dir.. A. Previn, avec V. Ashkenazi, piano, et J. Georgiadis, violon : « Variations sur un thème de Beethoven » (W. Josephs), « Concerto pour piano n° 1 en fa dièse mineur » (S. Rachmaninov), « Symphonie n° 1 » (W. Walton) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Le délire des doigts : « La grande tradition de Leschetizky et Anton Rubinstein » ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Contes de Suède et de Finlande : la Kalevala ; 1 h., Mourir de plaisir... par luxure.

Les écrans francophones

Lundi 29 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Homme de fer ; 21 h., Histoire de mai, d'A. Boutang.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Switch ; 21 h., *Il Viccolo di Mme Lucrezia*, film de P. Badel.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, *le Scoop*, film de J. Danois ; 21 h. 20, Style : Evelyne Axell ; 22 h. 25, Concours musical international Reine-Elisabeth.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, A bon entendeur ; 20 h. 45, Le nez dans les étoiles des autres ; 21 h. 10, *Citizen's Band* ; 22 h. 10, Gilles Larrain, photographe.

Mardi 30 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Marcus Welby ; 21 h., *les Trois Mousquetaires*, film de B. Borderie.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La planète des singes ; 21 h., *les Géants de l'Ouest*, film d'A. V. McLaglen.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Europe immédiate : la Hongrie. — *R.T. bis* : 19 h. 50, Concours musical international Reine-Elisabeth.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Spécial cinéma : Festival de Cannes.

Mercredi 31 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Brigade spéciale ; 21 h., *La mariée est trop belle*, film de P. Gaspard-Huit.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme invisible ; 21 h., *le Refuge*, film de R. Gilloz.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Réveillez-moi quand la guerre sera finie ; 21 h., Eurovision. — *R.T. bis* : 19 h. 50, Concours musical international Reine-Elisabeth.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 45, Passe et gagne ; 20 h., Jeux sans frontières ; 21 h. 25, Ouvertures.

Jeudi 1er juin

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 50, d'Argentine : Coupe du monde de football ; 21 h. 55, Police des plaines.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Kojak ; 21 h., Marilyn (extraits de treize films).

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Suggestions ; 22 h., Le carrousel aux images. — *R.T. bis* : 19 h. 50, Concours musical international Reine-Elisabeth.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 21 h. 5, Temps présent ; 22 h. 5, Des yeux pour entendre.

Vendredi 2 juin

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 45, Football (seconde mi-temps) ; 20 h. 40, *le Géant*, film de G. Stevens.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Baretta ; 21 h., *le Maître*, film de Z. Skowlonski.

TELEVISION BELGE : 20 h. 30, A suivre ; 21 h. 40, Eurovision : en direct d'Argentine. — *R.T. bis* : 19 h. 50, Concours musical international Reine-Elisabeth.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Un jour, une heure ; 20 h. 15, La lucarne ovale ; 22 h. 45, Football.

Samedi 3 juin

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 15, Football (seconde mi-temps) ; 20 h. 35, L'homme qui valait trois milliards ; 21 h. 35, *la Belle Equipe*, film de J. Duvivier.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Sam Cade ; 21 h., *Une sacrée fripouille*, film de J. Kershner.

TELEVISION BELGE : 20 h. 30, *Panique en plein ciel*, film de B. Kowalski ; 21 h. 40, Coupe du monde de football. — *R.T. bis* : 19 h. 50, Concours musical international Reine-Elisabeth.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Passe et gagne ; 20 h. 40, Football.

Dimanche 4 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Jennec ; 21 h., *la Dolce Vita*, film de Fellini.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10, L'homme de fer ; 21 h., *l'Homme au bord de la route*, film de R. Barrat.

TELEVISION BELGE : 20 h. 5, Le Cirque de Corée ; 21 h. 5, Le rendez-vous à l'horloge ; 21 h. 50, Rubens, peintre et diplomate.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Docteur Erika Werner ; 20 h. 55, A vos lettres.

Lundi 5 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'homme de fer ; 21 h., *les Trois Mousquetaires*, film de B. Borderie.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Switch ; 21 h., *la Récompense*, film de S. Bourguignon.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, *le Loup-Garou* ; 21 h. 25, Aventure de l'art moderne.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Popeye ; 20 h. 15, Destins ; 21 h. 35, Spécial Citizen's Band.

Petites ondes - Grandes ondes

La nouvelle semaine de France-Inter

15 h., Bon pied bon œil, de M. Tourez ; 7 h., Bonjour la France, de J. Pangam ; 9 h., Téléphone bleu, de G. Holtz ; 11 h. 30, Salut la parente, de J. Honde ; 13 h. 45, Un prénom, une vie, de P. Le Rouzic ; 14 h., Avec ou sans sucre, de J. Artur ; 15 h. 15, J.-M. Damian ; 16 h., Radioscopie, de J. Chancel ; 17 h., Viva, de C. Villers, P. Blanc-Francard et M. Desbarbat ; 20 h., Ici l'ombre, de H. Gougaud et J. Pradel ; 21 h., Feed-Back, de B. Lenoir ; 22 h., P. Bouteiller ; 0 h., Bain de minuit, de J.-L. Foulquier ; 1 h., Allô ! Macha, de M. Béranger ; 3 h., Au cœur de la nuit, de F. Priollet ; informations toutes les heures.

Dimanche : 9 h. 30 et 14 h., L'oreille en coin ; 20 h., Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h., Disque d'or ; 23 h., Jam parade.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 14 h. 45 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.), 19 h., (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit J.D. Bredin, avocat (lundi), M. Nadeau, éditeur (mardi), E. Krivine, violoniste (mercredi), le professeur J. Dausset (jeudi), M. Cardinal, romancière (vendredi).

Tribunes et débats

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Régine Deforges (lundi), Pierre Grimal (mardi) André Blot (mercredi), Jean d'Ormesson (jeudi), Georges Conchon (vendredi).

RADIO-TELEVISION

Jeudi 1er juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé : détente-relaxation ; 14 h., Les 24 jeudis ; 17 h., Sport : Internationaux de tennis ; 18 h. 50, Un, rue Sésame ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les formations politiques : l'opposition.

20 h. 30, Série : Ce diable d'homme, de Cl. Brulé, musique de J. Loussier, réal. M. Camus. (Cinquième épisode : *Le supplicié de Toulouse*).

Voltaire écrit Candide et entreprend de réhabiliter Calas, un protestant de Toulouse condamné à la roue pour avoir assassiné son fils, qui voulait se faire catholique.

21 h. 30, Magazine : Là paix se gagne sur mer.

22 h. 20, Ciné première. Cannes : les affaires sont les affaires ; 23 h. 15, Sport : Internationaux de tennis.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La vie des bêtes (troisième épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame.

15 h., FILM : LE MORS AUX DENTS, de Burt Kennedy (1964), avec G. Ford, H. Fonda, S.A. Langdon, H. Holiday, C. Wills, E. Buchanan, K. Freeman, J. Freeman et D. Pyle.

Deux cow-boys fauchés rêvent d'acheter un bar à Tahiti. Reprenant du service chez leur ancien patron, ils se retrouvent avec deux danseuses et un cheval.

16 h. 20, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... le yoga ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 55, Coupe du monde de football : Allemagne-Pologne (en direct).

21 h. 45, Dramatique : Lulu (1re partie), de F. Wedekind, réal. M. Bluwal. Avec D. Lebrun, M. Piccoli, F. Simon, N. Arestrup.

Lire notre article page 11.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la C.F.D.T. ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Documentaire : En ballon au-dessus du Kilimandjaro, de J.-P. Bloneau, sur un texte de S. Lentz dit par D. Niven.

Joan et Alan Root survolent à bord d'un ballon à air chaud les paysages les plus spectaculaires d'Afrique. Aventures et mésaventures.

21 h. 45, FILM : LES POUPEES, de D. Risi, F. Rossi, L. Comencini et M. Bolognini (1964), avec V. Lisi, N. Manfredi, M. Vitti, E. Sommer, M. Arena, G. Lollobrigida, A. Tamiroff.

Une femme parle au téléphone avec sa mère au lieu de faire l'amour avec son mari. Une fille de la zone veut se débarrasser d'un époux qui mange sa soupe de façon dégoûtante. Une Allemande, férue de génétique, vient à Rome pour se faire faire un enfant par le « mâle latin » idéal. Une hôtelière romaine cherche à séduire le neveu d'un évêque.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec J. Henric (à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'île et l'imaginaire ; à 8 h. 32, Ecrire, c'est tracer des signes ; 8 h. 50, Le grenier à paroles ; 9 h. 7, La matinée de la littérature ; 11 h. 2, Orchestre des conservatoires nationaux ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Vigne du saint Romain », de J.-M. Soyer ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Le vif du sujet : L'approche systématique en économie ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute : « Sommes-nous sortis de l'après-guerre ? », par P.-M. de la Gorce ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 30, L'orchestre des jeunes... L'exemple allemand : Dvorak, Wagner ; 18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos » de M. Gombrowicz ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Sonate pour deux femmes seules et une cité H.L.M. », de Ch. Liger, avec V. Théophilides, F. Bette, A. Robin, réal. A. Lemaitre ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Nuit - Notte - Night ; à 23 h., Entretiens avec M. M'Uzan.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Les carnets intimes de Beethoven ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons : Les chansons russes ; 12 h. 40, Jazz classique : « Clarinet marmelade » ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Pierné, Ravel, Stravinski ; 15 h. 32, Musique française d'aujourd'hui, avec les Parrenin : Jolivet, Chaynes, Malec, Boucourechliev, Martinu ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., Mémoire musicale ; 20 h. 30, Cycle de musiques sacrées en direct de l'église Saint-Merri... Le Nouvel orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio France, dir. J. Poole, avec B. Hendricks, C. Wirz, N. Jenkins, C. Meloni : « Messe du couronnement » (Mozart), « Messe » (R. Gagneux), avec S. Boulin ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Le délire des doigts... « Les solitaires fameux » : H. Bauer, Rachmaninov, A. Cortot ; 23 h., Actualité des musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Contes de Suède et de Finlande : la Kalevola ; 1 h., Mourir de plaisir... par envie.

Vendredi 2 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 14 h. 5, Télévision scolaire : Les premiers temps de l'aviation ; 14 h. 25, Sport : Internationaux de tennis ; 18 h. 35, Coupe du monde de football : France-Italie.

21 h., Au théâtre ce soir : La Vénus de Milo, de J. Deval, mise en scène : F. Pasquali, décors : R. Harth, avec : D. Grey, L. Fabiole, D. Volle.

Quand un homme du milieu accepte de libérer sa protégée en échange de quelques millions.

22 h. 50, Sport : Internationaux de tennis.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes (quatrième épisode) ; 14 h., Aujourd'hui Madame ; 15 h., Série : Les mystères de New-York ; 16 h., Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Le yoga ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club ; 20 h. 30, Spécial Argentine.

20 h. 40, Feuilleton : *Docteur Erika Werner* (premier épisode).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 40, Emission littéraire : Apostrophes (Louis Guilloux, le franc-tireur) ; 22 h. 40, Coupe du monde de football : France-Italie (en différé) ; 0 h. 10, Coupe du monde de football : Argentine-Hongrie (en direct).

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la Fédération française de crémation ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Mayotte la française, de A. Charoy et R. Lafargue.

Pendant que se manifestaient dans l'archipel des Comores des velléités d'indépendance, une des quatre îles, Mayotte, manifestait, elle, sa volonté, non seulement de rester française, mais de revenir sous tutelle directe de la France.

21 h. 30, Document : Heureux comme le regard en France, de F. Rossif.

Montage musical sur et autour du musée Beaubourg. Le temps du tableau et le temps du souvenir, le temps de l'auteur et le temps du spectateur, Beaubourg, lieu de fête, de flâneries, d'intrigues et de travail.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, *Poésie* avec J. Henric (à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'île et l'imaginaire ; à 8 h. 32, Ecrire, c'est tracer des signes ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, L'orchestre des jeunes... l'Orchestre mondial des jeunesses musicales : Schumann, Berlioz ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musiques extra-européennes ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Diane rousse », de P. Grainville ; 14 h. 45, Après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent : Du soleil à l'homme, par H. Laborit ; 16 h., Les pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos » de W. Gombrowicz (rediffusion) ; 19 h. 25, Sciences ;

20 h., « Je t'oublie Jérusalem que ma main droite m'oublie » par P. Galbeau : une histoire de quatre mille ans, un trentième anniversaire avec Shimon Pérès, Jacob Tsour, Daniel Mayer, Golda Meir, Shimon Ben Elyssar, Mordechaï Gazit, Menahem Begin et la voix de David Ben Gourion ; 21 h. 30, Musique de chambre : Scriabine, Pekov, Christov, par le quatuor à cordes de la radio bulgare ; 22 h. 30, Nuit magnétiques : « Nuit - Notte - Night » ; à 23 h., Entretiens avec M. de M'Uzan.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... Les carnets intimes de Beethoven ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons : Sortilèges du flamenco ; 12 h. 40, Jazz classique : « Clarinet

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h. 15, Divertimento : E. Kalman, R. Strauss, R. von Kessler, Ponchielli ; 14 h. 30, Triptyque : A. Ruiz-Pipo, de Falla, Bacarisse ; 15 h. 30, Musiques d'ailleurs... Portugal : folklore, Fontes, Moriera, Almeida, Seixas ; 17 h., Postlude : Soler, Larranaga, Sor, Benda, K.P.E. Bach ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ;

20 h., Mémoire musicale, par M.-F. Rivière ; 20 h. 30, Da capo : Intermezzi nº 1 en mi bémol majeur et nº 2 en si bémol mineur », « Ballade en sol mineur nº 3 », « Rapsodie en sol mineur nº 2 », « Sonate nº 3 en fa mineur » (Brahms) avec E. Fischer ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Orchestre symphonique de Sudwestfunk de Baden-Baden, dir. M. Gielen, le chœur d'enfants de Toelz et les chœurs de femmes des radios de Munich et de Cologne : « Symphonie nº 3 » (Mahler), avec Y. Minton ; 23 h. 15, France Musique la nuit... Da capo, Edwin Fischer : « Fantaisie opus 17 en ut majeur » (Schumann), « Suite en ré mineur » (Haendel) ; 0 h. 5, Contes de Suède et de Finlande ; 1 h., Mourir de plaisir... par colère !

Samedi 3 juin

CHAINE I : TF 1

12 h., Philatélie club ; 12 h. 30, Dis-moi ce que tu mijotes ; 12 h. 45, Jeune pratique ; 13 h. 35, Les musiciens du soir ; 14 h. 10, Restez-donc avec nous ; 18 h. 05, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 40, Série : Le message mystérieux ; 19 h. 45, Eh bien, raconte !

20 h. 30, Variétés : Numéro-un (Zizi Jeanmaire) ; 21 h. 30, Mondovision : Coupe du monde de football : Iran-Hollande ; 23 h. 15, Sport : Internationaux de tennis.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, La télévision des téléspectateurs en super 8 ; 12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Top club ; 14 h. 35, Les jeux du stade ; 17 h., Des animaux et des hommes ; 17 h. 45, Chronique du temps de l'ombre : 1940-1944, Ce jour-là j'en témoigne (huitième partie) ; 18 h. 40, Coupe du monde de football : Brésil-Suède (en direct).

21 h. 5, Spécial Argentine ; 21 h. 22, Série : Histoire de voyous : La saison des voleurs, d'A. Boudard, réalisation M. Wyn.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 50, Le dessus du panier.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emission régionale ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Retransmission théâtrale : Dom Juan, de Molière, par les Tréteaux de France Jean Danet, mise en scène Andréas-Voutsinas (prod. FR 3-Rennes).

José-Maria Flotats interprète le héros du festin avec la mort, dans un honnête spectacle qui a beaucoup « tourné » en France.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie, avec Jacques Henric (à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science ; 8 h. 30, « 78... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain » ; 9 h. 7, Le monde contemporain, par J. de Beer et F. Crémieux ; 10 h. 45, Démarches avec F. Coupry ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des Arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture... Perspectives du vingtième siècle, journée Serge Nigg : P. Boulez, O. Messiaen, M. Le Roux, M. Philippot, S. Nigg, Webern, Jolivet, Scriabine ; 19 h. 25, Communauté radiophonique ;

20 h., « Igitur ou la folie d'Elbehnon ou le coup de dés » de Mallarmé, avec R. Dubillard, J.-L. Philippe, R. Bensimon, N. Tabaglio, musique de G. Aperghis, réal. J.-P. Colas ; 21 h. 15, « Autour de Mallarmé : les lectures entées », par M. Floriot, réal. J. Couturier ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences : Chopin, Liszt ; 8 h., Studio 107 : Chopin, Debussy, Mozart ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs : « l'Escolonia de Montserrat » ; 9 h. 30, Eveil à la musique ; 9 h. 45, Vocalises ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 40, Jazz s'il vous plaît.

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 78... La critique des auditeurs ; 15 h., En direct du Studio 118, récital de jeunes solistes ; 15 h. 45, Discothèque 78 : « Vient de paraître » ; 16 h. 30, L'art des bruits, par le G.R.M. de l'I.N.A., avec J. Vidal et C. Zanesi ; 17 h. 15, Après-midi lyrique : « Boris Godounov » (Moussorgski), avec M. Talvela, N. Gedda ;

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, Musique à découvrir... Cordes et cuivres : « Three country Masquing Ayres » (J. Adson), « Turnmusik » (J. Pezel), « Sonate pour violoncelle et piano » (C. Koechlin), « Sonate à cinq » (P. Hasquenoph), avec R. Plachot, H. Puig-Roget et le quintette à cuivres de l'Orchestre national de France ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit.

Dimanche 4 juin

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Les animaux du monde : Techniques de vol ; 16 h. 5, Série : Section contre-enquête (sixième épisode : Faux témoignage) ; 17 h., Sports première.

18 h. 35, FILM : VIVA L'ITALIA, de R. Rossellini (1960), avec R. Ricci, P. Stoppa, G. Ralli, F. Interlenghi, G. Petrucci. (Rediffusion.)

En 1860, l'expédition de Garibaldi et de ses mille volontaires en Sicile et à Naples, pour renverser les Bourbons.

20 h. 30, FILM : LE MAITRE DES ILES, de T. Gries (1969), avec C. Heston, G. Chaplin, J.-P. Law, T. Chen, A. McCowen, Mako.

De 1870 à 1900, aux îles Hawaï, la vie d'un Américain, mi-aventurier, mi-pionnier, acharné à faire fortune et à coloniser.

22 h. 40, Concert : Symphonie nº 4, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan (deuxième concert) ;

23 h. 15, Sport : Internationaux de tennis.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Concert : Dardanus, de J.-P. Rameau, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, direction John Pool.

12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue jeans 78 ; 13 h. 25, Le grand album ; 14 h., Pom, pom, pom pom (reprise à 15 h., 16 h., 17 h. 20 et 18 h.) ; 14 h. 25, Dessins animés ; 14 h. 35, Série : Super Jaimie ; 15 h. 25, La lorgnette et variétés de province ; 16 h. 15, Muppet show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, Document de création : Rungis à fond de caisse, de P. Breugnot. Réal. D. Chegaray.

Tous les vendredis soir, les motards se retrouvent à Rungis et tournent sur un circuit sauvage. La passion de la moto et parfois la mort.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés ; 10 h. 30, Mosaïque.

16 h. 35, Document : Heureux comme le regard en France (reprise de l'émission du 2 juin) ; 17 h. 30, Espace musical ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Deux enfants en Afrique.

20 h., Evocation : Le pays d'où je viens, de M. Dumay, réal. D. Sanders.

Après Marseille, Lyon et Strasbourg, ce sont des personnalités du Nord qui, ce soir, parlent du pays de Flandres, des gens du Nord, de leur famille et enfance. Avec Marguerite Yourcenar (retirée aujourd'hui dans une île aux Etats-Unis), Annie Cordy, Joel Prevost, Yves Lecocq...

21 h. 35, L'homme en question : Denis de Rougemont.

22 h. 35, FILM (cinéma de minuit, cycle Lon Chaney) : THE PENALTY (Satan), de W. Worsley (1920), avec L. Chaney, C. Adams, K. Harlan, C. Clary. (Muet. N.)

Un cul-de-jatte, roi des bas-fonds de San-Francisco, prépare la révolution des mécontents. Il veut se faire greffer les jambes de son rival en amour par le chirurgien qui l'amputa — à tort — dans son enfance.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Jacques Henric (à 14 h. et 19 h. 55) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 25, Comité protestant des amitiés françaises à l'étranger ; 8 h. 30, Service protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Le Grand Orient de France ; 10 h., Messe à la cathédrale de Nice, avec Mgr Mouissot ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 35, Lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Musique de chambre : Hommage à André Jolivet par les solistes de Marseille ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « le Joueur » de Régnard, réal. G. Gravier ; « les Trois démons de J.-F. Régnard », de J. Dapoigny ; 16 h. 5, Tribune de l'esprit ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie ininterrompue ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Synthétiseur et biofeed back : la musique de Horatio Veggione et David Rosenboom » ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie avec Anne-Marie Albiach.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique : H. Goublier, J. Strauss - A. Dorati, Gretry ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra : H. Purcell, J. Stanley, M. Greene, Joseph I ; 12 h., Des notes sur la guitare : R. Lazarde, L. Brouwer, B. Maderna, S. Myers ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : « La Finta Giardiniera » (Mozart), avec H. Donath, J. Norman, T. Troyannos ;

13 h. 40, Jour J de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Requiem » (Mozart) ; 17 h., Le concert égoïste ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Echanges internationaux... Orchestre philharmonique de Berlin, dir. L. Maazel : « Symphonie nº 35 en ré majeur, Haffner » (Mozart), « Variations pour orchestre sur un thème de Paganini » (B. Blacher), « Symphonie nº 9 en mi mineur opus 95 Nouveau Monde » (Dvorak) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Musique de chambre ; 0 h. 5, Musique par le geste ; 1 h., Mythes et musique : « Bacchus ».

Lundi 5 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 30, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Sport : Internationaux de tennis ; 18 h. 55, L'île aux enfants ; 19 h. 45, Eh bien, raconte !

20 h. 30, FILM : MON EPOUSE FAVORITE, de G. Kanin (1940), avec I. Dunne, C. Grant, R. Scott, G. Patrick, A. Shoemaker (N.).

Une femme qui a vécu sept ans sur une île déserte et qu'on croyait morte reparaît au moment où son mari vient d'en épouser une autre.

21 h. 55, Magazine : Des idées et des hommes ; 22 h. 50, Sport : Internationaux de tennis.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes (cinquième épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : La planète des singes ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 16 h. 30, Cyclisme : Dauphiné libéré ; 17 h., Aujourd'hui magazine (suite) ; 17 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club.

20 h. 30, Spécial Argentine ; 20 h. 40, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 45, Alain Decaux raconte : le coup d'Etat du 2 décembre.

22 h. 40, Bande à part : Portrait d'un curé de montagne.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emission régionale ; 19 h. 40, Tribune libre : le philosophe Michel Guérin ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : VERDICT, d'A. Cayatte (1974), avec J. Gabin, S. Loren, H. Garcin, J. Bertheau, M. Albertini, G. Casadessus, M. Catala.

Pour forcer le président de la cour d'assises à faire acquitter son fils, accusé de viol et de meurtre, une femme enlève et séquestre l'épouse malade du magistrat.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Anne-Marie Albiach (à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'école de Francfort, par R. Dadoun ; à 8 h. 32, Ecrire, c'est tracer des signes ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « Montherlant et l'Espagne » ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evènement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherches instrumentales, avec I. Malec, par J.-L. Graton ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Une mère russe » d'Alain Bosquet ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : Pierre Boutang, maître de conférences à Paris IV ; 16 h. 25, Magazine international ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Tribune internationale des compositeurs 1978 ; 18 h. 30, Feuilleton : Cosmos » de W. Gombrowicz ; 19 h. 25, Présence des arts ;

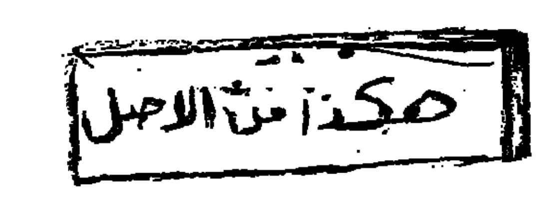
20 h., « L'Avion » de P. Dalastre, avec B. Giraudeau, E. Dandry, P. Olivier, P. Michael, réal. A. Lemaitre, suivi de « Aquarium » de José Pivin (rediffusion) ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « Bernard et le cantique » ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : textes sans sépulture.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : Monckton, Docker, Allprandi ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Bach, Honegger ; 15 h. 32, Portrait d'un musicien : Philippe Capdenat ; 17 h., Postlude : Beethoven, Falla, Debussy ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time : jeu de plages ; 19 h. 40, Vingt et unième concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, En direct de la salle Pleyel, l'orchestre national de France, direct. Antal Dorati, avec N. Milstein, violon : « Leonor III, ouverture » et « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur » (Beethoven), « Symphonie nº 2 en ré majeur opus 73 » (Brahms) ; 23 h., France-Musique la nuit : Renaissance des orgues ; 0 h. 5, Musique par le geste ; 1 h., Mythes et musique : « Orphée »



SOCIETE

MAI

DEUX ANNIVERSAIRES

VOILA déjà dix ans qu'éclatait, fleurissait, se fanait le muguet d'un mai aux jours un peu plus longs qu'à l'ordinaire, un mai qui se prenait pour 1789 et qui a fini sans gloire, dans un de ces cortèges que le cruel dieu week-end voue aux embouteillages et aux carambolages ou conduit à de mornes plages, bien loin du rêve des pavés. Pour commémorer ce passage de l'ange ou du démon, d'autres pavés — en papier cette fois — s'entassent aux vitrines des librairies. On glose sans fin les mots que l'inconnu a tracés sur nos murs, et dont les historiens discuteront encore, au centenaire, au millénaire.

Cette année-là, en mai, le nombre des décès, à Paris, est tombé au-dessous de la moyenne, grâce à deux dimanches sans essence. On n'en mourait pas moins, un peu partout, par habitude, et c'était une malchance pour les gens célèbres que de passer l'arme à gauche alors que la grande presse n'était pas diffusée et que les feuilles de la fête ignoraient les oraisons funèbres. Pour les autres, les morts sans importance, tout allait normalement.

J'en connais un qui nous a quittés ce mois-là, un paysan, ni riche ni pauvre, pas assez jeune pour apitoyer, pas assez vieux pour étonner, et que tout un village a pleuré. C'est que chacun lui parlait, y compris les immigrés qui campaient dans la ferme du bas, et les étrangers qui, pour leurs loisirs, faisaient réparer les ruines sur le plateau. Le chœur des prudents murmurait : « *Méfiez-vous, ces gens-là nous volent tout, et ils ne causent même pas français ! Comment vous faites pour les comprendre ?* » Il répliquait en souriant : « *Qui est-ce qui vole ? Ceux du bas paient un loyer comme pour une villa neuve, et les murs du haut on les a vendus au prix des châteaux. Pour le français, ils font ce qu'ils peuvent ; on se débrouille. Nous aussi, il paraît qu'on a un drôle d'accent.* » Ce n'était pas un sot, pas un distrait, il avait même, comme on dit, « de la remarque », mais il allait d'instinct vers ce qui est digne d'être remarqué. Il savait, à sa façon, que « *nous sommes tous des juifs allemands* ». Tant qu'il a vécu, au pays il n'y a pas eu de vrais solitaires, pas même de chiens perdus.

On ne peut servir deux cultes : il faut choisir. Or, des événements « historiques », il y en a de quoi remplir les bibliothèques babéliennes ; des gens qui restent toute leur vie droits et de bonne volonté, ça se compte sur les doigts de la main — sinon sur la main d'un manchot. Mai 1978, c'est pour moi le dixième anniversaire de la mort d'un vieux paysan.

ALICE PLANCHE.

CONFESSION

J'ai été violé

VOICI comment les choses se sont passées. A un dîner en ville, on m'affecte une place en face d'une jolie femme. Dès le koulibiac de saumon, je m'aperçois qu'elle est vêtue d'une robe à la dernière mode, c'est-à-dire dont le corsage est transparent. La personne est jeune et ne porte pas de soutien-gorge. Au filet de bœuf avec morilles, mon trouble commence. Au sorbet aux fraises, je n'ai plus qu'une idée en tête.

Au salon, je manœuvre pour me trouver au plus près des petits provocateurs bien ronds, dont j'ai apprécié la tenue et le caractère spirituel pendant le repas.

Café

Eux et moi buvons un café. Puis la maîtresse de maison rompt le dialogue. Nous nous trouvons éloignés. La soirée se termine et la séduisante poitrine s'en va avec un mari à moitié endormi.

Cette nuit-là, je ne ferme pas l'œil. Depuis, je n'en dors plus.

Très difficile, sans éveiller l'attention, de retrouver la piste de mon affolante vision. J'y parviens et lui propose... de visiter l'exposition Cézanne au Grand Palais. Elle refuse.

Les jours passent et le souvenir de l'inqualifiable provocation que j'ai subie ne s'efface pas ; au contraire, il m'obsède. Je ne suis plus le même. Le terrible traumatisme m'a transformé. Je regarde fixement le corsage des dames qui entrent dans mon bureau. Les secrétaires prennent peur. Je crains de ne pouvoir jamais me remettre.

Ravages

Je viens de perdre ma situation. Mon obsession ne me quitte pas un instant. Qui pourrait réparer le dommage irréparable dont je suis victime ? La jeune femme était-elle consciente des profonds ravages qu'elle allait causer pour une si brève satisfaction ? Celle de posséder un instant un être sans défense.

Mon avocat, consulté, dit que rien n'est prévu pour la protection des hommes seuls qui sont ainsi violentés.

J'écris cette confession et la livre en espérant qu'elle réveillera l'opinion publique et que, enfin, la justice de mon pays s'intéressera au sort tragique des malheureux qui, chaque jour, sont soumis aux mille agressions brutales des femmes.

PIERRE LACABALLE.

KARATÉ

Bruce Lee, c'est fini !

(*Suite de la page 9.*)

Quand le « *full contact* » s'appelle « *Kick Boxing* » ou bien « *savate* » — ce sont les mêmes et c'est presque pareil sauf que l'origine n'est plus asiatique, — alors pas d'hésitation : et *vlan !* et *splach !* et *bing !* Partout. A coups de genoux et de talons s'il le faut.

Pour limiter le massacre, notez bien, les combattants ont les pieds guêtrés de mousse plastique et les poings gantés. Des équipements spéciaux. Pas des boules de cuir armé de cestes, ces pointes d'acier, comme on en a vu dans certains films d'hyperviolence. On n'est pas des bêtes. Pas encore.

« L'hystérie »

Et ils vocifèrent, ils battent des mains. « *T'as vu c'qui lui a mis, le mec !* » Des couples de corps se tordent, se marbrent, s'entrechoquent, souffrent. « *Allez, encore une dans la gueule. Tu l'auras. Il est mort, dans les vapes.* » Des yeux qui roulent, du sang qui goutte, des dents qui branlent. « *5 francs le programme en promotion ; pour que tout le monde puisse en avoir.* » Des amateurs, des « *petits pro* ». Médiocres zakouskis, des minables.

Ils n'aiment guère. Ils s'excitent. Glissement progressif dans l'hystérie. Ils attendent le plaisir : le championnat du monde des mi-lourds.

Eteignez les lumières. Allumez le projecteur. En avant la musique. Dominique Valera d'abord, drapeau tricolore et *Marseillaise* ; Jeff Smith ensuite, bannière étoilée et *Stars and Stripes*. Mise en scène de beuglant. Deux beaux athlètes, deux vrais athlètes pourtant : 82,5 kilos de muscles lourds entraînés. Mais au service d'un art dévoyé.

Valera, karateka prestigieux, est maintenant, pour une revue spécialisée, « *The King* » qui, en vêtements pourpres, fait des bonds de tigre sur papier polychrome. Smith, tenant du titre, invaincu depuis quatre ans, est, pour la même publication, un « *tueur* » au demeurant fort aimable et spirituel dans le « *civil* ». Complètement débile, dirait le chanteur. Parce que chacun a voulu montrer qu'il est vraiment le maître absolu, l'un et l'autre ont la force brute pour seule mesure. Aussi, les voilà mercenaires d'un pancrace « *made in U.S.A.* ». Pour une gloire éphémère. Pour une bourse de 50 000 francs. Comme des boules chromées de billard électrique dans une arrière-salle : cliquetis, rebonds, diling-guiling, tilt !

Oh, bien sûr, l'un et l'autre sont dix classes au-dessus des malheureux qui les ont précédés dans les cordes. D'authentiques « pro », eux. Durs à la douleur, fulgurants dans les attaques et les ripostes, méthodiques bûcherons de l'uppercut, du swing et du shoot : han ! han ! han !... L'un veut défoncer l'autre, l'autre veut anéantir l'un. Peu à peu, les fêlures, les fissures apparaissent, imperceptibles : cette inclinaison de la tête comme un tic, cette dérobade répétée, ce soupir exaspéré qui revient, ce cri de fureur comme un appel de détresse. Aucun ne cède pour autant : tenir, tenir malgré tout. Jusqu'à la limite des neuf rounds.

Ils délirent maintenant. « *J'te dis qu'il a gagné le « King ». J'te dis qu'oui, t'as pas vu, non.* » Non c'est l'autre le champion, le « *tueur* ». « *Holala ! mais c'est pas vrai, oh, ces arbitres, mais c'est pas possible.* » Ils ne sont pas contents. Ils râlent pour sûr. Mais tant pis, il est tard. « *Eh, t'as vu sa paupière. Il pisse le sang. Quel mec !* »

ALAIN GIRAUDO.

LA VIE DU LANGAGE

NE FABULONS PAS !

LA plus récente proposition de « mise en garde » de l'Académie (séance du 11 mai) nous invite à ne pas confondre l'*affabulation* et la *fabulation*. La première désigne techniquement l'intrigue ou la trame d'un roman ou d'un drame ; on dira que l'affabulation *du Rouge et le Noir* est sobre et plutôt banale : c'est le roman d'un jeune homme pauvre, ambitieux, beau, intelligent, etc., qui séduit la mère de ses élèves puis la fille de son patron, et finit sur l'échafaud. Et que celle des *Trois Mousquetaires* ou de *Vingt Mille Lieues sous les mers* est plus riche, quels que soient par ailleurs les mérites des œuvres.

La *fabulation*, elle, est à la fois la faculté et l'activité d'invention, au fil des jours, d'histoires données pour véridiques. Elle paraît moins associée à « *une tendance maladive à tromper* » (ce que dit l'Académie), qu'au désir d'attirer sur soi l'attention des auditeurs, et en fait de se donner une existence autre que celle que l'on a.

En nous demandant de ne pas confondre les deux mots, l'Académie nous met implicitement en garde contre la confusion des deux verbes : *affabuler*, bâtir l'intrigue d'une œuvre d'imagination, d'une « fiction » ; *fabuler*, raconter comme authentiques des faits ou des épisodes étonnants auxquels le narrateur aurait été mêlé, comme acteur ou témoin.

Beau sujet de réflexion ! En écrivant *Sodome et Gomorrhe*, Marcel Proust a-t-il *affabulé* ou *fabulé* ? Et Balzac en écrivant les *Illusions perdues* ? L'un et l'autre sans doute. Mon voisin de table fabule en racontant à l'usage de toute la salle qu'il est à tu et à toi avec des ministres ou des artistes célèbres, alors que dix détails établissent la fausseté de cette fabulation ; mais, s'il se donnait la peine de mettre en forme ses inventions, il affabulerait un quelconque roman à la mode.

« L'affa » ou « la fa »

L'usage est (hélas ou heureusement ?) plus complexe que ne le laisserait croire la mise en garde un peu tranchante de nos sages. D'un spécialiste ou d'un dictionnaire à l'autre, les avis sur les sens respectifs de *fabulation* et d'*affabulation* sont contradictoires. Le second est le plus ancien : 1798, dans le *Dictionnaire de l'Académie* (ce qui n'est pas encore bien vieux). Mais le mot a alors un sens aujourd'hui archaïque : c'est la « moralité » d'une fable ou d'un récit.

Ce n'est qu'en 1883 qu'apparaît le sens que l'Académie voudrait voir conserver au mot : intrigue d'un roman. Entre-temps, Balzac a fabriqué (1893) *fabulation*, avec un instinct très sûr de la langue, pour nommer une version romanesque (et donc quelque peu mensongère) d'un fait réel : en l'espèce, une « histoire » plus fausse que vraie inventée pour expliquer un assassinat (*le Curé de village*).

Mais, en 1856, c'est *fabulation* qu'emploie E. de Goncourt pour parler, très précisément, de la « trame » ou de l'intrigue de l'un de ses romans. Il faut donc se rendre à la raison de l'usage : les domaines et les emplois des deux mots se recouvrent ; leurs sens sont trop proches l'un de l'autre, et trop mal établis, pour qu'une frontière perceptible s'établisse entre eux.

Qui plus est, ils n'en font qu'un au moment où l'énoncé qui contiendra l'un ou l'autre se forme dans l'esprit de l'écrivain ou du journaliste : nous « entendons » intérieurement quelque chose comme *la-fa-bu-la-tion*, et ce n'est qu'au moment d'écrire qu'il nous faut choisir entre *l'affa* et *la fa*.

Peut-être est-ce simplement à cette confusion qu'il faut attribuer l'invention de Balzac : il aurait pensé « *l'affabulation* » et écrit au dernier moment « *la fabulation* » ? Et inversement E. de Goncourt, pensant *affabulation* et écrivant l'autre ?

Cette incertitude quant aux substantifs se retrouve pour les deux verbes, *affabuler* et *fabuler*. Curieusement, le premier est tout récent (1926), et n'a d'ailleurs pour lui que la caution d'André Gide qui lui donne bien le sens correspondant au nom : construire une intrigue romanesque. Dans cette acception, on peut le considérer comme mort-né ; mais il est (à mon sentiment) de plus en plus souvent employé à la place de *fabuler* qui, lui, remonte au milieu du siècle dernier et paraît avoir eu dès ce moment son sens actuel. L'enfant *fabule* (le verbe est intransitif), il aime raconter des histoires dont il a été le héros (ou un copain) : souvent, pour se sortir d'une situation embarrassante : c'est la « *mort du pape* » d'Alphonse Daudet, inventée pour justifier une escapade d'écolier, et qui met en émoi toute la famille.

Au plan du charabia...

Il est plus que probable que la langue ne laissera pas fonctionner en même temps deux groupes (affabuler-affabulation et fabuler-fabulation) à tous égards trop paronymes, sinon synonymes. Mais il est bien hasardeux de dire aujourd'hui (l'usage étant pour le moins flottant) lequel des deux l'emportera. Il me semble que *affabuler-affabulation* a de meilleures chances, peut-être parce qu'il est plus « consistant », et parce que son initiale rend avec davantage d'expressivité l'idée d'une invention foisonnante.

Quoi qu'il doive en être, il est permis de penser que la mise en garde de l'Académie n'y fera rien : en tout état de cause, *affabulation* et *affabuler*, au sens où elle les entend, ne sont déjà plus que des curiosités de langage.

Autre « proposition de mise en garde », à laquelle s'associeront certainement nombre de nos lecteurs : elle vise *au plan de*, cette irritante « cheville », et son cousin *au niveau* de. Combien de fois ne les entendons-nous pas ! « *Au plan de la destinée humaine, nous sommes interrogés par l'angoisse de nos frères...* », « *Au niveau des relations internationales, nous sommes tous concernés* », etc.

Ces niveaux et ces plans sont, en effet, à la fois pédants et barbares. *Au niveau* implique (ou devrait impliquer) une comparaison ou un mouvement le long d'un axe vertical réel ou figuré : au niveau de la Tour Eiffel, il y a moins de microbes dans l'air qu'au niveau de nos ambitions, etc. Une conférence peut se tenir *au niveau* des experts, des ministres ou des chefs d'Etat. Rien de plus.

Quant à *au plan de*, il me semble qu'il est apparu d'abord (comme peut-être son cousin « niveau » ?) dans le discours théologique (ou du moins ecclésiastique) des années 60 ? Ni l'un ni l'autre ne veulent dire grand chose : ce sont des articulations du discours, et c'est pourquoi l'argumentation pertinente de l'Académie contre eux risque bien de demeurer sans effet.

Et puis, par quoi les remplacer ? Le plus souvent, c'est notre vieille formule : *touchant...* qui ferait le mieux l'affaire. Mais elle fait vieillot ; et elle s'offre inévitablement à l'à-peu-près : *touchant* l'Afrique, la politique de la France est ceci ou cela. Etes-vous touché ? Il y a aussi : *s'agissant de*, simple, vigoureux, et en tout point recommandable.

La langue comme elle va

De ces articulations du discours, il en faut ; et on trouve toujours quelque reproche à leur faire dès qu'on s'avise de les extraire de leur situation pour les disséquer comme si elles fonctionnaient seules. C'est le cas de : *disons, disons que, je dirai que*, qui exaspèrent (ils nous l'écrivent) nombre de nos lecteurs, auditeurs de radio ou de télévision.

On est tenté bien sûr d'interrompre : « *Dites-le sans dire que vous allez le dire.* » Bien sûr ! Mais face à un micro ou à une caméra, on est parfois bien aise de pouvoir, grâce à un *disons* bien placé, se concentrer quelques secondes.

Autre mise en garde : l'Académie déplore que l'accord « inverse » du participe passé (cet « accord » si peu fondé en langue, du participe avec un complément direct placé devant !) soit de plus en plus ignoré de la langue parlée (1).

C'est vrai. Il devient rare d'entendre prononcer clairement : la bague que j'ai *offerte* à ma fiancée, la lettre que j'ai *écrite* hier, les précautions que j'ai *prises*, des demandes que j'ai *mises* de côté, etc.

C'est vrai, et l'on est tenté de dire que c'est heureux, comme est heureuse toute évolution qui réduit les bizarreries de la langue sans nuire à sa finesse. C'est une bizarrerie encombrante que cet accord parasite d'une forme verbale avec un complément, dans le seul cas où ce complément est placé avant (? !), et donc représenté, neuf fois sur dix, par un pronom relatif.

Bizarrerie supplémentaire : une vingtaine de verbes seulement (ceux dont le participe passé se termine par un s ou un t), très usuels il est vrai pour quelques-uns (dire, faire, mettre), sont intéressés par cet accord. Pour les autres, il n'est que graphique, c'est-à-dire d'une fréquence très faible dans l'emploi quotidien de la langue.

Il n'est pas niable que même les scrupuleux de la correction, les territoriaux de la syntaxe, la Vieille Garde de la grammaire, doivent faire effort, prendre sur eux, pour rétablir en parlant un accord qui n'est plus du tout spontané. Les moins vieux ne s'embarrassent pas de cette subtilité ; ainsi va le monde...

Voici bien et bien des lustres que l'Académie, quant à elle, ne s'embarrasse plus de recevoir en son sein ni grammairien, ni lexicologue, ni linguiste ; au point que la candidature de l'un d'eux, si rassurant qu'il fût, apparaîtrait sans doute comme une impertinence, au premier sens du mot.

Indifférence ? Prudence ? Méfiance ? Les trois sans doute. Personne ne blâmera l'Académie de vouloir rester avant tout un cénacle d'honnêtes gens écrivains, ou d'écrivains honnêtes hommes. Mais peut-être le très peu d'écho que trouvent dans le grand public les travaux de la docte assemblée est-il la rançon de cet isolement ?

JACQUES CELLARD.

(1) Ce n'est pas d'hier. J. Boulenger et A. Thérive, redoutables pourfendeurs en leur temps des moindres fautes contre le « bon » français, constatent en 1924 (*les Soirées du Grammaire-Club*, p. 237) que ces accords « ne sont pas instinctifs », et que, « faute de surveillance de soi-même, on dit presque toujours : « La lettre que j'ai *mis* dans la boîte ». Cette permanence dans la négligence donne à penser !

CORRESPONDANCE

Échec aux maths

L'article de Pierre Leuliette, « Echec et maths » (*le Monde* daté 7-8 mai 1978), m'a bien fait réfléchir. Oh, certes, avec quelques problèmes : mon esprit trop linéairement géométrique a des difficultés à s'acclimater à certain type d'éloquence, à saisir des finesses pas toujours très logiques, à admettre qu'une phrase-boutade d'un mathématicien dit éminent à une assemblée dite docte puisse décrire l'entière pensée de l'individu, à confondre art et flou (1), bonheur et mépris.

J'ai explosé d'une joie bruyante en découvrant le pourquoi du malaise, du dégoût, de l'angoisse, du désespoir des élèves, étudiants, enseignants, de tous ces hommes et femmes qui, bien que rouages de notre société, ne peuvent admettre de s'y laisser broyer.

Les problèmes personnels, affectifs ? Néant. L'interrogation, l'engagement, le découragement politique ? Allons donc ! L'incertitude devant un avenir promis aux chômeurs et smicards, mais aussi l'impossibilité de s'épanouir dans une structure scolaire archaïque où toute déviance est signalée sinon refusée ou réprimée ? Pas du tout.

Alors *pourquoi* ? Le temps qu'il fait ? L'âge difficile ?

Eh bien non ! Deux mots sont là pour signaler un grand *mal* qui est aussi un grand luxe : « mathématiques modernes ». Ceci dit, tout est dit. Et on n'ira pas jusqu'à s'interroger sur les causes politiques, institutionnelles, historiques du rôle plus que contestable des mathématiques dans la sélection scolaire. Inutile aussi de se demander pourquoi ces enseignants tant critiqués ne bénéficient pas d'une formation qui les rendrait plus aptes à percevoir les besoins, les aspirations, tant intellectuels qu'affectifs, des adolescents qu'ils rencontrent ou simplement le rôle qu'on leur fait jouer.

« Mathématiques modernes » : ça explique tout, les suicides, la drogue, l'agressivité, la difficulté à vivre, à communiquer, à s'exprimer.

« Mathématiques » : modernes ou anciennes, en donnera-t-on un jour une image autre que les descriptions de tableaux couverts de signes, débordant tout autant que les antiques baignoires scrupuleusement remplies pour être vidées ?

Et ces gens étranges qu'on nomme enseignants de mathématiques ? A se demander s'ils mangent, boivent, font l'amour. Sont-ils capables d'ouvrir les yeux sur l'univers, sur la faim, la misère, la guerre, la torture ? Ou seulement même sur un arbre, une fleur, un rayon de soleil ? Et comment sont-ils faits ? C'est à en perdre son théorème ! Ainsi, j'en suis, c'est sûr, je suis même une femme, c'est très sûr et pourtant combien de fois m'a-t-on affirmé péremptoirement : « *Toi, un prof de maths ? T'as pas le physique !* » (pas assez d'angles, paraît-il...). Alors ?

Alors, si au lieu de tout cela on posait les questions autrement ?

Il me semble que penser n'est pas un luxe, et que c'est même une des fonctions essentielles de la nature humaine. Donc, pourquoi refuser certains champs de pensée, certains types de cheminements, d'analyses ? Pourquoi ne pas envisager la réflexion mathématique parmi d'autres, pas toujours indispensable, certes, mais parfois commode pour progresser par rapport à une situation initiale ?

Pourquoi ne pas l'envisager aussi comme un mode de défense contre des agressions permanentes d'une société qui en exploite de nombreuses techniques sans les expliciter, sans en préciser le cadre d'utilisation, masquant ainsi les contradictions possibles.

Et pourquoi toujours confondre apprentissage de l'orthographe et rédaction d'un texte, résolutions forcenées d'équations et réflexion sur un problème global et actuel ?

MICHELE CHOUCHAN,
professeur de mathématiques.

(1) Queneau, Xenakis, Le Corbusier, Vasarely, Escher... Ils ont existé, ces gens-là ?

Le Monde

culture

LE XXXI[e] FESTIVAL DE CANNES

« COMING HOME », de Hal Ashby

Le Vietnam : un traumatisme qui n'a pas fini de secouer le peuple américain, une blessure qui sera longue à cicatriser... Sous le choc des événements, Hollywood avait d'abord gardé le silence, mais les films prenant pour thème la « sale guerre » maintenant se multiplient. En attendant *Apocalypse Now*, l'œuvre monumentale de Francis Ford Coppola dont la sortie est annoncée pour la fin de l'année, nous avons vu, vendredi, à Cannes, *Coming Home*, de Hal Ashby.

Ce n'est pas le combat que retrace le film, mais les conséquences du combat. Mariée à un officier de carrière qui vient de partir pour le front, une jeune femme cherche à se rendre utile en travaillant dans un hôpital où sont soignés de grands blessés. Sa rencontre avec un ancien combattant qui a perdu l'usage des deux jambes lui fait prendre conscience de sa personnalité de femme et l'amène à découvrir le vrai visage d'une guerre qu'elle avait jusqu'alors acceptée sans de poser de problèmes. A quoi s'ajoute le bouleversement de sa vie sentimentale.

Il y a deux films dans ce film. Dense, violente, remarquablement mise en scène, la première partie du récit qui relate pour l'essentiel l'évolution des rapports entre le soldat paraplégique et la très conformiste petite bourgeoise fait clairement apparaître, sous l'affabulation romanesque, les prolongements sociologiques et politiques que le cinéaste entend donner à son histoire. Dans le rôle de cet handicapé qui parvient peu à peu à maîtriser sa révolte et que l'amour transforme en un militant de la paix, Jon Voight est impressionnant de vérité. Et dans celui de l'épouse infidèle, infidèle non seulement à son « héros », mais à toutes les notions qu'il lui avait inculquées, Jane Fonda allie la séduction de sa beauté à celle de sa sincérité.

Une fin désastreuse

Tout se détraque quand réapparaît le mari. Le film alors brusquement change de ton, s'effiloche, bascule dans le mélo. Des « retombées » du conflit vietnamien, nous passons à un très classique règlement de comptes sentimental. La confrontation entre les trois personnages du drame frôle le ridicule. Et le suicide du mari qui, écœuré par la guerre et incapable de pardonner à sa femme, se jette dans les flots de l'océan ne provoque pas la moindre émotion.

Cette fin de film désastreuse enlève beaucoup de sa valeur à *Coming Home*. Au point qu'on est tenté d'oublier l'intérêt du sujet et l'éclat des premières scènes.

JEAN DE BARONCELLI.

LES « ENRAGÉS » D'AUSTRALIE

Pour la première fois, le cinéma australien est représenté dans la compétition officielle. *La Complainte de Jimmie Blacksmith*, de Fred Schepisi (tiré d'un roman de Thomas Keneally, célèbre en Australie), se situe au début de ce siècle. C'est l'histoire d'un jeune métis (mère noire, père blanc inconnu) éduqué par un pasteur méthodiste qui lui voulait du bien. Jimmie tente de se faire une place dans la société blanche. Il est exploité, humilié ou toléré avec un mépris condescendant. Il devient un « enragé ».

Ce film, à la fois historique et pédagogique, recrée les conditions de vie et les mentalités des colons de l'époque, au moment où se pose le problème de la Fédération des Etats australiens. Il fait bien comprendre ce que pouvait être le « racisme ordinaire » à l'égard des aborigènes que les codes de civilisation occidentale avaient réduits à la misère, à l'alcoolisme, à une sorte de servage. Aux Australiens d'aujourd'hui, on montre sur quelles injustices, quelles inégalités, quels méfaits, à l'égard des autochtones, s'est fondée leur société, leur nation.

Fred Schepisi a repris le schéma et le style des westerns hollywoodiens des années 50 dénonçant et critiquant l'attitude des pionniers américains dans la colonisation, les guerres indiennes. Il traite un cas individuel un peu particulier, mais qui renvoie à une situation générale. Sa mise en scène est psychologique (caractère bien étudié de Jimmie Blacksmith). Jusque dans son attirance pour la femme blanche, symbole et clé de la condition qu'il voudrait atteindre et fortement dramatique pour faire apparaître le mécanisme du racisme menant à une révolte sauvage et à une répression qui ne l'est pas moins. Jimmie se met à massacrer à la hache, au fusil, tous ceux qui l'ont dupé, n'épargne ni femmes ni enfants. Ensuite, c'est la « chasse à l'homme ». Le réalisme insoutenable des scènes de violence n'est pas un spectacle, mais une leçon. L'acteur Tommy Lewis est remarquable.

JACQUES SICLIER.

Rock

« Ainsi donc nous voilà trois », par Genesis

Genesis est, en France, un phénomène commercial qui, sans atteindre le gigantisme du Pink Floyd, n'en reste pas moins considérable. Amorcé essentiellement par un auditoire lycéen, son succès s'est étendu aux publics les plus divers. Le groupe correspond à un certain goût français pour un rock sophistiqué qui fait appel à des références culturelles et s'appuie sur une recherche instrumentale substantielle.

Au carrefour de différents courants musicaux, le rock de Genesis gagne son identité au prix d'une inspiration féconde et d'une démarche mouvante qui reposent sur des tentatives renouvelées. Support propice à l'évasion, la musique de Genesis est avant tout une succession de climats auxquels viennent se fondre des textes poétiques. Un univers fantastique fait d'effroi et de passion, de candeur et de cynisme, avec ses histoires imagées, ses sonorités tour à tour feutrées et torturées.

Durant de longues années, la carrière de Genesis a été liée à celle de son chanteur, Peter Gabriel, un showman exceptionnel qui illustrait les personnages décrits dans ses chansons à l'aide de savants déguisements. Pourtant, le départ de ce dernier, en 1976 — il mène actuellement une carrière solitaire avec un rock plus percutant, plus en prise avec la réalité, et vient de sortir son second album, — suivi, en 1977, de celui de Steve Hackett, le guitariste, n'a pas entamé l'esprit du groupe.

C'est que Genesis n'est pas le fait d'une personnalité, au contraire, la musique naît des expressions de chaque compositeur, les digère et les élève à sa propre dimension. Ainsi, on retrouve dans les disques du groupe une unité remarquable ; les compositions, qu'elles forment de longues suites musicales ou apparaissent comme de petites pièces distinctes, font preuve d'une cohésion, d'une cohérence de tous les instants. Les perpétuels changements de rythmes, les longues envolées lyriques qui oscillent entre la tension et l'accalmie, mettent en scène des aventures colorées. Genesis est un groupe très anglais dans l'esprit, ses références, son raffinement, font office d'exotisme, essentiellement aux Etats-Unis où il a été découvert depuis peu.

Composé du noyau de base que constituent Phil Collins (batterie, chant), Tony Banks (claviers) et Michael Rutherford (basse, guitare), tous trois compositeurs, Genesis, soutenu par Chester Thompson (batterie) et Daryl Mark Stuermer (guitare), a donné, vendredi soir, le premier concert d'une série de cinq, qui se dérouleront à guichets fermés au Palais des sports de Paris. Dans le cadre d'un spectacle de qualité qui relève d'une précision minutieuse, presque maladive, les musiciens présentent un éventail habile de morceaux appartenant aux différentes productions du groupe, notamment leur récent 33 tours *And Then There were Three (Ainsi donc nous voilà trois)*. Toutefois, au milieu de la perfection des interventions, on se surprend à chercher un peu plus d'émotion et de chaleur, à n'être pas toujours concerné.

ALAIN WAIS.

★ Du 26 au 29 mai au Palais des Sports de Paris ; le 30 à Poitiers ; le 1er juin au Palais des Sports de Lyon ; le 2 à Clermont-Ferrand ; le 3 au Palais des Congrès de Dijon. Tous disques chez Phonogram.

MORT DU COMÉDIEN FRANÇOIS VIBERT

Le comédien François Vibert est mort le 23 mai à son domicile de Montreuil. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

[Né en 1892, François Vibert fait ses débuts à Genève en 1917 et rejoint la troupe de Jacques Copeau au Vieux-Colombier. Ensuite, il joue de nombreuses pièces, crée notamment *Divines paroles*, de Valle Inclan, et *Morts sans sépultures*, de Sartre. Acteur sensible et rigoureux, il entre à la Comédie-Française en 1947 et y reste jusqu'en 1967. Il participe à une cinquantaine d'émissions dramatiques à la télévision. Son dernier rôle est celui d'un bourreau dans *le Type d'à côté*, de Brendan Behan, diffusé sur FR 3 en décembre 1977.]

formes

Abondance de biens

Au milieu de l'abondance de biens qui nous submerge, et de la surabondance de moins bien, on ne peut pas ne pas être frappé par la puissance des grands fusains de Gilbert Piller (1) exprimant les beautés du corps féminin en toutes ses attitudes : ils ne sont pas des esquisses préparatoires à quelque sculpture, comme on aurait pu s'y attendre, mais des œuvres autonomes où la souplesse rejoint la force. Pas plus que par les extraordinaires dessins d'Anne-Marie Deveaux (2), racines aux torsions et contorsions fantastiques que la nature s'amuse à muer en animaux fabuleux, graminées plus sages, aiguilles de pin triées sur le volet du vent, léger semis qui bientôt rejoindra le néant et restituera sa virginité à la feuille blanche. Voire par les abricotiers de Marcel Dumont (3) : près de quarante dessins, lavis, peintures sur papier et sur toile, près de quarante variations sur un thème unique toujours réinventé de l'aube au crépuscule, en toute saison, dans le frissonnement illuminé du printemps, dans les feux orangés de l'automne ; ramures et feuillages fidèlement transposés, quintessenciés.

De Provence en Aquitaine, on change de climat et d'ambiance avec Serge Labégorre (4). Sur champ de coloris ardent et somptueux, la vie gonfle à éclater les rondeurs de personnages parfois confrontés à la télévision — qu'ils ne regardent pas. Symbolisme sans mystère. Labégorre jugule une sensualité bouillonnante qui interprète et approfondit le paysage avec la même fougue, le même relief.

Parlons textiles. Un carton de Karskaya a inspiré dix « tire-laines » (5). Leurs tapisseries, au sens large du mot, tissées, brodées, nouées, cousues par leurs propres mains — toutes les techniques, toutes les fantaisies, — reflètent dix tempéraments irréductibles l'un à l'autre, et d'abord celui d'Ida elle-même, qui mène le jeu avec son exubérante maestria, ses entrelacs de matériaux inattendus, qui ne manquent pas de panache, ou de crinière. Abboud, Pierrette Bloch (enchevêtrement noir et blanc), Nicole Bonnetain, Hilary Bradshaw, Claude Lepoitevin (et ses laines qu'il a teintes, affirmant sa prédilection pour le violet [...] Lil Michaelis, Marie Moulinier, [...] Rado, coopèrent à cette petite fête [...] rée et par moments magnifique [...] échevelée, somme toute sans [...] note.

Que l'Auvergne de Françoise [...] ren est dénudée ! (6) Plus [...] le moutonnement à l'infini des [...] déployées dans la paix des [...] espaces, dans la densité d'un [...] total. Les montagnes ne bouchent [...] l'horizon mais le prolongent ; les [...] les cours d'eau, échelonnent leurs [...] A force d'être lui-même, le [...] franchit les bornes de l'abstraction [...] sait pourtant qu'on est au cœur [...] Massif Central parce que c'est [...] si pur qu'il en est cassant, qu'on [...] la sensation de respirer, parce que [...] sa lumière et pas une autre, [...] lumière émise par les terres aux [...] assourdis, des gris, ou des [...] sombres, dont les ciels aussi sont [...] his. Pas le moindre trou bleu. [...] merci. Naguère, Matheran peignait [...] natures mortes (elle en montre), [...] objets, des bouteilles « métaphysiques » [...] enrobés du même mystère. Respo[...] les nuages, le vent de la liberté [...] tout balayé.

Quand je parlerai des sculptures d'Asmund Arle, des peintures, des [...] tiles et des collages de Lizzie O[...] Arle, leur double exposition aura fermé ses portes. Qu'on se hâte donc de [...] au Centre culturel suédois (7) où [...] dissent encore les chevaux d'Asmund [...] qui nous emportent dans leur mouvement, où les couleurs vives de Lizzie [...] la station de métro (de Stockholm), [...] *Nibuufor*, dont elle présente une [...] toutes ses conceptions pour des environnements publics, atteignent leur [...]

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice.
(2) La Lampe dans l'Horlog[e], 20, rue des Francs-Bourgeois.
(3) Claude Aubry, 2, rue des Beaux-Arts.
(4) Galerie Suillerot, 8, rue d'Argenson.
(5) Principe, 12, rue de la Ferronnerie.
(6) Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot.
(7) 11, rue Payenne.

notes

Jazz

Terje Rybdal

La première influence que l'on décèle chez le guitariste norvégien Terje Rybdal est celle de Miles Davis, dont les descendants les plus dignes savent aujourd'hui que l'électricité et l'électronique peuvent servir le talent, que l'important n'est pas le style d'une musique, mais la personnalité du musicien qui l'anime. Les plus extraordinaires représentants de cet art de fusion ont pour nom, aujourd'hui, Joe Zawinul, Wayne Shorter et aussi Terje Rybdal. Celui-ci a trouvé, chez les responsables de la petite, devenue grande, compagnie allemande E.C.M., toute la confiance qu'il méritait. Les efforts de cette firme ont permis à un jazz venu du Nord de se faire entendre et de marquer véritablement son époque. Commentant ses « racines » norvégiennes, Rybdal déclare : « J'aime marcher dans la montagne de longues heures. L'ambiance qui s'en dégage ne se retrouve nulle part ailleurs en Europe. Je suppose que ce sont celles-ci que j'essaie de recréer inconsciemment dans ma musique. »

Rybdal a conquis les Etats-Unis en 1976, puis il a formé un nouveau groupe avec lequel il a enregistré le superbe « Waves ». C'est avec cette même formation composée du trompettiste Palle Mikkelborg, du bassiste Sveinung Hovensjo et de John Christensen dont la réputation de batteur n'est plus à faire, qu'il effectue sa tournée européenne.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ Discographie : Waves, E.C.M. 1 110, distribution Phonogram.

Terje Rybdal sera les 27 et 28 mai à Paris, au théâtre-club Campagne-Première, et le 29 mai à Metz.

La Bourgogne à Paris

Non, il ne s'agit pas d'une de ces maisons spécialisées dans la vente de produits régionaux, culino-culturels, d'un de ces restaurants ou d'une de ces épiceries alléchantes par leur étalage de fromages et de vins. Mais de paysages. Le paysage bourguignon « vu à travers des tempéraments », comme on disait jadis, ou calculé, mesuré, coté, codé, étudié presque à la loupe. Le paysage meurtri par les puissances nucléaires, le paysage aimé, senti, approché, plus qu'approché, par des artistes et des étudiants d'écoles d'art.

L'exposition « D'un paysage à l'autre », qui nous arrive à Paris pour ce printemps pluvieux, après un voyage qui l'a mené de Bourgogne, sa terre natale (M. C. de Chalon-sur-Saône et Macon), à Villeneuve-lès-Avignon, et d'Amiens à Sochaux et Montbéliard, est une exposition-expérience-animation concoctée il y a deux ans par le Centre national de recherches, d'animation et de création pour les arts plastiques (CRACAP) du Creusot. Une initiative intéressante qui a mobilisé sur le terrain, des gens du terrain, concernés par le terrain. Elle visait plusieurs objectifs, et notamment à faire un pont entre un certain nombre d'artistes connus ou moins connus (impliqués, de cœur avec la région bourguignonne, ou y vivant de fait) avec les écoles d'art d'Auxerre, Beaune, Chalon, Dijon, Mâcon (qui, pendant une année, se sont mobilisés sur le thème du paysage) ; à travailler en relation avec des groupes constitués (écologistes, associations) et des habitants des villes et des villages.

Ainsi déracinés, les travaux présentés n'ont pas la même résonance. Mais en promenant l'exposition, l'objectif était aussi d'inciter d'autres initiatives régionales, ce qui s'[...] produit : à Montbéliard, avec [...] travail sur Courbet, ou à Amiens avec le paysage picard. Et à Paris. La semaine dernière, des étudiants sont sortis (ce qui est rare) de l'Ecole des beaux-arts et se sont installés dans les jardins de la fondation Rothschild pour y travailler au milieu des dames de plâtre, chapeautées de plumes, devant leur chevalet, également de plâtre, de Samuel Buri, entourés des grandes bannières de Timothy Hennessy et des tuyautés de papier métallisés de Jean Messagier.

A Messagier, Buri, Hennessy omniprésents, il faut ajouter tout ce qui est présenté dans les salles de la rue Berryer : un jardin de Daniel Akmen ; la Bourgogne selon Gérard Delaval, qui travaille près de Tournus ; les paysages et visages de Rolf Iseli, un Suisse qui vit une partie de l'année près de Meursault ; les photos des promenades de Gilles Richard, Bourguignon lui aussi ; une grande enquête de Paul-Armand Gette (relevés floristiques, études météorologiques, etc.) ; et enfin les grandes toiles de John Bennett, un Américain invité (logé et rémunéré) par le CRACAP à peindre en Bourgogne au cours de l'année 19[...] (le Monde du 27 janvier 1977) : [...] commande.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ *D'un paysage à l'autre*, 11, rue Berryer, jusqu'au 11 juin.

■ Les « Ubu », mis en scène par Peter Brook, ouvrent le 27 mai la sixième Biennale de La Chaux-de-Fonds (Suisse), qui se poursuit jusqu'au 23 juin et accueille la Pomme verte de Catherine Dasté, le Théâtre de liberté, le Kathakali, Carolyn Carlson, le Cirque Alfred, les Blagu[...] bolle, le Théâtre populaire romand.

■ Avant et pendant la fête de l'Avant-Garde à Ivry, du 30 mai au 4 juin, neuf troupes qui se situent hors des circuits habituels participent aux Rencontres du théâtre universitaire et lycéen. Les représentations ont lieu à la Salle des conférences à Ivry. Le 3 juin, à 17 heures, se tiendra un débat sur le thème « Théâtre et cultures minoritaires ».

■ La ville de Metz a été condamnée par le tribunal administratif de Strasbourg à verser 40 000 francs au Théâtre populaire de Lorraine. En 1975, M. Rausch, sénateur (Un. cent.), maire de Metz, décidait unilatéralement de rompre la convention qui liait la troupe à la ville et qui se traduisait par une subvention. Le T.P.L. déposait une requête demandant notamment 600 000 francs de dommages et intérêts, faisant valoir que la rupture de la convention empêchait son accession au statut de centre dramatique. Il a obtenu gain de cause sur le principe après trois ans de procédure.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : G. R. T. O. P. (sam., 19 h. 30) : Concert (dim., 18 h. 30).
Salle Favart : Spectacle de Carolyn Carlson (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ? (sam., 20 h. 30) ; Un caprice ; le Triomphe de l'amour (dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Chaillot, grande salle : Cyrano ou les Soleils de la raison (sam., 20 h. 30). — Gémier : les Baracos (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Odéon : la Nuit et le Moment (sam. et dim., 18 h. 30).
Petit Odéon : le Mal d'amour de M. Leyrac (sam. et dim., 18 h. 30).
T. E. P. : Maître Puntila et son valet Matti (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les salles municipales

Nouveau Carré : Libre parcours récital (sam., 17 h. 30) ; Yiddish Story (sam., 20 h. 30) ; les Soliloques du pauvre (sam., 22 h. 30) ; Compagnie Serge Keuten (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Théâtre de la Ville : Nikolais Dance Theatre (sam., 20 h. 30 : dim., 14 h. 30) ; English Chamber Orchestra (sam., 18 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Venez nombreux (sam., 20 h. 15) ; les Amours de Jacques le Fataliste (sam., 18 h. 30 ; dim., 18 h. et 20 h. 30).
Antoine : Raymond Devos (sam., 20 h. 30).
Arts-Hébertot : Si t'es beau, t'es con (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Atelier : la Plus Gentille (sam., 21 h.).
Athénée : les Fourberies de Scapin (sam., 21 h.).
Bouffes-Parisiens : Rétro-Parade (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête : Si l'été revenait (sam., 20 h. 30). — Théâtre de l'Epée-de-Bois : Shahrazade dit (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Cimade : le Pain amer (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Cité internationale, la Galerie : l'Intervention (sam., 21 h.). — Grand Théâtre : Ulysse (sam., 21 h.). — La Resserre : Antigone (sam., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h.10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Bateau pour Lipaïa (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Epicerie : Michael Kohlhaas (sam. et dim., 20 h. 30).
Essaïon : les Lettres de la religieuse portugaise (sam., 18 h. 30) ; la Cigale (sam., 21 h.).
Espace Cardin : Ceux qui font les clowns (sam., 21 h.).
Fontaine : Y'a des jours comme ça (sam., 21 h.).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino : Louise la Pétroleuse (sam., 20 h. 30) ; le Bluff (sam., 22 h.).
Le Lucernaire, Théâtre noir : les Eaux et les Forêts (sam., 18 h. 30) ; Punk et punk et colegram (sam., 20 h. 30) ; la Gioconda (sam., 22 h.) ; Une heure avec R. M. Rilke (sam., 18 h. 30). — Théâtre rouge : Labiche à l'affiche (sam., 20 h. 30).
Madeleine : Trois lits pour huit (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Mathurins : Dom Juan se retourne (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Michodière : les Rustres (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Mission bretonne : Barzaz Breiz (sam., 20 h. 30).
Moderne : la Nuit des tribades ; la Plus Forte (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Montparnasse : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Oblique : Conversation chez les Stein sur Monsieur de Goethe absent (sam., 21 h.).
Œuvre : Gotcha (sam., 20 h. 30) ; le Brise-Lame (sam., 22 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Saint-Georges : Plantons sous la sule (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 15).
Théâtre Adyar : Légendes à venir (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique une fois (sam., 20 h. 30).
Théâtre du Marais : les Rêves de Fariatev (sam., 20 h. 30).
Théâtre Marie-Stuart : Fragments d'un discours amoureux (sam., 22 h. 30).
Théâtre de Paris : Hôtel particulier (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre Présent : la Tour de Nesle (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre 347 : la Ménagerie de verre (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Troglodyte : Gugozone (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Variétés : Boulevard Feydeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).



TH. LUCERNAIRE
PUNK ET PUNK ET COLEGRAM
ARRABAL
« Corrosif et insolent. »
Jean Amadou

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 27 - Dimanche 28 mai

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B. : Rufus (sam., 20 h. 30, dernière).
Chelles, C. C. : le Bonnet de fou (sam., 20 h. 30).
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard : l'Epreuve (sam. et dim., 21 h.).
Créteil, Maison A.-Malraux : Memphis Slim (sam., 20 h. 30).
Enghien-les-Bains, Théâtre du Casino : Yves Duteil (sam., 20 h. 30).
Gennevilliers, Théâtre : Heureux (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Issy-les-Moulineaux, M.J.C. : Patrick Font et Philippe Val (sam., 20 h. 30).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe : Chorégraphie Jennifer Muller (sam., 20 h. 30) ; Monriaan (dim., 17 h.).
Vitry, Théâtre Jean-Vilar : les Ménestriers (sam., 19 h.) ; Courses, ballets (sam., 21 h. ; dim., 18 h. 30).

Les comédies musicales

Châtelet : Volga (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les concerts

Conciergerie : O. Bayeux, clavecin, et G. Bezzina, violon baroque (Bach) (sam. et dim., 17 h. 45).
Lucernaire : Dominique Cagnard, théâtre musical (sam. et dim., 19 h.) ; P. Mariétan, musique d'espace, filmusique (sam. et dim., 21 h.).
Hôtel Hérouet : S. Escure, piano (Bach) (sam., 20 h. 15).
Radio-France, Studio 105 : Quatuor Parrenin (Boucourechliev), Beethoven, Webern) (sam., 14 h. 30). — Foyer : Claude Hellfer, G. Pludermacher, J.-P. Drouet et Gaston Sylvestre (Boucourechliev) (sam., 16 h.). — Grand auditorium : Ensemble instrumental, dir. Y. Prin (Boucourechliev) (sam., 20 h.).
Notre-Dame de Paris : Claude Terrasse (Cabanilles, Boyvin, Messiaen, Langlais) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Chorale des Petits Chanteurs de Saint-Germain-des-Prés (Bach, Telemann, Fritsch, Saint-Saëns) (dim., 16 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : Arsène Bedois, orgue, et Monique Caatton, luth Renaissance (Narvaez, Vallet, Balard) (dim., 17 h. 45).
Sainte-Chapelle : Ensemble d'archets français, dir. Cl. Ricard (Mozart), sol. A. Bernard (concertos pour trompette de Vivaldi, Torelli, Haendel) (sam., 21 h.).
Eglise américaine : En mémoire de Martin Luther King, récital de negro-spirituals, par Yanilou (sam., 20 h. 30) ; T. Braverman et C. Bichl, piano et violoncelle (Bach, Chostakovitch, Prokofiev, Tchaïkovski) (dim., 18 h.).

Chansonniers

Caveau de la République : Y'a du va et vient dans l'ouverture (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Deux-Anes : Le con t'es bon (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

Jazz, pop', rock et folk

Palais des arts : J.-P. Mas, C. Alvin, D. Humair, F. Jeanneau, H. Texier (sam., 17 h. et 20 h. 30).
Campagne-Première : T. Ripdal (sam. et dim., 18 h. 30 et 20 h.) ; Nico (sam., 22 h.) ; Raymondo-Sagner (sam. et dim., 23 h.).
Drugshow : le Grand Nébuleux et ses laveurs de conscience (sam., 20 h. 15).
Palais des sports : Genesis (sam. et dim., 20 h. 30).
Moulin des Trois-Cornets : G. Mama Cool et G. Dole (dim., 21 h.).
Caveau de la Huchette : Olivier Franc Jazz Quintet (sam. et dim., 21 h.30).
CIM : Jam Session (sam., 18 h.).
American Center : G. Yacoub, folk (sam., 21 h.).
Golf Drouot : Olmos (sam., 22 h. 30).
Théâtre de la Péniche : Maurice Gourgues, jazz (dim., 21 h.).

La danse

Théâtre de la Plaine : Compagnie de danse contemporaine Watercress (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Mogador : Cabo Negro, danses et percussions (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Ranelagh : Ma (sam. et dim., 18 h. 30).
Centre Mandapa : Christiane de Rougemont (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Censier : Vie à Pablo Neruda (sam., 21 h. ; dim., 16 h., dernière).
Lucernaire : Hiéorglyphe (sam., 16 h. et 21 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : Tempête sur l'Asie, de V. Pudovkine ; 18 h. 30 : Vidas Sacas, de N. Pereira dos Santos ; 20 h. 30 : le Jeu de la nuit, de W. H. Khoury ; 22 h. 30 : Z, de Costa-Gavras. — Dim., 15 h. : les Sept Samouraïs, d'A. Kurosawa ; 18 h. 30 : L'ange est né, de J. Bressane ; 20 h. 30 : le Cas des frères Naves, de L.-S. Person ; 22 h. 30 : Rear Window, d'A. Hitchcock.

Les exclusivités

ADIEU ! JE RESTE (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'AFFAIRE MORI (It., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), jusqu'à jeudi ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Colisée, 8e (359-29-46), jusqu'à jeudi ; à partir de ven. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), jusqu'à jeudi ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
L'AMOUR VIOLÉ (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Galerie-Point-Show, 8e (225-67-29).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LA BARRICADE DU POINT DU JOUR (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98). H. Sp.
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVÉ (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), jusqu'à jeudi ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), jusqu'à jeudi.
LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr.) Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-01-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-St-Charles 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol.) (v.o.), Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA CHAMBRE VERTE (Fr.), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
LE CERCLE INFERNAL (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67), jusqu'à jeudi ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
COMMENT ÇA VA ? (Fr.) Le Seine, 5e (325-95-99).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.), U.G.C.-Opéra, 5e (261-50-32).
LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE (Fr.) Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88), jusqu'à jeudi.
DIABOLO MENTHE (Fr.), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DROLES DE MANIERES (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
L'EAU CHAUDE, L'EAU FRETTE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ECRIRE SUR L'ECRAN (reportages) La Clef, 5e (337-90-90).
EMMANUELLE-II (Fr.) (**) Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) Richelieu, 2e (233-56-70) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; St-Germain studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-69-17), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (233-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Athéna, 12e (343-07-48), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Secrétan, 19e (206-71-33).
LA FRANCE DE GISCARD (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), horaire spécial.
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), jusqu'à jeu. ; Marignan, 8e (359-92-82) ; à partir de ven. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Balzac, 8e (359-52-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) jusqu'à jeu., Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; à partir de ven. : Gaumont-Sud, 14e (351-51-16).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), Quintette, 5e (033-35-40), Marbeuf, 8e (225-47-19).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (*) (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v. f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
JESUS DE NAZARETH (It.), première et deuxième partie ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03) ; première partie : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
JULIA (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) jusqu'à jeu. ; v.f. : Diderot, 12e (343-19-29).
LA JUMENT VAPEUR (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), Biarritz, 8e (723-69-23).
MAI 68 PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
MAIS, QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
MILITIA BATTLEFIELD (An., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), jusqu'à jeudi ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). A partir de vendredi : Quintette, 5e (033-35-40).
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Quartier Latin, 5e (326-84-65), jusqu'à jeudi, 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Mayfair, 16e (525-27-06). A partir de vendredi : Quintette, 5e (033-35-40). — V.f. : Gaumont Rive-gauche, 6e (548-26-36), jusqu'à jeudi, Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), jusqu'à jeudi, Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83). Jusqu'à jeudi.
LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), Tourelles, 20e (636-51-98).
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), jusqu'à jeudi ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), jusqu'à jeudi.
LE ROTI DE SATAN (All.), v.o. : Studio Git-Le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) jusqu'à jeudi.
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
SALE REVEUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), jusqu'à jeudi : Ternes, 17e (380-10-41).
SOLEIL DES HYENES (Alg., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) (sf lundi et mardi à 22 h.) : Racine, 6e (633-43-71).
STAY HUNGRY (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
TRINITA VA TOUT CASSER (It., v.f.) : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
UN JUGE EN DANGER (It., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), jusqu'à jeudi ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN VENDREDI DINGUE, DINGUE, DINGUE (A., v.o. et v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LA VIE, T'EN AS QU'UNE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA ZIZANIE (Fr.) jusqu'à jeudi : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; à partir de vendredi : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88).

Les films nouveaux

VIOLETTE NOZIERE, film français de Claude Chabrol (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA PETITE, film américain de Louis Malle (**) (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
ALLO MADAME, film italien de A. Nannuzzi (**) (v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-64-44) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SALUT LES POURRIS, film italien de Fernando Di Leo (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37 ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
BORN TO BOOGIE, film américain inédit de Ringo Star (v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LE CROCODILE DE LA MORT, film américain de Tobe Hooper (**). (v.o) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
REVE DE SINGE, film italien de Marco Ferreri. V. angl. : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Impérial, 2e (742-52-52), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UNE FEMME LIBRE, film américain de Paul Masursky, v.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), v.f. : Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

ONE, TWO, TWO, 122, RUE DE PROVENCE (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Mercury, 8e (225-75-90).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

PUBLICIS CHAMPS-ELYSEES (v.o.) - PARAMOUNT OPERA PARAMOUNT MONTPARNASSE - PARAMOUNT ORLEANS PARAMOUNT BASTILLE - PARAMOUNT MAILLOT - MOULIN ROUGE - CAPRI (Grands Boulevards) - CONVENTION SAINT-CHARLES - GALAXIE - BOUL'MICH - PARAMOUNT Orly - PARAMOUNT La Varenne - ELYSEES 2 La Celle-Saint-Cloud - FLANADES Sarcelles - CARREFOUR Pantin - ALPHA Argenteuil



CROCODILE DE LA MORT
" DEATH TRAP "
avec
MARILYN BURNS WILLIAM FINLEY
CAROLYN JONES STUART WHITMAN
Mis en scène par
TOBE HOOPER (Metteur en scène de MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE



● Ambiance musicale - ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. ouvert jusqu'à... heures

DINERS

ASSIETTE AU BŒUF POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.j. ●	Propose une formule bœuf pour 26 F s.n.c. (29,90 F s.c.), le soir jusqu'à 1 h. du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.j.	3 hors-d'œuvre, 3 plats 26,50 F s.n.c. (30,50 F s.c.). Décor classé monument historique. Desserts faits maison.
LAPEROUSE 326-68-04 51, q. Grands-Augustins, 6e. F/Dim.	On sert jusqu'à 23 h. 30. Grande carte. Menus 90-125-148 F Serv. compr. Ses salons de deux à cinquante couverts.
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.j.	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.j. Face église St-Germain-des-Prés, 6e.	Propose une formule bœuf pour 26 F s.n.c. (29,90 F s.c.), jusqu'à 1 h du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
LA MENARA 073-06-92 8, bd de la Madeleine, 8e. F./dim.	Jusqu'à 23 h. 30 dans le cadre féerique d'un palais marocain : Pastilla aux pigeons - Méchoui - Ses tagines et brochettes. MENU 90 F.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.j.	Propose une formule bœuf pour 26 F s.n.c. (29,90 F s.c.), le soir jusqu'à 1 h. du matin. Desserts faits maison.
TOKYO Saint-Lazare SHINTOKYO Montparnasse	6, rue de l'Isly, 8e. 387-19-04. Curieux barbecue Coréen et 22, rue Delambre, 14e. 326-45-00 toutes les spécialités japonaises
LE CAFE D'ANGLETERRE 770-91-35 Carref. Richelieu-Drouot, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 h. Magnifique terrasse sur grands boulevards. Ses grillades, poiss. et fruits de mer. MENUS 27,70 F et 36,50 F, boiss. et serv. compr.
AU PRESSOIR F/dim. soir et lundi 257, av. Daumesnil, 12e, 344-38-21	Terrine d'agneau au raisin à l'Armagnac. Feuilleté aux moules. Filet mignon de la mer. Emincés de rognons de veau à l'orange.
BRASSERIE CROMWELL 727-87-75 131, av. Victor-Hugo, 16e. T.l.j	Jusqu'à 23 h. 30 BANC D'HUITRES : Plateau 46. Spéc. alsaciennes. Choucroute jarret fumé 25. Foie gras frais au Riesling de chez FLO 25.
LE RUDE 11, av. Grande-Armée, 16e. 500-13-21	Foie gras canard poivre vert. Pavé à l'échalote. Ses poissons. Terrasse couverte avec vue sur Arc de Triomphe.

DINERS - SPECTACLES

L'OLYMPE 824-46-63 15, rue de la Grange-Batelière, 9e.	Jusqu'à 4 h. Jean VASSILIS présente son nouveau spectacle grec avec sa formation. - Menu gastronomique avec spécialités et sa carte.

LETTRES

André Lacaze délivré de ses souvenirs

(Suite de la première page.)

Car ça commence plutôt drôlement. Ce Paulo Chastagnier, moitié truand, moitié mac, qui se retrouve chez les S.S. de Mauthausen pour avoir arnaqué à Paris, vers 1943, un faux Belge mais vrai nazi, ce pourrait être un personnage de roman. Jésus-la-Caille coincé par l'occupation diront les lecteurs de Carco. Ou, référence plus récente, une sorte de Papillon, l'univers concentrationnaire remplaçant ici celui de Cayenne et de Saint-Laurent-du-Maroni, avec toutefois cette rectification d'un truand qui goûta aux deux : *« Plutôt perpète à Cayenne qu'un an ici. »* Il est sympa Paulo, et astucieux. Il pige vite. Et puis cette façon de refuser encore de prendre au sérieux ce cirque, de se marrer, mais vraiment de se marrer. Belle santé ! Il en reviendra. Il se croit chez les « dingues ». Il y est bien. Alors, c'est fait, au bout de dix pages on l'adopte et on veut savoir la suite.

La reconstitution est magistrale. Soyons sûr qu'elle n'a pas donné de peine, cette peine ordinaire que l'on célèbre quand il y a réussite, faite de recherches de textes compulsés, de témoins entendus, réentendus. Mais la peine du souvenir retrouvé, celle-là oui. André Lacaze s'est-il ainsi délivré ? Ce sont des choses qui ne se disent pas.

Contentons-nous du livre tel qu'il est en sachant seulement que rien n'est inventé, que Paulo a existé, comme Joël Le Goff, comme Etcheverry, le vieux prof communiste, comme Max le Polonais. Et qu'ils ont existé aussi ces « Noeneuil », ces « Trompe-la-Mort », ces Karl tous Kapos, Stubendienst et autres Blockältester. Et la cour de leurs « mignons ».

Ils ont frappé, comme ils frappent de page en page, jusqu'à l'épuisement. Et les autres, echlagués à mort, ont fait face, neige ou soleil, enragés d'espérance, ravagés d'impuissance. Tout est dit : le courage qui consiste à paraître lâche, les ivresses d'une accalmie, l'assurance que le pire ici est toujours à imaginer, que le commando X, même avec les parties de pousse-pousse, même avec le sadisme des passages de la ligne provoqués pour mettre à mort « légalement » (tentative d'évasion), est mieux loti côté sud que dans le camp du Nord.

Histoire d'un camp, histoire des hommes ? Ce n'est pas de l'histoire, c'est de la vie, une volonté de vie. Elle les habite tous. Et les cogneurs et leurs victimes. Il n'y a entre eux que l'abîme qui sépare la lâcheté de la dignité. Les S.S. qui les tiennent tous pour mêmes pantins et le montrent en précipitant de sa sinécure celui qui s'y croyait établi, n'abattront point le vrai courage. Tout cela Paulo le voit très bien, lucidement, froidement, longtemps aussi égoïstement. La Résistance, la politique, « cocos » ou gaullistes, ce n'est pas son fort. Il serait plutôt porté à s'en méfier. Il compte davantage sur son astuce. Jusqu'au jour où il choisit son camp, c'est-à-dire celui où il sera assuré, quoi qu'il puisse advenir, de n'avoir jamais été un dégueulasse. Dès lors, le vocabulaire de la S.S. et des Kapos, celui qui traite de Drekmann (homme-merde) ou de « stück » (pièce) tous ces forçats en tout genre, en tout état de misère, n'a plus de prise sur lui.

Et pas davantage la cravache qui défigure, la pioche qui ouvre un crâne et le crématoire d'occasion, là-bas sous les sapins, dans la flambée écœurante du gasoil sur les morts. Voilà pourquoi, pour finir, l'évasion sera réussie, et encore l'insurrection.

Voilà pourquoi aussi, c'est, à sa façon, dans la vérité de son argot, un livre insolent. La vérité est insolente. Les yeux de Paulo voient le camp comme il est, avec ses fantasmes, ses monstruosités, ses répits et ses rechutes, ses lois insensées. Livre excitant comme une aventure et chargé en même temps de l'infinie tristesse de tous ceux qui, sans même encore savoir pourquoi ni comment, ont eu droit à ce « rab de vie » que seule la chance leur donna, si ç'en est une d'avoir eu, trente ans durant, à passer ses illusions au crématoire.

Le croyez-vous maintenant ? Pour eux aussi la déportation, ras-le-bol ! Mais c'est un luxe que seuls ils entendent s'offrir, et façon Cyrano. Alors salut Lacaze. Et merci.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

★ *Le Tunnel*, d'André Lacaze, Julliard, 535 p., 49 F.

INSTITUT

ÉLECTION DE M. JEAN POUILLOUX A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

L'Académie des inscriptions et belles-lettres a élu vendredi M. Jean Pouilloux en remplacement de Marcel Bataillon, décédé. Puis elle a entendu M. Jean-Rémy Palanque donner lecture de sa notice sur la vie et les travaux d'Henri-Irénée Marrou.

[Né le 31 octobre 1917 à *Le Vert* (Deux-Sèvres), M. Jean Pouilloux est ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé des lettres et docteur ès lettres. Après avoir été professeur au lycée d'Angers (1944-1945), il est membre de l'Ecole française d'Athènes de 1945 à 1949, puis, en 1954, après avoir été entre-temps assistant d'histoire ancienne à la faculté des lettres de Lyon. Il est ensuite maître de conférences puis professeur aux facultés des lettres de Besançon et de Lyon, où il dirigea, de 1959 à 1974, l'Institut Fernand-Lourby, correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres dès 1970, il est président du centre de recherches archéologiques du C.N.R.S. de 1972 à 1976, date à laquelle il est devenu directeur scientifique des sciences humaines.

Les fouilles qu'il a dirigées à Thasos, à Delphes, à Salamine de Chypre, les missions dont il a été chargé en Syrie, au Liban, en Jordanie, en Algérie et en Tunisie sont à la base de très nombreux travaux. Il a aussi publié des études sur la Grèce moderne, la ville de Lyon, l'épigraphie, la littérature et l'histoire grecques.]

PRESSE

La F.I.E.J. a élu son nouveau président

M. Harold W. Andersen (Etats-Unis) a été élu vendredi 26 mai à la présidence de la Fédération internationale des éditeurs de journaux et publications (FIEJ).

Le congrès a consacré moins de débats que l'on ne le prévoyait généralement dans les milieux professionnels à la question de la *« circulation libre et équilibrées de l'information »* soulevée par les pays de l'Est au sein de l'UNESCO. Estimant que cette exigence d'équilibre peut conduire à la censure, les congressistes ont adopté une résolution soulignant le *« danger de nouvelles contraintes »* tendant à parvenir à un *« équilibre »*. La résolution souligne en outre que la libre information est l'expression même de la liberté individuelle et que la presse libre doit avoir accès à toutes les sources d'information.

Dans une autre résolution, la FIEJ soutient les tentatives faites à l'UNESCO pour établir une convention internationale sur la protection des journalistes. Sur ce sujet, le congrès avait entendu, jeudi 26 mai, M. Sean Mac Bride, ancien ministre des affaires étrangères islandais, lauréat des prix Nobel et Lénine de la paix, qui préside, sous le parrainage de l'UNESCO, une commission sur les problèmes de communication, qui a publié au cours d'un récent meeting, à Stockholm, une liste d'actes de torture, de meurtres commis contre les journalistes au cours des dernières années.

La FIEJ a, d'autre part, demandé aux autorités nationales et internationales d'aider les pays en voie de développement à se doter de réseaux de communication adéquats et à améliorer la formation en matière de presse.

Lors de sa séance inaugurale, le congrès avait décerné son prix annuel de la Plume d'or de la liberté à deux journalistes sud-africains, MM. Donald Woods et Percy Qoboza.

SOCIÉTÉ DES RÉDACTEURS DU « MONDE »

Les associés de la société civile à capital variable Les rédacteurs du « Monde » sont convoqués extraordinairement, le mardi 13 juin 1968, à 15 h. 30, au siège de la société, 5, rue des Italiens, Paris-9e, pour y tenir une assemblée générale ordinaire. A l'ordre du jour : mise au point sur les procédures de consultation ; questions diverses.

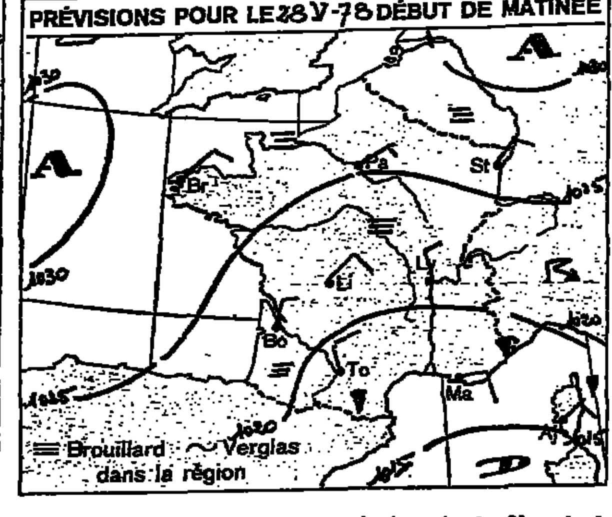
● *L'Union nationale des syndicats de journalistes (U.N.S.J.)* a demandé audience à M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, afin d'exprimer *« ses plus vives inquiétudes face à la candidature au poste de président-directeur général de l'Agence France-Presse de M. Roger Bouzinac, directeur délégué général du Syndicat national de la presse quotidienne régionale (S.N.P.Q.R.) »* (le Monde du 27 mai).

● *Le conflit des clavistes du groupe « Le Progrès-Le Dauphiné libéré »* fait l'objet d'un communiqué commun de deux syndicats du Livre : *« Face à l'attitude de blocage des négociations de la part de la direction de l'entreprise Aigles, dans un conflit qui l'oppose au personnel en grève depuis le 9 mai, la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T. et la Fédération du livre papier-carton C.F.D.T. ont demandé, le vendredi 26 mai, la convocation de la commission paritaire de conciliation prévue en pareil cas. Elles ont exprimé la demande que cela se fasse le plus rapidement possible. »*

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 27 mai à 0 heure et le dimanche 28 mai à 24 heures.

La vaste zone de hautes pressions qui s'étend des Açores aux îles britanniques et au nord de l'Europe centrale se renforcera encore un peu sur le Danemark et l'Allemagne, tandis qu'elle s'affaiblira au nord-ouest de l'Espagne. D'autre part, des basses pressions persisteront, de l'Espagne et de l'Afrique du Nord à la Méditerranée. Il en résultera le maintien sur la France d'un flux de secteur est.

Dimanche, des masses d'air instables entretiendront sur le pourtour méditerranéen un temps variable, parfois assez nuageux avec quelques ondées orageuses, qui tendront toutefois à s'atténuer. Les vents de secteur est seront modérés et irréguliers. Les températures varieront peu. Sur le reste de la France, on observera le matin des nuages bas et des brouillards en de nombreuses régions, mais aussi quelques zones d'éclaircies. Dans la journée, ces formations brumeuses se dissiperont et des éclaircies parfois assez belles apparaîtront. Les vents du secteur est seront faibles à modérés et les températures maximales s'élèveront encore un peu.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 27 mai à 8 heures : 1 023,8 millibars, soit 767,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 mai ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27) : Ajaccio, 16 et 12 degrés ; Biarritz, 14 et 12 ; Bordeaux, 17 et 9 ; Brest, 17 et 8 ; Caen, 13 et 8 ; Cherbourg, 12 et 9 ; Clermont-Ferrand, 16 et 11 ; Dijon, 19 et 11 ; Grenoble, 19 et 12 ; Lille, 16 et 8 ; Lyon, 19 et 10 ; Marseille, 22 et 14 ; Nancy, 19 et 9 ; Nantes, 17 et 11 ; Nice, 20 et 14 ; Paris-Le Bourget, 19 et 10 ; Pau, 15 et 10 ; Perpignan, 18 et 14 ; Rennes, 15 et 8 ; Strasbourg, 19 et 10 ; Tours, 16 et 11 ; Toulouse, 19 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 10 degrés ; Amsterdam, 17 et 9 ; Athènes, 29 et 16 ; Berlin, 21 et 10 ; Bonn, 20 et 7 ; Bruxelles, 18 et 10 ; Le Caire, 41 (max.) ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 19 et 8 ; Genève, 18 et 11 ; Lisbonne, 24 et 13 ; Londres, 20 et 8 ; Madrid, 18 et 9 ; Moscou, 21 et 10 ; New-York, 25 et 14 ; Palma-de-Majorque, 22 et 13 ; Rome, 20 et 14 ; Stockholm, 23 et 13.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du samedi 27 mai :

UN DECRET

● Portant application des dispositions de l'article 8 du décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 modifié relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région d'Ile-de-France.

Visites, conférences

DIMANCHE 28 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 16 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 h. 15, 5, rue des Hospitalières-Saint-Gervais, Mme Barbier : « Le Marais ».

15 h., 3, place Saint-Germain-des-Prés : « La plus illustre abbaye parisienne » (Histoire et archéologie).

11 h., Palais de la découverte : « L'art du vitrail » (L'art pour tous).

15 h. 30, métro Lamarck-Caulaincourt, Mme Camus : « Vieux village de Montmartre ».

10 h., métro Palais-Royal : « La Comédie-Française » (Connaissance d'ici et d'ailleurs) (entrées limitées).

15 h., 23, quai Conti, M. de La Roche : « L'Académie française sous la Coupole ».

15 h., 35, rue de Picpus, Mme Ferrand : « L'enclos tragique de Picpus ».

15 h., 20, rue de Tournon, Mme Hager : « Le Sénat ».

15 h., métro Pyrénées : « Promenade à Ménilmontant » (Paris inconnu).

10 h. 30, place Colette : « La Comédie-Française » (Paris et son histoire).

10 h. 30, métro Abbesses, Mme Rouch-Gain : « Montmartre, les peintres et les jardins ».

15 h., métro Tuileries, M. Ch. Guasco : « La place Vendôme et son quartier » (Templia).

15 h., 2, rue André-Pascal : « Les salons de l'O.C.D.E. » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 15 h., 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie : « Les douze portes du monde nouveau » (Ecole internationale de la Rose-Croix-d'Or).

15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « L'expérience du calme intérieur » (entrée libre).

15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre).

15 h. 30, 13, rue de la Bûcherie, M. Marc Chemeau : « Hautes figures contemporaines : Anna de Noailles, Marcelle Maurette, Simone Weil » (Les artisans de l'esprit).

LUNDI 29 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Le Centre Georges-Pompidou. Le Marais » (A travers Paris).

15 h., 254, rue Saint-Martin : « Œuvres d'art de Saint-Nicolas-des-Champs » (Histoire et archéologie).

15 h., parvis de l'église Saint-Gervais : « Les compagnons du devoir du Tour de France » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h. 30, façade, portail de droite : « Notre-Dame de Paris » (M. de La Roche).

15 h., métro Pont-Marie : « De l'hôtel de Sens à l'hôtel de la Brinvilliers » (Paris et son histoire).

14 h. 30, métro Saint-Paul : « Marais inconnus » (Mme Rouch-Gain).

20 h. 30, métro Saint-Paul : M. Ch. Guasco : « Crime et sorcellerie au Marais » (Templia).

15 h. 30, Grand Palais : « L'exposition Mathieu » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein développement de la conscience » (entrée libre).

14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. Lucien Jerphagon : « Le philosophe et son image dans l'empire romain ».

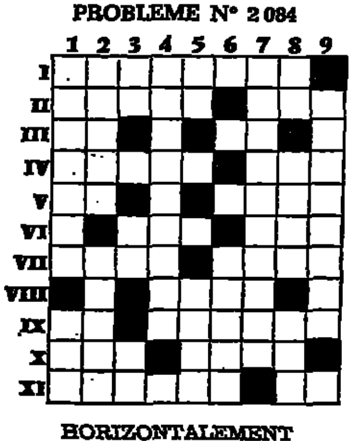
18 h. 30, 35, avenue Franklin-Roosevelt, MM. A. Astoux, J. Baynac, G. Guegan, J.-C. Guillebaud, J.-P. Le Dantec, Dr C. Olievenstein : « Mai 68 » (Grandes conférences de Paris).

18 h. 30, S.A.D.G., 100, rue du Cherche-Midi, MM. P. Boudon, H. Damisch, J. Guillerme, I. Schein : « Ecrire, lire, parler l'architecture »

20 h., 46, rue de Vaugirard : « Pérou contemporain ».

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 084



HORIZONTALEMENT

I. Ses protégés savent à quel sein se vouer. — II. Commune, en Suisse ; Eventuel but d'excursions pour des Vendéens. — III. Un petit tour en Chine ; Manque de personnalité. — IV. Sévère quand elle est bonne ; Susceptible d'écorcher de chastes oreilles. — V. Symbole ; Dirigé sur une scène. — VI. Pacha ; Cela ne choque personne de savoir qu'on la laisse brutalement tomber dans la rue. — VII. Retarde un écroulement ; Dans le signalement d'Artaban. — VIII. Occasion de se réjouir. — IX. Sigle ; Aigrelets. — X. Voués au vert ; Facilite une victoire. — XI. S'interpose entre ciel et terre ; Pas livré.

VERTICALEMENT

1. Sa valeur s'exprime en chiffres ronds ; En arrière. — 2. La première chose que l'on voit dans une corbeille ; Dans la Sarthe. — 3. Terme musical ; Les Audomarois peuvent s'y baigner ; Titre abrégé. — 4. Dépend de Nîmes. — 5. Allèrent au gré de leur fantaisie [épelé] ; Se moque du monde. — 6. Victime d'une idée fixe. — 7. Ils parleraient volontiers du mâtin jusqu'au soir. — 8. Points ; Ses fils sont on ne peut plus doux ; Récipient. — 9. Canaux d'évacuation.

Solution du problème n° 2 083

Horizontalement

I. Bradype ; Amitié. — II. Vésuve ; Osiris. — III. Chine ; Eviteras. — IV. Sirènes ; Es ; Da. — V. Fées ; Uti ; Sep. — VI. Our ; Etaleras ; Né. — VII. Réels ; Ilotes. — VIII. Notule ; SR ; Oc ! — IX. Etier [cf « vie »] ; R.P. ; Ios. — X. Ag ; Rêvasserait. — XI. Portas ; Sien ; ML. — XII. Tirai ; Tantale. — XIII. Es ; Peau ; Tueur. — XIV. Stains ; Tige. — XV. Eustache ; Sueur.

Verticalement

1. Bickford ; Aptes. — 2. Eue ; Egoïste. — 3. Avisèrent ; RR ; Au. — 4. Denis ; Loi ; Tapis. — 5. Yser ; Esteraient. — 6. Pu ; Eut ; Ures ; Asa. — 7. Eventail ; Ru. — 8. Eveilleras ; Oh ! — 9. Is ; E.O. ; Psitt ! — 10. Mot ; Arts ; Seaux. 11. Isée ; Aérienne. — 12. Tirs ; SS ; Or ; Tutu. — 13. Ira ; Samarie. — 14. Eisden ; Ill ; GU. — 15. Aperçut ; Eger [vins].

GUY BROUTY.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur du royaume hachémite de Jordanie et Mme Salim ont donné une réception jeudi 25 mai.

Naissances

— Jean-Pierre et Marie-Paule CASALE ont la joie d'annoncer la naissance de

Cécile,

le 23 mai 1978.
Résidence Audéoud,
Avenue du Général-Audéoud,
Toulon.

Baptêmes

— M. et Mme Valton Sergio von Tempski-Silka font part du baptême de leur fils,

Gunnar Hermes Arnaldo,

réalisé le dimanche 21 mai, à la cathédrale Notre-Dame de Paris, par le Père Jacques Grès-Gayer.

Etant présents :

Mme Gloria von Tempski-Silka, Mme Nobelina Pinheiro Padilha et Mme Ma. Nelly Padilha Amaral, venues du Brésil pour la cérémonie, ainsi que les parrains, M. le député Jacques Meylan et Mme Raquel Meylan, de Lausanne.

Décès

— Mme G. Coppin,
M. L. Coppin,
M. et Mme R. Coppin,
M. M. Coppin,
M. et Mme L. Coppin et leur fils,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges COPPIN,

survenu accidentellement le 26 mai 1978.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 27 mai, à 15 h. 30, en l'église de La Tour-du-Crieu, suivie de l'inhumation au cimetière de Castillon-en-Couserans.

Cet avis tient lieu de faire-part.
09100 La Tour-du-Crieu, Pamiers.

Remerciements

— Mme François Froment et ses enfants,
Mme veuve Paul Froment,
Les familles Froment, Bregeras, Vulser, Compin, Vandekerkhove, Bernard, parents et alliés,
remercient toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. François FROMENT,

ainsi que toutes celles qui leur ont témoigné leur sympathie en cette douloureuse circonstance.

Services religieux

— Les obsèques de

M. Claude BELLANGER,
président-directeur général
du « Parisien libéré »,

ont eu lieu dans l'intimité, selon sa volonté.

Un service religieux sera célébré le vendredi 2 juin, à 11 heures précises, en l'église évangélique luthérienne Saint-Marcel, 24, rue Pierre-Nicole, à Paris (5e).

Les fleurs qui seront déposées à l'église seront acheminées, après l'office, au cimetière de Passy, où repose le président Claude Bellanger.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

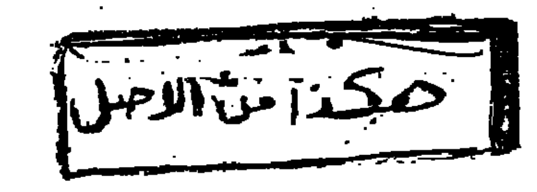
Joseph CALLIES,

une messe sera dite à son intention le lundi 5 juin, à 18 h. 45, en la chapelle du Bon-Conseil.
6, rue Albert-de-Lapparent,
75007 Paris.

Offices religieux

— La fête de Notre-Dame du Liban est célébrée le 28 mai, à 11 heures, par une liturgie en l'église du vicariat patriarcal maronite, 15, rue d'Ulm, Paris (5e).





Le Monde

économie

SOCIAL

La mobilisation pour le maintien de l'emploi

Les manifestations qui ont eu lieu vendredi 26 mai, à Epinal et au Puy, ont pris une ampleur encore jamais égalée dans ces départements qui, pourtant, luttent depuis des années pour le plein emploi. Les commerçants, les artisans, les autorités religieuses, ont apporté leur soutien aux syndicats et aux partis de gauche.

Deux jours plus tôt, plus d'un millier de personnes avaient parcouru les rues de Châteaubriant pour la sauvegarde de l'emploi dans la région. Les syndicats parisiens C.G.T., dans le même but, organisent une semaine d'action, du 29 mai au 3 juin. Les syndicats marseillais de la construction navale, de leur côté, préparent une «action d'envergure» le 30 mai. De façon croissante, les salariés et toute une partie de la population, dans les régions les plus touchées par la crise, durcissent leur volonté de défendre leur «survie économique».

Un signe d'alarme supplémentaire **vient d'être donné par les statistiques du ministère du travail : elles constatent qu'au 1er avril 1978 les effectifs des salariés de l'industrie et du commerce ont baissé de 2 %, et la durée hebdomadaire du travail de 0,3 heure durant les douze derniers mois écoulés.**

Vivre et travailler dans les Vosges

De notre correspondant

Epinal. — Jamais journée d'action dans les Vosges n'a obtenu un succès aussi important que celle du vendredi 26 mai organisée par les syndicats C.G.T., *C.F.D.T., F.O. et FEN sur le* thème « Vivre et travailler dans les Vosges ». Jamais encore on n'avait réussi à mobiliser un si grand nombre de Vosgiens pour la défense de l'emploi. Près de 15 000 personnes ont, durant une heure et demie, défilé dans les rues d'Epinal derrière les représentants de toutes les organisations syndicales et des partis de gauche, auxquels s'étaient mêlés quelques rares élus de la majorité. Sans le moindre incident.

Dans tout le département le mot d'ordre de grève générale a été très suivi, notamment dans les usines. Les mairies ont fermé leurs portes, les commerçants ont baissé les rideaux de leurs magasins. L'opération « Vosges mortes » *a été incontestablement une réussite.*

L'ampleur de la manifestation a un peu surpris. Elle fut en vérité le reflet de l'unanimité qui s'est réalisée dans les Vosges pour la survie économique du département. Elle fut aussi la preuve de la détermination de ses habitants, qui, dans la dignité, ont *exprimé leur angoisse.*

Au cours du meeting qui précéda la manifestation dans les rues du chef-lieu et auquel participa Mgr Vilnet, évêque de Saint-Dié, les divers orateurs insistèrent sur la volonté de tous de s'opposer au démantèlement de l'économie vosgienne. M. Marcel Metz, au nom de la C.G.T.-F.O., a estimé que *« désormais les travailleurs vosgiens sont en état de légitime défense ». « Nous engageons*, a-t-il dit, *avec la certitude de gagner, le combat de la dignité. L'action d'aujourd'hui doit être l'action de l'espoir. »*

M. Jean-Pierre Ferry, secrétaire général de l'union départementale C.G.T., s'est écrié : *« Vosgiens, défendons avec fierté nos trésors que constituent nos usines génératrices de travail, sans quoi la liberté des hommes n'est plus que formelle. »*

M. Noël Laurent, président de l'union régionale C.F.D.T., a pour sa part déclaré : *« Nous refuserons de laisser les Vosges devenir un désert vert. »*

Au moment de la dislocation de la manifestation, devant la préfecture des Vosges, le porte-parole de l'intersyndicale a tiré les leçons de la journée d'action : *« Dans le succès de ce rassemblement nous puisons des forces pour entamer de nouvelles luttes pour la défense de l'emploi. »* — Y. C.

BOUSSAC : échéance de mai délicate ?

Nouveau rebondissement dans l'affaire Boussac. Après la mise en suspension provisoire des poursuites de vingt et une sociétés du groupe et la nomination d'un curateur doté de tous pouvoirs, on croyait l'affaire réglée au moins pour quelques mois. Le groupe, pensait-on, allait bénéficier de trois mois de sursis pour élaborer un plan de redressement valable avec la participation de M. Marcel Boussac, ou pour préparer son démantèlement.

Or deux jours après la décision du tribunal, tout est à nouveau remis en question. Les banques, qui jusque-là semblaient s'être tenues à l'écart, ont fait savoir au groupe, jeudi, qu'elles refusaient, compte tenu de la situation nouvelle, d'augmenter l'encours d'escompte et le découvert du groupe au-delà des niveaux atteints avant la suspension provisoire des poursuites, à moins d'obtenir de nouvelles garanties.

Or l'échéance de fin de mois est proche, et le groupe doit payer, outre les salaires, les charges sociales et les taxes du mois de mai (qu'il ne réglait plus depuis l'automne 1977). Pour boucler ses échéances, il lui manque environ 7 à 8 millions de francs. Si les banques ne reviennent pas d'ici à mercredi sur la position qu'elles viennent d'adopter, le groupe pourrait se trouver très vite en état de cessation de paiements. A moins que M. Marcel Boussac, de nouveau sollicité, ne consente à remettre dans le groupe les nouvelles garanties demandées.

Le Puy, ville morte

De notre correspondant

Le Puy. — Ville morte vendredi, de 9 heures à 12 heures. Le Puy proteste contre les licenciements aux Tanneries françai*ses réunies. Sept mille* personnes, selon les organisations syndicales et les comités de soutien, ont participé au défilé. M. Léotoing, délégué C.F.D.T. des Tanneries, exprima la détresse et la révolte des travailleurs licenciés et affirma : *« Nous obligerons le patronat et les pouvoirs publics à maintenir l'emploi aux Tanneries françaises réunies. »* Les maires de Vals, d'Espaly, de Chadrac, de Brives-Charensac, communes de la couronne du Puy, participaient au défilé. Les étudiants et même les lycéens s'y étaient associés, exprimant leur inquiétude pour leur avenir professionnel.

Précédés d'un corbillard tiré par des tanneurs licenciés, les manifestants portaient des banderoles réclamant le droit de vivre et de travailler au pays. Les commerçants avaient baissé les rideaux pour s'associer à la manifestation. Dans la journée, on apprenait que M. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, présiderait lundi 29 mai, à la préfecture, une « table ronde » sur les Tanneries. — G. M.

M. SÉGUY : le C.N.P.F. tente d'enliser les vrais problèmes.

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a prononcé, vendredi 26 mai, à Chambéry, devant le congrès départemental cégétiste, un discours qui marque un net durcissement à l'approche des discussions avec le patronat. Il a très sévèrement critiqué les propositions de ce dernier sur les salaires, la durée du travail et l'indemnisation du chômage.

« Il n'est pas question de revenir en arrière, a dit M. Séguy. *Ce que le C.N.P.F. appelle novation n'est rien d'autre qu'une tentative d'enliser les vrais problèmes sociaux dans une longue et vague procédure à la faveur de laquelle il espère remettre en cause un certain nombre de droits acquis. »* Il est urgent, a-t-il conclu, que les syndicats, dans l'unité, organisent la *« pression des travailleurs »*.

CONSTRUCTION NAVALE

M. Le Theule : il ne serait pas raisonnable d'augmenter encore les aides aux chantiers

« L'aide de l'Etat aux chantiers navals, dont l'objectif était à l'origine d'atténuer les effets des cycles économiques, ne doit pas conduire, aujourd'hui, à éluder l'adaptation et les restructurations nécessaires », a déclaré, vendredi 26 mai, à Dunkerque, M. Joël Le Theule, ministre des transports, à l'occasion de la présentation des deux navires « Ville-du-Havre » et « Ville-de-Dunkerque » construits par la Société métallurgique et navale Dunkerque-Normandie.

La crise mondiale dans ce secteur est due à trois phénomènes : l'apparition sur le marché de nouveaux pays constructeurs (*Brésil, Taïwan, Corée du Sud*), le développement excessif de la production de certains pays industrialisés, et la régression générale de la demande. *« Notre pays devra faire face à une dépression profonde qui durera vraisemblablement plusieurs années »*, a dit le ministre.

Faudra-t-il augmenter l'aide de l'Etat à la construction navale ? En 1978, l'enveloppe atteint près de 1 milliard et demi de francs, chiffre qui devrait croître sensiblement en 1979. *« Il ne serait pas raisonnable d'augmenter plus l'apport de la collectivité à la construction navale, mais il faut procéder différemment dans l'usage des ressources »*, a précisé M. Le Theule.

« C'est en fonction de perspectives de diversification et de mise en valeur de ce qu'il y a de meilleur dans les chantiers que je compte réorganiser l'attribution des soutiens financiers de l'Etat. Ces soutiens sont acquis à tous les projets industriellement viables et notamment à ceux qui comporteront des perspectives réelles d'amélioration. Cette assistance se fera dans le cadre de relations contractuelles entre l'Etat et les entreprises qui doivent se développer sur des bases beaucoup plus claires. »

M. Gérard Chauchat, président des chantiers navals de Dunkerque, a pour sa part déclaré : *« La conjonction des prix actuels du marché et du niveau des aides conduit les entreprises à admettre des pertes d'un niveau très considérable pour renouveler leur carnet de commandes ; ces pertes sont de l'ordre du double de l'aide actuelle. Il est évident que seules des entreprises ayant su accumuler des réserves financières importantes sont susceptibles de prendre des commandes dans ces conditions. Seules les constructions en série permettent d'obtenir des prix de revient convenables. Le saupoudrage des commandes est donc à proscrire. »*

● *Extension du métro de Mexico.* — Un protocole financier vient d'être signé entre les gouvernements français et mexicain qui va permettre d'allonger de 36 kilomètres le métro de Mexico qui en compte actuellement 42. Ce métro est construit par une filiale de la R.A.T.P. : la SOFRETU. Un prêt du Trésor et des crédits commerciaux dont le montant n'est pas encore précisé sont consentis par la France au Mexique pour financer notamment l'achat du matériel.

AUGMENTATION DU TRAITEMENT DES FONCTIONNAIRES AU 1er JUIN

M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, qui a reçu, vendredi 26 mai, les représentants des sept organisations syndicales, a annoncé que le conseil des ministres du 31 mai fixerait le taux d'augmentation du traitement des fonc*tionnaires applicable au 1er juin.* Il s'agira d'une mesure « conservatoire », les véritables négociations dans la fonction publique devant commencer le 19 juin. La fédération C.G.T. rappelle, dans un communiqué, que les salaires des fonctionnaires n'ont été augmentés que de 1,5 % depuis le début de l'année et elle évalue à 8 %, en niveau de salaire, la perte de pouvoir d'achat subie depuis le 1er janvier 1977. Elle réclame le relèvement à 2 650 F net du minimum de rémunération.

● *Le trafic S.N.C.F. sur les lignes banlieue de Paris-Sud-Ouest (gare d'Austerlitz)* n'a été assuré, vendredi 26 mai, qu'à 15 % à 20 %, indique la direction, en raison d'une grève, déclenchée par le syndicat C.G.T. pour appuyer les revendications des conducteurs de train des lignes d'Etampes et de Dourdan. Ce mouvement, qui s'est terminé ce samedi à 6 heures, n'a pas affecté le service des grandes lignes.

D'autre part, les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et C.F.T.C. de Paris appellent les agents de train et les contrôleurs de route (les conducteurs ne sont pas concernés) à cesser le travail, sur le réseau ferré de Paris-Est, du dimanche 28 mai à 0 heure au mardi 30 mai à 6 heures, pour obtenir de nouveaux roulements horaires. Quelques légères perturbations sur les lignes de la banlieue pourraient intervenir dans la journée de lundi, précise la direction, qui indique en revanche que le mouvement de grève prévu à Paris-Saint-Lazare a été annulé.

LOGEMENT

Le 39e congrès des H.L.M.

Un malentendu croissant

(Suite de la première page.)

Il est assez logique que le nouveau ministre de l'environnement et du cadre de vie soit tenté de minimiser la portée de ce malentendu : *« Une réforme aussi considérable que celle-ci suscite forcément des craintes. Mais je pense que ces craintes ne sont pas fondées »*, nous a-t-il déclaré. Mais le malaise n'en est pas moins profond.

L'inquiétude des maîtres d'ouvrage d'H.L.M., au-delà des difficultés d'application de la réforme, porte bien sur la banalisation du logement, en tant que produit : *sera-t-il* désormais entièrement soumis à la loi libérale du marché ? Ou continuera*t-il à faire l'objet d'une politique* sociale d'ensemble, cohérente, destinée à satisfaire un droit fondamental au logement ?

Sur le problème de fond, la crédibilité du gouvernement est engagée. M. d'Ornano semble *résolu à régler les difficultés du* financement de l'*« apport personnel »* (et comment pourrait-il le faire sans toucher aux exonérations fiscales ?) ; résolu à utiliser au mieux pour le logement la contribution patronale de 1 % ; résolu à mener avec les organismes une politique de concertation permanente, notamment pour améliorer le système de conventionnement du parc de logements anciens ; résolu à organiser une réelle décentralisation des décisions vers les collectivités locales. La détermination du ministre et ses intentions ne suffiront pas à calmer les inquiétudes des bâtisseurs sociaux, *trop souvent pris* au piège de discours et d'engagements qui ne se traduisaient pas ultérieurement dans les faits.

Il est significatif de constater qu'au cours de ce congrès, où toutes les tendances et tous les *partis politiques sont représentés*, les mêmes craintes étaient formulées par les responsables les plus divers. C'est que ces responsables, vivant quotidiennement la réalité du logement social, sont particulièrement sensibles aux tensions et aux exaspérations qu'il peut sécréter.

La décision des organismes d'H.L.M. de procéder eux-mêmes à un bilan de l'application hâtive de la réforme est, dès lors, significative, de même que sa volonté de se tourner vers les collectivi*tés locales*. Craignant que la décentralisation envisagée par le gouvernement ne se traduise par un pouvoir accru laissé aux préfets et aux directions départementales de l'équipement, les responsables d'H.L.M. vont tenter de s'appuyer plus directement sur les municipalités, ce qui suppose une réelle volonté de coopération entre les organismes des différentes familles d'H.L.M., au niveau local.

Le gouvernement serait sans doute bien inspiré de ne pas prendre à la légère les risques d'explosion sociale que le logement représente. Soumettre à la loi du marché le logement peut correspondre à une logique économique, mais c'est une voie pleine d'embûches, quand il s'agit d'un élément aussi lourd du budget des familles. La politique sociale du logement ne doit pas être simplement un thème généreux de discours.

JOSÉE DOYÈRE.

M. d'Ornano : les pouvoirs publics sont profondément attachés à la construction sociale

Dans son discours de clôture, M. Michel d'Ornano a notamment déclaré : *« Je tiens à vous dire que mon souci constant sera de travailler avec vous dans un esprit de sincérité, de confiance et de concertation avec tous vos représentants, que je recevrai personnellement à intervalles fréquents et réguliers.*

» Je retiens aujourd'hui trois priorités essentielles pour l'action du gouvernement dans les prochains mois : nous devons tout d'abord consacrer toute notre attention à la réussite de la réforme qui a été entreprise, de manière à ce qu'elle atteigne effectivement et rapidement les objectifs sociaux qui l'ont inspirée ; en second lieu, j'entends veiller à ce qu'un effort soutenu soit entrepris en faveur de la qualité du logement pour tous les Français, qu'ils habitent un logement ancien ou un immeuble neuf ; enfin, il convient que tous les organismes H.L.M., quelle que soit leur nature, disposent effectivement des moyens nécessaires à l'accomplissement de leur tâche. »

Après avoir annoncé diverses mesures (crédit spécial pour des actions pilotes de réhabilitation du parc ancien H.L.M., simplification des procédures pour que l'amélioration de l'habitat existant soit traité de manière analogue à la construction neuve, recherche de solutions pour les organismes H.L.M. en difficulté, aménagement transitoire de la réforme dans certains départements, simplification du régime de conventionnement, prime de responsabilité pour les personnels des offices publics d'H.L.M., parité des élus locaux et des représentants de l'administration dans les conseils d'administration des offices, propositions concrètes dès l'automne pour une décentralisation des décisions vers les collectivités locales), le ministre a assuré les congressistes que les pouvoirs publics poursuivront l'action menée depuis vingt ans pour améliorer le logement de millions de Français : *« Oui, les pouvoirs publics sont*, a-t-il dit, *profondément attachés au secteur de la construction sociale ; les organismes à but non lucratif (...) devront continuer à tenir leur côté irremplaçable, mais en diversifiant leurs activités au service de la politique de l'habitat et du cadre de vie, qui n'est pas l'apanage d'un ministre et d'une administration, mais, par nature, une œuvre collective. »*

M. DENVERS : un glissement dangereux pour notre pays.

« Notre prise de position d'aujourd'hui, de même que notre angoisse au long de ce congrès, dépasse la réforme du logement. Elle vise ce grand glissement dans lequel le logement, l'habitat, le cadre de vie nous semblent engagés, et dont cette réforme est un élément parmi d'autres », a déclaré M. Albert Denvers, président de l'Union nationale des H.L.M., qui a ajouté :

« J'ai le devoir de vous dire, avec toute l'expérience de notre institution, vieille de plus de trois quarts de siècle, que ce glissement-ci est un glissement dangereux pour notre pays. La priorité donnée à l'industrie exige peut-être, disent certains, qu'on réduise l'effort sur l'habitat ; elle n'exige pas, et elle ne permet pas, qu'on abandonne ce secteur aux lois du marché. En le faisant, on prendrait, on prend peut-être déjà, de sérieux risques pour l'avenir. J'ai le devoir de mettre les pouvoirs publics en garde contre les réveils douloureux, et peut-être les ruptures sociales brutales, que de tels choix préparent. On ne peut, à la fois, parler sans cesse aux Français de qualité de vie, on ne peut sentir des millions et des millions d'insatisfaits de leurs actuelles conditions de vie et, dans le même temps, réduire l'effort de la collectivité pour améliorer cette situation. Ne pensez-vous pas, qu'un jour, quelque chose peut exploser en France du côté du logement, comme quelque chose a explosé, voici dix ans, du côté de l'université ? »

ÉTRANGER

En Allemagne fédérale

Les syndicats annulent leur demande de nationalisation

De notre correspondant

Bonn. — En moins de vingt-quatre heures tout — ou presque — est rentré dans l'ordre au sein du mouvement syndical ouest-allemand qui annule sa demande de nationalisation.

Jeudi après-midi 25 mai, un coup de tonnerre avait retenti à Hambourg où les quelque cinq cents délégués du D.G.B. — la confédération des syndicats — étaient réunis en congrès depuis le début de la semaine. Dans ce pays où le mot de « nationalisation » comporte toujours une nuance quelque peu scandaleuse, plus des trois quarts des membres de ce « *Parlement du travail* » approuvèrent, à la surprise générale, un texte qui réclamait la prise en charge par l'Etat de toutes les industries clés, ainsi que des banques et des assurances.

S'agissait-il d'une aberration inexplicable ? Les congressistes étaient-ils trop fatigués pour saisir les répercussions de leur vote ? Après plusieurs journées de débats ennuyeux avaient-ils un peu trop goûté aux bières et eaux-de-vie du nord de l'Allemagne fédérale ? Etaient-ils simplement énervés par l'attitude un peu trop arrogante de leurs dirigeants et décidèrent-ils de leur « *donner une leçon* » ? Rien n'est encore trop clair à cet égard, si ce n'est qu'après une nuit de réflexion et des pressions très vigoureuses de la direction syndicale, les congressistes de Hambourg n'ont éprouvé aucune hésitation, vendredi matin 26 mai, à annuler leur vote de la veille.

Il est vrai qu'à l'issue de ce onzième congrès, les dirigeants de la confédération syndicale — bien que son président, M. Vetter, ait été réélu sans la moindre opposition — ont subi plusieurs échecs embarrassants. Les délégués leur demandent notamment de lutter en faveur de l'introduction de la semaine de trente-cinq heures, cause que tous les chefs syndicaux ne sont pas prêts à défendre sans de sérieuses réserves. L'essentiel a toutefois été sauvé, fût-ce après quelques péripéties surprenantes : le mouvement ouvrier de la R.F.A. n'est pas beaucoup plus prêt qu'auparavant à s'engager dans la bataille des nationalisations industrielles.

JEAN WETZ.

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

DES PROGRÈS SEMBLENT ENFIN POSSIBLES ENTRE LA C.E.E. ET LE COMECON

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — Le vice-président de la Commission européenne chargé des relations extérieures, M. Haferkamp, séjournera le dimanche 28 et lelundi 29 mai, à Moscou, sur l'invitation du secrétaire général du Comecon (l Organisation économique des pays de l'Est), M. Fadaiev. Il s'agit d'examiner quand et comment pourront commencer les négociations en vue de la conclusion d'un accord de coopération économique entre le Comecon et la Communauté. A Bruxelles, on espère que cette rencontre va permettre de faire enfin progresser le processus qui devrait normalement conduire à la normalisation des relations entre la C.E.E. et les pays de l'Est.

La Communauté, pour sa part, voudrait bien en arriver à une réelle normalisation des relations favorisant un développement des échanges commerciaux et revivifiant une détente qui en a bien besoin. Pour y parvenir, la C.E.E. a fait, remarque-t-on à Bruxelles, des concessions non négligeables : elle a accepté d'engager la normalisation par la négociation d'un accord C.E.E.-Comecon, reportant à plus tard ce à quoi elle tient : à savoir la conclusion d'accords commerciaux avec chacun des pays de l'Est. Sur le plan protocolaire — important dès lors qu'il s'agit du camp socialiste, — elle s'est résignée à ce que l'interlocuteur de M. Haferkamp soit M. Fadaiev, bien que le secrétariat du Comecon soit un simple organe technique ne pouvant être mis sur un pied d'égalité avec la Commission, laquelle a des compétences politiques.

La Communauté estime ainsi que la balle est dans l'autre camp et elle a bon espoir qu'effectivement les Soviétiques et leurs alliés vont faire, cette fois, preuve d'une certaine souplesse. N'ont-ils pas intérêt à montrer que, malgré le semi-échec de la conférence de Belgrade, malgré le procès Orlov et les autres affaires de dissidents, la politique de détente, au moins sur le plan de la coopération économique, continue ? Parmi les signes considérés comme de bon augure, on note que plusieurs pays de l'Est, manifestant ainsi leur souci de coopération, ont ou vont signer avec la C.E.E. des arrangements régissant leurs exportations d'acier vers les Neuf en 1978.

Ph. L.

ENVIRONNEMENT

A PROPOS DE...

UN RÉFÉRENDUM ÉCOLOGISTE EN SUISSE

Douze dimanches sans bruit de moteurs ?

Deux nouvelles « grèves de la circulation » auront lieu à Paris le mercredi 7 juin, rue Saint-Antoine, entre le métro Saint-Paul et la Bastille, et le 22 juin, place Clichy, ont annoncé plusieurs groupements écologistes de la capitale qui, par « ces sortes d'embouteillages provoqués veulent manifester leur mécontentement contre la marée automobile dans les rues de la ville ».

Cette contestation de l'automobile n'est pas propre à Paris et à la France, comme le montre le référendum organisé dimanche en Suisse.

Acceptez-vous de renoncer à toute circulation motorisée douze dimanches par an ? La question peut paraître saugrenue. Pourtant, c'est l'un des cinq sujets sur lesquels les citoyens suisses sont appelés à se prononcer lors du référendum organisé le dimanche 28 mai.

Se rappelant avec une pointe de nostalgie les expériences faites lors de la crise du pétrole en 1973, quand le gouvernement avait interdit la circulation automobile pendant trois dimanches, des étudiants de l'école technique de Berthoud, dans le canton de Berne, ont eu l'idée de lancer une initiative populaire en faveur de « douze dimanches par année sans véhicules à moteur ni avions ». *Utopique de prime abord, cette proposition n'a pas tardé à éveiller un écho favorable dans l'opinion. En dépit de moyens de propagande réduits, en quelques mois, les promoteurs ont réussi à recueillir cent quinze mille signatures à l'appui de leur requête, soit un nombre plus que suffisant pour que celle-ci soit soumise au vote des citoyens.*

D'après ce projet de nouvel article constitutionnel, tout trafic privé de véhicules à moteur serait interdit en Suisse le deuxième dimanche de chaque mois « sur terre, sur l'eau et dans les airs ». *La protection de l'environnement, l'amélioration de la qualité de la vie et l'économie d'énergie sont autant d'arguments avancés par les partisans de l'initiative. Ils font aussi valoir que leur proposition assurerait davantage de tranquillité en fin de semaine, diminuerait le nombre d'accidents de la route, encouragerait les transports publics et représenterait un atout supplémentaire pour le tourisme.*

Momentanément du moins, ce projet aura eu le mérite d'inciter l'opinion à s'interroger sur le rôle et la place du véhicule à moteur dans notre société. Lors de sa discussion devant les Chambres, le gouvernement et les députés eux-mêmes n'avaient pas contesté les motivations de cette initiative, le pragmatisme n'a cependant pas tardé à reprendre le dessus, et, à l'exception des socialistes qui laissent la liberté de vote, tous les grands partis préconisent le rejet du projet. Avec le gouvernement, les adversaires des douze dimanches sans voitures estiment que, par les mesures coercitives qu'elle implique, cette contrainte constituerait une « grave atteinte » à la liberté individuelle. A leurs yeux, les inconvénients l'emportent sur les avantages.

Une telle interdiction pénaliserait les régions isolées et risquerait de porter préjudice au tourisme. Son application pratique, ajoutent les opposants, ne manquerait pas d'entraîner des perturbations aux frontières et de créer des frictions avec les Etats voisins dont les ressortissants seraient temporairement empêchés de traverser la Suisse.

TRANSFORTS

● *Pavillons de complaisance : propositions françaises acceptées.* — Les mesures proposées par la France pour que ne se reproduisent pas des catastrophes comme celle de l'*Amoco-Cadiz* ont été approuvées par le conseil de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.) à Londres. Un comité *ad hoc* sera chargé d'étudier ces propositions qui portent sur ces points : réexamen du système d'indemnités payables en cas de pollution ; renforcement du contrôle des pavillons de complaisance pour la sécurité en mer ; notification obligatoire et immédiate par tout navire en difficulté de sa situation. — *(A.F.P.)*

● *Les entraves aux routiers.* — L'Union internationale des transports routiers (IRU), réunie en congrès à Oslo, a approuvé une résolution qui dénonce « *la dégradation des conditions du transport routier international* » et demande l'aide des gouvernements et des instances internationales pour rétablir la fluidité du trafic entre tous les pays.

La construction de la centrale du Pellerin

SIX RECOURS REJETÉS

(De notre correspondant.)

Nantes. — Le tribunal administratif de Nantes a rejeté, le 26 mai, six recours qui visaient à l'annulation de l'enquête préalable à la construction de la centrale nucléaire du Pellerin, en Loire-Atlantique. Les recours déposés par le communes riveraines du site (Nantes, Saint-Nazaire, Saint-Jean-de-Boiseau, La Montagne, Le Pellerin) ont été écartés par un jugement non au fond, mais sur la forme. En effet, tant que la centrale n'est pas déclarée d'utilité publique, « *aucun préjudice ne peut être retenu ni allégué* ».

Les divers dossiers rejetés vont maintenant être présentés devant le Conseil d'Etat dont on attend toujours qu'il prenne une décision sur la « déclaration d'utilité publique ». S'il se prononçait dans ce sens, les six recours des communes de la banlieue nantaise pourraient alors être repris un à un devant cette juridiction.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Stabilité du dollar Fermeté persistante du franc français

Stabilité du DOLLAR, en définitive, malgré quelques remous au début et en milieu de semaine, fermeté persistante du FRANC FRANÇAIS, bien considéré par les milieux internationaux, et reprise de la hausse du FRANC SUISSE : telle a été la physionomie de la semaine sous revue.

Après avoir fléchi à la fin de la semaine précédente sur les déclarations percutantes du président de la Bundesbank, M. Emminger, qui jugeait « exagérée » la reprise du DOLLAR, ce dernier se raffermissait très nettement lundi sur une nouvelle de nature à impressionner les opérateurs : contre toute attente, les représentants au Congrès des Etats-Unis étaient parvenus à un compromis sur le prix du gaz domestique, de nature à accélérer l'adoption du projet de loi sur l'énergie. Par la suite, il devait s'affaiblir quelque peu à l'approche de la publication des résultats du commerce extérieur américain pour avril, que certains prévoyaient plus mauvais. En fait, ils n'ont guère changé (déficit de 2,89 milliards de dollars contre 2,78 milliards en mars), ce qui a laissé les marchés des changes indifférents.

Les milieux financiers intermédiaires ont relevé avec intérêt la clôture prématurée de la réunion des ministres de l'OPEP, dont la cause serait due à des divergences sur le rôle du DOLLAR comme monnaie de calcul. Le premier ministre iranien a de nouveau affirmé que, si la monnaie américaine continuait à baisser, il faudrait lui trouver un substitut pour payer le pétrole. Une affaire à suivre...

Si le DOLLAR s'est maintenu par rapport à de nombreuses monnaies, dont le DEUTSCHEMARK et le FRANC FRANÇAIS, il a fléchi par rapport au YEN et au FRANC SUISSE. Ce dernier fait à nouveau preuve de fermeté à la suite de la publication d'un rapport de l'O.C.D.E. pronostiquant le maintien d'un excédent important de la balance des paiements helvétique en 1978.

Le FRANC FRANÇAIS a affiché une fermeté persistante par rapport à toutes les monnaies, sauf le FRANC SUISSE.

L'annonce d'un excédent de 700 millions de francs pour le commerce extérieur en avril a été bien accueilli, de sorte que les rentrées de devises se poursuivent. Cet afflux contribue au gonflement de la masse monét[aire] française, ce qui n'est pas sans préoccuper les autorités moné[taires], soucieuses de maintenir sa croissance dans les normes fixées (12 % pour 1978).

Sur le marché de l'or, le cours de l'once s'est élevé en milieu de semaine jusqu'à 180 dollars, prix moyen auquel s'est effectuée l'adjudication de 300 000 onces de métal effectuée par le Trésor des Etats-Unis. Cette vente, dont l'annonce avait provoqué une baisse des cours il y a quelques semaines, a été absorbée sans difficultés. La prochaine aura lieu le 20 juin.

F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	181.15	8,4461	3,5432	3,8458	59,9968	4,1148	[illegible]
	—	181.10	8.4356	3.5676	3.8212	59.7448	4.0874	[illegible]
New-York.	181,15	—	21,4477	51,1247	47,1031	3,0193	44,0237	[illegible]
	181.10	—	21,4684	50.7614	47.3932	3,0312	44.3066	[illegible]
Paris.....	8,4461	4,6625	—	238,36	219.61	14,0775	205.26	[illegible]
	8,4356	4,6580	—	236.44	220.75	14,1194	206.38	[illegible]
Zurich....	3,5432	195.60	41,9517	—	92,1337	5,9057	86,1104	[illegible]
	3.5676	197.00	42.2928	—	93.3619	5,9715	87.2840	[illegible]
Francfort.	3,8458	212.30	47,1031	108.5378	—	6.4100	93,4624	[illegible]
	3,8212	211.00	45.2984	107.1065	—	6,3958	93,4863	[illegible]
Bruxelles.	59,9968	33.1200	7,1034	16.9325	15,6005	—	14,5806	[illegible]
	59.7448	32.9900	7,0824	16.7462	15,6350	—	14,6167	[illegible]
Amsterdam	4,1148	227,15	48,7184	116,1298	106,9948	6,8583	—	[illegible]
	4,0874	225.70	48.4542	114,5685	106,9668	6.8414	—	[illegible]
Milan.....	1579.88	871.70	186.9597	445.65	410.59	26,3194	383.75	—
	1576.47	870.50	186.8827	441,87	412,55	26,3867	385.68	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse du cuivre, du cobalt et du caoutchouc

METAUX. — *Nouvelle et sensible avance des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres en progression de 10 %. Toutefois, par rapport aux niveaux du 1er janvier, la hausse est de 16 % seulement. La perte de production due aux incidences du conflit du Zaïre est évaluée à 300 000 tonnes, chiffre fonction toutefois de la remise plus ou moins rapide en activité des mines de Kolwezi. Autres facteurs favorables : l'approbation aux Etats-Unis de l'achat de 225 000 tonnes de métal rouge pour regarnir les stocks stratégiques et la diminution persistante des stocks britanniques qui reviennent à leur niveau le plus bas depuis deux ans à 540 900 tonnes (— 2 650 tonnes). La hausse des prix est-elle appelée à se poursuivre ? Tout dépendra de l'évolution de la conjoncture politique en Afrique.*

Stimulés par des craintes de pénurie, les cours du cobalt ont accentué leur avance sur le marché libre de Londres, atteignant 28 dollars la livre : niveau bien supérieur au prix producteur qui vient d'être majoré de 30 % à 8,50 dollars la livre. Le Zaïre couvre plus de la moitié de la production mondiale de ce métal.

Légère progression des cours de l'étain tant à Londres qu'à Penang malgré l'approbation aux Etats-Unis de la vente de 35 0000 tonnes de métal excédentaire provenant des stocks stratégiques dont 5 000 tonnes seront mises à la disposition du directeur du stock régulateur.

CAOUTCHOUC. — *La hausse se poursuit sur les cours du naturel. Elle atteint près de 25 % depuis le commencement de l'année. Il est envisagé la constitution d'un stock régulateur de 400 000 tonnes ou de 300 000 tonnes seulement, l'UNCTAD qui doit en financer [un] quart faisait défaut. Des contrôles aux exportations pourraient être instaurés pour compléter l'action du directeur du stock régulateur et discipliner les fluctuations de cours.*

DENREES. — *La hausse se poursuit sur les cours du café. L'évolution défavorable des conditions climatiques pourrait affecter la prochaine récolte brésilienne qui n'est estimée qu'à 18 millions de sacs, en diminution de 2 millions de sacs, par le président de l'Institut brésilien du café. Conséquence : le Brésil pourrait difficilement remplir ses obligations d'exportateur et écouler la totalité de son quota annuel fixé à 12 millions de sacs.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 26 mai 1978

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 771 (718) ; à trois mois, 742.50 (737.50) ; étain, comptant, 6 540 (6 410) ; à trois mois, 6 425 (6 365) ; plomb, 306.75 (292.50) ; zinc, 319.50 (314.50).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 64.40 (61.20) ; aluminium (lingots), inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 71.17 (72.17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (150-155).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, juill. 61.40 (61.75) ; oct. 65.10 (63.80).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) juill., 232 (231) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C inch. (485).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, juill., 23 (23.65).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 58.50-59 (54.50-55.75).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 225.25-225.75 (218.75-219.25).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, juil. 135.60 (137.80) ; sept. 133.40 (134.50) ; sucre, juil. 7.47 (7.22) ; sept. 7.74 (7.49) ; café, juil. 167.50 (163.25) ; sept. 160.25 (154.50).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, août 106.10 (103.60) ; oct. 108.20 (106.40) ; café, juil. 1 691 (1 567) ; sept. 1 605 (1 477) ; cacao, juil. 1 761 (1 798) ; sept. 1 717 (1 766).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, sept. 1 474 (1 499) ; déc. 1 408 (1 429) ; café, sept. 1 400 (1 300) ; nov. 1 385 (1 205) ; sucre (en francs par tonne), août 915 (895) ; oct. 940 (920).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, juil. 334 1/2 (324) ; sep. 339 (328 1/2) ; maïs, juil. 267 (257 1/2) ; sept. 271 1/4 (256 3/4).

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 19 5	COURS 26 5
Or fin (kilo en barre).	26950 ..	26850 ..
— (kilo en lingot) .	26996 ..	26895 .
Pièce française (20 fr.)	252 50	252 60
Pièce française (10 fr.).	208 50	212
Pièce suisse (20 fr.) ..	228 .	231 10
Union latine (20 fr.) ...	224 ..	225 80
● Pièce tunis (20 fr.) .	174 .	176 .
Souverain	251 90	253
● Souverain Elizabeth II	277 ..	273 50
● Demi-souverain	283 ..	277 50
Pièce de 20 dollars ...	1210 40	1202 40
— 10 dollars ...	566 ..	587
— 5 dollars ...	389 50	412 50
— 50 pesos	1115 ..	1107 ..
● — 20 marks	334 ..	332 ..
— 10 florins....	246 20	246 .
● — 5 roubles ...	133 ..	137 ..

MARCHÉ MONÉTAIRE

Divergences

Le loyer de l'argent au jour le jour a repris sa baisse sur le marché monétaire de Paris, revenant de 8 % à 7 3/4 %, au plus bas depuis juillet 1976. Les liquidités sont très abondantes en ce début de période de constitution de réserves obligatoires par les banques, et ce d'autant plus que les rentrées de devises (1 milliard de francs pour la semaine du 17 mai, et cela continue) viennent gonfler lesdites liquidités. La nouvelle détente de ces jours derniers a fait rebondir les rumeurs sur une réduction du taux d'escompte officiel, très attendue jeudi, mais en vain. La Banque de France est restée impavide, notamment sur le marché monétaire, où elle continue de proposer ses deniers à 8 1/8 % contre bons du Trésor. Ses responsables contemplent les spéculations des opérateurs avec un œil d'entomologistes, les laissant libres de manœuvrer, d'anticiper la baisse ou... de se tromper.

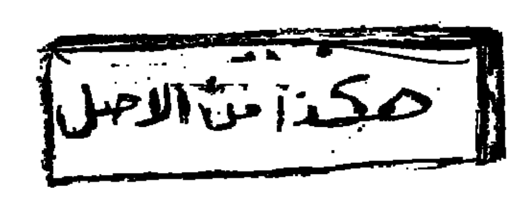
Selon toute vraisemblance, le taux de base des banques ne serait pas abaissé, du moins dans les prochains mois, contrairement à ce que nous laissions entendre tout récemment. Il apparaît qu'en haut lieu on a jugé, après mûre réflexion, qu'il valait mieux s'en tenir au statu quo. Ce n'est pas que les opinions soient unanimes parmi les « décideurs ». Les uns se réjouissent de voir monter lentement le franc, ce qui diminue le coût de nos importations et contribue à la lutte contre l'inflation : il convient donc de laisser les taux à leur niveau actuel, très élevé par rapport à ceux de nos partenaires européens, d'autant que, pour la première fois depuis 1973, les taux intérieurs français sont tombés en dessous de ceux de l'eurodollar, enregistrant ainsi un déport. Comme nous n'en avons pas l'habitude, cela fait frissonner certains.

D'autres, au contraire, ne voudraient pas voir le franc remonter plus avant, de peur qu'il ne soit appelé à redescendre dans quelques mois, si des mouvements sociaux ou les « mauvais » indices de prix à prévoir venaient troubler l'idylle actuelle entre M. Barre et la communauté financière internationale : [ils] seraient donc favorables à une baisse limitée des taux. D'autres enfin, seraient partisans de « faire un petit effort » en faveur des chefs d'entreprise, mais redoutent d'avoir à revenir sur cette décision dans quelques mois si la libération des prix industriels se traduisait par une hausse exagérée. C'est une question de tempéraments...

A l'étranger, la Banque d'Angleterre, en liaison avec le Trésor britannique, a décidé de revenir à la fixation volontaire de son taux d'escompte. Depuis [cinq] ans, ce taux était calculé en fonction de l'évolution des taux d'intérêt des bons du Trésor. A plusieurs reprises, cette procédure pouvait, de temps à autre, provoquer des « mouvements erratiques » et engendrer « une certaine confusion » quant aux intentions réelles des autorités monétaires. Une « reprise en main » a donc été décidée.

Aux Etats-Unis, bien que la progression de la masse monétaire se soit ralentie, l'ascension des taux se poursuit. Deux grandes banques du pays, la Chemical Bank et la Continental Illinois ont relevé de 8 1/4 % à 8 1/2 % leurs taux de base. Leur décision est motivée par le comportement de la Réserve fédérale, qui a progressivement relevé à 7 1/2 % son taux d'intervention sur le marché monétaire. La Citibank a maintenu ses conditions à 8 1/4 %.

FRANÇOIS RENARD.



LA REVUE DES VALEURS

Réticences

La publication du projet de loi sur l'imposition des plus-values sur les valeurs mobilières a provoqué des mouvements divers parmi les professionnels de la Bourse. Les uns se sont réjouis de voir les pouvoirs publics renoncer aux modalités extrêmement compliquées figurant dans la loi de 1976, qui leur donnaient des sueurs froides à l'idée de les mettre en application. Ils ont accueilli avec faveur le taux forfaitaire et libératoire de 15 % sur les plus-values réalisées par les clients « classiques », manœuvrant occasionnellement en Bourse. Enfin, ils ont admis l'abandon de la prise en compte de l'érosion monétaire, compensé à leurs yeux par l'adoption d'un taux unique de 15 %, plus favorable que le taux américain, et ont apprécié que la Rue de Rivoli ait enfin réalisé qu'un portefeuille ne devait pas rester « figé » dix ans et qu'il devait « tourner ». C'est précisément sur la durée de cette rotation — 0,75 fois dans l'année pour un opérateur non habituel — que des réticences se sont manifestées. Ainsi M. Flornoy, syndic des agents de change, tout en reconnaissant au projet « une architecture convenable » « compatible avec la négociation des valeurs mobilières », a trouvé tout a fait « anormal » que des opérations faites au comptant et non spéculatives au sens de la loi soient éventuellement taxées à l'I.R.P.P., si le total des ventes et des rachats excède 1,5 fois le montant des portefeuilles dans une année ou si, autre critère de taxation en tête de l'impôt sur le revenu, le montant des plus-values réalisées excède celui des autres gains annuels : ce peut être le cas pour les retraités, dont le revenu chute brusquement à leur cessation d'activité professionnelle. Il déplore également que le montant des ventes exonéré soit fixé à 100 000 F, et non à 150 000 F comme cela avait été envisagé, et espère que la discussion du projet au Parlement permettra de l'améliorer sur ces deux points précis. — F. R.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	19 mai	26 mai
Indice général	89,9	91,9
Assurances	151,4	152,4
Banq. et sociétés financ.	78	79,4
Sociétés foncières	80,1	79
Sociétés investiss. portef.	91	92,7
Agriculture	84,7	86
Aliment., brasseries, distill.	85	87,4
Autom., cycles et l. equip.	105,9	108,4
Bâtim., matér. constr., T.P.	107,4	113,9
Caoutchouc (ind. et comm.)	62,3	61,4
Carrières salines, charbon	88,8	89
Constr. mécan. et navales	81,2	82,6
Hôtels, casinos, thermal.	106,6	113,4
Imprimeries, pap., cartons	62,7	62,3
Magas., comptr. d'exportat.	70,6	78,5
Matériel électrique	108,5	112,9
Métall., com. des pr. métal	49,8	48,4
Mines métalliques	86	83,5
Pétroles et carburants	78,3	78,7
Prod. chimiq. et d.-mét.	100,1	101,8
Services publics et transp.	88,9	88,6
Textiles	137,7	144,3
Divers	107,9	110,7
Valeurs étrangères	103,1	98
Valeurs à rev. fixe ou ind.	127,5	N. C.
Rentes perpétuelles	50,8	—
Rentes amort., fonds gar.	188,2	—
Sect. indust. publ. à r. fixe	94	—
Sect. ind. publ. à r. var.	275,8	—
Secteur libre	103,7	—

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	223,4	N. C.
Val. franç. à rev. variable.	623	636,9
Valeurs étrangères	762,8	724,3

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	72,9	74,9
Produits de base	48	47,6
Construction	106,5	110,8
Biens d'équipement	72,3	73,7
Biens de consom. durables	120	122,7
Biens de cons. non durabl.	71,8	75,5
Biens de consom. aliment.	78,4	83,8
Services	104,6	107
Sociétés financières	83	84
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	177,8	177,6
Valeurs industrielles	65,8	68

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	90,2	91

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Les titres de l'« Emprunt 4 1/2 % 1973 » sortis au dernier tirage d'amortissement seront remboursés le 1er juin sur la base de 764,19 F. Il faut par ailleurs mentionner qu'à ce même prix les services de l'Enregistrement reprendront ce fonds d'Etat

	26 mai	Diff.
4 1/2 % 1973	729,30	— 1,70
7 % 1973	2829	+ 77
Emp. 10,30 % 1975.	97,90	+ 0,30
10 % 1976	100,50	inch.
P.M.E. 10,60 % 76.	98,80	+ 0,10
P.M.E. 11 % 1977.	100,10	inch.
« Barre » 8,80 % 77.	103,30	+ 0,10
4 1/4-4 3/4 % 1963.	95,10	+ 0,60
5 1/2 1965	108,20	— 0,60
6 % 1966	107,60	+ 0,30
6 % 1967	102,30	+ 0,10
C.N.E. 3 %	2393,90	+ 27,90
Charbon 3 %	168	— 2

en règlement des droits de mutation du 1er juin au 30 novembre prochain.

A partir du 1er juin également, les « Obligations C.N.E. 3 % » désignées par le sort seront remboursées au taux net de 1 012,82 F (montant brut : 1 137,30 F). Pour rester dans le domaine des amortissements de valeurs, rappelons que les titres d'« Emprunt Barre 8,80 % 1977 » amortis ont été remboursés le 23 mai à 103,026 % (soit 1 030,26 F par obligation).

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Les dirigeants de la *Compagnie du Midi* prévoient pour 1978 un bénéfice net de 150 millions de francs dont 71,1 millions de francs provenant de plus-values sur ac-

	26 mai	Diff.
Ball Equipement	190	inch.
B.C.T.	112	+ 2,10
Cetelem	241	+ 13
Cie Bancaire	326	+ 11
C.C.F.	121,90	— 0,30
Crédit Foncier	333,10	+ 5,10
Financ. de Paris	161,30	+ 5,30
Locafrance	179	+ 7
Prétabail	333	— 20,50
U.C.B.	209	— 3,10
U.F.B.	291	+ 11
S.I.L.I.C.	220	+ 4
S.N.I.	395	+ 15
Cie du Midi	388	+ 27,50
Eurafrance	227,50	+ 12
Pricel	153	+ 15
Schneider	172,50	+ 4
Suez	276	+ 1,50

tifs. Le dividende devrait être au moins égal à celui de l'exercice 1977 (21 F compte tenu de l'avoir fiscal).

La Paternelle va changer sa raison sociale qui deviendra : *Société de participations financières et gestion immobilière.*

Alimentation

Les comptes consolidés de *Cofradel*, pour l'exercice 1977, mettent en évidence une progression de près de 14 % du montant des ventes (T.T.C.) réalisé par le

	26 mai	Diff.
Beghin-Say	92	+ 12
B.S.N. - Gerv.-Dan.	544	+ 54
Carrefour	1695	+ 21
Casino	1151	+ 6
Moët-Hennessy	495	+ 29
Mumm	351	+ 25,90
Olida Caby	167,50	+ 13,50
Pernod-Ricard	267,50	+ 10,30
Radar	353	+ 21
Raff. St-Louis	94,50	+ 3,50
S.I.A.S.	297,50	+ 1,50
Vve Clicquot	595	+ 8
Viniprix	430	+ 32
Martell	428	+ 17
Guy. et Gascogne.	280	+ 15
Génér. Occidentale.	189,80	+ 1,30
Nestlé	8350	+108

groupe. Le bénéfice net a atteint 8 689 millions de francs (+ 15,4 %).

Goulet-Turpin qui annonce un bénéfice net de 3,19 millions de francs et servira un dividende de 5 F (+ 2,50 F d'avoir fiscal) par titre, demandera à une prochaine assemblée générale extraordinaire l'autorisation de procéder à une émission d'actions ou d'obligations convertibles.

Bâtiment et travaux publics

L'action « Bouygues » a effectué cette semaine un décollage très remarqué (+ 20,6 %), s'adjugeant un gain de 15,4 % au cours de la seule séance de vendredi. La société, il est vrai, venait d'annoncer qu'elle se trouvait en bonne position pour arracher, en participation avec la firme américaine « Blount », un très gros marché (17 milliards de francs environ) en Arabie Saoudite : la construction de l'université de Ryad.

Le groupe *Dumez* a réalisé en 1977 un bénéfice net de 190 millions de francs (+ 26,6 %). Le dividende global, y compris l'acompte versé en janvier der-

	26 mai	Diff.
Auxil. d'Entrep.	463	+ 18
Bouygues	817	+141
Chim. et Routière.	112,60	+ 4,40
Ciments Franç.	118,50	+ 5
Dumez	814	+ 24
Ent. J. Lefebvre.	338	+ 22,90
Gén. d'Entrep.	203	+ 8,50
Gde Trav. Mars.	302	+ 32
Lafarge	190	+ 6
Maisons Phénix	983	+ 59
Poliet et Chausson.	165,20	— 0,30

nier, s'élève à 41,25 F contre 23,55 F.

Le groupe *Poliet* annonce 38,6 millions de francs de bénéfice pour 1977, contre 33,5 millions l'année précédente.

Matériel électrique, services publics

Un dividende de 18 F net, contre 17 F, sera versé à toutes les actions *Radiotechnique*, y compris celles qui proviennent de *la récente attribution gratuite ;*

	26 mai	Diff.
Alsthom-Atlant.	72,50	+ 3,30
C.E.M.	70	+ 10,70
C.G.E.	356,50	+ 9,50
Matra	2265	+287
Leroy-Somer	570	+ 20
Machines Bull	41,40	+ 4,70
Moulinex	156,10	+ 5
Labinal	122	+ 13,10
Radiotechnique	448	+ 15
Télémécanique	735	+ 5
Fse tél. Ericsson	400	+ 84
Thomson-Brandt	193,50	+ 6,70
Gle Eaux	531	+ 12
Lyonn. Eaux	420	inch.
Electr. Strasbourg.	410	+ 30,10

la rémunération se trouve donc majorée, en fait, de plus de 16 %.

Le bénéfice net de *Moulinex* pour 1977 s'établit à 65,4 millions de francs contre 55,5 millions.

Métallurgie, constructions mécaniques

Pour un chiffre d'affaires consolidé de 41,885 millions de francs (+ 19,4 %), « P.S.A. Peugeot-Citroën » a dégagé en 1977 un résultat net corrigé de 1 586 millions de francs (+ 1,5 %). Ce résultat, après conversion « supposée » des obligations 1970-1975 restant en circulation et déduction faite de la part des intérêts minoritaires, représente 134,45 F par titre coté 363 F le 26 mai.

	26 mai	Diff.
Chiers-Chatillon	17,60	+ 0,10
Creusot-Loire	80	+ 1
Denain-Nord-Est	35,70	+ 1
Marine-Wendel	57,10	+ 0,60
Métal.-Normandie	60,10	— 1,40
Pompey	74,90	— 1,10
Sacilor	30	+ 0,20
Saulnes	40	— 0,60
Usinor	23,20	— 0,60
Vallourec	87,50	— 3,70
Alspi	69,60	+ 1,10
Babcock-Fives	86,50	— 3,75
Gén. de Fonderie.	109	+ 9
Poclain	192	+ 8
Sagem	541	+ 24
Saunier-Duval	148	+ 20
Penhoët	250	+ 13
Peugeot-Citroën	363	+ 13
Ferodo	447	+ 21

De Dietrich annonce pour 1977 un bénéfice net de 16,65 millions de francs, contre 17,12 millions. Le dividende global est majoré et passe de 28,44 F à 32,70 F.

Filatures, textiles, magasins

Les valeurs de magasins ont été très en vue cette semaine et plus particulièrement *Nouvelles galeries*, dont la chaîne intégrée a réalisé en 1977 un bénéfice net de 17,2 millions de francs, alors que l'exercice précédent s'était soldé par une perte de 19,1 millions de francs.

	26 mai	Diff.
Dollfus-Mieg	44,40	+ 4,90
Sommer-Allibert	438	+ 5
Agache-Willot	910	+ 85
Roudière	305	— 23
Saint-Frères	173,50	+ 26
La Soie	69,90	+ 3,70
Vitos	107,80	— 2,50
Bail-Investissem.	265	+ 5
B.H.V.	115	+ 19,90
Gal. Lafayette	71,50	+ 6,50
Nouv. Galeries	118,50	+ 23,50
Paris-France	89,50	+ 10,70
Printemps	88,20	+ 20,20
La Redoute	577	+ 27

La distribution d'un dividende, suspendue l'an dernier, est reprise sur la base de 2,50 F net.

Mines, caoutchouc, outre-mer

« Michelin » a enfin obtenu des autorités brésiliennes l'autorisation de s'implanter dans l'Etat de Rio-de-Janeiro. La firme « Goodyear » a simultanément annoncé qu'elle s'apprêtait à lancer des pneus à carcasse radiale semblables à ceux de « Michelin » sur le marché brésilien. « Ce lancement, a déclaré le président de Goodyear International, n'est pas lié à l'arrivée de Michelin. »

Après les attaques dont la

	26 mai	Diff.
Imetal	63	+ 2,60
Penarroya	36,60	+ 0,30
Charter	11,40	+ 0,15
Inco	84,60	— 1
R.T.Z.	19,15	+ 0,80
Tanganyika	14,80	+ 2
Union minière	111	+ 5
Z.C.I.	0,93	+ 0,12
Kléber	46,90	— 1
Michelin	1425	+ 41

firme de Clermont-Ferrand a fait l'objet en Amérique du Sud de la part de ses grands concurrents internationaux, la coïncidence apparaît quand même curieuse.

Pétroles

La *Shell Petroleum* lance un emprunt de 800 millions de dollars, montant record pour une société sur le marché des euro-

	26 mai	Diff.
Aquitaine	477	+ 36,80
Esso	70,80	+ 1,70
Franç. des pétroles.	127,10	+ 2,40
Pétroles B.P.	72,80	+ 5,30
Primagaz	132	— 2,50
Raffinage	72,10	— 2,90
Sogerap	77,10	— 1,90
Exxon	222,80	— 1,20
Petrofina (1)	543	— 21,80
Royal Dutch (2)	260,10	+ 6,65

(1) Compte tenu d'un coupon de 25,20 F.

(2) Compte tenu d'un coupon de 10,05 F.

devises, dont le produit serait, pour une partie, affecté à la consolidation d'un prêt de 400 millions de dollars obtenu en 1974, et pour l'autre au financement de la compagnie.

Produits chimiques

De tous les groupes chimiques européens, « I.C.I. » est le seul à annoncer pour le premier trimestre des résultats accrus

	26 mai	Diff.
C.-M.-Industries	232	+ 14
Cotelle et Foucher.	104	— 2
Institut Mérieux	370	+ 10
Laboratoire Bellon.	219,50	+ 4,50
Nobel-Bozel	55,50	— 2,40
Pierrefitte-Auby	70	+ 0,90
Rhône-Poulenc	94,50	+ 5,30
Roussel-Uclaf	264,90	+ 4,40
B.A.S.F.	298	— 2
Bayer	300,50	— 3,50
Hoechst	299	+ 2
Norsk Hydro	158,80	+ 4,40

par rapport à ceux obtenus durant les trois derniers mois de 1977. Son bénéfice passe de 69 à 112 millions de livres avant impôts et de 8 à 60 millions de livres après impôts. Cette amélioration, il est vrai, est entièrement imputable aux fluctuations de la livre et à leurs effets bénéfiques sur les exportations, le chiffre d'affaires n'ayant pratiquement pas varié (1,06 milliard). Comparés aux résultats du premier trimestre de l'exercice, les chiffres publiés sont très inférieurs.

Valeurs diverses

La chambre syndicale a suspendu le 22 mai la cotation des « Chaussures André », la famille Lecléry s'apprêtant à céder le contrôle de l'affaire à des investisseurs institutionnels.

Suspension de cotation également des actions « Auxiliaire de Navigation », la « Française des Pétroles », actionnaire à 85 % de la société, ayant décidé de lancer une O.P.E. avant la réalisation définitive de la fusion de cette société avec la « Compagnie

	26 mai	Diff.
L'Air liquide	396	+ 12
Bic	523	+ 50,90
Europe n° 1	498	+ 28
L'Oréal	765	+ 39
J. Borel	117	+ 5
Club Méditerranée.	422	+ 23
Arjomari	127	+ 6
Hachette	189,90	+ 15,90
Presses de la Cité.	284	+ 14
P.U.K.	89	+ 4
St.-Gobain-P.-à-M.	147,50	+ 2,50
Skis Rossignol	1610	+115
Chargeurs réunis.	165	— 3,50

navale des pétroles ». L'opération se fera sur la base de trois actions « Française de Raffinage » (coupons détachés) pour *deux « Auxiliaire de Navigation ».*

Majorette s'est bien défendu en 1977 avec un bénéfice de 5,33 millions de francs contre 3,61 millions l'année précédente. Le dividende global a été fixé à 18 F (contre 25,50 F). Mais il s'applique à un capital doublé par attribution gratuite.

Le bénéfice consolidé de *PUK* pour 1977 atteint 377 millions de francs contre 153 millions.

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
C.N.E. 3 %	24 375 (1)	58 139 727
Finextel	222 680 (2)	37 755 078
Perrier	146 780	37 419 670
Codetel	233 950 (3)	29 231 787
Schneider	198 408 (4)	25 937 725
Aquitaine	54 275	25 404 372
4 1/2 % 1973	33 500	24 479 180

(1) Dont un bloc de 21 475 titres le 24 mai.

(2) Dont un bloc de 197 075 titres le 22 mai.

(3) Dont un bloc de 200 875 titres le 24 mai.

(4) Dont un bloc de 185 300 titres le 22 mai.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 22 AU 26 MAI

UNE HAUSSE D'ESPÉRANCE

« MIEUX vaut avoir ce genre d'affaire derrière soi que devant », a affirmé M. Raymond Barre à propos du projet de loi taxant les plus-values mobilières. Autorisé s'il en est, cet avis paraît avoir été largement partagé cette semaine à la Bourse de Paris. D'un vendredi à l'autre, les différents indices de valeurs françaises ont progressé de 4 % en moyenne, cependant que les volumes quotidiens d'échanges s'accroissaient de façon assez considérable.

La semaine n'avait pourtant pas très bien commencé autour de la corbeille. Les événements du Zaïre, notamment, laissaient toujours planer lundi une ombre sur la Bourse, certains opérateurs craignant que la France ait mis le doigt dans un dangereux engrenage. Mais, si les cours reculèrent légèrement, la réponse des primes qui se déroulait lors de cette séance s'avéra pourtant bénéfique pour beaucoup, et une majorité d'engagements conditionnels pris en mars et en avril furent transformés en opérations fermes. En revanche, et malgré un redressement des cours assez sensible le lendemain, la liquidation du mois de mai s'avéra perdante. En quatre semaines les valeurs françaises avaient cédé environ 2,5 %.

La Bourse de Paris enregistrait ainsi sa première baisse depuis janvier. Qu'allait-il en être du mois suivant ? Chacun s'interrogeait, et ce d'autant plus que, par un singulier hasard, le projet de loi sur les plus-values mobilières devait être précisément connu à l'issue de la première séance du nouveau mois boursier. Traditionnellement mise à profit par les opérateurs désireux de regonfler leurs portefeuilles, cette séance ne fit pas exception à la coutume. Avant même que les détails du projet de loi de M. Papon ne soient publiés, la Bourse émit son appréciation personnelle, et les cours s'envolèrent de 3 % en moyenne. Certes, le marché bénéficia, ce mercredi-là, d'une étonnante conjonction de facteurs positifs. Les résultats du commerce extérieur en avril furent jugés « brillants » et la tenue du franc sur les marchés des changes s'en ressentit favorablement. Mais, (surtout ?) les organismes de placement collectif, soucieux, disait-on, de réserver le meilleur accueil au projet de loi gouvernemental, ne se privèrent pas d'intervenir ponctuellement. Mal leur en prit sans doute, car il leur fallut déployer une plus grosse artillerie jeudi pour parvenir à colmater les brèches ouvertes dans la cote par ceux qui, après analyse, ne trouvaient pas le projet de taxation tellement à leur goût. L'action des investisseurs institutionnels s'avéra néanmoins suffisante pour stopper une baisse trop forte, et les actions françaises reproduisirent, à peu de chose près, leurs cours de la veille.

Cet accès de mauvaise humeur n'allait pas durer. A la veille du week-end, tandis que les « gendarmes » demeuraient encore actifs, l'arrivée inopinée d'investisseurs étrangers, allemands notamment, revigora le marché et les cours recommencèrent à grimper de façon un peu moins « téléguidée ».

« La pilule est passée, difficilement, mais elle est passée », commentait un observateur. Peut-être. En tout cas, si, pour M. Flornoy, syndic de la Compagnie des agents de change, ce projet de taxation a le « mérite d'être plus simple que le précédent », il comporte aussi de sérieux inconvénients (voir encadré). Sans parler des professionnels qui, dans leur ensemble, se sentent « piégés », certains d'entre eux affirmant que cette loi allait « casser la spéculation en oubliant qu'un marché sans spéculateurs est un marché mort ». Heureusement, pour beaucoup, il ne s'agit pour l'instant que d'un projet dont le contenu peut être encore amendé. Les représentants de la nation feront-ils écho à cette espérance ?

PATRICE CLAUDE.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	22 mai	23 mai	24 mai	25 mai	26 mai
Terme	144 353 691	107 640 244	182 731 252	137 844 282	126 393 603
Compt. R. et obl.	107 284 672	116 226 011	98 321 937	120 074 188	119 817 669
Actions	53 014 833	82 274 226	70 672 024	58 751 905	61 414 357
Total	304 653 196	306 140 481	351 725 213	316 670 375	307 625 629

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1977)

	22 mai	23 mai	24 mai	25 mai	26 mai
Franç.	127,1	128,5	131,8	131,5	133,2
Etrang.	100,8	101,4	101,4	101,2	101,2

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1977)

	22 mai	23 mai	24 mai	25 mai	26 mai
Tendance.	127	128,8	133	132,4	134,3

(base 100, 29 décembre 1961)

	22 mai	23 mai	24 mai	25 mai	26 mai
Ind. gén.	72,7	73,4	74,8	74,9	74,9

Bourses étrangères

NEW-YORK

Baisse

Après l'euphorie de ces dernières semaines, d'importants dégagements se sont produits et l'indice des industrielles a en gros reperdu ce qu'il avait gagné au cours de la quinzaine précédente, pour s'établir vendredi à 831,69 (— 15,16 points).

La crainte d'une poussée incontrôlable de l'inflation, réveillée par les commentaires inquiétants d'un fonctionnaire du Conseil des prix, et celle d'un renchérissement corrélatif des taux d'intérêt effectivement intervenu en fin de semaine, ont suffi à jeter le trouble dans les esprits, incitant du même coup nombre d'opérateurs à procéder à des ventes de précaution.

L'activité s'est considérablement ralentie portant pour les cinq séances sur 143,20 millions de titres contre 204,18 millions.

	Cours 19 mai	Cours 26 mai
Alcoa	46 3/8	44 1/8
A.T.T.	62 3/4	61
Boeing	47 1/2	47 7/8
Chase Man Bank	32 1/2	31 1/4
Du P. de Nemours	114 5/8	114 1/2
Eastman Kodak	53 7/8	54 1/8
Exxon	47 1/2	46 1/2
Ford	49 3/8	48 5/8
General Electric	53	52 3/8
General Foods	30 1/8	31 1/4
General Motors	60 7/8	59 5/8
Goodyear	17 1/4	17 1/8
I.B.M.	262 1/8	260 3/4
I.T.T.	31 1/8	30 7/8
Kennecott	23 5/8	25 7/8
Mobil Oil	64	63 7/8
Pfizer	31 5/8	32 1/8
Schlumberger	74 5/8	74 3/4
Texaco	24 3/4	24 5/8
U.A.L. Inc.	27 5/8	27 3/8
Union Carbide	40 3/4	39 7/8
U.S. Steel	29 3/4	28 5/8
Westinghouse	20 7/8	21 1/4
Xerox Corp.	52 5/8	52 1/4

Indice Dow Jones du 26 mai : transports, 223,70 (contre 229,16) ; services publics, 104,46 (contre 104,26).

FRANCFORT

Calme

Toujours affecté par la faiblesse de l'activité économique, le marché n'a pas réussi à maintenir une légère avance initiale. Les affaires ont été assez calmes.

Indice de la Commerzbank du 26 mai : 768,6 contre 769,4.

	Cours 19 mai	Cours 26 mai
A.E.G.	81,50	79,80
B.A.S.F.	136,70	137,90
Bayer	139	138,70
Commerzbank	217,20	214 *
Hoechst	136,40	137,60
Mannesmann	154	151,80
Siemens	276,20	277,90
Volkswagen	200	199

* Ex-droit.

LONDRES

Plus 1 %

La perspective d'élections anticipées, après la rupture du pacte Lib-Lab, a sérieusement freiné le mouvement de reprise que la hausse du PIB avait initialement déclenché et que les résultats d'ICI, pour le premier trimestre, avaient ensuite entretenu.

Néanmoins, malgré le repli survenu au cours de la demi-séance de vendredi, principalement motivé par des ventes de précaution à la veille d'un long week-end — le marché sera fermé lundi à l'occasion du « Bank Holiday, — l'indice des industrielles a progressé d'un peu plus de 1 %.

Indices « F.T. » du 26 mai : industrielles, 476,1 contre 470,6 ; mines d'or, 152,4 contre 153,2 ; Fonds d'Etat, 70,10 contre 70,45.

	Cours 19 mai	Cours 26 mai
Bowater	184	193
Brit. Petroleum	878	880
Charter	136	136
Courtaulds	122	129
De Beers	355	347
Free State Geduld*	19 1/2	19
Gt Univ. Stores	274	282
Imp. Chemical	370	390
Shell	558	553
Vickers	170	174
War Loan	31	30 7/8

(*) En dollars, net de prime sur le dollar investissement.

TOKYO

Soutenu

Le marché a manqué de ressort et après avoir enregistré mercredi sa plus forte hausse depuis un mois en liaison avec la forte diminution des positions à découvert (— 10,6 %), il a reperdu la plus grande partie de ses gains.

L'activité s'est ralentie avec 1 245 millions de titres échangés contre 1 427 millions.

Indices du 26 mai : Nikkei Dow Jones, 5 439,40 (contre (5 404,19) ; indice général, 407,70 (contre 406,48).

	Cours 19 mai	Cours 26 mai
Canon	464	474
Fuji Bank	278	278
Honda Motors	570	571
Matsushita Electric	641	638
Mitsubishi Heavy	134	133
Sony Corp.	1 760	1 770
Toyota Motors	949	945



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 27 mai 1978 a été tiré à 564 121 exemplaires.

AVANT DE SE RENDRE A MOSCOU EN JUIN

Le premier ministre de Turquie poursuit à Bruxelles et à Washington sa relance diplomatique

M. Bülent Ecevit, premier ministre turc, a quitté Ankara mercredi 24 mai pour Bruxelles et Washington. Il a rencontré M. Joseph Luns, secrétaire général de l'OTAN, le général Haig, commandant en chef atlantique, et M. Roy Jenkins, président de la commission européenne. « Ces entretiens, a-t-il dit, lui ont permis de discuter des propositions concrètes pour aider la Turquie. »

Le 29 mai, M. Ecevit s'envolera pour Washington, où il assistera au conseil atlantique, et New-York, où il doit intervenir le 2 juin à la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies. M. Ecevit est accompagné de MM. Gunduz Okcun, ministre des affaires étrangères, et Esat Isik, ministre de la défense.

Ces voyages en Occident font contrepoids, en quelque sorte, aux visites à Belgrade et Sofia, de la mi-avril et début mai, et à celle que le premier ministre fera à Moscou au milieu de juin.

De notre correspondant

Ankara. — Pourquoi M. Ecevit donne-t-il la priorité à la politique étrangère ? La situation économique désastreuse et la grave crise de la balance des paiements exigent de nouveaux crédits et le report de l'échéance des dettes arrivées à terme. Leur remboursement s'élève, selon les responsables du Plan, à 4,5 milliards de dollars, dont deux afférents aux crédits à court terme utilisés par le secteur privé, et deux autres milliards pour les crédits obtenus sous la garantie de l'Etat, et 500 millions de dollars pour des facilités bancaires utilisées par la Banque centrale, sans contrepartie auprès de ses correspondants.

M. Gunduz Okçun, ministre des affaires étrangères, nous a précisé en ces termes les objectifs du premier ministre :

« Nous demandons à nos partenaires de tenir compte du délabrement économique dont nous avons hérité du pouvoir précédent et de nous accorder des délais pour respirer. »

M. Ecevit veut ensuite activer les relations bilatérales avec ses partenaires de l'Est comme de l'Ouest, en vue notamment de lever l'hypothèque de Chypre et de resserrer la coopération économique et technologique avec tous les pays limitrophes.

Il souhaite enfin faire valoir aux Occidentaux que la Turquie ne pourra plus tolérer l'érosion de son potentiel militaire sans réagir, ne serait-ce qu'en réduisant sa contribution, déjà affaiblie, à l'OTAN, tout en demeurant fidèle à l'alliance. Que l'embargo sur les armes américaines soit ou non levé, Ankara porte un vif intérêt à une éventuelle participation aux industries d'armement européennes.

Les premiers résultats des voyages de M. Ecevit ont été jugés positifs. A Bonn, le premier ministre a trouvé dans le chancelier Schmidt un interlocuteur très compréhensif : le report du remboursement des dettes, de l'ordre de 500 millions de deutschemarks, a été accepté, et la République fédérale envisage d'accorder des prêts d'un montant de 250 millions de deutschemarks sous forme de crédits pour des projets industriels. Le gouvernement allemand a également accepté de livrer des chars Léopard dans le cadre d'un programme d'aide aux importations d'armement et de faire don de dix vedettes rapides.

A Vienne, le chancelier Kreisky a promis des crédits de 70 millions de dollars, outre le report du remboursement des 57 millions de dollars de dettes venues à échéance. D'autre part, un consortium des pays de l'O.C.D.E. étudie un nouveau calendrier de remboursement des dettes turques. La Libye, enfin, a accordé un crédit de 100 millions de dollars.

Les rapports avec l'OTAN

« Nous ne souhaitons pas abandonner l'alliance atlantique, à moins qu'on ne nous y pousse », a déclaré M. Ecevit, faisant ainsi allusion au maintien de l'embargo sur les armes. Ankara a étudié un nouveau concept de défense, dont le détail n'est pas encore connu. Mais il semble que l'Union soviétique ne soit plus considérée comme l'ennemi numéro un.

Un redéploiement des forces militaires à l'intérieur du pays n'est pas exclu, *« selon les priorités de menace qui s'imposent pour la défense du pays »*, nous a précisé M. Okçun, en ajoutant que, sur cette conception, il y a *convergence de vues entre le pouvoir politique et le haut commandement.*

Une réduction des effectifs serait envisagée pour réorganiser les forces armées et développer leur puissance de feu grâce aux économies ainsi réalisées. Ankara souhaiterait accroître le nombre des unités soustraites au commandement unifié de l'OTAN, comme c'est le cas pour l'armée de l'Egée créée en 1975. Les sources d'approvisionnement de matériel militaire seraient diversifiées, en même temps que serait développée l'industrie nationale d'armements.

« Nous voulons demeurer au sein de l'OTAN », nous a indiqué M. Okçun, mais la Turquie, lasse d'être le parent pauvre, souhaite faire entendre sa voix. Ainsi s'explique, selon le ministre des affaires étrangères, le refus de signer la déclaration commune du trentenaire de l'alliance.

Quant à la visite à Moscou, elle pourrait donner lieu à la signature de la *« déclaration politique »* d'amitié et de coopération que le Kremlin souhaite vivement depuis 1975.

ARTUN UNSAL.

LA SITUATION EN AFRIQUE

DES PERSONNALITÉS DE LA GAUCHE ITALIENNE PRESSENT CUBA DE NE PAS INTERVENIR CONTRE LES MAQUIS ÉRYTHRÉENS.

(De notre correspondant.)

Rome. — La Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples, que préside le sénateur italien Lelio Basso (1), a organisé le 25 mai, à Rome, une conférence-débat sur *« l'agression contre le peuple érythréen »*. Parmi les participants figuraient MM. Johannes Zeremariam, membre du conseil révolutionnaire du Front de libération de l'Erythrée (F.L.E.) et Amde Mikael, membre du comité central du Front populaire pour la libération de l'Erythrée (F.P.L.E.).

Les deux intervenants ont lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle favorise une solution équitable du conflit.

La semaine dernière, M. Lelio Basso et plusieurs membres de la gauche italienne, communistes ou non, avaient lancé un appel au gouvernement cubain, lui demandant de *« ne pas aligner ses enfants contre les populations et les patriotes érythréens »*. Il ajoutait : *« La différence est grande avec votre intervention en faveur du peuple angolais (...). »*

(1) Via Della Dogana Vecchia, 5, Rome, 00 186.

NAIROBI DEMANDE DES EXPLICATIONS A KAMPALA APRÈS LA MORT D'UN ANCIEN MINISTRE

Le gouvernement du Kenya a demandé officiellement, vendredi 26 mai, des explications à l'Ouganda sur les circonstances dans lesquelles un engin explosif a pu être placé à bord d'un avion léger sur l'aéroport d'Entebbe (*le Monde* du 27 mai). La bombe a explosé pendant le vol, mercredi, après le décollage de l'appareil, tuant les quatre occupants, dont un ancien ministre du Kenya. Le gouvernement de Nairobi a demandé aux autorités ougandaises d'ouvrir une enquête et de rechercher les coupables.

Les victimes de l'attentat sont MM. Bruce Mackenzie, homme d'affaires né en Afrique du Sud, qui était le seul Blanc à avoir fait partie du gouvernement kényan ; Keith Savage, ressortissant kényan ; Gavin Whitelaw, homme d'affaires britannique, et le pilote, M. Paul Lennox.

Selon la presse britannique, l'attentat visait M. Mackenzie, qui aurait joué un rôle de liaison avec les autorités israéliennes lors du raid d'Entebbe, en juillet 1976.

La radio ougandaise a annoncé vendredi que le chef de l'Etat ougandais avait adressé au président du Kenya, M. Jomo Kenyatta, un message de condoléances. — *(A.F.P., A.P.)*

La hausse des prix de détail aurait été de 1,1 % en avril

Les prix de détail ont fortement augmenté en avril : la hausse aurait été de 1,1 % par rapport à mars. Il faudra attendre le mardi 30 mai pour avoir confirmation officielle de ce résultat et pour connaître les raisons de cette forte poussée, qui survient avant même que n'aient été enregistrées les hausses de tarifs publics et la libération des prix industriels.

En fait, un certain nombre d'entreprises privées ont déjà pu, en avril, relever sensiblement leurs tarifs, par le biais des engagements de modération conclus avec l'Etat. Les prix des produits alimentaires ont-ils, quant à eux, participé au mauvais résultat du mois dernier ? C'est une question d'autant plus importante que les conditions climatiques actuelles risquent fort d'avoir de fâcheuses conséquences sur les prix des fruits au cours des prochains mois (mûrissement simultané de diverses catégories de fruits entraînant une surproduction momentanée qui risque d'être suivie d'un manque).

Coïncidence révélatrice : c'est également le 30 mai que doit se réunir le Comité national des prix. Cet organisme consultatif, qui regroupe les représentants de diverses catégories socio-professionnelles (agriculteurs, chefs d'entreprise...), mais aussi des syndicats et des organismes de défense des consommateurs, sera informé des premières applications de la nouvelle politique Barre en matière de prix industriels.

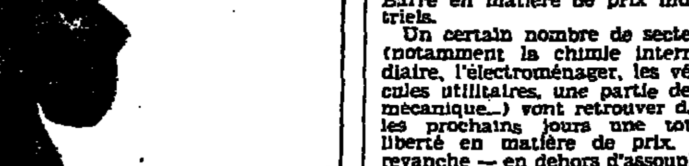
Un certain nombre de secteurs (notamment la chimie intermédiaire, l'électroménager, les véhicules utilitaires, une partie de la mécanique...) vont retrouver dans les prochains jours une totale liberté en matière de prix. En revanche — en dehors d'assouplissements limités concernant le calcul des marges commerciales, — la distribution restera sous contrôle administratif.

Dès maintenant l'administration estime que la nouvelle politique gouvernementale de vérité des prix va entraîner une hausse supplémentaire comprise entre 1 % et 1,5 % : 0,7 % pour les prix industriels, 0,3 % pour les tarifs publics, 0,2 % pour l'essence, 0,1 à 0,2 % pour les prix agricoles. Comme les prévisions gouvernementales — non officielles — tablaient déjà sur une hausse des prix de 9 % en 1978, le seuil des 10 % sera assez nettement dépassé cette année. M. Barre l'a d'ailleurs reconnu à plusieurs reprises, en annonçant une hausse de 10 à 11 % en 1978. — AL. V.

● *Le président de la République et Mme Giscard d'Estaing* devaient se rendre samedi 27 mai au Reposoir (Haute-Savoie), pour le quatrième anniversaire de l'élection présidentielle. Dans ce village de deux cents habitants, M. Giscard d'Estaing avait recueilli le 19 mai 1974 cent cinquante-cinq voix contre treize à M. Mitterrand, sur cent quatre-vingt-seize électeurs inscrits et cent soixante-huit suffrages exprimés. A cette occasion, le chef de l'Etat a invité à dîner les deux cent douze habitants de Reposoir.

● *Les syndicats C.G.T. et autonomes de la R.A.T.P.* appellent les conducteurs d'autobus à des des grèves tournantes de vingt-quatre heures, dépôt par dépôt, du mardi 30 mai au jeudi 1er juin. La C.F.D.T., qui juge cette forme d'action *« insuffisante »*, *« sera néanmoins dans l'action, pour mobiliser les conducteurs, et pouvoir ensuite relancer une action plus dure »*. Quant à F.O. *« elle prendra les dispositions qui s'imposent »*, après avoir été reçue le 31 mai par la direction générale de la régie. Les autres fédérations doivent également être reçues, séparément, par la direction.





A B C D E F G

Avant la Coupe du monde de football en Argentine

M. Stirn : nous n'avons pu obtenir d'informations sur les Français disparus

M. DELALANDE (R.P.R., Val-d'Oise), au cours de la séance consacrée aux questions orales, vendredi 26 mai, à l'Assemblée nationale, a appelé l'attention du gouvernement *« sur les graves atteintes portées aux droits de l'homme en Argentine »*. Il a souhaité que soient exigées du gouvernement argentin des indications sur le sort de nos compatriotes disparus. A son avis, il appartient au gouvernement français, et non aux sportifs, de prendre ses responsabilités en engageant les actions indispensables.

M. STIRN, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a apporté les précisions suivantes : *« A ce jour, onze ressortissants français, dont trois doubles-nationaux, ont disparu en Argentine. Deux d'entre eux semblent avoir quitté le territoire argentin de leur plein gré. Neuf Français, dont sept double nationaux, sont actuellement détenus pour des motifs politiques. Cinq d'entre eux, dont trois doubles-nationaux, ont été jugés et condamnés par des tribunaux civils ou militaires. Quatre doubles-nationaux sont inculpés et n'ont pas été jugés, certains depuis 1975. »*

M. Stirn a observé que les possibilités d'intervention de la France en faveur des doubles-nationaux sont parfois plus difficiles. Il a rappelé que le gouvernement était intervenu *« avec la plus extrême vigueur »* auprès des autorités argentines, mais a reconnu que, malgré ces demandes renouvelées au niveau le plus élevé, il n'avait pu obtenir de renseignements sur le sort des disparus. Le gouvernement argentin, a précisé M. Stirn, affirme ne pas être responsable de ces disparitions, qui, selon lui, doivent être le fait d'éléments incontrôlés.

● *Une délégation de l'Union nationale des Syndicats de journalistes* se rendra, le lundi 29 mai à 14 h. 30, à l'ambassade d'Argentine à Paris, pour y porter la pétition qui a circulé dans les salles de rédaction. L'U.N.S.J. invite tous les journalistes parisiens à se rendre également devant l'ambassade.

Avant le congrès mondial de cancérologie de Buenos-Aires

Le professeur Mathé demande à être reçu par le général Videla

Le professeur Mathé vient, dans une lettre rendue publique par *le Quotidien du médecin*, de demander une audience au général Videla, chef de l'Etat argentin, avant le congrès international de cancérologie qui doit avoir lieu, du 5 au 12 octobre prochain, à Buenos-Aires (*le Monde* du 3 mai).

Le cancérologue français refuse surtout *« l'action négative »* qu'est le boycottage de ce congrès. Dans une très courte interview au journal médical, il se déclare hésitant entre *« l'isolement de ses anciens collaborateurs argentins et sa sensibilité aux arguments du professeur Schwartzenberg qui, quant à lui, a soumis sa participation à la libération de quatre-vingt-quinze médecins argentins et de vingt-deux ressortissants français internés en Argentine »*.

Le professeur Mathé demande au général Videla de lui accorder une audience *« au cours de laquelle il pourrait lui présenter la liste des personnalités scientifiques sur la situation desquelles ses collègues cancérologues accusent le gouvernement argentin de ne pas les informer »*.

Dans une interview qu'il a accordée à l'A.F.P. le professeur Mathé a déclaré d'autre part : *« Si j'ai demandé audience au chef de l'Etat argentin, c'est que j'ai l'habitude de m'adresser aux gouvernants des pays et que je sais par expérience que souvent ils ne sont pas parfaitement informés de tout ce qui se passe autour d'eux. »* Le professeur Mathé ajoute qu'il attache une grande importance à sa demande d'audience au général Videla et précise que, si elle ne lui était pas accordée, *« au moins la veille du congrès, il remettrait sa participation en question, car il est indiscutable qu'il y a un manque de respect des droits de l'homme en Argentine »*.

L'Argentine cherche à obtenir des armes en Europe

A Paris, le vice-amiral Lambroschini négocierait l'achat de bateaux et d'avions

Des missions militaires argentines parcourent, depuis quelque temps, plusieurs pays européens pour des achats d'armements. C'est le cas, notamment, d'une délégation de la marine de guerre argentine, conduite par le vice-amiral Lambroschini, chef d'état-major, qui séjourne actuellement en France, « à titre privé », et qui a succédé à une mission de techniciens de l'aéronautique venue fin avril en France après des visites, plus ou moins discrètes, en Italie, en Grande-Bretagne, en Espagne et en République fédérale d'Allemagne.

Soumise à certaines interdictions de vente des autorités américaines, l'Argentine s'est tournée vers l'Europe depuis quelques années. Mais, à leur tour, les pays européens ont décrété, chacun pour des raisons différentes, des embargos partiels ou temporaires.

Avec la France, la marine argentine, qui a déjà reçu des sous-marins et des vedettes lance-missiles ou lance-torpilles de l'Allemagne fédérale, souhaiterait obtenir des corvettes et des avisos, des missiles de défense anti-aérienne Crotale, à installer sur ses frégates et des avions Super-Etendard, qui seraient embarqués sur son porte-avions *De-Mayo*. Actuellement, ce bâtiment, de construction britannique ancienne, emporte des avions américains Skyhawk.

Dans le domaine aéronautique, l'Argentine, qui possède déjà douze avions de pénétration Mirage-III et qui a commandé en 1977 quatre cellules du même avion sans leurs moteurs, s'intéresse au biréacteur d'entraînement et d'appui léger Alpha-Jet, de fabrication franco-ouest-allemande. L'Argentine souhaite même construire sous licence un tel avion. La France a, d'autre part, accepté de fournir les turbo-propulseurs et environ 70 % des équipements de l'avion Pucara que l'Argentine assemble pour ses missions d'attaque au sol et anti-guérilla.

Les délégations argentines, qui se sont rendues, récemment, en Grande-Bretagne et en Espagne, ont cherché à obtenir de ces pays un avion d'entraînement, le Hawk et le CASA C 101, concurrent de l'Alpha-Jet.

A Paris, on ne fait aucun commentaire sur ces visites de caractère privé, dit-on, la délégation de la marine n'étant même pas reçue officiellement au ministère de la défense. Les Argentins cherchent, apparemment, à s'enquérir des conditions dans lesquelles ils pourraient conclure l'acquisition des deux avisos de lutte anti-sous-marine côtière, précédemment vendus à l'Afrique du Sud, et placés sous embargo par une décision française conforme aux recommandations de l'ONU.

UN TERRORISTE DÉTENU A BERLIN-OUEST S'ÉVADE

Berlin (A.F.P., U.P.I.). — Un terroriste, Till Meyer, détenu à la prison de Berlin-Moabit, dans le secteur britannique de la ville, s'est évadé le samedi 27 mai, au cours d'une opération menée par des complices venus de l'extérieur.

Le raid a été effectué par cinq femmes qui ont fait usage de leurs armes. Il n'y a pas eu de victime. Les terroristes se sont enfuis à bord de minibus, et l'un des véhicules a été retrouvé peu après dans une rue proche de la prison.

Till Meyer doit être jugé à Berlin-Ouest pour l'enlèvement de M. Peter Lorenz, président de la C.D.U. dans l'ancienne capitale, et l'assassinat de Gunter von Drenkmann, président du tribunal de grande instance de Berlin-Ouest.

A Toulouse

ATTENTAT CONTRE L'ÉTAT-MAJOR DE LA 11e DIVISION PARACHUTISTE

Une charge explosive de faible puissance a été lancée, ce samedi matin, vers 3 heures, contre le bâtiment abritant l'état-major de la 44e division militaire et celui de la 11e division parachutiste à Toulouse. L'attentat, qui n'a pas été revendiqué, a provoqué des dégâts peu importants.

La 11e division parachutiste comprend notamment le 3e régiment parachutiste d'infanterie de marine, actuellement stationné au Liban, où il est intégré à la FINUL, ainsi que le 2e régiment étranger de parachutistes, engagé au Zaïre depuis huit jours.

